



# A Hassaké, l'amertume des Kurdes

L'arrivée des forces gouvernementales syriennes dans les territoires kurdes suscite l'inquiétude

HASSAKÉ ET KAMECHLIYÉ (SYRIE) -  
envoyé spécial

**A**ux quelques membres du ministère de l'intérieur de Damas qui ont levé leur index en direction du ciel – un geste devenu un signe de ralliement salafiste – ont répondu les «*Longue vie au Rojava [Kurdistan occidental]!*» scandés par les combattants kurdes massés autour d'eux. Un bref moment de tension a opposé, lundi 2 février, l'avant-garde des forces envoyées par le gouvernement aux unités déployées par les Forces démocratiques syriennes (FDS) à l'entrée de la ville de Hassaké, la capitale du gouvernorat qui porte le même nom. Hassaké, à majorité arabe mais habitée par une forte minorité kurde, est toujours sous le contrôle de l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie (Aunes), mise en place par les FDS.

Sous un ciel pluvieux, survolé par les avions de la coalition internationale de lutte contre l'organisation Etat islamique (EI), les quelque 150 membres de la sûreté générale du ministère de l'intérieur, qui avaient pris place à bord de huit véhicules blindés légers et de pick-up, ont franchi vers 15 heures un point de contrôle où s'étaient alignés des femmes et des hommes des HAT, les unités spéciales antiterroristes kurdes, avant de se diriger vers une caserne où ils ont pris leurs quartiers. Il s'agit d'un premier pas symbolique pour le gouvernement syrien, qui revendique là le début de la restauration de son autorité sur les territoires administrés par les FDS, et entre par là même le rêve d'une autonomie kurde au Rojava.

Après trois semaines de bataille, qui ont vu Damas reprendre le contrôle de près de 80 % des territoires aux mains des Kurdes dans le Nord-Est syrien depuis la guerre civile (2011-2024), un accord global pour l'intégration progressive des forces et de l'administration de la zone autonome kurde au sein de l'Etat syrien a été signé par les deux camps, le 30 janvier. Selon ce texte, ces membres du ministère de l'intérieur doivent stationner en ville le temps de superviser l'intégration au sein du ministère de l'intérieur des Asayiches – les forces de sécurité intérieure de l'Aunes –, qui devraient être chargées de la sécurité locale.

#### «C'est un jour triste»

A Hassaké, le chef des forces de sécurité intérieures kurdes locales, le commandant Aymen Ghayda, se veut rassurant: «*L'accord passé avec Damas est un bon accord. Nous évitons un bain de sang. Il faut désormais apprendre à vivre ensemble.*» Les mots sont conciliants, mais chez beaucoup l'amertume domine: «*C'est un jour triste*», observe une officière des Unités de protection de la femme. «*Tous ces sacrifices contre l'EI à Rakka et ailleurs pour ça?*»

Une opération similaire devait concerner, mardi 3 février, Kamechliyé – l'autre agglomération de la province, située à une heure de route de Hassaké –, ainsi que,



Des membres du ministère de l'intérieur syrien entrent dans la ville de Hassaké, en Syrie, lundi 2 février. L'index levé vers le ciel est un signe de ralliement salafiste.

PHOTOS: LAURENT VAN DER STOCKT POUR «LE MONDE»

Salah Nabi, étudiant ingénieur, et Manzoum Walat, combattant des FDS, à Kamechliyé, lundi 2 février.



«Nous riposterons en cas d'attaque», assurent des jeunes, membres des FDS à Kamechliyé

#### «L'accord passé avec Damas est un bon accord. Nous évitons un bain de sang»

AYMAN GHAYDA  
chef des forces de sécurité intérieures kurdes locales

dans les prochains jours, celle de Kobané: une enclave kurde assiégée par les forces du nouveau pouvoir syrien. Sont également concernés les champs pétroliers de Rmelane et d'Al-Suweidiya, l'aéroport de Kamechliyé et Semalka, point de passage frontalier avec l'Irak. Tous devraient passer sous le contrôle de l'Etat dans les jours et les semaines à venir.

L'accord signé entre les deux parties prévoit que l'armée syrienne régulière n'entrera pas dans les villes et villages à population majoritairement kurde. Quelque 22 000 hommes et femmes issus des FDS devraient être rattachés au ministère de la défense dans la province de Hassaké (16 000) et dans le canton de Kobané (6 000), sous la forme de brigades et d'unités militaires stationnées dans leurs propres régions.

Nommé par Damas chef de la sécurité intérieure de la province de Hassaké, le général Marwan Al-Ali, lui-même originaire de la région et qui s'était illustré dans la lutte contre l'EI et Al-Qaïda dans la province d'Idlib au sein de Hayat Tahrir Al-Cham, a porté

tuation sécuritaire sous ce commandement conjoint, promettant «*que dans les prochains jours tout reviendra à la normale*».

#### Couvre-feu total

Une demi-heure auparavant, le passage – à vive allure – du convoi formé par les véhicules de la sûreté générale, des unités kurdes et de voitures de presse avait donné lieu à des tirs nourris de kalachnikovs dans le quartier à population arabe de Khashman. Les incidents auraient fait quelques blessés, selon les images diffusées sur les réseaux sociaux: un bilan impossible à confirmer, les habitants accusant les forces kurdes d'avoir fait usage de leurs armes pour les empêcher d'accueillir la délégation de Damas quand les Asayiches ont, elles, affirmé dans un communiqué que «*des cellules dormantes avaient tiré sur des civils et des journalistes*».

En prévision d'une journée tendue, la ville de Hassaké avait été placée sous le régime d'un couvre-feu total dès 6 heures du matin. Plongées dans le silence et par un froid glacial, les rues des

quartiers arabes et kurdes étaient quadrillées par les forces de sécurité. Leurs membres se réchauffaient tant bien que mal autour de braseros improvisés allumés aux intersections des rues du centre-ville, ainsi qu'aux abords de cette cité de 400 000 habitants, reléguée en cette journée grisâtre au statut de ville fantôme. Soucieuses d'éviter tout dérapage, les autorités kurdes ont décidé de soumettre mardi 3 février la ville de Kamechliyé aux mêmes conditions draconiennes, par crainte, cette fois, de réactions hostiles venant de leur propre camp.

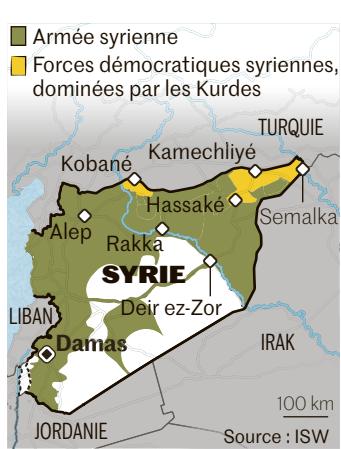
Bastion kurde, il y règne dès la nuit tombée une atmosphère de veillée d'armes. A chaque carrefour, forces de sécurité et civils armés organisés en «comités d'autodéfense de quartiers» contrôlent, fusils d'assaut en main, des véhicules qui s'avancent au pas vers ces checkpoints improvisés éclairés à la lueur de pneus brûlés et dans des effluves de mazout. Près de la prison de la ville, où sont toujours détenus des djihadistes de l'EI, Salah Nabi, 22 ans, étudiant

ingénieur mécanicien, Manzoum Walat, 29 ans, un combattant des Unités de protection du peuple (YPG) – la colonne vertébrale des FDS –, et une dizaine de jeunes hommes dévisagent à la lampe torche les conducteurs de passage. Eux assurent n'avoir aucune confiance envers les forces gouvernementales, qu'ils qualifient de «combattants de Daech».

«Nous avons vu ce qui est arrivé aux alaouites et aux druzes qui ont été massacrés par les forces du gouvernement [en février et juin 2025 lors des violences communautaires qui ont secoué ces régions]. Ici, il n'est pas question de rendre nos armes», jurent-ils. Avant de se radoucir: «Nous obéirons aux ordres. Nous riposterons en cas d'attaque, mais nous ne ferons de mal à personne si on ne fait pas de mal à nos proches.»

Dépités, certains osent exprimer des critiques inédites à l'égard du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui a mené la principale guérilla kurde en Turquie, dont les cadres forment une partie de l'encadrement des FDS. «*Si nous avions passé moins de temps à combattre l'EI à Deir ez-Zor et à creuser des tunnels à Rakka [des zones de peuplement arabe] et plus à nous concentrer sur la défense des Kurdes et de nos régions, nous n'en serions pas là*», lâche un officier des Asayiches, qui souhaite rester anonyme. Lui n'a pas digéré le ralliement à Damas des chefs de tribus arabes précédemment alliés aux FDS, ce qui a précipité l'avancée des troupes gouvernementales. «*Notre haute hiérarchie a parié sur un projet douteux: l'occupation de régions arabes au service du projet d'une Syrie confédérale: nous en payons aujourd'hui le prix.*» ■

MADJID ZERROUKY



Source : ISW

# En Iran, des médecins visés par la répression

Les autorités s'en prennent au personnel de santé pour obtenir les noms des manifestants soignés à l'hôpital

**Aucune institution iranienne n'a encore publié de liste officielle des soignants arrêtés ou libérés**

Lundi 2 février, Sanam, une jeune médecin à Téhéran qui préfère utiliser un pseudonyme, passait une nuit tranquille chez elle lorsque les forces de sécurité ont fait irruption dans son appartement. La veille, l'antenne des services de renseignement (*herasat*, en persan) de l'hôpital où elle travaille lui avait demandé les noms et les numéros de carte d'identité des manifestants blessés qui s'étaient présentés dans l'établissement. Sanam avait répondu : «Je ne suis pas en possession de ces informations.» Lundi matin, quatre policiers ont défoncé sa porte et ont menacé de mort la jeune médecin si elle ne collaborait pas sous deux ou trois jours. Elle a depuis quitté son domicile et vit dans la crainte d'être arrêtée.

Depuis les manifestations de masse qui se sont déroulées du 8 au 11 janvier en Iran, appelant à la chute de la République islamique, l'état se resserre sur les médecins et le personnel soignant ayant pris en charge les blessés.

Dans son édition du lundi 2 février, le quotidien réformateur *Shargh* évoque l'arrestation de 25 médecins et infirmiers. Certains noms ont été rendus publics par leurs familles, d'autres par leurs collègues.

#### «Craindre une issue très grave»

Le personnel soignant a été le premier témoin d'une répression inédite. Selon la Human Rights Activists News Agency (Hrana), la mort d'au moins 6 305 manifestants a pu être confirmée et 17 091 cas sont en cours de vérification, ce qui pourrait porter le bilan à plus de 23 000 victimes.

Craignant les représailles, de nombreux blessés se sont enfuis des hôpitaux avant d'être totalement rétablis, parfois encore branchements à des sondes ou à des perfusions. Pour certains, les médecins ont dû les enregistrer sous de faux noms ou les déclarer comme victimes d'accidents. Certains soignants ont choisi de les aider en dehors des établissements.

Dans certains hôpitaux, ceux qui ont opéré des blessés ont été convoqués par l'antenne des services de renseignement de leur établissement et menacés de licenciement. Dans une ville du Nord-Est, un médecin retraité qui a été appelé en renfort pendant



Des corps devant la morgue, à Kahrizak. Capture d'une vidéo prise entre le 9 et le 11 janvier sur les réseaux sociaux. AP

31 janvier, Mohammad Raissadeh, président de l'ordre des médecins iraniens, a confirmé l'existence de dossiers judiciaires et sécuritaires concernant 17 médecins. Il a précisé que leur arrestation «n'était pas liée à des actes médicaux» et a insisté sur le fait qu'aucun médecin n'a été arrêté uniquement pour avoir accompli son devoir professionnel. «A ce jour, aucune décision judiciaire définitive n'a été rendue à leur sujet», a-t-il ajouté.

#### Mobilisation de l'OMS

De son côté, Ahmad Nejatian, président de l'Organisation nationale des infirmiers iraniens, a expliqué à *Shargh* que les noms des infirmiers arrêtés seraient prochainement publiés. «Les arrestations signalées ne sont pas liées à leur activité professionnelle ou thérapeutique», a-t-il déclaré, assurant que le nombre d'arrestations «n'est pas élevé».

Ces prises de position officielles montrent la volonté du pouvoir

iranien de distinguer les actes médicaux des accusations à caractère sécuritaire, pour rassurer les membres de la communauté médicale qui décideraient de collaborer avec les autorités en leur communiquant l'identité des manifestants blessés.

Mais, le 27 janvier, des médecins iraniens, réunis sous la bannière «Médecins et droits», ont dénoncé, dans un communiqué, la «pénalisation» de l'acte médical, craignant qu'elle n'instaure une «peur judiciaire» au sein du personnel soignant. «La pratique de la médecine n'est pas un crime», rappellent-ils.

De son côté, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exprimé, le 29 janvier, sa vive inquiétude face aux informations selon lesquelles des travailleurs de la santé et des établissements médicaux en Iran auraient été attaqués ou empêchés de fournir des soins essentiels. L'OMS déplore que du per-

sonnel ait été agressé, qu'«au moins cinq médecins» aient été arrêtés en soignant des blessés, et que «des actes d'intimidation» aient été signalés, appelant à la libération immédiate de tous les professionnels détenus.

Pendant ce temps, les descentes de police se poursuivent dans les hôpitaux pour récupérer les données sur les manifestants blessés. Le 27 janvier, dans une clinique du sud de Téhéran, les forces de l'ordre ont confisqué les images de vidéosurveillance, raconte un médecin sous le couvert de l'anonymat. Le lendemain, elles sont revenues donner un

avertissement, au sujet d'images manquantes, du fait de capacités de stockage limitées.

«Vous avez eu de la chance, car vous n'avez pas stoppé l'enregistrement vous-mêmes pendant les manifestations, ont dit les forces de l'ordre au personnel de cette clinique. Sachez que vous pouvez traiter les manifestants blessés, mais vous devriez nous communiquer leur identité.»

Au compte-gouttes, certains médecins arrêtés sont relâchés : le 31 janvier, Alireza Golchini, chirurgien, a été libéré, tandis que, la veille, Farhad Nadali, chirurgien général arrêté à Gorgan, avait été relâché sous caution. «Personne ne connaît encore les accusations exactes portées contre ces médecins», explique Hashem Moazzenzadeh, médecin iranien et militant syndical qui compile la liste des soignants arrêtés et relâchés en Iran, mais les montants des cautions laissent craindre des peines très lourdes. ■

GHAZAL GOLSHIRI

# Les ambassadeurs européens en Iran sermonnés par les autorités

Téhéran a protesté contre le placement des gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes par l'Union européenne

Les ambassadeurs européens encore présents à Téhéran – une vingtaine – se sont rendus un à un à leur convocation. Entre le 1<sup>er</sup> et le 2 février, une vingtaine de minutes, tout au plus, ont suffi aux représentants des autorités iraniennes pour les sermonner. Le contenu des griefs n'avait rien d'une surprise. Le régime est outré par la décision de l'Union européenne, actée le 29 janvier, de désigner les gardiens de la révolution, l'armée idéologique du régime, partie d'un pouvoir économique et politique considérable, comme une organisation «terroriste».

Les pasdaran sont les principaux acteurs de la répression sanglante des manifestations massives qui ont déstabilisé le régime en ce début d'année. Les massacres sont péniblement documentés du fait du blocage d'Internet par les autorités iraniennes. Mais selon le dernier décompte de l'organisation Human Rights Activists in Iran, au moins 6 305 manifestants ont été tués tandis que 17 091 cas sont en cours d'exa-

men. Selon les témoins sur place, le bilan pourrait être plus lourd encore. «Le peuple iranien vient de traverser son propre massacre de Babi Yar», commentait le 28 janvier, le chercheur irano-israélien Meir Javedanfar, cité par le quotidien israélien *Haaretz*, en référence à la Shoah par balles, en Ukraine, en 1941.

**Climat de confrontation**  
Pour le pouvoir iranien, qualifier les gardiens de la révolution de «terroristes» est une décision illégale, s'est plaint le vice-ministre des affaires étrangères, Majid Takht-Ravanchi, devant certains des diplomates européens convocés. Cette mesure, leur a-t-il signifié, ne fera qu'attiser un climat de confrontation, éloignant toute perspective de solution diplomatique. La France, qui attend la libération de ses deux otages, Cécile Kohler et Jacques Paris, encore interdits de sortie du territoire iranien, a longtemps refusé d'inscrire les gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes. Mais comment ne pas

suivre l'élan européen pour dénoncer l'horreur des «crimes de masse» dont s'est rendu coupable le régime, selon les mots du ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, interrogé par *Libération* le 2 février ?

En jetant le blâme sur les gardiens de la révolution, puissante armée au service du Guide suprême, les pays européens ont frappé la colonne vertébrale du régime, assimilant, de facto, l'Iran à un Etat terroriste en renforçant son statut de paria du monde occidental. «L'Iran est nerveux car l'UE s'attaque au cœur du pouvoir et non à un acteur périphérique. L'inscription sur une liste terroriste accroît fortement les risques juridiques et financiers dans toute l'Europe en criminalisant tout soutien, en durcissant l'application de la loi et en dissuadant toute transaction ou tout intermédiaire soupçonné de liens avec les gardiens de la révolution», observe Andreas Krieg, maître de conférences au King's College à Londres.

Vendredi, le ministre de l'intérieur iranien, Eskandar Momeni, a prévenu que l'Union européenne subirait «les conséquences de cette décision insensée». Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghaliabaf, assure qu'en représailles, l'Iran pourrait considérer les armées européennes comme organisation terroriste. Mais à ce jour, aucune mesure de rétorsion concrète n'a été notifiée par le régime aux diplomates occidentaux.

#### Rhétorique offensive

Si la boucherie perpétrée par les gardiens de la révolution marquera, de l'avis des experts, une rupture entre le régime et une partie du peuple iranien, s'en prendre à l'Europe est une façon, pour les autorités, d'affirmer que la résistance face à l'Occident se poursuit. Quatre ressortissants étrangers, dont la nationalité restait inconnue au soir du 2 février, ont été arrêtés pour «participation aux émeutes», selon la télévision d'Etat. Le Guide suprême, Ali Khamenei, décrit les protestations comme un «coup d'Etat», visant à compromettre la révolution islamique.

Cette rhétorique offensive peine à masquer l'affaiblissement du régime. L'Iran vit, depuis trois semaines, dans la frayeur de frappes américaines. Donald Trump assure avoir déployé une «armada» à proximité du territoire pouvant attaquer le pays à tout moment si le régime refuse un «deal» sur son programme nucléaire. Et le président américain ne semble guère s'émouvoir d'une possible «guerre régionale» si cette intervention militaire se matérialisait, comme l'affirme le Guide suprême.

«Nous avons là-bas les navires les plus grands et les plus puissants du monde. Tout près. Dans quelques jours, j'espère que nous conclurons un accord. Si nous n'y venons pas, nous saurons alors s'il avait raison ou non [de menacer d'une guerre régionale]», a signalé, dimanche, le chef de la Maison Blanche. Le lendemain, le président Massoud Pezeshkian ordonna l'ouverture de pourparlers avec les Etats-Unis, rapportait

l'agence de presse Fars, citant une source gouvernementale.

Selon le site américain Axios, l'envoyé spécial de la Maison Blanche, Steve Witkoff, et le ministre iranien des affaires étrangères, Abbas Araghchi, pourraient se rencontrer vendredi à Istanbul. Mais un terrain d'entente est-il vraiment possible ? Les Etats-Unis exigent de longue date que les négociations portent sur le programme nucléaire, mais aussi sur le programme balistique de l'Iran, tout en réclamant que le régime cesse de financer ses proches, le Hezbollah, le Hamas, les Houthis au Yémen...

L'Iran, lui, veut cantonner les discussions au seul domaine nucléaire, réclamant de pouvoir continuer à se défendre. Une question de souveraineté. «Le président Trump a dit, pas d'armes nucléaires. Nous sommes entièrement d'accord avec ça», a signalé, dimanche, le chef de la Maison Blanche. Le lendemain, le président Massoud Pezeshkian ordonna l'ouverture de pourparlers avec les Etats-Unis, rapportait CLAIRE GATINOIS

# L'onde de choc européenne de l'affaire Epstein

Les dernières révélations ont poussé des responsables à la démission dans plusieurs pays

BRUXELLES, LONDRES, MALMÖ (SUÈDE), VIENNE - correspondants

**D**ans plusieurs pays européens, la publication de documents supplémentaires liés à l'affaire Jeffrey Epstein par le ministère de la justice américain, vendredi 30 janvier, a entraîné des démissions. Ceux-ci ont révélé ou confirmé les liens qu'entretenaient des personnalités politiques ou économiques avec le prédateur sexuel, y compris après sa première condamnation, en 2008, à dix-huit mois d'emprisonnement (il en a fait treize), au terme d'un plaider-coupable, alors qu'il était poursuivi pour des agressions sexuelles sur mineures.

**Royaume-Uni** Les documents publiés vendredi ternissent un peu plus la réputation déjà abîmée de Peter Mandelson. Dimanche 1<sup>er</sup> février, cet ex-commissaire européen au commerce, deux fois ministre de Tony Blair, a annoncé sa démission du Parti travailliste, dont il fut membre pendant près de cinquante ans. Cet artisan du «New Labour» avait déjà été démis de ses fonctions d'ambassadeur à Washington en septembre 2025, après qu'une première salve de révélations eut montré qu'il n'avait pas renoncé à son amitié avec Jeffrey Epstein, malgré le premier séjour en prison du prédateur sexuel en 2009.

Il apparaît aussi que Peter Mandelson, quand il était membre du cabinet de Gordon Brown, en 2009, en pleine crise financière, transmettait des messages internes au gouvernement à son ami Epstein. Tout aussi explosif, un échange entre l'Américain et le Britannique semble confirmer que Peter Mandelson suggérait à son ami, qui était proche de Jamie Dimon, patron du géant J.P. Morgan, de conseiller à ce dernier de «menacer doucement» son propre collègue du gouvernement Brown, le chancelier de l'Echiquier Alistair Darling, si celui-ci s'en prenait aux bonus des banquiers de la City.

Ces derniers jours, une photographie de Peter Mandelson en sous-vêtements a été publiée, ainsi que des documents semblant confirmer qu'il a bénéficié de 75 000 livres sterling (86 775 euros) de versements de la part d'Epstein. Les conservateurs réclament une enquête sur les conditions de sa nomination comme ambassadeur à Washington. Le porte-parole du premier ministre travailliste, Keir Starmer, a réagi, lundi 2 février, assurant que M. Mandelson «ne devrait plus être un membre de la Chambre des lords» et qu'il devrait témoigner devant le Congrès américain sur ses amitiés vénérables.

Andrew Mountbatten-Windsor, le frère cadet du roi Charles III, et son ex-femme, Sarah Ferguson, sont aussi sous le feu des projecteurs. Le premier a déjà dû renoncer à tous ses titres – y compris celui de prince, à l'automne 2025. Dans une série de photographies, il apparaît à genoux au-dessus d'une jeune femme au sol. Des messages de son ex-épouse à Jeffrey Epstein, à qui elle réclame 20 000 livres pour payer son loyer, ont été publiés, prouvant l'étenue de leur amitié. L'avocate des victimes de M. Epstein réclame que l'ex-prince témoigne devant le Congrès américain.

A Belfast, l'université Queen's a annoncé son intention de déboulonner une statue à la gloire de l'ex-sénateur démocrate George J. Mitchell et de débaptiser un centre de recherche à son nom. L'Américain était célébré jusqu'à présent pour avoir présidé les négociations de paix en Irlande du Nord, ayant

abouti à l'accord du Vendredi saint. Il apparaît que lui aussi était en contact avec Epstein après le séjour en prison du prédateur sexuel. L'ex-sénateur a été chancelier de l'université Queen's pendant dix ans, jusqu'en 2009.

**Norvège** Les liens de la princesse norvégienne Mette-Marit avec Jeffrey Epstein étaient déjà connus. Mais les SMS publiés le 30 janvier ont révélé que leur relation était bien plus familière que ce que l'épouse du prince héritier Haakon de Norvège avait admis jusqu-là. Elle lui a été présentée par Boris Nikolic, conseiller de Bill Gates, en 2011. Dans un message envoyé la même année, la princesse écrit à Epstein qu'elle a fait des recherches sur lui sur Internet : «Je suis d'accord, ça n'a pas l'air très bon», constate-t-elle avec un smiley, alors que le financier a déjà été condamné pour abus sexuel sur mineur en 2008. Mette-Marit s'est rendue ensuite plusieurs fois dans sa propriété de Palm Beach, en Floride. En no-

vembre 2012, elle lui demandait : «Est-il inapproprié pour une mère de suggérer deux femmes nues portant une planche de surf comme fond d'écran pour son fils de 15 ans?»

Ces révélations tombent au pire moment pour la famille royale, alors que s'ouvre, mardi, à Oslo, le procès du fils de la princesse, Marius Borg Hoiby, aujourd'hui âgé de 29 ans, poursuivi pour 38 chefs d'accusation, dont quatre viols. La princesse n'est pas la seule dont le nom apparaît dans les documents. L'ancien premier ministre travailliste Thorbjorn Jagland a rencontré plusieurs fois le milliardaire et passé des vacances avec sa famille dans sa résidence de Palm Beach, en 2014 et en 2017. A l'époque, M. Jagland était secrétaire général du Conseil de l'Europe et président du comité Nobel, chargé d'attribuer le prix Nobel de la paix.

Le président du Forum économique mondial, Borg Brende, ancien ministre des affaires étrangères norvégien, est lui aussi éclaboussé. Les dossiers montrent qu'il a rencontré Epstein au moins trois fois, en mars et en septembre 2018, pour des dîners. Dans leurs échanges, ils blaguent ensemble sur le Forum de Davos qu'ils voudraient voir remplacer l'Organisation des Nations unies. Ils se sont aussi retrouvés à Genève en juin 2019. Peu de temps après, Jeffrey Epstein envoyait une photo de femme à M. Brende. «J'avais raison, n'est-ce pas? Un plaisir énorme», lui répondait le

**En Slovaquie, l'ancien ministre des affaires étrangères Miroslav Lajčák a été forcé de quitter ses fonctions, samedi**

Norvégien. Les échanges ont pris fin le 30 juin 2019, quelques jours avant l'arrestation d'Epstein.

**Suède** Joanna Rubinstein, présidente de Sweden for UNHCR (fondation de collecte de fonds pour l'Agence des Nations unies pour les réfugiés), a annoncé, lundi, sa démission. En 2012, cette biologiste à la longue carrière dans le secteur de la philanthropie s'était rendue sur l'île privée de Jeffrey Epstein dans les Caraïbes avec sa famille. «J'étais au courant du jugement [datant de 2008] au moment de ma visite. Ce qui a été révélé par la suite concernant l'ampleur des abus est horrible et je m'en distancie fermement», a commenté celle qui a aussi été présidente de la branche américaine de la World Childhood Foundation (fondation mondiale pour l'enfance), créée par la reine Silvia.

**Slovaquie** Considéré comme le diplomate le plus expérimenté du pays, l'ancien ministre des affaires

étrangères slovaque Miroslav Lajčák a été forcé de présenter sa démission de son poste de conseiller du premier ministre, Robert Fico, samedi, après la divulgation de ses discussions avec Jeffrey Epstein. S'il était déjà connu depuis novembre 2025 que M. Lajčák, 62 ans, avait été plusieurs fois en contact avec Jeffrey Epstein avant son arrestation en 2019, le diplomate avait jusqu'ici affirmé que leurs liens étaient uniquement professionnels et qu'il ne savait rien de ses dérives sexuelles. «Les femmes n'ont jamais fait partie de nos communications. Absolument jamais», avait-il affirmé à l'époque.

Problème : les messages publiés vendredi ont montré que le diplomate a plusieurs fois envoyé des messages grivois à Epstein au sujet de «filles incroyables» (lors d'un voyage en Russie) ou «magnifiques» (en Ukraine). «Les paroles et les actes sont deux choses différentes», s'est défendu M. Lajčák, en déplorant que «dans la perspective actuelle, même les conversations qui seraient insignifiantes sont évaluées dans un contexte différent». Les contacts «professionnels» entre les deux hommes consistaient notamment à essayer de faire venir Steve Bannon en Slovaquie pour rencontrer Robert Fico, à l'époque où l'Américain essayait de lancer son mouvement politique européen (qui a échoué). ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND,  
CÉCILE DUCOURTIEUX,  
ANNE-FRANÇOISE HIVERT  
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS



De nouveaux documents de l'affaire Epstein impliquent Peter Mandelson, ancien ambassadeur du Royaume-Uni, ici lors d'une émission de la BBC, à Londres, le 10 janvier. JEFF OVERS/BBC VIA REUTERS

## Caroline Lang annonce sa démission

Caroline Lang, fille de l'ancien ministre Jack Lang, a annoncé, lundi 2 février, démissionner de son poste de déléguée générale du Syndicat de la production indépendante, à la suite de révélations sur ses liens financiers passés avec le criminel sexuel Jeffrey Epstein, mort en prison en 2019. Plus tôt, lundi, son père, Jack Lang, 86 ans, avait déclaré à l'Agence France-Presse «assumer pleinement les liens» qu'il a pu créer avec le financier américain, «à une époque où rien ne laissait supposer que Jeffrey Epstein pouvait être au cœur d'un réseau de criminalité».

ukrainiens. D'une ampleur qui a surpris tous les observateurs, cette manifestation a été déclenchée par la dénonciation, mardi 27 janvier, par M. Pavel, élu en 2023 face à M. Babis, «de tentatives de chantage» exercées selon lui par le nouveau ministre des affaires étrangères, Petr Macinka.

**«Banalisation» du nazisme**  
Représentant du parti des Motocyclistes, une petite formation masculiniste, anti-écologiste et pro-Donald Trump qui a obtenu moins de 7% des voix aux législatives d'octobre 2025, M. Macinka essaye de forcer le chef de l'Etat à accepter de nommer comme ministre de l'environnement le président de l'environnement le président d'honneur du mouvement, Filip Turek. Cet ancien influenceur automobile accusé de viol et connu pour ses provocations racistes et néonazies est rejeté par M. Pavel, qui lui reproche

sa «banalisation» du nazisme et «son mépris pour l'Etat de droit». Même si le parti souverainiste ANO de M. Babis a largement remporté les élections législatives d'octobre 2025 avec 35 % des voix et bénéficie d'une solide majorité au Parlement grâce à son alliance avec le SPD (nationalistes proruses) et le parti des Motocyclistes, le président profite des ambiguïtés de la Constitution tchèque pour refuser jusqu'ici de signer le décret de nomination de Filip Turek. «On accepte le résultat des élections, mais on ne peut pas permettre à une telle personnalité de devenir ministre, ce serait une honte pour notre pays», explique Jiri-Jakub Zevl, l'un des organisateurs de la manifestation de dimanche.

Géographe de 30 ans, il est l'un des représentants du mouvement «Un million de moments pour la démocratie» qui avait organisé des manifestations mons-

tres en 2018 et 2019 contre M. Babis, lors d'un premier mandat déjà marqué par des accusations de conflits d'intérêts et des coups de pression contre les médias. Le gouvernement «a le mandat pour appliquer son programme, mais pas pour se comporter comme s'il était propriétaire de l'Etat», dénonce M. Zevl, en critiquant plusieurs réformes que la nouvelle majorité veut adopter au pas de charge, comme la suppression du statut de fonctionnaire et la fin de la redevance audiovisuelle.

La société civile pro-européenne de ce pays de 10 millions d'habitants s'inquiète de subir les mêmes régressions que celles observées dans la Hongrie de Viktor Orban et la Slovaquie de Robert Fico. Très populaire avec son image d'ancien général de l'OTAN, farouchement pro-Ukraine, M. Pavel, 64 ans, est vu comme le meilleur barrage face

aux éventuelles dérives de la coalition. Face à lui, M. Babis, 71 ans, évite d'ailleurs l'affrontement direct. Le premier ministre n'a ainsi pas pris parti dans le conflit ouvert entre le président et son ministre des affaires étrangères, qu'il a simplement qualifié de «regrettable».

Il n'a pas réagi non plus à la manifestation de dimanche. «Babis est très prudent car il veut rassurer ses partenaires européens sans s'aliéner ses partenaires de coalition, dont il a besoin pour conserver son immunité parlementaire», avance le politologue Jiri Pehe. Alors que M. Babis est attendu prochainement à Paris pour rencontrer Emmanuel Macron, la Chambre des députés doit en effet trancher, d'ici à mi-février, la demande de levée d'immunité émise par le parquet qui le poursuit depuis des années dans un dossier de détournement de fonds européens pré-

sumément commis par son conglomérat, Agrofert.

Cette demande de levée d'immunité pousse visiblement M. Babis à tolérer les provocations de ses alliés, en particulier les discours anti-Ukraine virulents de Tomio Okamura, chef du SPD et président de la Chambre des députés. «Mais les choses pourraient changer après le vote [sur l'immunité]», estime M. Pehe, en évoquant la formation possible d'une majorité alternative avec une partie de l'opposition pro-européenne. Si la manifestation de dimanche a surtout regroupé des opposants et ne remet pas en cause le large soutien des électeurs d'ANO à M. Babis, «même eux ne veulent pas de Filip Turek comme ministre», a d'ailleurs aussi rappelé le sociologue de l'institut STEM Martin Buchtik, dans une interview au site *Seznam Zpravy*. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

# En République tchèque, la cohabitation se tend entre Babis et Pavel

Le 1<sup>er</sup> février, près de 100 000 personnes sont descendues dans le centre de Prague pour soutenir le président pro-européen Petr Pavel

VIENNE - correspondant régional

**I**l n'aura même pas fallu cinquante jours au gouvernement eurosceptique du milliardaire Andrej Babis pour déclencher des manifestations d'ampleur en République tchèque. Dimanche 1<sup>er</sup> février, près de 100 000 personnes sont descendues dans le centre de Prague pour soutenir le président pro-européen Petr Pavel.

«Levons-nous pour notre président», ont lancé les organisateurs du mouvement qui ont réussi à remplir les places Venceslas et de la Vieille-Ville, en plein cœur de la capitale, d'une foule arborant des portraits du président et des drapeaux tchèques, européens et

ukrainiens. D'une ampleur qui a surpris tous les observateurs, cette manifestation a été déclenchée par la dénonciation, mardi 27 janvier, par M. Pavel, élu en 2023 face à M. Babis, «de tentatives de chantage» exercées selon lui par le nouveau ministre des affaires étrangères, Petr Macinka.

**«Banalisation» du nazisme**  
Représentant du parti des Motocyclistes, une petite formation masculiniste, anti-écologiste et pro-Donald Trump qui a obtenu moins de 7% des voix aux législatives d'octobre 2025, M. Macinka essaye de forcer le chef de l'Etat à accepter de nommer comme ministre de l'environnement le président de l'environnement le président d'honneur du mouvement, Filip Turek. Cet ancien influenceur automobile accusé de viol et connu pour ses provocations racistes et néonazies est rejeté par M. Pavel, qui lui reproche

sa «banalisation» du nazisme et «son mépris pour l'Etat de droit». Même si le parti souverainiste ANO de M. Babis a largement remporté les élections législatives d'octobre 2025 avec 35 % des voix et bénéficie d'une solide majorité au Parlement grâce à son alliance avec le SPD (nationalistes proruses) et le parti des Motocyclistes, le président profite des ambiguïtés de la Constitution tchèque pour refuser jusqu'ici de signer le décret de nomination de Filip Turek. «On accepte le résultat des élections, mais on ne peut pas permettre à une telle personnalité de devenir ministre, ce serait une honte pour notre pays», explique Jiri-Jakub Zevl, l'un des organisateurs de la manifestation de dimanche.

La société civile pro-européenne de ce pays de 10 millions d'habitants s'inquiète de subir les mêmes régressions que celles observées dans la Hongrie de Viktor Orban et la Slovaquie de Robert Fico. Très populaire avec son image d'ancien général de l'OTAN, farouchement pro-Ukraine, M. Pavel, 64 ans, est vu comme le meilleur barrage face

aux éventuelles dérives de la coalition. Face à lui, M. Babis, 71 ans, évite d'ailleurs l'affrontement direct. Le premier ministre n'a ainsi pas pris parti dans le conflit ouvert entre le président et son ministre des affaires étrangères, qu'il a simplement qualifié de «regrettable».

Il n'a pas réagi non plus à la manifestation de dimanche. «Babis est très prudent car il veut rassurer ses partenaires européens sans s'aliéner ses partenaires de coalition, dont il a besoin pour conserver son immunité parlementaire», avance le politologue Jiri Pehe. Alors que M. Babis est attendu prochainement à Paris pour rencontrer Emmanuel Macron, la Chambre des députés doit en effet trancher, d'ici à mi-février, la demande de levée d'immunité émise par le parquet qui le poursuit depuis des années dans un dossier de détournement de fonds européens pré-

sumément commis par son conglomérat, Agrofert.

# L'Ukraine cherche à filtrer les drones russes équipés de Starlink

Après des frappes meurtrières, Kiev a demandé de l'aide à Elon Musk, qui affirme avoir pris des mesures pour désactiver les terminaux

**M**oscou a mis fin à la courte « trêve de l'énergie », dimanche 1<sup>er</sup> février, en tuant avec un essaim de drones 12 employés d'une mine de charbon et en tirant ce jour-là un total de 90 engins d'attaque à long rayon d'action. Le 29 janvier, le président américain, Donald Trump, avait déclaré avoir personnellement demandé à son homologue russe, Vladimir Poutine, de ne pas bombarder Kiev et d'autres villes ukrainiennes pendant une semaine. Le lendemain, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, avait répondu que la trêve ne durerait que jusqu'au 1<sup>er</sup> février.

Dès la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février, les frappes russes ont donc repris sur les régions de Kharkiv, de Soumy, Dnipropetrovsk et de Tcherkassy, aggravant les coupures de courant subies par la population depuis le début de cet hiver inhabituellement rigoureux. Mais l'attaque, qui a tué 12 mineurs à Ternivka, dimanche, dans l'oblast de Dnipropetrovsk, présente un caractère inédit : la cible, un autobus circulant à plus de 70 kilomètres des premières positions russes, a été visée par des drones à long rayon d'action, de type Shahed. Une catégorie d'engins lourds produits en grande série par la Russie, emportant une charge explosive allant jusqu'à 90 kilos, et qui, parce que préprogrammés avant leur tir, n'étaient capables jusque très récemment de ne frapper que des cibles fixes. La capacité d'attaque sur des véhicules en mouvement était limitée aux drones de petit calibre de type FPV (munition rôdeuse tactique à pilotage en immersion) ou Lancet emportant des petites charges explosives, jusqu'à 40 kilomètres.

L'expert de la guerre électronique Serhii Beskrestnov, nommé le 25 janvier conseiller du ministre de la défense ukrainien, Mykhailo Fedorov, décrit ainsi en détail l'attaque de Ternivka : « Un groupe de [drones de type] Shahed contrôlés en temps réel par des modems radio en réseau, survolaient la route. Le pilote du premier Shahed a aperçu un autobus et a décidé de l'attaquer. Ce Shahed a frappé à côté de l'autobus. Sous l'effet de l'onde de choc, le conducteur a perdu le contrôle du bus, qui a percuté un mur. Les personnes blessées ont commencé à quitter l'autobus, s'entraînant. A ce moment, l'opérateur d'un second Shahed a aperçu les personnes et a dirigé son drone directement sur les civils. »

#### « Pire attaque »

Selon la chaîne Telegram pro-Kremlin Lostarmour, qui répertorie les frappes russes menées par l'aviation et par les drones d'attaques à long rayon d'action (de type Shahed), la frappe s'est déroulée entre dimanche 16 h 40 et 16 h 45 au moyen de drones Gueran, un Shahed modifié fabriqué en Russie, et Gerbera, une copie d'un Shahed, plus petite, généralement utilisée pour la reconnaissance ou comme leurre. La chaîne note que cinq explosions ont été entendues durant cette attaque. Le géant ukrainien de l'énergie DTEK, employeur des mineurs victimes de la frappe, a affirmé avoir essuyé, le 1<sup>er</sup> février, « la pire attaque » depuis le début de l'invasion russe à grande échelle, en février 2022. Outre les 12 employés tués, 16 autres personnes ont été blessées dont neuf sont toujours dans un état grave.

Le vice-premier ministre ukrainien chargé de la reconstruction, Oleksii Kouleba, établit le lien en-

#### Outre les 12 employés tués, 16 autres personnes ont été blessées, dans l'attaque du 1<sup>er</sup> février

tre la frappe de Ternivka et une autre attaque qui s'était déroulée, le 28 janvier, contre un train de passagers roulant vers Barvin-kove, dans la région de Kharkiv, à plus de 70 kilomètres du front. Là aussi, c'est un essaim de drones de type Shahed qui avait attaqué une cible civile, faisant cinq morts.

Derrière ces attaques médiatisées, les militaires ukrainiens observent, depuis la mi-décembre 2025, une vague de frappes effectuée par des drones russes équipés du système Starlink. Lequel offre une connexion à haut débit entre l'opérateur resté en Russie et sa munition rôdeuse, dont la principale menace consiste dans l'impossibilité technique pour les Ukrainiens de brouiller ce signal, contrairement aux autres moyens de communication utilisés par l'armée russe. Les drones ainsi équipés (Gueran, BM-35, Molnya), pilotés en immersion, ont permis au cours du mois passé aux troupes de Moscou d'effectuer des frappes de précision dans la profondeur opérationnelle, jusqu'à 100 kilomètres, contre des cibles mobiles auparavant difficiles à atteindre, comme des véhicules militaires ou des systèmes de défense antiaérienne.

Le 29 janvier, le ministre de la défense ukrainien, Mykhailo Fedorov, signalait, sur X, avoir contacté

SpaceX, la maison mère de Starlink, « quelques heures après que des drones russes connectés à Starlink ont été repérés au-dessus de villes ukrainiennes ». Deux jours plus tard, le patron de SpaceX et propriétaire de X, Elon Musk, répondait sur son réseau social : « On dirait que les mesures que nous avons prises pour empêcher l'utilisation non autorisée de Starlink par la Russie ont fonctionné. »

#### Mesure efficace

Starlink a trouvé le moyen de désactiver tout terminal se déplaçant à une vitesse supérieure à 90 kilomètres heure sur le territoire ukrainien. La mesure serait déjà efficace contre les drones russes mais aussi – un dégât collatéral – contre les véhicules ukrainiens équipés de terminaux mobiles Starlink.

De son côté, l'Ukraine a décidé, le 2 février, de mettre prochainement en place son propre filtrage, sous la forme d'une « liste blanche » de tous les terminaux Starlink autorisés à fonctionner sur son territoire. Tous les autres seront bloqués, afin d'empêcher l'utilisation par l'armée russe de drones équipés de Starlink achetés au marché noir par des pays tiers.

Il reste que « des attaques contre des cibles telles que des trains à une profondeur allant jusqu'à 150 kilomètres restent possibles même sans Starlink », note Anatoli Khrapchinsky, militaire de carrière et expert de la guerre électronique. La Russie conserve la capacité de contrôler les drones FPV par des canaux radio classiques, notamment depuis le territoire biélorusse, où l'ennemi a déployé un réseau de tours de relais, ce qui lui permet d'étendre la portée de commande. ■

EMMANUEL GRYNSZPAN

# A Niamey, l'attaque de l'aéroport a montré que « l'EI était capable de frapper fort »

Pour le chercheur Héni Nsaibia, l'emprise de l'organisation djihadiste ne cesse de s'étendre

#### ENTRETIEN

**D**ans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 janvier, l'organisation Etat islamique au Sahel (EIS) a mené une attaque sans précédent au Niger. Elle a visé une cible symbolique, censée être l'un des lieux les mieux sécurisés de la capitale : l'aéroport international Diori-Hamani de Niamey. L'attaque a ensuite été maîtrisée par des forces armées se trouvant sur place. En effet, la zone aéroportuaire abrite également la base militaire 101, où étaient stationnées des forces françaises et américaines avant leur départ du pays, respectivement fin 2023 et en 2024, intimé par les militaires à la tête de l'Etat.

Désormais, des soldats nigériens s'y trouvent, environ 300 militaires italiens, ainsi que des Russes du groupe Africa Corps, nouveaux partenaires de Niamey, qui ont été chaleureusement remerciés par le chef de la junte au pouvoir pour leur riposte face aux assaillants. Lundi, le ministère des affaires étrangères russe a confirmé l'implication de ses forces. Le bilan officiel – impossible à vérifier de source indépendante – est de quatre militaires blessés, vingt assaillants tués et onze

autres arrêtés. Héni Nsaibia, chercheur à Aclad, une organisation qui documente les conflits par de l'analyse de données, estime que l'emprise géographique de l'organisation Etat islamique (EI) ne cesse de s'étendre.

**Pour la première fois, un site stratégique de la capitale nigérienne a été attaqué. Cet assaut sur l'aéroport de Niamey marque-t-il un tournant ?**

Cette attaque est d'une importance considérable. L'organisation Etat islamique au Sahel n'avait jamais mené d'assaut à grande échelle. Ce qui s'est passé souligne que l'aéroport de Niamey et la base militaire 101 présentaient des failles majeures de sécurité. Cela aussi témoigne des capacités croissantes du groupe djihadiste. Son emprise géographique ne cesse de s'étendre, de la région de Tillabéri, aux frontières du Burkina Faso et du Mali, où nous recensons le plus grand nombre de victimes civiles de ce groupe armé, jusqu'au nord-ouest du Nigeria.

Cet assaut marque, enfin, le fait que l'EI, essentiellement actif dans les zones rurales, exerce désormais une pression de plus en plus forte sur les populations urbaines, et donc sur le pouvoir.

**Peut-on voir cette attaque comme le signe d'une montée en puissance de l'EI face à son rival du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), la filiale locale d'Al-Qaida ?**

Tout à fait. Il ne s'agit pas de la première incursion de l'EI dans une capitale, mais les précédentes étaient des attaques éclair, comme celle qui avait visé le président du Parlement nigérien [en juin 2021]. Récemment, le groupe a gagné en effectifs et a perfectionné sa stratégie. Il a étendu sa présence dans la région de Dosso, dans le sud du pays [en direction de la frontière béninoise], ce qui a permis d'ouvrir un nouveau front.

Nous assistons aussi à une évolution technologique de ses méthodes de combat, la guérilla traditionnelle est peu à peu remplacée par des attaques plus « perfectionnées » qui permettent de s'en prendre à des cibles plus importantes, comme lors de ce dernier assaut.

Sur tout le Sahel, le GSIM reste le groupe le plus puissant, mais, au Niger, l'EI domine. Cela fait plusieurs années, au moins depuis 2020, que celui-ci tente d'atteindre son objectif : détruire en partie les moyens aériens nigériens. ■

**Lors de leur coup d'Etat en 2023, les militaires dirigés par Abdourahamane Tiani ont assuré restaurer la sécurité du pays. Quel bilan tirer après deux années et demie ?**

Les forces nigériennes sont confrontées à de multiples menaces le long des frontières : elles sont aujourd'hui dispersées et dépassées. Même la capitale n'est pas sécurisée, et on le savait avant même la dernière attaque. Un ressortissant américain a, par exemple, été enlevé par des djihadistes à quelques centaines de mètres du palais présidentiel, en plein centre de Niamey [en octobre 2025].

La junte au pouvoir a décidé de mettre fin à l'alliance avec la France, qui avait des avions de combat au Niger et menait de nombreuses opérations contre les dirigeants de ces groupes djihadistes, pour sceller un partenariat avec les Russes. Ceux-ci ont été en première ligne pour faire face aux assaillants à l'aéroport.

Néanmoins, ce qu'on retiendra, c'est que cette attaque est une réussite pour l'EI dans une large mesure, car il est parvenu à atteindre son objectif : détruire en partie les moyens aériens nigériens. ■

PROPOS REÇUEILLIS PAR JUDITH RENOULT

# Costa Rica : la présidente élue veut rester sur une ligne de « droite dure »

Laura Fernandez dit vouloir lutter d'une « main de fer » contre la délinquance

MEXICO - correspondante

#### Le Costa Rica connaît une augmentation vertigineuse de la criminalité ces dernières années

micides historique de 16,7 pour 100 000 habitants en 2025. Là encore, elle va suivre les pas de son prédécesseur, qui a demandé les conseils du président Nayib Bukele, au Salvador, qui mène une « guerre contre les gangs » efficace et peu regardante du respect des droits humains. M. Bukele s'est encore rendu à San José le 13 janvier, pour inaugurer la construction d'une prison de haute sécurité, sur le modèle du centre de confinement du terrorisme (Cecot) au Salvador, que les présidents de droite de la région prennent comme modèle, à l'instar du président chilien élu, José Antonio Kast, qui l'a visitée vendredi.

Celle du Costa Rica, dénommée « centre de haute contention contre le crime organisé », sera plus modeste en taille (5 000 détenus contre 40 000 pour le Cecot) mais tout aussi dure pour les conditions de détention. Lors d'une conférence de presse lundi, la présidente élue s'est réjouie « de pouvoir compter dans sa victoire. »

Toute de blanc vêtue et le poing levé en signe de victoire, la présidente élue s'est exprimée dimanche soir devant ses partisans : « Le Costa Rica a voté pour la continuité du changement, un changement qui veut perfectionner les institutions et les rendre au peuple souverain. » Par « changement », elle entendait la politique menée par le président Rodrigo Chaves, qui quittera son poste le 8 mai, mais devrait intégrer le gouvernement de Laura Fernandez, comme cette dernière l'a indiqué.

A la différence de son mentor, qui ne disposait que de dix députés sur les 57 de l'Assemblée législative, Laura Fernandez va bénéficier de la majorité absolue avec 31 législateurs issus de son parti politique, le Parti du peuple souverain (PPSO), après les élections législatives qui se sont tenues le même jour. « Cela lui donne une vraie marge de manœuvre pour réformer l'Etat, comme elle l'a promis. Elle envisage même de former une Assemblée constituante car elle considère, comme Chaves, que les pouvoirs législatif et judiciaire sont un frein à leur politique de changement », considère le politologue Sergio Araya.

#### La justice dans le collimateur

Les craintes d'une concentration des pouvoirs sont réelles. Dans le collimateur de M. Chaves et de Mme Fernandez, la justice, qui serait inefficace contre le crime organisé, et en particulier la Cour suprême et la Cour des comptes, qui ont rejeté plusieurs projets de Rodrigo Chaves ces dernières années.

En plus de la réforme de ces institutions qui « sabotent l'Etat », selon la présidente élue, son programme de gouvernement propose essentiellement une politique « de mano dura » (« main de fer ») contre la délinquance, première préoccupation de la population.

Le Costa Rica, pays qui faisait exception jusqu'à il y a peu, connaît en effet une augmentation vertigineuse de la criminalité ces dernières années avec un taux d'ho-

me de 16,7 pour 100 000 habitants en 2025. Là encore, elle va suivre les pas de son prédécesseur, qui a demandé les conseils du président Nayib Bukele, au Salvador, qui mène une « guerre contre les gangs » efficace et peu regardante du respect des droits humains. M. Bukele s'est encore rendu à San José le 13 janvier, pour inaugurer la construction d'une prison de haute sécurité, sur le modèle du centre de confinement du terrorisme (Cecot) au Salvador, que les présidents de droite de la région prennent comme modèle, à l'instar du président chilien élu, José Antonio Kast, qui l'a visitée vendredi.

« Son grand défi pour mettre en œuvre une politique de sécurité robuste sera de dialoguer avec les autres pouvoirs, ce que n'a jamais réussi à faire Rodrigo Chaves », ajoute Evelyn Villarreal. Pendant la campagne présidentielle, Laura Fernandez a utilisé de la même brutalité que Rodrigo Chaves envers ses opposants et les institutions du pays. Reste à voir si son attitude sera plus mesurée une fois aux commandes du pays. Le discours prononcé dimanche, à l'annonce de sa victoire, allait en tout cas dans ce sens : « Je souhaite sincèrement, a-t-elle dit sur un ton conciliant, que ceux qui étaient dans l'opposition aujourd'hui se joignent courageusement à nous et fassent passer l'intérêt public avant toute vengeance ou calcul politique. » ■

ANNE VIGNA

# JO d'hiver: le coût écologique de la neige artificielle

Le recours massif à cette technologie gourmande en eau et en énergie a nécessité d'énormes aménagements

LIVIGNO (ITALIE) - envoyée spéciale

**L**a démesure s'est invitée dans un coin de paradis. A Livigno, l'église Santa Maria Nascente en imposait depuis des siècles aux chalets traditionnels qui l'entourent. Son harmonie architecturale préservait l'authenticité de ce gros bourg, aux confins de l'Italie et de la Suisse, surnommé «le Petit Tibet», à cause de ses hivers rigoureux à 1800 mètres d'altitude.

Avec les Jeux olympiques (JO) de Milan-Cortina, du 6 au 22 février, le bel équilibre a été rompu. Une structure de fer de 55 mètres de hauteur et 180 mètres de longueur, au-dessus de laquelle les athlètes vont défier la pesanteur terrestre, s'est invitée à l'entrée du village le temps des compétitions. Cette rampe, baptisée «Big Air», permettra les épreuves spectaculaires de ski et de snowboard acrobatique. L'édifice n'est pas la seule nouveauté dans cette station où 26 titres seront attribués, tous en lien avec des disciplines spectaculaires de snowboard et de freestyle. Et autant la rampe est provisoire, autant d'autres aménagements laisseront une empreinte plus profonde.

Comme la démesure appelle la démesure, 100 000 mètres cubes de neige viennent d'être ajoutés dans la zone d'atterrissement des skieurs. Le 28 janvier, une pelle mécanique, perchée à 22 mètres de hauteur, nivela ce tas de poudre blanche que l'on aurait cru façonné par la main d'un géant. Et ce n'est là qu'une fraction du 1,6 million de mètres cubes de neige qui ont été fabriqués pour rendre les épreuves possibles sur l'ensemble des sites des JO, malgré d'importantes chutes de neige. A Livigno, où 1 million de mètres cubes sont nécessaires, 700 000 ont dû être produits, soit l'équivalent de sept fois le volume de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Une «super-production», que défend le «M. Neige» de la Fondation Milan-Cortina, Davide Cerato, et que déplorent les organisations de protection de l'environnement et des scientifiques.

Pour Vanda Bonardo, présidente de la branche italienne de la Commission internationale pour la protection des Alpes, il convient d'abord d'interroger le premier paradoxe, «le fait de vouloir des jeux de neige, à une époque où la neige



Construction des pistes de ski équipées de canons à neige, le 26 décembre 2023, à Livigno (Italie). MATTIA OZBOT/GETTY IMAGES VIA AFP

**Il a fallu fabriquer 1,6 million de mètres cubes de neige pour rendre les épreuves des Jeux de Milan-Cortina possibles**

fait défaut». Une anomalie de départ «qui nous conduit à devoir célébrer l'événement sportif le plus lié à l'idée de nature et de froid, en produisant artificiellement ce qui devrait être son fondement naturel». Une anomalie qui n'est pas nouvelle, puisque la neige artificielle, utilisée pour la première fois aux Jeux d'hiver de 1980, à Lake Placid (Etat de New York), monte depuis lors en puissance, au point que l'édition de Pékin, en 2022, a été la première à s'appuyer presque entièrement dessus.

#### Neige sur mesure

D'ailleurs, le débat sur la neige artificielle n'existe plus vraiment dans cette superproduction où il est contractuel d'offrir à chaque athlète les mêmes conditions, donc de miser sur des pistes façonnées par une neige sur mesure, la plus stable possible. Un aménagement qui a un coût non négligeable puisque, selon nos calculs, plus de 3 millions d'euros ont été dépensés pour la simple transformation d'eau en neige pour cette édition.

Mais le coût total de l'enneigement, incluant l'acquisition des canons et la construction des retenues, sera loin de tenir dans le budget de 22 millions d'euros prévu par l'organisation, puisque la seule retenue aménagée au-dessus du village de Livigno a nécessité 21 millions d'euros.

La neige de culture, c'est la grande affaire de Davide Cerato. Le responsable du pôle de la Valteline (Bormio et Livigno) se dit satisfait que «toute la neige nécessaire à la qualité et à l'équité des courses jusqu'à fin février» soit «prête». Celui

qui a été par deux fois conseiller technique pour des JO, à Sotchi (Russie) en 2014 et à Pékin en 2022, estime qu'«il faudra peut-être en refaire un peu pour les épreuves paralympiques, mais pas avant». Hormis «la cosmétique» - la couche de surface. Cet Italien des Dolomites aime la neige, la vitesse et les sports spectaculaires. Conscient des critiques sur le gaspillage de ressources naturelles, il milite pour que l'or blanc qu'il fabrique ne soit plus qualifié de «neige artificielle», mais de «neige technique». Même si Davide Cerato le qualifie d'«extrêmement performant», le «système» dont il dispose dans la Valteline a besoin de 0,7 kilowattheure d'électricité pour produire 1 mètre cube de neige, et de beaucoup d'eau: en moyenne 1 mètre cube pour obtenir 2 mètres cubes de flocons. Et comme l'eau est une denrée rare dans les écosystèmes montagneux, trois réserves collinaires ont dû être creusées.

«Ces réservoirs seront utilisés pour d'autres championnats et

Coups du monde après les Jeux, mais leur nécessité pour le tourisme hivernal classique n'est pas démontrée, note Carmen de Jong, géographe à l'université de Strasbourg. Ces structures ont été construites pour deux semaines de compétition, au mépris des équilibres naturels en eau des zones concernées.»

Au-dessus de Bormio, la retenue peut emmagasiner 88 000 mètres cubes d'eau; à Anterselva, une plus modeste, de 31 500 mètres cubes, a été aménagée pour le biathlon et, surtout, l'une des plus grandes d'Europe surplombe désormais Livigno. Là, à 2 600 mètres d'altitude, un réservoir de 203 000 mètres cubes capte depuis novembre 2023 les eaux du secteur. Mais cette bassine n'a pas suffi, «d'autant qu'elle a été creusée trop tard pour avoir le temps de se remplir», déplore la chercheuse. Davide Cerato reconnaît avoir «utilisé l'eau de cette réserve, mais aussi puisé dans le Spöl, la rivière qui traverse Livigno, pour trouver les 400 000 mètres cubes d'eau nécessaires.

MARYLINE BAUMARD

## Mobilisation pour sortir le renard roux de la liste des nuisibles

Des ONG et des chercheurs critiquent l'absence de fondement scientifique de ce classement qui permet de tuer ces canidés toute l'année

**L**e renard roux doit-il rester sur la liste des «espèces susceptibles d'occasionner des dégâts» (ESOD)? Sept associations de protection de la faune sauvage ont relancé le débat grâce à une pétition, publiée sur le site de l'Assemblée nationale, appelant à un «déclassement immédiat» du canidé sauvage et à l'arrêt d'un «massacre injustifié». Plus de 26 000 personnes l'avaient signée, lundi 2 février, alors qu'un nouveau décret fixant la liste des espèces ESOD pour les trois prochaines années doit être publié à l'été.

L'inscription du renard sur cette liste est critiquée de longue date. Entre 400 000 et 1 million d'individus seraient tués chaque année, surtout par la chasse. «Le renard est une espèce d'un intérêt majeur pour les écosystèmes, rappelle Mickaël Paul, coprésident du Pôle grands prédateurs. Nous sommes dans le bon tempo pour mettre la pression sur l'Etat et pour mobiliser les citoyens avant la publication de l'arrêté.»

La Fédération nationale des chasseurs, elle, conteste tout déclassement. «Un statut ESOD ne veut pas dire que l'on va éradiquer le renard, affirme Jean-Michel Dapvril, son directeur délégué aux affaires juridiques. Cela nous permet d'organiser, là où il cause des dégâts, des interventions en dehors des périodes de chasse.»

#### Doutes sur les chiffres

Au-delà de cette opposition, le cas du renard pose la question de ce statut, spécifique à la France, qui concerne actuellement neuf espèces. Pour être classée ESOD, une espèce doit être à l'origine de dégâts «significatifs», d'une valeur supérieure à 10 000 euros sur trois ans. Les élevages de volailles, industriels ou de particuliers sont particulièrement visés par la prédatation des renards. Des faisans ou des perdrix, massivement élevés pour la chasse, sont aussi vulnérables une fois relâchés. Les chasseurs soulignent l'impact sur le petit gibier et, notamment, celui qui ni-

che au sol, telles que les perdrix rouges ou les lapins de garenne. Tuer des renards permettrait de mieux protéger certaines espèces. Dans un avis de mai 2025, le Conseil d'Etat rappelle ainsi que le renard aurait causé, de 2018 à 2022, des dommages s'élargissant à plus de 502 000 euros dans l'Aisne, 174 000 euros dans les Alpes-Maritimes et plus de 90 000 euros dans les Ardennes... Ces dégâts sont déclarés par les professionnels ou les particuliers eux-mêmes, ce qui soulève des doutes quant à leur exactitude. Mais autoriser les tirs, le piégeage et le déterrage toute l'année permet-il de les limiter?

Un rapport de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) de 2024 affirme que ni le statut ESOD ni les prélevements qui en découlent n'ont «de fondement scientifique». «Sur 31 études prises en compte dans notre panel, 70 % démontrent que les prélevements de renards n'ont pas d'effet significatif sur la baisse des dégâts liés à la faune sauvage», explique Martin

**Les associations affirment que «des intérêts économiques et politiques pèsent plus lourd que la science»**

Plancke, chargé de mission scientifique à la FRB. Et lorsqu'il y a des effets positifs, ils ne peuvent pas être généralisés.»

Selon de nombreux travaux scientifiques, les principaux facteurs de déclin des populations d'oiseaux sont l'intensification des pratiques agricoles, dont l'utilisation massive de produits phytosanitaires et la perte d'habitats, et non la prédatation par les renards. La France est par ailleurs le pays européen qui chasse le plus grand nombre d'espèces en mauvais état de conservation.

Concernant les dégâts sur les poulaillers, il n'existe quasiment aucune étude. Les résultats, publiés en août 2025, d'une expérimentation menée dans le Doubs, depuis 2022, pour comparer la prédatation dans deux zones où le renard était protégé et dans deux zones où il était chassé et piégé, montrent que le statut ESOD n'a pas conduit à des différences dans les taux de dommages, mais que la protection renforcée des poulaillers a, elle, permis de «réduire significativement» la prédatation.

Cette expérimentation a également montré que le classement ESOD n'a pas entraîné de diminution de la population de renards, confirmant les résultats d'autres études. Des travaux publiés en 2016, par exemple, expliquent que des prélevements «intensifs» sont nécessaires pour faire baisser la densité de renards, les destructions d'individus pouvant être très rapidement compensées par des renards venant de zones adjacentes et par une meilleure survie

due à une plus grande disponibilité des ressources. Et si les risques liés à la santé publique peuvent aussi justifier un classement ESOD, le renard pouvant transmettre des agents pathogènes, l'Anses stipule clairement que «le motif sanitaire ne justifie pas d'éliminer des renards».

Dans leur pétition, les associations affirment que les arguments pour maintenir le renard sur la liste ESOD «ne reposent sur aucune base scientifique», mais que «des intérêts économiques et politiques pèsent plus lourd que la science». Ils avancent les services rendus par l'animal: sa place dans la chaîne trophique, son rôle de disperser de graines ou de nettoyeurs de cadavres... En réponse à un recours d'associations contre l'arrêté d'août 2023 fixant la liste des ESOD, le Conseil d'Etat n'a demandé son déclassement partiel que dans trois départements, «particulièrement touchés par la présence de campagnols». ■

PERRINE MOUTERDE

# Un budget 2027 encore plus complexe à bâtir

A peine la loi de finances 2026 adoptée, le ministère de l'économie commence à préparer la suivante

**L**a France a enfin un budget pour 2026. Ou presque. Après l'échec, lundi 2 février, des ultimes motions de censure déposées par la gauche non socialiste et par l'extrême droite, qui n'ont recueilli respectivement que 260 et 135 voix de députés sur les 289 nécessaires, la loi de finances est désormais considérée comme adoptée. Encore quelques jours d'attente, le temps que le Conseil constitutionnel analyse le texte et en retire les articles non conformes à la Constitution, et le budget pourra être enfin promulgué. Il devrait entrer en vigueur autour du 10 février, avec une quarantaine de jours de retard.

Ainsi s'achève une séquence entamée dès le 15 juillet 2025, quand le premier ministre d'alors, François Bayrou, a dévoilé ses orientations pour le budget 2026. Plus de deux cent jours de discussions ont suivi. Aux yeux de beaucoup, ils ont condensé le pire de la politique : interminables débats, reniements en série, tractations secrètes, pour aboutir à un résultat critiqué par tous. Symptomatique : en commission des finances, le 30 janvier, le projet définitif a été rejeté à l'unanimité des rares députés présents.

Vous avez aimé le budget 2026 ? Vous adorerez le suivant, dont l'accouchement pourrait se révéler encore plus douloureux, sur fond de contraintes financières accentuées et de tensions politiques grandissantes. Une menace identifiée à l'Assemblée. Sa présidente, Yaël Braun-Pivet (Renaissance), souhaite modifier au plus vite certaines procédures, pour fluidifier les débats à venir. Une réunion avec les présidents des groupes politiques est programmée pour le 8 avril.

## Triple échec

La pénible expérience du budget 2026 « doit absolument nous conduire à tirer des leçons et à revoir certaines méthodes de travail », plaide le député (Les Républicains) des Hauts-de-Seine Philippe Juvin, rapporteur général du budget. « Il faut revoir nos outils, qui ne sont pas du tout adaptés à l'absence de majorité, appuie le député écologiste de Seine-et-Marne Arnaud Bonnet. Sinon, ce sera rebolte. » Claire Lejeune se montre plus sceptique : « Je ne vois aucun scénario où cela pourra mieux se passer que pour le budget 2026 », lâche la députée (La France insoumise) de l'Essonne.

Le bilan est facile à établir. En octobre 2025, Sébastien Lecornu, fraîchement arrivé à Matignon, s'était fixé des objectifs précis : boucler un budget avant le 31 décembre, ramener le déficit public



Le premier ministre, Sébastien Lecornu, à l'Assemblée nationale, le 2 février. BENOIT TESSIER/REUTERS

à « moins de 5 % » du produit intérieur brut (PIB) fin 2026, le tout sans recourir à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, considéré comme antidémocratique par nombre de parlementaires.

Triple échec. Présenté avec dix jours de retard sur le calendrier légal, le projet n'a pu être adopté dans les délais, et la France a dû commencer l'année sans budget, pour la quatrième fois en soixante-sept ans. Le texte adopté lundi prévoit finalement un déficit de 5 % du PIB, un chiffrage jugé optimiste par le Sénat, et bien supérieur aux 4,7 % visés au départ. Et, comme ses prédécesseurs, Sébastien Lecornu a dû se résoudre à le faire adopter sans vote, grâce au fameux « 49.3 ».

Surtout, ce budget négocié en partie hors de l'Hémicycle, lors de réunions à huis clos entre le gouvernement et quelques groupes politiques, rassure provisoirement les marchés, mais ne règle rien au fond. Sans cap ni priorités claires, il continue à alourdir la dette, repose avant tout sur une hausse des prélèvements obliga-

## De nombreux économistes pensent qu'il est impossible de tenir l'objectif de compression du déficit en 2027

toires, et ne prévoit aucune économie structurelle.

La suite ne s'annonce guère plus facile. Bercy vient de lancer la préparation du budget 2027. Des conférences techniques avec les différents ministères sont prévues entre le 9 février et le 6 mars. Rien de marquant, cependant, n'aura lieu avant le printemps. « On va peut-être laisser passer les élections municipales, non ? », glisse le ministre de l'économie, Roland Lescure.

Cette échéance passée, deux facteurs risquent de compliquer la donne. A commencer par l'ampleur de l'effort à effectuer. La France affiche l'un des déficits

publics les plus massifs de la zone euro. Elle s'est engagée vis-à-vis de l'Union européenne et des investisseurs à le ramener à moins de 3 % du PIB en 2029. C'est le seuil qui doit permettre de stabiliser enfin la dette.

Dans le plan de François Bayrou, la baisse la plus importante devait être réalisée en 2026. Face aux résistances, Sébastien Lecornu a allégé de moitié la facture pour cette année. Cela accroît mécaniquement le redressement qui reste à effectuer. Limiter le déficit public à 4,1 % du PIB en 2027, comme prévu dans le plan validé par Bruxelles, implique un effort représentant 0,9 point de PIB en un an. Soit presque le double du rythme actuel. Une gageure, d'autant que les intérêts à payer sur la dette vont, eux, s'alourdir, et qu'Emmanuel Macron a promis une forte augmentation du budget militaire.

Deuxième facteur de complexité : la situation politique. L'examen du budget 2027 aura lieu à six mois de l'élection présidentielle. Une fin de règne génér

alement peu propice aux mesures fortes. Le projet pour 2026 était « le dernier budget utile du second quinquennat », estime le sénateur (LR, Meurthe-et-Moselle) Jean-François Husson, rapporteur général du budget.

En 2027, « il ne va rien se passer » en termes de réformes, anticipe aussi l'ex-patron de la Cour des comptes Pierre Moscovici, interrogé le 1er février sur LCI.

## Eviter ou limiter le dérapage

En outre, l'Assemblée sera toujours aussi morcelée. Cette année, Sébastien Lecornu est parvenu à faire passer sa loi grâce à l'abstention du Parti socialiste (PS). Il n'est pas dit qu'un tel accord pourra être retrouvé en décembre. Selon certains, la nécessité de marquer son ancrage dans l'opposition rendra impossible pour le PS un nouveau pacte avec les macronistes.

La situation « risque de durcir les positions de négociation des partis et de compliquer davantage l'obtention d'un accord », suppose l'agence Moody's. Selon d'autres, l'approche de la prési-

dentielle pourrait à l'inverse amener les socialistes à conclure un compromis, au nom de la stabilité, en renvoyant les grands arbitrages à l'élection.

A Bercy, tel est bien le pari de Roland Lescure. « On a tenu des réunions avec les socialistes, les indépendants, le bloc central, la droite républicaine, et créé des liens entre des groupes qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble », souligne le ministre de l'économie. Il faut continuer dans cette configuration. »

Au total, de nombreux économistes pensent cependant impossible de tenir l'objectif officiel de compression du déficit en 2027, et s'attendent plutôt à un léger fléchissement, ou une stagnation. Beaucoup doutent aussi que la cible visée pour 2029 puisse être atteinte. A la cadence actuelle, le déficit resterait à 3,8 % du PIB en 2029, au lieu des 2,8 % espérés, selon les calculs du Sénat.

La coalition gouvernementale cherche comment éviter ou limiter ce dérapage. A l'Assemblée, plusieurs pistes sont sur la table afin d'améliorer la procédure : voter les dépenses avant les recettes, examiner en séance le projet amendé par la commission des finances au lieu de repartir de zéro, fusionner les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale...

Philippe Juvin a aussi son plan. Pour lancer le débat sans tarder, le rapporteur général veut proposer en juillet « six ou sept très grands principes qui devront se retrouver dans le budget », explique-t-il. Il entend en particulier suggérer des économies concrètes : « Je pourrai alors dire à tous les candidats qui promettent de baisser les dépenses quand ils seront à l'Elysée : "On peut agir dès cet automne." »

Un autre scénario, noir, demeure cependant dans toutes les têtes. Celui d'un Parlement incapable d'adopter une loi de finances dans les temps, pour la troisième année d'affilée, et d'une loi spéciale qui pourrait faire office de budget jusqu'à l'été 2027. ■

DENIS COSNARD

## Le Medef justifie ses idées-chocs sur l'emploi des jeunes

**DÉSAMORCER LE DÉBUT** de controverse sans se renier sur le fond. Après la révélation de ses idées-chocs en faveur de l'emploi des jeunes, qui indignent plusieurs syndicats de salariés et d'étudiants, le Medef tente de justifier sa démarche. Invité, lundi 2 février, de RMC, Fabrice Le Saché, l'un des vice-présidents du mouvement patronal, a, en substance, expliqué que l'unique but de son organisation est de nourrir le débat sur les remèdes à apporter à un mal lancinant et synonyme de « gâchis humain ».

Au cœur de la polémique, il y a des « propositions d'axes de travail » pour favoriser le recrutement des moins de 30 ans. Elles ont été remises, le 28 janvier, dans la perspective d'une éventuelle négociation entre acteurs sociaux sur ce dossier. Le document évoque l'hypothèse d'un contrat à durée indéterminée qui pourrait être rompu sans motif pendant les trois premières années, avec une « obligation de formation » pe-

sant sur l'employeur et « une indemnisation croissante » liée à l'ancienneté du salarié si la relation entre les deux parties prend fin. Un tel dispositif présente des similitudes avec le contrat première embauche (CPE) : porté en 2006 par le gouvernement de Dominique de Villepin, ce projet avait été enterré après plusieurs mois de contestation dans la rue.

### Une déclaration de guerre

Autre suggestion mise en avant par le Medef : « adapter » le montant du smic, c'est-à-dire envisager une somme moindre que celle prévue par le droit commun, « pour un public cible, sur une durée limitée et, potentiellement, par la négociation collective ». Un tel mécanisme, qui aurait vocation à concerner ceux entrant pour la première fois dans le monde du travail, rappelle le contrat d'insertion professionnelle élaborée par le gouvernement d'Edouard Balladur, cette réforme avait finalement été abandonnée en 1994.

Lundi, M. Le Saché a d'abord tenu à relativiser la portée des scénarios esquissés : il s'agit, à l'en croire, de « pistes » qui peuvent être discutées et « améliorées ». La logique, a-t-il poursuivi, est de s'attaquer au « scandale du 1,4 million de jeunes qui ne trouvent rien aujourd'hui » sur le marché de l'emploi. « Ça fait trente ans qu'il n'y a pas de solution concrète, opérationnelle, efficace pour eux », a-t-il déploré, en parlant de ceux qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en activité.

Dès lors, le Medef assure vouloir poursuivre la réflexion collective en regardant « ce qui fonctionne chez nos voisins ». M. Le Saché a, en particulier, fait référence au contrat à « droits progressifs » instauré en Italie, il y a une dizaine d'années, par le gouvernement de centre gauche de Matteo Renzi (2014-2016).

Lundi, M. Le Saché a plaidé que son organisation cherche à se montrer constructive sur un problème d'intérêt général, ce qui n'est pas forcément le cas, se-

lon lui, de ceux qui la critiquent : « Est-ce que vous pouvez me dire ce qu'ils proposent, à part se scandaliser ? Pas grand-chose », a-t-il fait valoir.

Ses arguments ont peu de chances d'ébranler Sophie Binet. Invitée, lundi, de France 2, la secrétaire générale de la CGT a réaffirmé que le Medef lance « une déclaration de guerre » aux salariés et aux jeunes, en reprenant « les vieilles lunes d'il y a vingt ou trente ans, que nous avons réussi à éjecter par la mobilisation ». « S'il veut revivre ce que le pays a vécu en 2006, avec quatre mois de mobilisation énorme [contre le CPE], pas de souci, nous sommes prêts », a-t-elle prévenu.

Quant à la thèse, soutenue par M. Le Saché, selon laquelle la réforme de Matteo Renzi aurait été bénéfique pour l'emploi des jeunes Italiens, Mme Binet a estimé qu'elle était fausse : d'après elle, les syndicats transalpins « sont très remontés » contre le « contrat à droits progressifs ». ■

BERTRAND BISSUEL

# Municipales : Bayrou, un retour à Pau sans regrets

L'ancien premier ministre, qui pourrait être menacé par la gauche, affirme ne plus vouloir être candidat à la présidentielle

PAU - envoyée spéciale

**D**epuis son bureau de l'hôtel de ville, François Bayrou n'a qu'à regarder par la fenêtre pour observer l'avancement des travaux de la place Royale de Pau. Cette restauration est l'un des trois grands chantiers lancés par le maire sortant encore en cours, à l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars. «Nous avons changé le visage de Pau. Avant mon élection, la ville perdait 1000 habitants par an. Sur les trois dernières années, nous en avons regagné 5000 !», se vante-t-il auprès du Monde, jeudi 22 janvier.

Attaché à son Béarn natal, l'édile de 74 ans n'a jamais imaginé ne pas se représenter dans son fief qu'il a mis tant de temps à conquérir, en 2014, après deux tentatives en 1989 et en 2008. Mi-janvier, il a donc officialisé sa candidature à un troisième mandat, après quelques semaines de repos qui ont suivi son hospitalisation pour une grippe sévère.

En retrait de la scène nationale depuis la censure de son gouvernement et sa démission de Matignon en septembre 2025, le président du MoDem, fidèle à lui-même, n'a «pas de regret», ni sur la manière ni sur les raisons de son départ. «Je ne voulais pas consentir à la série d'abandons qui paraissait engagée pour obtenir une majorité de non-censure sur le budget», assène-t-il, dans une allusion à peine voilée aux concessions faites par son successeur, Sébastien Le Cornu, au Parti socialiste (PS).

Dressant la liste des transformations qu'il a engagées depuis douze ans à la tête de la cité d'Henri IV (rénovation des halles du foirail, celle du stade de la Sec-

tion paloise, 300 réfections de façades...), il aborde le scrutin sûr de lui. Mais ses opposants ne sont pas du même avis. Persuadés que son échec à Matignon laisse des traces, ils parlent sur son «usure» au pouvoir pour le détrôner de son siège d'édele de Pau.

En cette fin de matinée pluvieuse, sur le marché du quartier populaire de Saragosse, au nord de la ville, Jérôme Marbot distribue des tracts aux habitants. Le candidat du parti à la rose, qui était passé à 1851 voix de la victoire en 2020, est à la tête d'une liste d'union soutenue notamment par le PS, le Parti communiste français et Les Ecologistes. Cette fois-ci, il pense que «la gauche a une très grande fenêtre d'opportunité pour faire basculer la ville».

Comme les autres prétendants, il reconnaît que les travaux d'embellissement ont porté leurs fruits, mais ne retient pas ces arguments: «Il a fait de Pau une ville vitrine au service de ses ambitions nationales, sans s'intéresser au quotidien de ses habitants». L'avocat de près de 50 ans affirme que «les gens ont pu découvrir le vrai visage de François Bayrou à Matignon», évoquant les nombreuses critiques sur sa méthode.

#### «Usure politique»

Autour d'un café avec vue sur les Pyrénées, Philippe Arraou, expert-comptable de 72 ans, ancien compagnon de route du président du MoDem pendant plus de vingt ans, met, lui, en avant «le quasi-doublement» de la dette de la ville – passée de 60 millions d'euros en 2014 à 105 millions en 2025, selon les prévisions du conseil municipal. «François Bayrou s'est complètement décrédibilisé à Matignon. Il a dévoilé son fonctionne-

ment égocentré et autocratique, comme le fossé énorme entre ses paroles et ses actes», assène-t-il, alors que l'ancien premier ministre a sacrifié sa place à la tête du gouvernement sur la question de la réduction du déficit.

Ancien adjoint du maire sortant lors du précédent mandat, lui aussi candidat centriste «sans étiquette», Pascal Boniface fustige un édile qui «met à son crédit plein de choses qui n'ont rien à voir avec lui», à l'instar de la hausse de la population, «suite logique de la pandémie de Covid-19 et qui s'explique aussi par la saturation du marché immobilier sur le littoral».

Outre ces critiques sur son bilan, un autre dossier agit en lame de fond potentielle de la campagne de François Bayrou, après l'avoir poursuivi à Matignon: l'affaire de Bétharram. L'ancien chef de gouvernement a été accusé, en 2025, d'avoir menti sur sa connaissance

des violences physiques et sexuelles perpétrées dans cet établissement catholique situé à 25 kilomètres de Pau. Même si peu d'électeurs croisés mettent en cause la responsabilité directe du maire, son «manque de réaction rapide» et de «compassion pour les victimes» a laissé des traces. La plupart de ses opposants soulignent ainsi le «dénier» de François Bayrou, sans vouloir en faire un sujet central, au regard de la sensibilité de l'affaire.

Seul Jean-François Blanco, investi par La France insoumise (LFI), assume d'en faire un argument de campagne. Electron libre, ce conseiller municipal, proche des Ecologistes, a préféré porter la liste du mouvement mélenchoniste que de rallier Jérôme Marbot, pour évoquer ce dossier qu'il connaît bien, en tant qu'avocat de la première victime à avoir déposé une plainte en 1996. Il en accompagne aujourd'hui quinze.

«J'assume de faire campagne non seulement sur l'usure politique de François Bayrou après son échec à Matignon, mais aussi sur son usure morale dans l'affaire de Bétharram», fait-il valoir, dénonçant «le mensonge dans lequel il s'est enferré». Son ami, le député LFI du Val-d'Oise Paul Vannier, corapporteur de la commission d'enquête sur les violences en milieu scolaire de l'Assemblée nationale, doit d'ailleurs venir le soutenir le 21 février, lors d'une réunion publique.

#### Risque de triangulaire

S'il est difficile pour l'heure de mesurer l'impact de l'affaire Bétharram, tout comme celui de son passage à Matignon, sur le scrutin municipal, François Bayrou n'est pas assuré d'être réélu.

Une éventuelle triangulaire au second tour pourrait favoriser la gauche, sur fond de poussée du Rassemblement national (RN)

**La plupart de ses opposants soulignent le «dénier» de François Bayrou dans l'affaire Bétharram**

dans ces terres pourtant de tradition démocrate-chrétienne. Alors que le parti d'extrême droite a enregistré un score historique lors des législatives de 2024 dans la circonscription de Pau (33 %), après être arrivé en tête des européennes, sa candidate, Margaux Taillefer, a bon espoir de grappiller les trois points qui ont manqué en 2020 au RN pour atteindre le seuil qualificatif des 10 %. «La dynamique est de notre côté, assure la prétendante de 26 ans. François Bayrou est plus à Paris qu'à Pau et complice de ce qu'il se passe depuis des années, en tant que premier soutien d'Emmanuel Macron.» Si ce cas de figure se présente, aucun des deux candidats qui concourent sans étiquette ne compte le rallier. Autant d'éléments qui font dire à ses opposants qu'il «est pour la première fois en danger».

Mais, du haut de son Aventin municipal, François Bayrou, qui peut compter sur l'absence de concurrents du bloc central et des Républicains face à lui, balaie ce scénario. «Nos concitoyens font la différence entre une élection municipale et nationale. Le reste n'est que démagogie», veut-il croire.

Le centriste, qui n'a jamais caché vivre la moitié de son temps à Paris en raison de ses fonctions, y voit «un moyen de faire rayonner la ville, et aussi d'obtenir des financements» et «assume» d'avoir engagé de vastes travaux à Pau «à un moment où les taux étaient proches de 0 %», mettant plutôt en avant la capacité de désendettement de la ville, proche de cinq ans, bien en deçà du seuil d'alerte de douze ans. Quant à Bétharram, le maire évoque «un drame insupportable», mais continue de s'y tenir à distance et de clamer son innocence, jugeant avoir fait l'objet d'une machination de LFI.

Preuve de sa dévotion à sa ville, François Bayrou assure n'avoir «aucunement l'intention d'être candidat à l'élection présidentielle» de 2027. Il n'entend pas pour autant abandonner tout rôle au sein du bloc central. Mais, avant un retour sur la scène nationale, il doit regagner du crédit auprès de ses partenaires et donc assurer sa réélection à Pau. ■

MARIE POUZADOUX



François Bayrou, à l'hôtel de ville de Pau, le 6 janvier. PAULINE DUPIN POUR «LE MONDE»

# A Cholet, Gilles Bourdouleix en campagne dans un climat hostile

Le maire a annoncé en janvier briguer un sixième mandat, malgré sa récente condamnation et la concurrence de sept autres listes

ANGERS - correspondant

**G**illes Bourdouleix (divers droite) a annoncé le 16 janvier qu'il entendait briguer un nouveau mandat – le sixième – à la tête de Cholet. Facilement réélu depuis 1995, le maire sortant de cette ville de 54 400 habitants, située aux confins du Maine-et-Loire, de la Vendée et des Deux-Sèvres, n'a cependant jamais affronté un contexte aussi pesant et hostile.

Sept listes devraient se dresser face à lui au premier tour, le 15 mars. Du jamais-vu. Il affrontera notamment des candidats qui ont longtemps évolué dans son giron. Il en est ainsi du duo formé par Isabelle Leroy, 58 ans, tête de la liste «Cholet, un nouveau jour», et Jean-Paul Brégeon, 62 ans. Isabelle Leroy était son adjointe et la première vice-présidente de l'agglomération avant de démissionner en janvier 2024. Elle vise le poste de maire. Jean-Paul

Brégeon était jusqu'en juin 2025 le premier adjoint et prendrait, en cas de victoire, la présidence de Cholet Agglomération.

Soutenu par une coalition Renaissance, Horizons, MoDem et Union des démocrates et indépendants, le duo revendique aussi le soutien du parti Les Républicains, parti dont Gilles Bourdouleix se dit pourtant toujours adhérent. Mais, depuis sa candidature aux législatives de 2024 avec le soutien du Rassemblement national, le parti ne semble guère enclin à apposer son logo sur les affiches du maire sortant.

Lors de leur déclaration de candidature, Isabelle Leroy et Jean-Paul Brégeon ont bien pris soin de ne pas prononcer le nom du maire. Mais c'est bien de lui, de ses outrances et de ses provocations qu'il s'agissait. «On ne veut pas seulement proposer une alternative mais renverser la table. Une question simple se pose aux Cholais: stop ou encore?», a expliqué

Isabelle Leroy. Celle qui est aussi vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire ajoute: «Je me suis engagée pour servir un territoire, un homme. Du moment où mes valeurs et mes convictions n'étaient plus respectées, j'ai préféré partir. La politique, ce n'est pas que de la fidélité aveugle.»

#### Echec à redevenir député

La candidate faisait notamment allusion aux multiples polémiques lancées par Gilles Bourdouleix et aux procédures judiciaires dont il a été l'épicentre. Comme celle pour «l'apologie de crimes contre l'humanité» lorsqu'il avait tenté, en 2013, de s'opposer à l'installation de gens du voyage sur un terrain communal, en maugréant que «Hitlern'en a peut-être pas assez». Il a été condamné à 3 000 euros d'amende, confirmé en appel en 2014, avant d'être annulée en 2015 par la Cour de cassation, considérant que cette phrase n'était pas destinée à être

## Bourdouleix a été condamné à dix-huit mois de prison pour l'accident mortel du feu d'artifice du 14 juillet 2022

rendue publique. Le maire a depuis cumulé les procédures en diffamation contre la presse, ses opposants et même la Ligue nationale de basket et son président. Dernière décision en date, rendue jeudi 29 janvier par le tribunal correctionnel d'Angers: Gilles Bourdouleix a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 750 euros d'amende pour sa responsabilité dans l'organisation du feu d'artifice mortel du 14 juillet 2022. Deux frère et sœur, de 7 et 24 ans, situés dans un péri-

mètre non protégé, y avaient perdu la vie, percutés par des mortiers d'artifice partis à l'horizontale. L'accident avait aussi fait une douzaine de blessés. La justice a estimé que «la désorganisation totale» des services municipaux, qui était de sa responsabilité, avait conduit au drame.

Même s'il fait appel de cette décision (il dispose de dix jours pour le faire), le maire de Cholet n'ignore pas que cette nouvelle condamnation pourrait peser dans le choix des électeurs en mars.

Gilles Bourdouleix, qui a présenté les membres de sa liste le 31 janvier, dénonce «un jugement qui est critiquable parce qu'il a un caractère politique», ajoutant: «Oui, il y a eu un drame. Oui, la justice doit passer, mais la justice est intangible, pas une petite justice politique qui, en plus, règle ses comptes avec des élus.»

Isabelle Leroy et Jean-Paul Brégeon ne sont pas les seuls ex-colistiers du maire à avoir pris la

tangente. Florence Dabin, devenue en juillet 2021 présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire, a démissionné du conseil municipal en mai 2023. Suprême offense, l'élu divers droite figurera en mars en position non éligible sur la liste de Christophe Béchu (Horizons) à Angers. Les relations entre les deux maires sont notoirement exécrables.

Face à cette concurrence qui pourrait conduire à sa défaite, le maire de Cholet reste dans son registre favori, la provocation. «Ce ne sont pas les meilleurs qui sont partis. Il y a des gens qui brassaient du vent, d'autres qui n'ont pas été la hauteur.» S'il a toujours été élu maire aisément, M. Bourdouleix a échoué à redevenir député (il le fut de 2002 à 2017) de la 5<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire en juillet 2024. Il avait été largement battu dans sa ville par le député Renaissance Denis Masségria avec 34,2 % des voix contre 65,6 %. ■

YVES TRÉCA-DURAND

# L'affaire Joël Guerriau, un sujet tabou dans les couloirs du Sénat

Alors que de nombreuses personnalités ont soutenu la députée Sandrine Josso, droguée par un sénateur, Gérard Larcher a mis des mois à réagir officiellement

**D**eux ans et deux mois. C'est le temps qu'il a fallu au président du Sénat, Gérard Larcher (Les Républicains), pour officiellement soutenir la députée (MoDem) de Loire-Atlantique Sandrine Josso, droguée à son insu en novembre 2023 par l'ex-sénateur de Loire-Atlantique Joël Guerriau. «Au nom du Sénat et en mon nom personnel, je tiens à exprimer mon soutien à l'égard de madame Sandrine Josso, dont nous mesurons la souffrance face à cette épreuve», a déclaré M. Larcher à l'Agence France-Presse, samedi 31 janvier. Le président du Sénat a précisé qu'il prendrait contact «dans les prochains jours» avec la députée, qu'il devrait rencontrer le 11 février.

Cette prise de parole, dont l'aspect tardif témoigne d'un malaise de l'institution, n'est pas due au hasard. Le 29 janvier, Sandrine Josso avait publié un courrier adressé à Gérard Larcher pour dénoncer son «silence». Deux jours plus tôt, l'ex-sénateur Joël Guerriau avait été condamné par le tribunal judiciaire de Paris à quatre ans de prison, dont dix-huit mois

Deux ans après, le sujet reste ta-

ferme, pour avoir drogué la députée en vue de la violer. Le prévenu a cependant fait appel de cette décision et plaide toujours l'accident.

#### «Un bâton merdeux»

Depuis la révélation de l'affaire et la mise en examen de Joël Guerriau en novembre 2023, Sandrine Josso avait reçu des messages de soutien de différentes figures politiques, de Gabriel Attal à Edouard Philippe, et avait été applaudie par l'Assemblée nationale à son retour dans l'Hémicycle en janvier 2024. Mais au Sénat, les marques de soutien ont été extrêmement rares, et publiquement, l'institution semblait tout faire pour que l'affaire ne s'ébruite pas. «J'attends depuis plus de deux ans un signe de votre part. Votre silence m'a peinée, surprise et maintenant m'interroge», a écrit Sandrine Josso à Gérard Larcher, le priant de mettre fin à «des graves dérives» au sein du Sénat. Contactée, la députée n'a pas souhaité réagir à la réponse du président. Le cabinet de M. Larcher n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*.

Deux ans après, le sujet reste ta-

bou au Sénat. Génés, plusieurs parlementaires ne souhaitent pas s'épancher, même anonymement. «Le sujet des violences sexistes et sexuelles n'est pas vraiment ancré dans la culture de la maison. Beaucoup de sénateurs ne savent pas quoi faire avec ce genre d'affaires. C'est un bâton merdeux», regrette une sénatrice de gauche. Mais les oppositions n'en font pas non plus un cheval de bataille pour mettre en difficulté la majorité. «Je regrette que l'institution n'ait pas manifesté sa solidarité avec la victime. Je comprends que Sandrine Josso ait attendu cette marque de soutien», déplore sobrement Laurence Rossignol, sénatrice socialiste du Val-de-Marne, saluant le «courage» de la députée.

La gestion de l'affaire en interne par M. Larcher fait l'objet de très peu de critiques. «Gérard Larcher a fait ce qu'il fallait faire, sans jamais excuser le comportement de M. Guerriau. Simplement, il l'a fait de façon très sénatoriale, c'est-à-dire sans étaler cela au grand public», soutient Dominique Vérian, sénatrice (Union centriste) de l'Yonne. Mais la présidente de la

délégation aux droits des femmes au Sénat reconnaît que M. Larcher «aurait peut-être dû» recevoir Mme Josso «dès le départ».

Mis à part ce léger reproche, plusieurs parlementaires affirment que le président de l'institution s'est très vite saisi du sujet. Quelques jours après sa mise en examen, en novembre 2023, Joël Guerriau est suspendu (mais jamais exclu) du groupe Les indépendants-République et territoires et de son parti, Horizons. Dans la foulée, M. Larcher adresse un courrier au sénateur, l'invitant à démissionner de ses fonctions de secrétaire au bureau du Sénat et de vice-président de la commission des affaires étrangères, «au regard de l'extrême gravité des faits reprochés». Il l'appelle également «à se mettre en retrait de toutes ses activités liées à son mandat».

Si Joël Guerriau démissionne bien de ses fonctions au Sénat, il refuse d'abandonner son mandat. Or, seul le Conseil constitutionnel peut démettre un parlementaire de son poste, après une condamnation définitive. Au sein des vice-présidents, la consigne est passée de suspendre la séance si le sénateur se présente dans l'Hémicycle, ce qui est arrivé une fois. «Gérard Larcher était intervenu de façon forte en interdisant à Joël Guerriau de venir au Sénat. Ce n'est pas rien.

**«Votre silence m'a peinée, surprise, et maintenant m'interroge», a écrit Sandrine Josso à Gérard Larcher**

**VIOLENCES POLICIÈRES**  
**Le policier soupçonné d'avoir éborgné le «gilet jaune» Jérôme Rodrigues sera bien jugé**

La cour d'appel de Paris a confirmé le renvoi devant une cour criminelle d'un policier pour avoir éborgné Jérôme Rodrigues, figure des «gilets jaunes», lors d'une manifestation en 2019 à Paris, a fait savoir, lundi 2 février, une source judiciaire. «Il résulte des pièces et de l'instruction» des «charges suffisantes» contre le suspect d'avoir «volontairement commis des violences» avec «une grenade de désencerclement» sur M. Rodrigues, provoquant «la perte définitive de l'usage de son œil droit», a précisé cette même source. Ce procès criminel sera parmi les premiers concernant les violences commises par des policiers lors des manifestations des «gilets jaunes». – (AFP)

**JUSTICE**  
**Malaisie: jugé pour trafic de drogue, le Français Tom Félix libéré**

Le Français Tom Félix, qui risquait la peine de mort en Malaisie pour «détention et trafic de stupéfiants», accusations qu'il a toujours contestées, a été acquitté, mardi 3 février, et va retrouver la liberté après plus de neuf cents jours de détention. Agé de 34 ans, cet ex-cadre de Veolia avait été arrêté le 9 août 2023. Dans la maison où il était hébergé par son associé malaisien, la police avait trouvé des centaines de grammes de cannabis. «Le tribunal n'a pas réussi à établir la preuve de la culpabilité», a décidé une juge. – (AFP)

## Macron, de retour sur le terrain, tient la presse à distance

Mardi, à Vesoul, les journalistes ne devaient pas avoir accès aux échanges du chef de l'Etat avec les agriculteurs et les lycéens

**D**eux semaines après son discours à Davos, qui a fait frémir sa cote de popularité, Emmanuel Macron retourne «sur le terrain». Le chef de l'Etat devait se rendre, mardi 3 février, à Vesoul, à annoncé l'Elysée dimanche soir. Dans ce département rural, la Haute-Saône, où le Rassemblement national domine – ses deux députés en sont issus –, le président devait visiter une exploitation agricole, sous l'œil de photographes et de caméramen, un «pool d'images» auquel participe *Le Monde*. Mais sans rédacteur pour poser de question.

Devait suivre un échange avec des représentants syndicaux du monde agricole, en amont du Salon de l'agriculture, qui ouvrira le 21 février. Emmanuel Macron, qui a reçu les syndicats agricoles lundi soir à l'Elysée, devait y réaffirmer «son soutien aux éleveurs touchés par les crises sanitaires et qui ne pourront pas emmener leurs bovins au Salon», précise l'Elysée. Là encore, la rencontre devait se tenir «hors presse», interdisant tout compte rendu direct.

A l'issue de ces échanges, le président devait s'exprimer devant les reporters accrédités et les caméras, avant de déjeuner avec des lycéens de Vesoul pour éviter l'usage des téléphones portables. Ce sujet est d'actualité après le vote, lundi 26 janvier, en première lecture à l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi interdisant les réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Les journalistes n'auront, une fois de plus, pas accès à ces discussions. «On ne peut pas mettre tout le monde dans un déjeuner au self», justifie-t-on à l'Elysée.

**L'Elysée justifie les déplacements sans presse par la volonté d'échanges «sans filtre» avec les Français**

Ce «déroulé prévisionnel», peu susceptible de modifications, illustre la tendance de la présidence à tenir la presse à distance. «Il y a toujours eu une tentation de l'Elysée de restreindre l'accès au président, observe Jean-Rémi Baudot, président de l'Association de la presse présidentielle (APP). Mais, depuis quelques mois, les pools, qui devraient rester l'exception, sont devenus systématiques.»

#### Opérations de communication

Un pool consiste à confier à quelques journalistes tirés au sort la couverture d'un événement, à charge pour eux de partager images et propos avec leurs confrères. Une pratique qui permet d'enterrer le chef de l'Etat de réduire le nombre de journalistes présents et de mieux contrôler l'image diffusée. Les tensions sont récurrentes avec l'équipe élyséenne: lors d'une visite officielle au Canada en septembre 2024, le pool français avait été tenu à l'écart d'un bain de foule à Montréal, où Emmanuel Macron avait été hué. «Les forces de l'ordre, sur consigne de l'Elysée, ont empêché des journalistes du pool TV de couvrir un bain de foule en partie hostile au président», avait dénoncé l'APP.

Alors que l'intelligence artificielle se développe, qu'il est «de plus en plus difficile de faire la différence entre information et désinformation (...), la presse doit être un refuge. Un outil au service des citoyens pour leur permettre de savoir où se situe la réalité», alertait Jean-Rémi Baudot dans *La Tribune dimanche*, en février 2025. Le suivi de l'action des élus fait partie de ce décryptage journalistique nécessaire car contradictoire et libre.» Depuis son arrivée à l'Elysée, M. Macron cultive une méfiance tenace à l'égard des journalistes, oscillant entre indifférence et mépris, selon les circonstances. Le chef de l'Etat ouvre en revanche volontiers ses portes au média en ligne *Brut*, qui s'adresse aux jeunes et privilégie le témoignage à l'analyse contradictoire. ■

NATHALIE SEGAUNES

**Le Monde**

Abonnement

**Quotidien + numérique**

Pour une information hiérarchisée, approfondie et rigoureuse



→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous  
→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

**169€** pour 6 mois

En cadeau

Le porte-clé *Le Monde*



Abonnez-vous en ligne : [abo.lemonde.fr/MQ6PC](http://abo.lemonde.fr/MQ6PC)

251EMQAD6MPCLF

**Bulletin d'abonnement**

à compléter et à renvoyer à : *Le Monde* – Service Abonnements – A1100 – 62066 Arras Cedex 9.

Je m'abonne à l'offre **Quotidien + numérique** du *Monde* pendant 6 mois pour **169€** au lieu de 637€ (prix de vente au numéro).

► 6 quotidiens et les suppléments thématiques

► M le magazine du *Monde*

► Tous les contenus du *Monde* sur le site et les applications

► Les archives du *Monde* depuis 1944

► L'application La Matinale du *Monde*

M.  Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

@

Je souhaite être informé par voie numérique des offres du *Monde*

Je souhaite être informé par voie numérique des offres des partenaires du *Monde*

Tel :

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE - 75070 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2026. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/cgv>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Éditrice du *Monde*, responsable de traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (I) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (II) souscription et activation d'offres de partenaires, (III) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (IV) actions marketing par voie numérique que ce soit par e-mail, SMS, notifications push, publicités et newsletters, (V) analyse et mesure de votre comportement sur les sites et applications de la Société Éditrice du *Monde*, (VI) toutes autres activités marketing autorisées par la loi. Pour vous opposer aux activités marketing par voie postale du *Monde*, pour cette partie de ses partenaires, cocher cette case. Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation, détracement) consulter notre Politique de confidentialité ou contacter nos DPO ([www.cnfdi.fr](http://www.cnfdi.fr)). Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.

Ne pas jeter sur la voie publique.

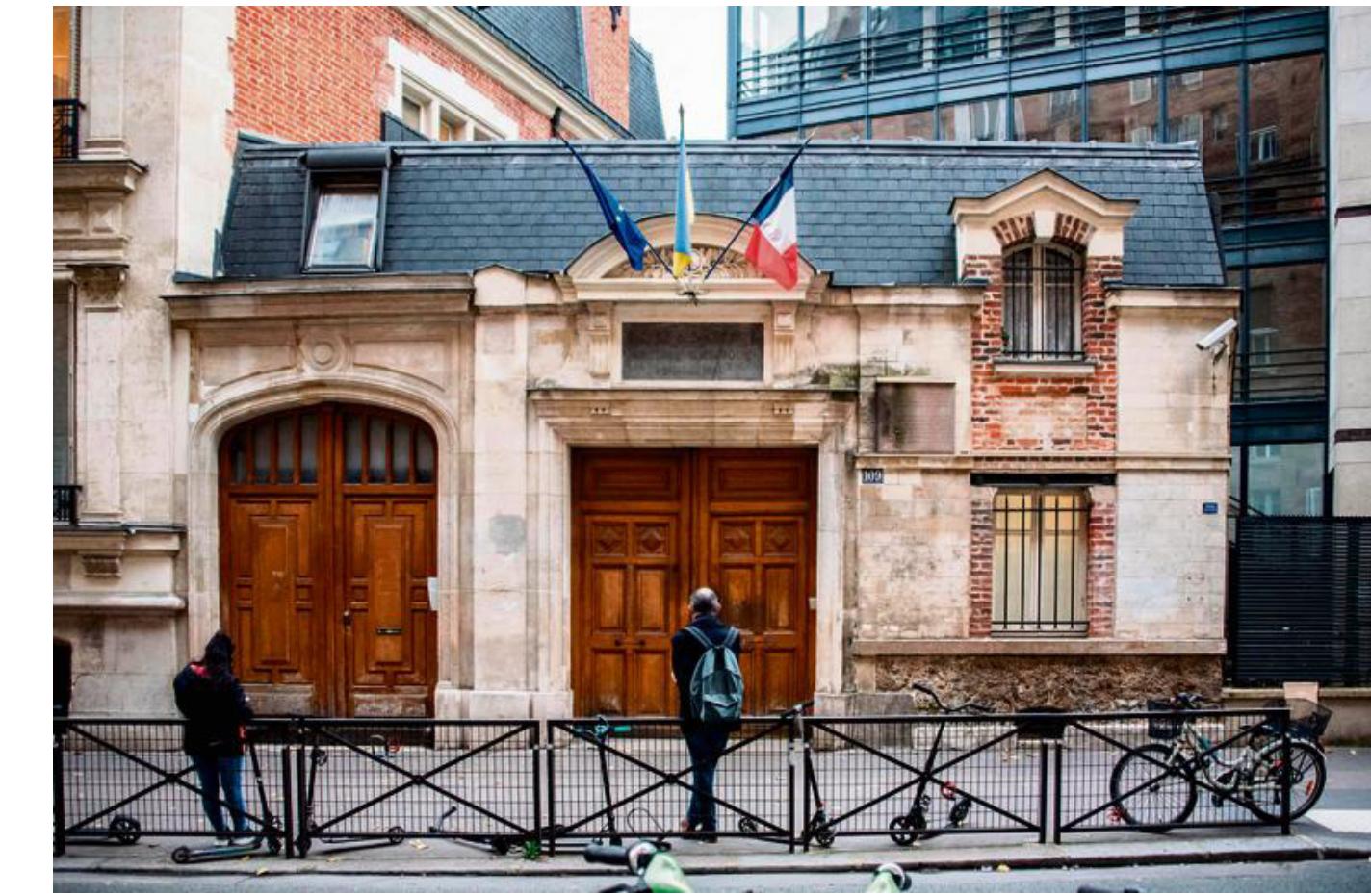
# Crise de gouvernance inédite à l'Ecole alsacienne

La succession du directeur historique de l'établissement, Pierre de Panafieu, a fracturé l'équipe en deux

**I**l y a un an et demi, le directeur de l'Ecole alsacienne, Pierre de Panafieu, et le président du conseil d'administration (CA), Alain Grangé-Cabane, célébraient côté à côté les 150 ans de cette prestigieuse institution scolaire située dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Lundi 2 février, les deux hommes se sont retrouvés face à face : M. Grangé-Cabane a convoqué M. de Panafieu pour un entretien préalable à licenciement, selon des sources concordantes. La décision doit être confirmée ou infirmée par lettre recommandée. Cette entrevue est l'aboutissement de deux mois et demi de crise, d'abord larvée puis ouverte, au sein de l'école laïque privée sous contrat, connue pour accueillir les enfants de personnalités politiques, médiatiques ou culturelles.

En cause : la succession de M. de Panafieu, qui entendait partir à la retraite, mais pas de cette façon. Il a incarné l'école pendant vingt-cinq ans. A la rumeur de sa possible éviction, ses soutiens se sont organisés. Une pétition a recueilli les signatures des écrivains Patrick Modiano ou Laurent Gaudé, de l'ancienne ministre de la justice Elisabeth Guigou ou encore l'ancien patron de la Cour des comptes Pierre Moscovici, entre autres. Tous, anciens, parents ou grands-parents d'élèves viscéralement attachés à l'établissement, affichent leur incompréhension et leur reconnaissance à M. de Panafieu. Contacté par *Le Monde*, ce dernier ne souhaite pas s'exprimer.

«Pierre de Panafieu a conduit le bateau d'une excellente manière, personne ne lui fait le moindre reproche là-dessus», reconnaît M. Grangé-Cabane, qui refuse de confirmer la procédure en cours. Une communication du bureau du conseil d'administration datée du 26 janvier, que *Le Monde* a pu consulter, donne néanmoins des éléments : «Par son opposition



L'Ecole alsacienne, à Paris, le 8 novembre 2022. MAGALI COHEN/HANS LUCAS VIA AFP

**persistante** [au processus de désignation de son successeur], Pierre de Panafieu, qui semble s'approprier l'Ecole alsacienne, maintient une situation de blocage qui empêche le fonctionnement normal de l'école. (...) Ce césarisme contre les organes de gouvernance n'est pas raisonnable», est-il écrit.

#### Menaces et insultes

Au cours des dernières semaines, une médiation entre les deux parties n'a pu se tenir, chacun des deux camps rejetant la faute sur l'autre. Comment un tel basculement a pu se produire en si peu de temps, alors que, de l'aveu de M. Grangé-Cabane, «il n'y a pas eu un seul point d'opposition entre les propositions du directeur et les décisions du CA en quinze ans»?

Tout commence début 2025. M. de Panafieu, alors âgé de 65 ans, souhaite partir à la retraite en 2027 et organiser d'ici-là un «tuilage» avec son successeur. Accompagné par le cabinet de recrutement Michael Page, le conseil d'adminis-

tration se met en quête de la personne idoine. Près de 300 candidatures sont reçues, et trois postulants sont finalement auditionnés par le CA, samedi 15 novembre 2025. Le résultat surprend toute la communauté éducative. Ce n'est pas Brice Parent, directeur adjoint depuis dix-huit ans et dauphin de M. de Panafieu, qui est choisi, mais «un inconnu», Nicolas L'Hotellier, proviseur du lycée Condorcet de Sydney, en Australie. Ce dernier obtient même 14 voix sur 19. Un score perçu en interne comme un camouflet injuste pour le bilan de M. de Panafieu.

L'école se fracture alors en deux : ceux qui trouvent légitime la décision du CA et ceux qui la contestent. Mathieu Cortadellas fait partie de ces protestataires. Après s'être astreint à la neutralité et devant «la distorsion des faits», le président de l'Association des parents d'élèves de l'Ecole alsacienne, également membre du CA, fait le choix de démissionner, le 13 janvier. «On fonctionne en

confiance depuis des années, mais, cette fois, on a eu tort : il y a eu tromperie sur la procédure. Si les grands principes ont été validés, cela n'a pas été le cas pour les modalités d'application, contrairement aux allégations du président du CA. La procédure a été bâclée. C'est ce qui a déclenché la crise», détaille-t-il. M. Grangé-Cabane réfute ces accusations. «La succession de M. de Panafieu est l'une des plus grandes décisions que nous ayons été amenés à prendre depuis des années. Tout le processus a été décidé avec le plus grand soin», assure le président de l'autorité suprême de l'école.

Menaces, insultes, harcèlement, pressions des deux côtés dynamitent en quelques semaines l'ambiance paisible de l'Ecole alsacienne, où sont scolarisés 1850 élèves, de la maternelle à la terminale. L'atmosphère devient pesante en salle des profs. «J'ai vu des collègues pleurer, s'insulter, je ne pouvais pas m'exprimer», détaille Carine (les prénoms ont été

modifiés), une enseignante pro-Panafieu. Inquiète du «déferlement de fausses nouvelles», Léa «ne comprend pas que Pierre de Panafieu, qui a fait tant de choses bénéfiques pour l'école, ne supporte pas de passer la main». Une cellule de soutien psychologique est mise en place pour les 250 salariés de l'établissement. Les élus du comité social de l'entreprise, qui a pris parti pour le conseil d'administration dans un courrier, le 7 janvier, ont démissionné le 25 janvier «pour préserver leur santé mentale et celle de leurs proches», non sans avoir prévenu le recteur de Paris de la situation.

#### «Dominante conservatrice»

Est-ce seulement une querelle de personnes et de pouvoir? Ceux qui s'opposent à la nomination de M. L'Hotellier, non pour sa personne mais en raison de la procédure jugée «brutale» et «illégitime», voient dans ce choix une remise en cause profonde de la politique menée par MM. de Pa-

nafieu et Parent. Ces opposants au conseil d'administration ont peur que l'Ecole alsacienne perde «son âme» et se rapproche de modèles comme Stanislas ou Jeannine-Manuel, deux autres établissements parisiens huppés classés plus à droite. «Il y a une dominante conservatrice au sein du conseil d'administration, alors que l'ADN de l'école est plutôt progressiste», pointe un enseignant sous le couvert de l'anonymat.

Depuis dix ans, l'école a tenté d'ouvrir quelque peu ses portes : la proportion d'élèves qui reçoivent des bourses est passée de 7 % à 14 %. Une nouvelle étape doit être franchie en septembre avec l'instauration de frais de scolarité modulables en fonction du revenu des familles. «On ne casse pas une école qui marche et allie excellence, ouverture sociale et bien-être», s'alarme Hélène Roques, mère d'élèves et porte-parole du comité de soutien à M. de Panafieu. Selon elle, «certaines personnes sont gênées par la politique d'ouverture sociale de l'école mais ne le disent pas ouvertement».

La encore, M. Grangé-Cabane dément tout «agenda caché» : «Aucun directeur ne pourra remettre en cause les fondamentaux de l'Ecole alsacienne, notamment la diversité sociale, l'inclusion scolaire, l'ouverture internationale, l'initiative artistique, l'écoresponsabilité, les frais de scolarité variables ou le recours au mécénat.»

Cette crise fait aussi émerger des questions sur la gouvernance de l'école, association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Ses 220 membres sont validés par le conseil d'administration. Afin de lancer le débat et de «défendre les valeurs de l'école», y compris devant la justice, Mme Roques vient de fonder avec un autre parent d'anciens élèves, Olivier Albesard, l'Association pour la défense de la gouvernance et du projet pédagogique de l'école du 109 (l'Ecole alsacienne est située 109, rue Notre-Dame-des-Champs). «Il faut du sang neuf au conseil d'administration et de la transparence dans la gouvernance», estime cette spéculatrice des questions éducatives. «Le conseil d'administration fonctionne en vase clos, dans un entier assez effrayant», abonde M. Albesard. L'apaissement n'est pas encore à l'ordre du jour. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

## «La procédure [de désignation du successeur] a été bâclée»

MATHIEU CORTADELLAS  
président de l'Association des parents d'élèves

# Pédopsychiatrie : deux enquêtes dans un établissement francilien

A la suite de dysfonctionnements au centre hospitalier Fondation Vallée, la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté a été saisie

**C**'est un double niveau de contrôle qui vient d'être activé pour faire la lumière sur les dysfonctionnements constatés dans un grand établissement pédopsychiatrique public francilien, le centre hospitalier Fondation Vallée, à Gentilly (Val-de-Marne). Une première inspection a été lancée, le 17 novembre 2025, à la demande de l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, «compte tenu de la gravité des faits allégués». Elle est toujours en cours. Et la ministre de la santé, Stéphanie Rist, vient aussi de faire appel à la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, Dominique Simonnot.

Dans un courrier du lundi 2 février, elle demande à l'autorité publique indépendante de lancer une mission de contrôle dans l'établissement, au regard des «faits et dysfonctionnements graves» qui y ont été signalés, «susceptibles de constituer des atteintes aux droits fondamentaux», tel le «recours abusif et réglementaire à la mise en chambre d'isolement»,

ou des «enfermements en chambre la nuit, dans une ambiance générale qualifiable "d'asile"».

L'affaire, révélée dans les colonnes de *L'Express* du 29 janvier, concerne des pratiques ancrées dans l'établissement «au moins jusqu'au dernier trimestre 2025», selon l'hebdomadaire, qui rapporte des témoignages faisant état d'enfermements d'enfants, plusieurs fois par jour, dans une pièce d'isolement, parfois «sans prescription, sans réévaluation médicale, et sans aucun dispositif matériel garantissant la sécurité et la dignité des enfants».

Voilà plusieurs mois que des signalements sont remontés jusqu'à l'ARS, relatifs à des «suspicion de faits graves en particulier des méthodes d'enfermement», et de «pratiques non conformes aux référentiels de bonnes pratiques professionnelles» au sein de certains secteurs de l'établissement. En octobre 2025, la direction du centre hospitalier a été rappelée à l'ordre, indique-t-on à l'ARS, et sommée «de faire cesser immédiatement ces pratiques». Toute nouvelle hospitalisation a été stoppée.

Etienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, a été destinataire des premières alertes venant de professionnels de santé, à l'été 2025, sur des «situations de maltraitances et d'enfermement» concernant des enfants autistes, «de manière courante», avec des «allégations comme quoi cela serait thérapeutique», rapporte le délégué, qui a alors saisit l'ARS.

**«Ce n'est pas un cas isolé»**  
«L'enfermement ne peut être qu'une mesure d'extrême urgence, et elle n'est souhaitable pour aucun enfant, y compris ceux atteints de troubles autistiques sévères», souligne M. Pot. Il est temps de lever ce tabou qui persiste parfois dans le champ pédopsychiatrique.» Le médecin de santé publique tient à le préciser : «Ces pratiques inacceptables n'étaient absolument pas liées à une question de manque de moyens, dans cet établissement qui

était d'ailleurs sous-occupé. Le sujet ici, ce sont des restrictions de liberté illégales, qui mettent en danger des enfants, au nom de conceptions théoriques fumeuses, dans des services qui baignaient dans une ambiance très interprétative et psychanalytique, ne respectant pas les recommandations de la Haute Autorité de santé [HAS].» Contacté, l'établissement n'a pas souhaité s'exprimer, alors que l'inspection est en cours.

Hasard du calendrier, l'établissement s'est vu retirer sa certifica-

tion à la suite de l'évaluation de la HAS, fin 2025, pour une «qualité des soins insuffisante», et rejoindre les 4 % de centres hospitaliers qui ne disposent pas de ce label qualité. Dans son rapport, elle cite notamment des espaces d'isolement ne possédant «aucun bouton d'appel», ni de «sanitaires». Ouvert en 1890, l'établissement hospitalo-universitaire, compte notamment 70 lits d'hospitalisation complète, avec 60 % de son activité portant sur des patients atteints de troubles du neurodéveloppement, dont l'autisme, et fait partie du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud, créé en janvier 2025 après un rapprochement des deux entités.

«Ce qui nous inquiète, c'est que ce n'est pas un cas isolé», reprend M. Pot, qui fait part d'autres alertes. S'il le faut, je n'hésiterai pas, avec Mme Rist, à lancer un audit national dans les établissements pédopsychiatriques.»

Les dysfonctionnements à la Fondation Vallée ne manquent pas de résonner avec le dernier

avis concernant les enfants hospitalisés en psychiatrie rendu, le 4 décembre 2025, par la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté. Elle s'est inquiétée d'un «recours massif» à des mesures d'isolement, constaté lors de ses visites. L'autorité a appelé à créer un «statut unique» pour les mineurs, notamment en fixant des «durées maximales brèves» pour toutes les mesures de contrainte, «des échéances de renouvellement rapprochées», ou encore un «contrôle systématique et régulier de l'autorité judiciaire».

Si l'avis a jusqu'ici reçu peu d'écho, des parlementaires envisagent de se pencher sur le sujet. Isabelle Santiago, députée socialiste du Val-de-Marne et ancienne rapporteuse de la commission d'enquête sur l'aide sociale à l'enfance, et son collègue du Pas-de-Calais Philippe Fait (Horizons) préparent un rapport sur la prise en charge des enfants autistes, pour la délégation des droits de l'enfant, dont le rendu est attendu en mai. ■

CAMILLE STROMBONI

## «L'enfermement ne peut être qu'une mesure d'extrême urgence»

ÉTIENNE POT  
délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement

# Vivre chez un tiers, une précarité qui progresse

La Fondation pour le logement met en garde contre le phénomène, qu'elle qualifie de « massif », « en pleine croissance » et « invisible »

**M**organne (le prénom a été modifié), Parisienne de 60 ans, a un emploi de commerciale qui lui rapporte en moyenne 2 800 euros par mois, mais elle n'a plus de « chez-elle ». « J'ai été expulsée le 5 octobre [2025] : je ne figurais pas sur le bail et mon ex-mari avait cessé de payer le loyer sans me prévenir, alors que nous avions convenu que ce paiement remplaçait la pension alimentaire », retrace cette mère de deux enfants désormais majeurs, assise dans un café du 19<sup>e</sup> arrondissement. Elle a jeté et donné beaucoup d'affaires, et paie 300 euros par mois pour conserver le reste de ses biens dans un box, en lisière de banlieue, en attendant de trouver un nouvel appartement. Hormis une nuit d'hôtel de temps en temps, pour « souffler », elle passe ses nuits sur des canapés, chez une cousine et chez deux amies qui se relaient afin de lui offrir un toit.

La situation de Morgane relève de « l'hébergement contraint chez des tiers », un phénomène tout à la fois « massif », « en pleine croissance » et largement « invisible », selon la Fondation pour le logement, ex-Fondation Abbé Pierre, qui y consacre une partie de son 31<sup>e</sup> rapport annuel, publié mardi 3 février.

Les derniers chiffres précis ont plus de dix ans : ils remontent à l'enquête « Logement » de l'Insee de 2013, avec « 643 000 personnes souhaitant décohabiter et qui ne le peuvent pas, en hausse de 20 % par rapport à l'enquête de 2002 », résume Manuel Domergue, directeur des études de la fondation. L'enquête « Logement » de 2020, elle, n'est pas aussi détaillée, mais laisse entrevoir des

dynamiques en hausse : elle montre que 590 000 adultes vivent chez des tiers qui ne sont pas leurs parents (+15 % en comparaison avec 2013) et 4,9 millions chez leurs parents (+4 %), dont 1,25 million ont plus de 25 ans, mais le caractère contraint de la situation n'est pas questionné.

Autre signe de l'aggravation : 500 000 ménages (et non personnes) demandeurs d'un logement social en 2023 déclarent vivre chez un tiers, des chiffres en hausse de 68 % en dix ans pour les ménages hébergés en dehors de leur famille, et de 59 % pour ceux, plus nombreux, hébergés au sein de leur famille. Enfin, une étude prospective du service des données et études statistiques sur les besoins en logement prévoit, entre 2021 et 2050, un accroissement de 62 % du nombre de ménages en cohabitation subie dans leur famille et demandant un logement social.

#### « Kaléidoscope » de situations

Le recours croissant à l'hébergement chez des tiers s'explique par de multiples facteurs. La crise du logement joue à plein : l'obtention d'un logement social est toujours plus difficile – avec des demandes qui atteignent des records, moins de créations de HLM et moins de locataires qui les quittent. « J'ai déposé une nouvelle demande il y a deux ans, et je postule très souvent sur la plateforme Al'in [créée par Action logement, qui gère le 1 % patronal], sans succès », confirme Morgane, qui ne trouve pas non plus dans le privé. Malgré mon âge et mon CDI, on me demande d'avoir un garant qui gagne trois ou quatre fois le montant du loyer, et l'on me préfère des couples, avec deux salaires, y compris pour de petits studios ! »

Autres facteurs cités par le rapport : le chômage, l'essor des emplois précaires et/ou à temps partiel, la progression de la pauvreté – 15,4 % de la population concernée, un taux inédit en trente années de mesure –, mais aussi l'accès complexifié à des titres de séjour pour les personnes étrangères, couplé à la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence. S'y ajoutent des ruptures individuelles : couples qui se séparent, pertes d'emploi, sorties d'institutions, notamment pour les jeunes qui bénéficiaient de l'aide sociale à l'enfance, expulsions, conflit familial ou décès d'un proche.

Il en découle un « kaléidoscope » de situations d'hébergement, largement « au-dessous des radars », et relevant plus ou moins du mal-logement. Les jeunes adultes qui ne peuvent quitter le domicile parental faute de revenus – il s'agit plus souvent d'hommes – sont susceptibles de bénéficier de conditions plutôt bonnes. Pour d'autres, « l'hébergement évite d'être à la rue, et représente parfois plus qu'un toit », relève Manuel Domergue, citant l'exemple d'un couple, dans l'Isère, qui a logé et accompagné dans ses démarches un jeune sans-papiers. Le responsable de la Fondation pour le logement évoque aussi l'« aide mutuelle » que s'apportent Yolande et sa pe-

tite-fille Lilas (leurs noms ne sont pas cités dans le rapport), qui a quitté un conjoint violent : la première assure logement et repas, la seconde, courses, ménage et accompagnement à des rendez-vous médicaux.

#### « Sous tension continue »

Mais le rapport « profondément asymétrique » entre hébergeur et hébergé a pour effet que ce dernier « dispose de peu de marges de manœuvre pour négocier ses conditions de vie ou refuser des comportements abusifs », rappelle le rapport, enrichi de nombreux témoignages. Il faut l'aval de l'hébergeur pour être domicilié chez lui, et ainsi accéder à ses droits sociaux (caisse d'allocations familiales, santé...). L'hébergé se voit souvent demander des contreparties : de l'argent, des services ménagers et personnels, qui peuvent inclure une disponibilité constante, ou même des relations sexuelles. « Des travailleurs sociaux aux femmes rencontrées, cette monnaie d'échange est présentée comme fréquente, voire normalisée, s'inscrivant dans ce que plusieurs intervenants décrivent comme une forme de traite invisible, un continuum de violences économiques, genrées et sexuelles », précise le rapport.

Les auteurs soulignent que « l'hébergement, même bien-

veillant, demeure fragile car fondé sur la réversibilité du lien et l'absence de droit ». Un problème de santé de l'hébergeur peut contraindre l'hébergé à partir du jour au lendemain. Quand bien même aucune contrepartie n'est demandée à ce dernier, il se sent redevable. Soucieuse de « ne pas abuser », Morgane ne reste pas plus de deux nuits d'affilée chez une même personne. « Je n'amène qu'une petite valise, je fais les courses et je vais dans une laverie pour mon linge », décrit-elle. Les dernières semaines l'ont éprouvée : « J'ai eu le pied plâtré, ce qui m'a empêchée d'aller au travail, où j'oublie ma vie jusqu'à 19 heures. J'allais beaucoup dans les bibliothèques afin de ne pas déranger. »

Etre hébergé de façon contrainte chez un tiers n'est pas sans conséquences. Des familles se séparent pour ne pas peser sur

un seul hébergeur. Des enfants s'épuisent à vivre dans des logements surpeuplés, ou à changer souvent de lieu et d'école. Un employé de nuit a dû renoncer à son poste, faute de pouvoir se reposer la journée. La promiscuité pèse. Même en l'absence d'abus, ce mode de vie est « sous tension continue », décrit le rapport. « J'ai des trous de mémoire énormes, je n'ai plus de tête. Je me sens perdue », exprime ainsi Morgane.

La Fondation pour le logement s'attache à décrire toute une série de dispositifs, souvent associatifs, qui accompagnent, déjà, les personnes concernées. Elle appelle à une « prise de conscience collective » afin d'analyser le phénomène et d'apporter des réponses publiques, structurelles, en vue d'un meilleur équilibre avec les solidarités privées – elle rappelle ainsi que l'Etat héberge environ 300 000 personnes, soit deux fois moins que le nombre de personnes en hébergement contraint chez des tiers.

Trois grandes pistes sont avancées : relancer la production de logements sociaux, notamment de petite taille et destinés aux étudiants ; mieux protéger les ménages vulnérables, y compris par des aides à la personne ; et, enfin, faciliter l'accès aux droits des personnes exilées. ■

CLAIRE ANÉ

## A Lyon, un homme jugé pour avoir défenestré un octogénaire juif

Rachid Kheniche comparaît pour « meurtre commis en raison de la religion de la victime », après avoir tué un de ses voisins en 2022

LYON - correspondance

**L**e 17 mai 2022, dans une haute tour du quartier de la Duchère, à Lyon, Rachid Kheniche, un quinquagénaire, regarde « L'Heure des pros 2 » sur CNN, sa chaîne favorite. Son voisin du deuxième étage, René Hadjadj, juif et presque nonagénaire, frappe alors à sa porte. Il est déjà venu plus tôt ce jour-là, mais Rachid Kheniche racontera par la suite aux enquêteurs qu'il ne se sentait pas bien et qu'il lui avait donné de s'en aller, avant de lui demander de revenir. Cette fois, le quinquagénaire accueille son voisin, le fait asseoir. Tous deux vivent un très grand isolement social. Rachid Kheniche est au RSA depuis deux ans.

Que s'est-il alors passé ? Rachid Kheniche a fourni aux enquêteurs des explications confuses et variables. Tout à coup, il s'est énervé. Est-ce une photo tirée d'un magazine pornographique, qui lui aurait été apportée par René Had-

jad un mois plus tôt, et sur laquelle il avait cru reconnaître l'une de ses sœurs ? Rachid Kheniche a, par le passé, si souvent entendu sa mère pester contre une famille voisine, également juive, qui aurait eu une maison close, dans laquelle elle aurait voulu prostituer ses sœurs... Est-ce le fait que René Hadjadj se serait à ce moment-là plaint, faisant de grands gestes, et qu'il y aurait reconnu son propre père ? Cet homme, violent avec sa femme et ses dix enfants, régnait sur cette famille où la règle était « marche ou crève ».

Toujours est-il qu'à ce moment, qui lui vaut depuis lundi 2 février un procès à la cour d'assises du Rhône pour « meurtre commis en raison de la religion de la victime », il se lève, se dirige vers René Hadjadj, et l'étrangle. Sa victime, semble-t-il, perd connaissance, puis se réveille en se débattant, alors que Rachid Kheniche l'emmène jusqu'à son balcon pour la jeter dans le vide. La scène se passe depuis le 17<sup>e</sup> étage d'une tour du quartier de

la Duchère. Rachid Kheniche revient s'asseoir devant sa télé.

Chez lui, les enquêteurs retrouveront des portraits d'Emmanuel Macron, des documents manuscrits, certains à connotation ésotérique ou religieuse, un chandelier à trois branches en métal, deux médailles de la Vierge, des chapelets et des mains de Fatma, un livre sur Moïse, deux Bibles, un Coran. Le téléphone de Rachid Kheniche sera aussi saisi. Les enquêteurs y découvriront un document audio de vingt-trois minutes daté du

**Les enquêteurs retrouveront chez le prévenu des documents ésotériques, un livre sur Moïse, deux Bibles, un Coran**

14 mars 2022 et intitulé « La vie de Rachid ». Il y parle de familles aux noms à consonance juive : « des juifs durs, agressifs », « des personnes qui travaillent soit dans l'assistance sociale, dans la police ou dans la justice » à « des postes pas bien placés », mais « faits pour faire mal ». Il y évoque ses deux sœurs plongées dans la prostitution et le cinéma pornographique (des faits non démontrés) dirigés par une famille juive. Il y affirme aussi que le directeur de son école élémentaire, par ailleurs rabbin, l'aurait agressé sexuellement, comme d'autres enfants.

« Il tourne en boucle sur ses hallucinations persécutoires », estime, le 2 février, devant la cour d'assises du Rhône, l'expert psychologue Xavier Renault, pour qui Rachid Kheniche, par « une accumulation d'éléments » aux bases fragiles ou erronées, fait une association entre le judaïsme et sa persécution familiale. « Dans l'affaire qui nous occupe, si la personne face à lui n'avait pas été juive, les faits se se-

raient-ils passés ? », interroge M<sup>e</sup> Alain Jakubowicz, intervenant pour la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme et le Conseil représentatif des institutions juives de France Auvergne-Rhône-Alpes. « Probablement que non. Il s'agit de ses délires persécutoires. »

#### Propos antisémites

Juste avant, des membres de la fratrie Kheniche ont défilé à la barre. A la question : « Avez-vous déjà entendu des propos antisémites de la part de Rachid ? », Chacun a répondu « Non, jamais ». Ses épouses ont confirmé, juste après avoir évoqué une vie maritale faite de violences, Rachid Kheniche passant, selon l'une d'elles, de l'homme « idéal » avant le mariage à l'homme « faux », violent et drogué après. Pendant l'instruction, l'un de ses autres voisins avait pourtant évoqué des propos antisémites contemporains aux faits.

Une autre voisine, avec qui il avait un différend, avait rapporté

qu'il lui avait demandé si elle était juive. Qui est vraiment Rachid Kheniche ? Sur le réseau social X, sur son premier compte actif fin 2020 seulement, il a répondu à un message de Gilles-William Goldnadel, avocat juif intervenant sur CNews : « GOLDtoï sayname [des juifs de la diaspora agents dormants d'Israël] tu travail pour qui traite à la FRANCE retourne dans ton pays ». Quelques jours avant la défenestration de René Hadjadj, il a tweeté, à plusieurs reprises, sur son autre compte, actif entre le 19 mars et le 17 mai 2022, « Mes respects monsieur Goldnadel ». En début d'audience, Rachid Kheniche a prononcé ses trois seuls mots de la journée, sur question de la présidente, qui lui demandait si sa position sur les faits était la même que lors de l'instruction. « Toujours la même », a-t-il répondu : il reconnaît le meurtre, mais pas son caractère antisémite. Le verdict devrait être rendu vendredi 6 février. ■

FANNY HARDY



# Comment la Chine fait du yuan une arme d'exportation massive

La monnaie chinoise a chuté de 22% face à l'euro depuis 2022, dopant ses exportations. Pékin poursuit deux objectifs contradictoires : concurrencer le dollar tout en contrôlant ses flux de capitaux

PÉKIN - correspondant

**A** près la guerre commerciale, le retour de la guerre des monnaies ? Les Etats-Unis viennent de hausser le ton contre la devise chinoise, jugée «substantiellement sous-évaluée» dans un rapport du Trésor américain publié jeudi 29 janvier. «Il est important que les autorités chinoises permettent au taux de change du [yuan] de se renforcer de façon rapide et ordonnée, en ligne avec les fondamentaux macroéconomiques», poursuit le rapport.

Deux jours plus tard, Xi Jinping a répliqué. Il veut «une monnaie puissante», se plaçant à terme en concurrent du dollar. Dans un discours qui a déjà deux ans, mais que la revue idéologique du Parti communiste chinois (PCC) a opportunément publié samedi 31 janvier, le président chinois affirme son ambition monétaire. «Qu'est-ce qui fait une grande nation financière?», interroge-t-il dans les colonnes de *Qiushi*, l'organe de théorie politique du PCC dont le titre signifie «la quête de vérité». «D'abord, elle doit avoir une devise puissante, largement usitée dans le commerce international, les investissements, les marchés de change, détenant le statut de monnaie de réserve mondiale.»

Le bras de fer vient mettre fin à l'étrange silence qui entoure le yuan depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche il y a un an, en janvier 2025. Alors que, pendant les décennies 2000 et 2010, sa sous-évaluation était une accusation récurrente des Occidentaux contre Pékin, le sujet semblait avoir disparu. Le président américain tempête contre les pratiques commerciales jugées déloyales de Pékin et ses subventions aux exportateurs, mais rien sur la devise, ou presque.

## EXCÉDENT COMMERCIAL

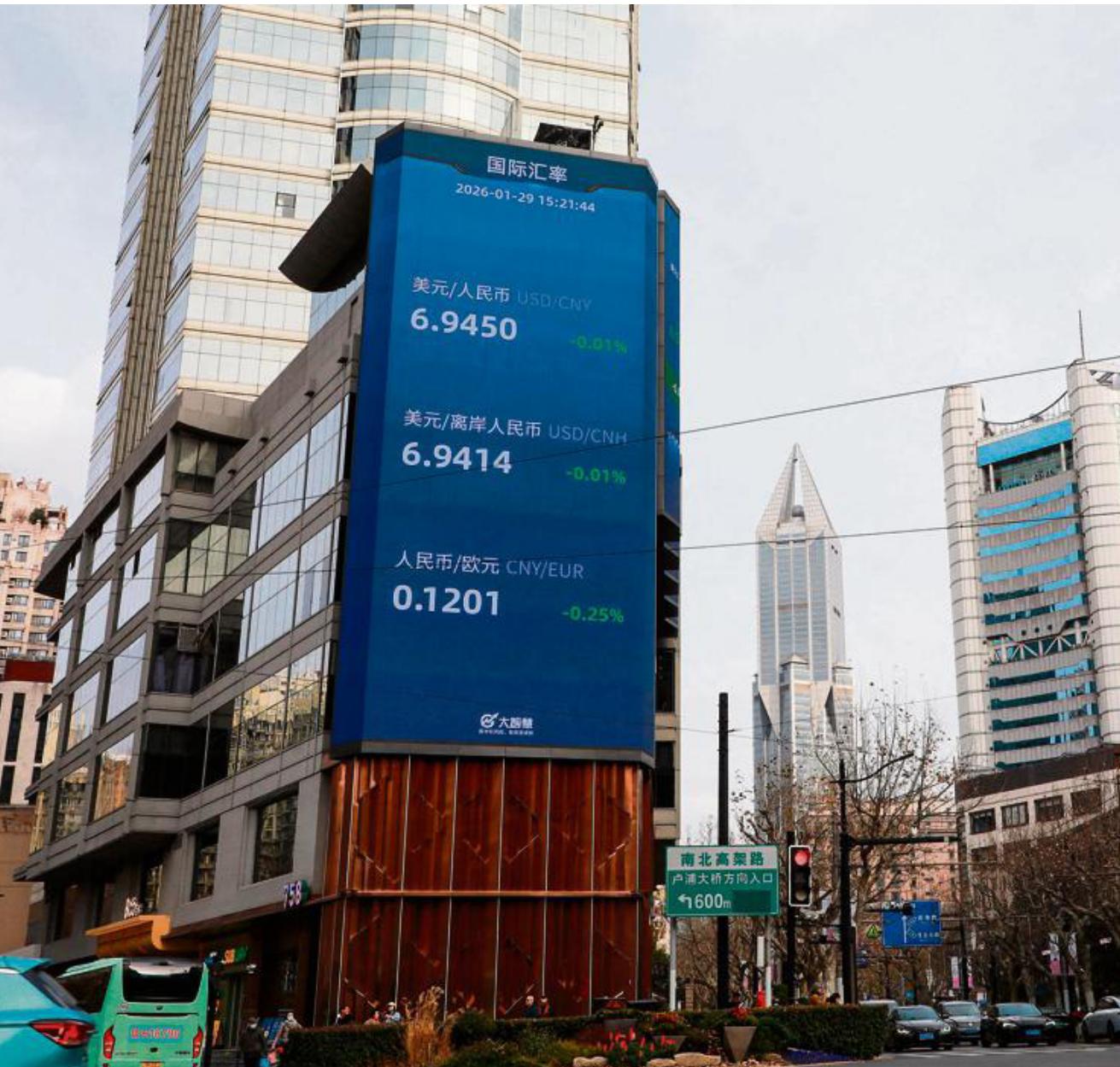
Si la question revient sur le devant de la scène, c'est parce que la Chine a réalisé en 2025 le plus grand excédent commercial de son histoire, à 1200 milliards de dollars (1016 milliards d'euros). Parmi ses nombreux avantages concurrentiels se trouve son taux de change.

Face à l'euro, le yuan a perdu 22 % depuis juillet 2022 et flirte aujourd'hui avec son plus bas niveau depuis 2014. Face au dollar, le phénomène a initialement été le même : un recul de 16 % entre 2022 et 2023, effacé partiellement par la faiblesse du billet vert depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, portant le recul actuel à 9 %. «Dans tous les cas, la chute du renminbi [«monnaie du peuple», autre nom de la devise chinoise] a été forte», tranche David Lubin, du groupe de ré-

flexion Chatham House. Corrigé de l'inflation, face à un panier des principales devises, il a perdu 15 % depuis 2022.»

En décembre 2025, les économistes de Goldman Sachs ont fait tourner leurs modèles. S'il est difficile de juger exactement de la «juste valeur» d'une monnaie, ils en concluent que le yuan est sous-évalué de 25 %. L'économiste américain Brad Setser, du groupe de réflexion Council on Foreign Relations, estime la sous-évaluation plutôt aux alentours de 20 %. Un atout majeur pour la Chine : «C'est le principal facteur expliquant son surplus commercial.»

Même le très prudent Fonds monétaire international le reconnaît désormais explicitement. Dans son dernier rapport sur la Chine, en décembre 2025, l'institution s'inquiétait



Un écran géant affiche le taux de change du yuan chinois face à l'euro et au dollar, à Shanghai (Chine), le 29 janvier.

LV LIANG/IMAGINECHINA VIA AFP

**SELON  
GOLDMAN SACHS,  
LE YUAN EST  
SOUS-ÉVALUÉ  
DE 25 %,  
AVEC DE LOURDES  
CONSÉQUENCES  
POUR L'INDUSTRIE  
EUROPEENNE**

de «la dépréciation du taux de change [qui] (...) exacerbé les déséquilibres extérieurs». Elle demandait à Pékin «une plus grande flexibilité de son taux de change».

Pour l'industrie européenne, cette sous-évaluation structurelle a de lourdes conséquences. Les exportations de l'Union européenne (UE) vers la Chine ont fortement ralenti, passant en moyenne de 1,5 % du produit intérieur brut (PIB), entre 2015 et 2023, à un peu plus de 1 % en 2025. Dans le même temps, les importations de la Chine vers l'UE se sont envolées, passant de 2,25 % du PIB à presque 3 %. «D'ailleurs, si vous regardez les secteurs les plus exposés à la Chine – matières premières, automobile, luxe, chimie, boissons... –, ce sont aussi ceux qui ont le plus baissé en Bourse», remarque Roland Kaloyan, stratégiste actions pour l'Europe à la Société générale.

## SOUS CONTRÔLE DE L'ÉTAT

Si les pressions politiques s'accentuent sur le yuan, c'est que cette monnaie n'est pas comme les autres. «L'Etat et la banque centrale le contrôlent complètement», explique M. Setser. Alors que les devises de la majorité des pays fluctuent librement sur les marchés financiers, la Chine impose des contrôles des capitaux très stricts. Tous les matins à 9 h 15, la Banque populaire de Chine (PBOC), la banque centrale, indique le taux de change du jour, qui peut ensuite fluctuer à l'intérieur d'une bande de 2 % de chaque côté. Pékin contrôle son évolution par des interventions soit directes de la PBOC, soit indirectes de ses grandes banques, toutes publiques.

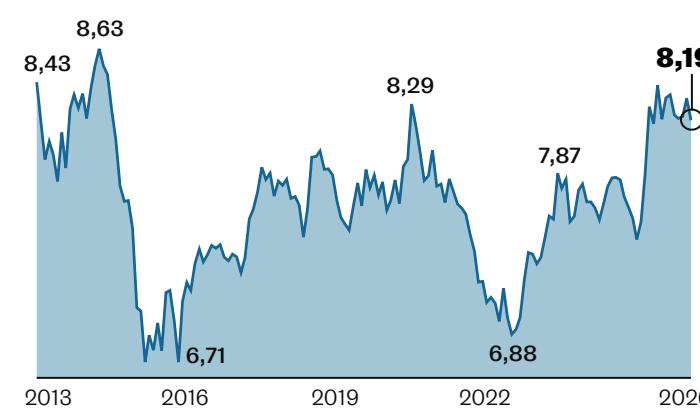
Le contrôle des changes s'exerce aussi sur les entreprises, dont les entrées et sorties de fonds pour réaliser des investissements à l'étranger sont sujettes à approbation du gouvernement. Les particuliers sont, quant à eux, soumis à un plafonnement à 50 000 dollars de change par an. Les institutions financières étrangères ne peuvent acheter qu'un certain type restreint d'actions sur ses marchés boursiers de Shanghai et de Shenzhen, dites «actions B», aux volumes bien inférieurs au marché principal.

La Chine se méfie des entrées de fonds spéculatifs et du risque de les voir fuir soudainement lorsque la situation se dégrade, comme l'ont subi les économies d'Asie du Sud-Est à la fin des années 1990. Les velléités d'ouverture se sont systématiquement heurtées au conservatisme de ses dirigeants, soucieux de la stabilité économique.

Ce contrôle strict des capitaux explique que la Chine joue, en matière de devise, bien en deçà de sa catégorie. Elle est la deuxième économie de la planète, deuxième aussi par sa population, mais le yuan n'est que la

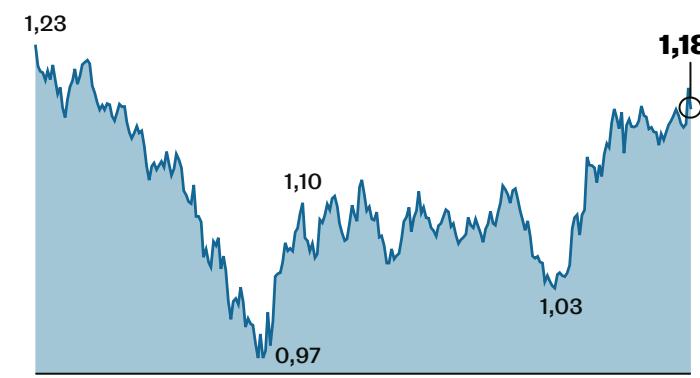
## L'euro proche de son plus haut face au yuan depuis 2014...

Cours de l'euro en yuans, par mois



## ... et depuis 2021 face au dollar

Cours de l'euro en dollars, par semaine



Infographie : Le Monde Source : Yahoo Finance

sixième monnaie de réserve, pesant seulement 1,93 % des réserves mondiales, bien loin derrière le dollar (57 %) et l'euro (20 %), mais aussi après le yen, la livre sterling et le dollar canadien.

Xi Jinping mène néanmoins depuis plusieurs années une stratégie visant à internationaliser sa devise. De plus en plus, la Chine pousse à l'utiliser dans ses échanges commerciaux afin de réduire l'exposition au dollar. C'est le cas notamment dans ses échanges avec la Russie, pour les achats d'hydrocarbures, ou avec le Brésil, notamment les achats de soja. Pékin a exigé de la multinationale minière australienne BHP que 30 % des achats chinois de minerai de fer s'effectuent en renminbi et elle discute avec des pays comme l'Arabie saoudite, un de ses fournisseurs majeurs de pétrole, pour libeller une part croissante de leurs échanges en renminbi.

Mais la Chine est dans une situation paradoxale. En théorie, une appréciation du yuan l'aiderait à devenir monnaie de réserve (en rassurant les investisseurs internationaux), renforcerait le pouvoir d'achat de ses citoyens (contribuant à l'objectif d'une hausse de la consommation intérieure) et rendrait ses marchandises un peu moins compétitives à l'international (de quoi apaiser les relations avec le reste du monde, qui subit le rouleau compresseur de ses exportations).

Dans les faits pourtant, la Chine reste extrêmement sensible à la situation de ses usines exportatrices et au maintien de l'emploi dans une période de fort ralentissement économique. Le plus important, explique Lynn Song, chef économiste de la banque ING pour la Chine, c'est que le yuan «ne porte pas préjudice» aux exportations. Sous peine de renoncer à l'objectif de 5 % de croissance annuelle, ce qui serait un vrai changement de paradigme. Dans ces circonstances, Pékin a laissé son taux de change s'apprécier de quelques pourcents face au dollar ces derniers mois, mais ne semble pas prêt à aller trop loin dans cette démarche. En face, Donald Trump s'est dit au contraire assez à l'aise avec la baisse actuelle du dollar. L'affrontement est direct : il ne sera pas possible que les deux devises soient faibles en même temps. Voilà un nouveau point de friction entre la Chine et les Etats-Unis. ■

ÉRIC ALBERT (À PARIS)  
ET HAROLD THIBAULT



## Euro, dollar... Les tensions monétaires reviennent

La vigueur de la monnaie européenne s'explique aussi par une amélioration des perspectives économiques

**E**clipsés depuis près d'un an par les droits de douane, les taux de change peuvent-ils redevenir un motif de tensions économiques ? La question est posée après les soubresauts récents sur le marché des devises et certaines des réactions qu'elles ont suscitées avec, sans surprise, le dollar américain au cœur des débats. L'*« indice dollar »*, qui suit les fluctuations du billet vert face à un panier de devises de référence en prenant en compte le poids de chacune dans les échanges internationaux, est en effet tombé le 27 janvier à son plus bas niveau depuis février 2022. Et la baisse a été plus marquée encore face à l'euro, contre lequel il est tombé le lendemain à 1,20, un seuil symbolique, pour la première fois depuis la mi-2021, 16 % en dessous de son niveau de janvier 2025.

Loin d'inquiéter le président américain, cette baisse semble l'avoir réjoui : interrogé sur le sujet, il a jugé que la *« formidable »* devise américaine se portait *« très bien »*. Quelques mots qui ont suffi à amplifier le repli du dollar, au point que le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, a corrigé le tir dans un entretien à CNBC, réaffir-

mant que la politique des Etats-Unis restait celle d'un *« dollar fort »*. Il suffit de peu pour raviver le soupçon sur les intentions réelles de l'administration Trump.

Beaucoup d'observateurs se souviennent du projet d'*« accord de Mar-a-Lago »*, défendu début 2025 par Stephen Miran, l'un des principaux conseillers économiques du président américain, qui envisageait des interventions directes sur les marchés pour favoriser la baisse du dollar. Si le projet n'est officiellement plus d'actualité, la sensibilité des décideurs économiques aux questions liées aux taux de change reste élevée. Au point de faire oublier à certains que la faiblesse actuelle du dollar est relative.

### **« Une certaine préoccupation »**

*« Dès qu'on observe des mouvements sur les devises, on emploie de très grands mots, mais on oublie vite que l'on sort tout juste d'une période, 2023-2024, durant laquelle le dollar a été très cherement valorisé »,* dit Samy Chaar, chef économiste de la banque Lombard Odier. Reste que de l'autre côté de l'Atlantique, le retour de l'euro à 1,20 dollar – loin de son record de

2008 à un peu plus de 1,60 dollar – n'a pas manqué de susciter des réactions de la Banque centrale européenne. Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a ainsi écrit le 28 janvier sur LinkedIn que la Banque centrale européenne (BCE), même si elle n'a pas d'objectif de change, suivait *« avec attention cette appréciation de l'euro et ses conséquences possibles sur une moindre inflation »*.

La veille, son homologue autrichien, Martin Kocher, avait expliqué que l'évolution récente des marchés avait *« contribué à une certaine préoccupation »*. On est évidemment loin de voir la BCE infléchir sa politique monétaire pour freiner la hausse de l'euro. D'autant, notent les économistes, que ce mouvement d'appréciation de la monnaie unique est justifié par la relative bonne santé économique européenne.

*« Une appréciation du taux de change en réponse à une révision à la hausse des perspectives de croissance de la zone euro, donc de l'intérêt d'investir en zone euro, est parfaitement normale »,* dit Isabelle Mateos y Lago, cheffe économiste groupe de BNP Paribas.

*« L'appréciation de l'euro serait préoccupante si elle n'était pas la conséquence d'un renforcement marqué des fondamentaux. »*

La donne est un peu plus compliquée pour le franc suisse qui, porté par son statut de valeur refuge, s'est fortement apprécié à la fois contre le dollar et contre l'euro. *« La Suisse est le seul pays qui souffre réellement de la situation actuelle, avec une devise très chèrement valorisée. Mais, d'une certaine manière, elle a l'habitude »,* explique M. Chaar.

Une appréciation durable du franc serait d'autant plus problématique que le taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS) est déjà nul. Le seul instrument

dont dispose la banque centrale serait donc celui d'interventions directes sur le marché des changes, en vendant le franc pour acheter du dollar ou de l'euro.

*« Si le mouvement de la semaine dernière s'était prolongé, la BNS serait certainement intervenue sur le marché, comme elle l'avait fait au deuxième trimestre 2025 »,* après les annonces de M. Trump sur les droits de douane, explique M. Chaar. Il n'est pas certain pour autant que la BNS doive renouer avec de telles interventions. La perspective de voir Kevin Warsh, un faucon en matière de politique monétaire, même s'il a tempéré ses positions récemment, prendre la présidence de la Réserve fédérale en mai a redonné des couleurs au dollar ces derniers jours.

Le choix de M. Trump affaiblit donc le scénario d'une dévalorisation du dollar voulue et orchestrée par Washington. *« On assiste en revanche à un phénomène de diversification des investisseurs internationaux par rapport au dollar, qui va sans doute se poursuivre »,* estime Mme Mateos y Lago. Un mouvement de fond plutôt qu'une tempête. ■

MARC ANGRAND

## L'Inde et les Etats-Unis scellent enfin un accord commercial

Donald Trump affirme que New Delhi a accepté de renoncer à ses achats de pétrole russe, une contrepartie non confirmée

NEW DELHI - correspondante

**A** près une année de vaines discussions, de menaces et de sanctions, les Etats-Unis et l'Inde ont annoncé avoir conclu un accord commercial, sans toutefois en préciser les termes exacts. L'information a été donnée par Donald Trump, lundi 2 février, sur son réseau, Truth Social. Le président américain a assuré avoir levé les sanctions tarifaires imposées en 2025 pour punir l'Inde pour son protectionnisme et ses achats de pétrole russe. Les droits de douane sur les produits indiens vont être abaissés de 50 % à 18 %, avec effet immédiat.

Le premier ministre indien a *« accepté d'arrêter d'acheter du pétrole russe »* et s'est engagé à acquérir *« plus de pétrole auprès des Etats-Unis et, potentiellement, du Venezuela »*, a déclaré le locataire de la Maison Blanche, après un entretien téléphonique avec Modi. Il a loué la *« formidable relation [des Etats-Unis] avec l'Inde [qui] ne ferait que se renforcer avec le temps »*. Selon l'Américain, New Delhi s'est engagé à réduire *« à zéro ses droits de douane et ses barrières non tarifaires à l'encontre des Etats-Unis »* et aurait accepté d'acheter pour 500 milliards de dollars (420 milliards d'euros) de produits énergétiques, agricoles, charbonniers.

Narendra Modi n'a pas fait de commentaire sur le détail des négociations et sur l'arrêt des importations de brut russe, mais il a publié un message sur X pour remercier son homologue. *« C'était formidable de m'entretenir avec mon cher ami, le président Trump. (...) Au nom du 1,4 milliard d'indiens, je remercie chaleureusement le président Trump pour*

*cette merveilleuse annonce. »* Le premier ministre indien, avare de compliments ces derniers mois, a aussi fait l'éloge du républicain.

Les discussions, lancées en février 2025, avaient, jusqu'alors, principalement buté sur la question de l'agriculture, New Delhi refusant d'ouvrir son marché pour protéger les paysans qui représentent près de 40 % de la population et dont une grande majorité ne possède pas plus de 2 hectares.

Donald Trump a particulièrement maltraité l'Inde en 2025, imposant, en avril, 25 % de droits de douane sur toutes les marchandises indiennes, avant d'ajouter, en août, une surtaxe de 25 % sur de nombreux produits.

### **Entente dégradée**

Des secteurs pourvoyeurs de main-d'œuvre comme le textile, le cuir, la joaillerie ou les produits de la mer étaient fortement menacés. Le géant asiatique expédie près d'un cinquième de ses exportations totales outre-Atlantique. Selon les données américaines, les Etats-Unis ont importé pour 87,3 milliards de dollars de marchandises indiennes en 2024, avec un fort déséquilibre de la balance commerciale, de 45 milliards de dollars. Avec cet accord,

de milliards de dollars de promesses d'investissements américains.

L'issue des négociations intervient quelques jours après la signature, le 27 janvier, d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne. La presse indienne saluait, mardi, *« un tournant »* dans la relation bilatérale. La versatilité de Trump devrait cependant conduire la partie indienne à plus de prudence.

L'entente entre Donald Trump et Narendra Modi, excellente lors de son premier mandat, s'était fortement dégradée après la confrontation militaire entre l'Inde et le Pakistan en mai 2025. Le président américain avait annoncé le 10 mai un cessez-le-feu entre les deux belligérants, ce qu'a toujours nié le premier ministre indien. Trump avait ensuite reçu l'ennemi de l'Inde, le chef des armées pakistanaises, le maréchal Munir, à deux reprises à la Maison Blanche. Un affront pour l'Inde.

Si l'accord commercial a bien été confirmé par Modi, les doutes persistent sur la fin des achats de pétrole russe. Le ministre indien du pétrole a assuré récemment que les raffineurs publics avaient signé leur premier accord à long terme pour importer du gaz de pétrole liquéfié américain, mais l'Inde reste, avec la Chine, un des principaux acheteurs de la Russie. Le nationaliste hindou a d'ailleurs reçu Vladimir Poutine en grande pompe en décembre 2025. Le Parti du Congrès, principal parti d'opposition, a accueilli l'annonce du deal avec suspicion. *« Il semble que M. Modi ait finalement capitulé »,* a ironisé le secrétaire général du mouvement, Jairam Ramesh. Le détail des concessions permettra peut-être d'éclaircir ce point. ■

SOPHIE LANDRIN

**Le Monde**

## Voyage au cœur du Japon

### L'EMPIRE DU SOLEIL LEVANT

Du 3 au 17 juin 2026

**AVEC :**

**Gilles van Kote**, journaliste, directeur délégué du *Monde*.

**VOS DÉCOUVERTES :**

Tokyo · Hakone · Kawaguchiko (Le Mont Fuji) · Matsumoto · Takayama · Gokayama (Les Alpes Japonaises) · Kanazawa · Kyoto · Nara · Hiroshima · Osaka

Entre traditions et modernité, explorez ces terres nippones ancestrales et décodez avec votre journal les enjeux du Japon d'aujourd'hui.

**DEMANDEZ LA BROCHURE DÈS MAINTENANT**

aujourd'hui de notre partenaire **Les Maisons du Voyage** à : [lemonde@lesmaisonsduvwxyz.com](mailto:lemonde@lesmaisonsduvwxyz.com)

ou au **01 40 51 95 20** (ref JAPLM26)



# Fusion SpaceX-xAI : Musk défend son projet d'IA dans l'espace

Le rapprochement entre les entités va donner naissance à la société non cotée la plus chère du monde. Les analystes s'interrogent sur sa viabilité

SAN FRANCISCO - correspondant

**E**lon Musk a fusionné ses deux entreprises SpaceX et xAI. Cette décision fait du nouvel ensemble la société non cotée la plus chère du monde, valorisée 1250 milliards de dollars (1059 milliards d'euros), selon un document interne vu par l'agence Bloomberg. Elle est un prélude à l'introduction en Bourse du nouvel ensemble, prévue d'ici à juin, lorsque Mars et Vénus seront alignées, au moment de l'anniversaire d'Elon Musk.

*«SpaceX a fait l'acquisition de xAI pour former le moteur d'innovation verticalement intégré le plus ambitieux sur Terre et au-delà, combinant l'intelligence artificielle [IA], les fusées, l'Internet spatial, les communications directes vers les appareils mobiles et la principale plateforme mondiale d'information en temps réel et de liberté d'expression», écrit celui qui est de très loin l'homme le plus riche du monde (670 milliards de dollars, selon Bloomberg, deux fois plus que le suivant, Larry Page, cofondateur de Google) dans un communiqué publié, lundi 2 février, sur le site de SpaceX.*

L'objectif d'Elon Musk, qui espère rattraper les leaders de l'intelligence artificielle que sont OpenAI, Anthropic et Alphabet, est de faire tourner les moteurs d'IA dans l'espace. «La demande mondiale d'électricité pour l'IA ne peut tout simplement pas être satisfaite par des solutions terrestres, même à court terme, sans imposer de lourdes contraintes aux populations et à l'environnement», écrit

l'entrepreneur. Selon mes estimations, d'ici deux à trois ans, la méthode la moins coûteuse pour générer de la puissance de calcul pour l'intelligence artificielle se trouvera dans l'espace.» L'avantage de l'espace est qu'il dispose de l'énergie du Soleil vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avec une plus forte puissance que sur Terre et dans un environnement proche du zéro absolu. SpaceX a récemment demandé à la Commission fédérale des communications l'autorisation de lancer «jusqu'à 1 million» de satellites pour son «centre de données orbital».

**Un milliard englouti par mois**  
Ainsi vont se retrouver sous la même bannière la société de lancement de satellite SpaceX, censée conquérir la Lune puis Mars, la constellation de communication Starlink, qui couvre la planète avec ses 9 000 satellites et, surtout, gagne de l'argent, le réseau social X et les centres d'IA, dont le moteur Grok est connu pour ses ratés ou sa capacité, désormais bridée, à dénuder les femmes.

La valorisation de 1250 milliards de dollars est cohérente avec celle des deux entreprises. En décembre 2025, SpaceX a annoncé qu'elle permettrait à ses employés de vendre des actions à un prix qui valoriseraient l'entreprise à environ 800 milliards de dollars. En janvier, xAI a annoncé avoir levé 20 milliards de dollars, valorisant l'entreprise à plus de 230 milliards. Cette dernière a un besoin cruel de capitaux pour continuer la course à l'IA. Elle engloutit, se-

## SpaceX a déjà demandé l'autorisation de lancer «jusqu'à 1 million» de satellites pour son «centre de données orbital»

lon Bloomberg, 1 milliard de dollars par mois. Selon Reuters, SpaceX a réalisé, en 2025, 8 milliards de profits pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 16 milliards.

Ce mélange ne ravit pas ceux qui révoyaient d'investir dans une société de satellites et de télécommunications performante, la seule capable d'envoyer régulièrement des astronautes dans l'espace. «Sans porter de jugement sur la valorisation proposée par SpaceX, il existe au moins une voie claire vers la rentabilité», déclare Craig Moffett, analyste chez Moffett Nathanson, cité par Bloomberg. En revanche, xAI est un acteur à la traîne sur un marché extrêmement concentré et qui dilapide ses liquidités sans perspective d'amélioration.»

Le site Electrek est furieux : «Soyons clairs sur ce qui s'est passé : Musk a renfloué xAI, une véritable machine à brûler de l'argent qui est à la traîne par rapport à la concurrence, tant en tant que plateforme de réseaux sociaux qu'en tant qu'entreprise d'intelligence artificielle. C'est en quelque sorte un remake du sauvetage de SolarCity

en 2016 [lorsque Musk fit racheter par Tesla une société solaire en difficulté fondée par ses cousins au prix de 2,6 milliards de dollars].»

Le site ajoute que «l'argument selon lequel l'intelligence artificielle basée dans l'espace profitera d'une manière ou d'une autre à l'humanité, relève du pur futurisme à la Musk». SpaceX vise à lever jusqu'à 50 milliards de dollars en juin, ce qui en ferait la plus grande introduction en Bourse de l'histoire, dépassant le record de 29 milliards du géant saoudien du pétrole Aramco de 2019.

Les relations financières entre les entités d'Elon Musk sont déjà nombreuses et enchevêtrées. SpaceX a investi 2 milliards de dollars dans xAI en 2025 tandis que Tesla a promis de faire la même chose. Il n'empêche, cet enchevêtrement complique la gestion des firmes, qui finiront peut-être, selon l'analyste vedette de Wedbush Securities Dan Ives, à être toutes sous une même holding.

Pendant ce temps, Tesla réalise également sa mue vers l'IA, avec la conduite autonome et les robots. L'usine historique de Fremont, en Californie, va être consacrée à la construction d'humanoïdes Optimus tandis que la production des modèles de véhicules électriques S et X va être arrêtée. L'entrepreneur Jason Calacanis a déclaré, après avoir visité le laboratoire de recherche Optimus, que «personne ne se souviendra que Tesla a, un jour, fabriqué des voitures. On ne se souviendra que d'Optimus». «Il a peut-être raison», a commenté Elon Musk sur X. ■

ARNAUD LE PARMENTIER

# Uber : l'Urssaf réclame 1,7 milliard d'euros pour travail dissimulé

Pour l'organisme chargé du recouvrement des cotisations sociales, le géant des VTC a «fraudé la loi en dissimulant l'emploi des chauffeurs», selon les révélations de la «Revue21»

**L**es chauffeurs VTC et les livreurs à vélo doivent-ils être considérés comme des salariés ? Si la question revient souvent devant les tribunaux français depuis près de dix ans, c'est parce que la réponse peut faire vaciller toute l'économie des plateformes. En témoigne le montant demandé par l'Urssaf à Uber, dans une lettre envoyée à la filiale française du géant américain, en décembre 2024 : 1,7 milliard d'euros.

Dans un document de 142 pages révélé, lundi 2 février, par la Revue21, le service de lutte contre le travail illégal de l'Urssaf Ile-de-France a rassemblé les éléments prouvant, selon lui, que les 7194 chauffeurs ayant travaillé pour Uber entre 2019 et 2022 n'étaient pas de vrais travailleurs indépendants. Uber aurait «malquillé sciemment une relation salariale en contrat d'entreprise pour échapper à ses obligations d'employeur», et «fraudé la loi en dissimulant l'emploi des chauffeurs».

Or, si les chauffeurs avaient été salariés, Uber aurait dû payer 1,2 milliard d'euros de cotisations sociales sur cette période, auxquels s'ajoutent 512 millions d'euros de «migrations de redressement», selon la Revue21. Des montants que l'Urssaf n'a pas souhaité commenter.

A titre de comparaison, ce total est supérieur à l'ensemble des redressements de cotisations sociales menés par l'Urssaf en France

en 2024, soit 1,6 milliard d'euros. Ce n'est pas la première fois que le service s'intéresse à Uber : en 2015, il avait décidé un redressement de 5 millions d'euros, invalidé en fin de justice pour vice de forme.

Ici, les montants sont tout autres, mais plausibles, selon Jérôme Giusti, avocat de plus de 700 chauffeurs, qui avait estimé la fraude à 2 milliards d'euros sur la période de trois ans de prescription. «C'est une bonne chose que l'Urssaf exige cet argent à Uber. Enfin, l'administration se convainc, malheureusement un peu tard, qu'Uber a un modèle économique défaillant et illégal», réagit-il, précisant qu'il vient d'obtenir une victoire devant le tribunal administratif. «Nous avons obtenu que l'administration fiscale puisse restituer la TVA indûment versée par les travailleurs de plateforme. Le vent tourne dans le bon sens.»

**«Un signe fort»**  
En parallèle, la société pourrait aussi être poursuivie devant le tribunal correctionnel pour travail dissimulé. Le parquet de Paris confirme au Monde qu'«une enquête préliminaire est en cours sous la direction de la juridiction interrégionale spécialisée de Paris, des chefs de travail dissimulé par dissimulation de salariés, avec la circonstance aggravante de la pluralité des salariés concernés». Des dizaines de chauffeurs ont été auditionnés dans ce cadre.

La volonté de sévir de l'Urssaf pourraient-elle accélérer le dossier pénal ? C'est ce qui s'est passé dans le dossier Deliveroo : l'entreprise de livraison de plats cuisinés avait été condamnée à 360 millions d'euros de redressement sur la période 2018-2021, avant d'être condamnée pour travail dissimulé en 2022. L'Urssaf, qui s'était portée partie civile dans le dossier, s'est finalement retirée peu avant l'appel, signe probable d'un accord avec Deliveroo.

«L'Urssaf et le pénal sont deux choses différentes, mais vont souvent ensemble», éclaire Kevin Mention, avocat des livreurs contre Deliveroo. Le milliard n'est pas encore dans les caisses de l'Etat, car Uber va essayer de faire tomber le dossier sur des points de procédure ou sur le concept de travail dissimulé, qui entraîne des majorations. C'est toutefois un signe fort, il s'agit de rembourser un argent qui a échappé aux caisses de retraite, de l'Assurance-maladie, du chômage.»

Pourquoi cette charge intervient-elle seulement maintenant ? Depuis un arrêt de la Cour de cassation en mars 2020, reconnaissant le lien de subordination entre Uber et ses partenaires, des centaines de chauffeurs ont demandé leur requalification en CDI devant les tribunaux, et les décisions en leur faveur se sont multipliées ces dernières années. «Même la cour d'appel de Paris, qui était plutôt du côté des plateformes, a reconnu, en

mai 2025, le lien de subordination», ajoute M<sup>e</sup> Giusti.

Uber assure, lui, que les chauffeurs sont bien indépendants, et que certaines pratiques qui prévalaient à son arrivée en France ont disparu. Ainsi, les chauffeurs ne sont plus sanctionnés lorsqu'ils n'effectuent pas de courses, et ils peuvent, depuis 2024, fixer leur niveau de tarif. «Nous échangeons actuellement avec l'Urssaf et nourrissons une approche collaborative, ouverte et transparente, réagit une porte-parole d'Uber auprès du Monde. Concernant le statut des chauffeurs, de récents arrêts de la Cour de cassation ont confirmé leur statut d'indépendant et ainsi clarifié le cadre dans lequel nous opérons.» En effet, la haute juridiction a donné pour la première fois raison à Uber en juillet 2025.

Ce bras de fer juridique avec l'Urssaf attend d'être clarifié en 2026, et pourrait déterminer l'avenir des plateformes de travail : la France doit transposer, d'ici à décembre, une directive européenne qui instaure une «présomption de salariat» pour les travailleurs de plateformes. Jusqu'alors, elle a toujours défendu une approche où les travailleurs sont bien des indépendants, mais pas comme les autres, ce qui leur confère certains droits propres aux salariés, et une instance de dialogue social – aux résultats mitigés. Le législateur suivra-t-il l'Urssaf ? ■

JULES THOMAS



## PERTES & PROFITS

GROUPE CASTEL

PAR ISABELLE CHAPERON

# Une cohabitation qui tourne au vinaigre

L'optimisation fiscale, c'est comme l'alcool, il faut en user avec modération. Parce que son fondateur, Pierre Castel, 99 ans, a poussé le bouchon un peu loin, l'empire de vins et de bières qui porte son nom (Baron de Lestac, Château Beychevelle, Maison Nicolas...), premier producteur de boissons en Afrique, se retrouve au centre d'une bataille de gouvernance épique.

Lundi 2 février, la famille Castel, majoritaire au capital, a annoncé avoir révoqué, lors d'une assemblée générale extraordinaire, Grégoire Clerc, le directeur général, de son mandat d'administrateur dans Investment Beverage Business Management (IBBM), la société de tête singapourienne du groupe Castel. Une dynastie entrepreneuriale qui se fâche avec un manager, cela reste banal. Mais, cette fois, l'affaire est plus corsée qu'un rouge du Sud.

### Fiducies et holdings

Tout à son obsession d'échapper au fisc, Pierre Castel, résident suisse, a organisé son groupe aux racines bordelaises en une galaxie de sociétés, du Luxembourg à Singapour, avec la volonté de scinder gestion opérationnelle, d'un côté, et, propriété du capital, de l'autre, à travers un système complexe de fiducies et de holdings.

Pendant ce temps, Tesla réalise également sa mue vers l'IA, avec la conduite autonome et les robots. L'usine historique de Fremont, en Californie, va être consacrée à la construction d'humanoïdes Optimus tandis que la production des modèles de véhicules électriques S et X va être arrêtée. L'entrepreneur Jason Calacanis a déclaré, après avoir visité le laboratoire de recherche Optimus, que «personne ne se souviendra que Tesla a, un jour, fabriqué des voitures. On ne se souviendra que d'Optimus». «Il a peut-être raison», a commenté Elon Musk sur X. ■

avec les autorités fiscales suisses, soldé par une facture de 350 millions d'euros cette année-là.

D'aucuns diront que nommer un juriste au cœur d'un tel écheveau, c'était prendre le risque d'introduire dans la ferme un renard avec les plans du poulailler. Le fait est que la cohabitation a vite tourné vinaigre. La famille Castel, dont la fille unique du patriarche, Romy Castel, et son neveu Alain Castel, patron de la filiale vins, accusent le dirigeant d'avoir trahi leur confiance et de chercher à verrouiller son pouvoir au sein de l'affaire.

De son côté, Grégoire Clerc récuse ces attaques et assure respecter la volonté de Pierre Castel, désormais loin des affaires. «Je conserve mon mandat d'administrateur d'IBBM», a-t-il affirmé, lundi, alors que son allié Pierre Baer, président de la structure singapourienne, lui aussi révoqué par l'assemblée générale extraordinaire, conteste la validité des droits de vote de Romy Castel, 51 ans, à qui son père a transmis ses titres.

Bref, encore de longues procédures en vue, qui s'ajoutent à un redressement fiscal colossal attendu en France. Qu'il ait tort ou raison dans ses critiques, le fait qu'un actionnaire très majoritaire peine à évincer un dirigeant n'est pas sain pour l'entreprise et ses 45 000 salariés. Depuis quand le génie se barricade-t-il dans la bouteille ? ■

# Léa Salamé, «une femme libre» à l'Assemblée nationale

**A**mesure que les auditions passent et que le défilé des responsables et vedettes de Radio France et de France Télévisions est bien entamé, que retient-on de la «commission d'enquête parlementaire sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public» ? Certainement pas, comme l'ont encore prouvé les témoignages, lundi 2 février, de Léa Salamé et de Laurent Delahousse, les présentateurs des journaux télévisés de France 2, que les questions volontairement accusatrices du rapporteur Charles Alloncle (Hérault, Union des droites pour la République) mettent les auditionnés en difficulté.

Interrogée, à juste titre, sur les garanties d'indépendance que la présentatrice, qui partage la vie de l'eurodéputé Raphaël Glucksmann, fondateur de Place publique, est en mesure d'apporter à la présentation du «20 heures», il lui a quasiment suffi de revendiquer être «une femme libre», et de brandir le principe républicain qui veut qu'«on n'est pas jugé sur les opinions de son conjoint, on n'est pas condamné pour les opinions de son conjoint», pour se sortir d'une situation qui aurait pu se révéler bien plus délicate.

Son collègue du week-end n'a pas davantage offert de prise au député ciottiste. Lorsque celui-ci a voulu «distinguer le contrat passé avec France Télévisions en tant que salarié, de celui [passé] au titre de [ses] sociétés de production», dans le but de dénicher une mauvaise utilisation des 2,5 milliards d'euros du budget de l'audiovisuel public («l'argent des Français»), il en a été pour ses frais. «Je ne suis pas un animateur producteur», a répondu M. Delahousse, distinquant sa situation de celle de ses prédécesseurs des années 1990 restés dans les mémoires sous l'étiquette de «voleurs de patates», ainsi rebaptisés par les «Guignols de l'info». «Je suis journaliste, réalisateur ou directeur artistique de collection. Ce sont les seules fonctions que j'ai toujours occupées au sein de ces différentes structures de production.» Le journaliste a ensuite refusé de donner le montant de ses émoluments, conformément à la consigne passée par France Télévisions à ses salariés auditionnés.

En fin de journée, c'est l'éditorialiste politique Gilles Bornstein qui s'est réjoui d'affronter un reproche déjà formulé, à d'autres occasions, par le rapporteur. En octobre 2021, en effet, il avait déclaré à l'antenne qu'«Eric Zemmour n'avait pas le droit de venir ici», sur le plateau de Franceinfo. «Comment avez-vous pu rompre de cette façon aussi décomplexée et assumée avec l'obligation légale du respect du pluralisme?», s'est indigné M. Alloncle. Question de contexte, a rappelé M. Bornstein : à cette date, son ancien collègue n'était pas encore candidat à la présidentielle et son parti, Reconquête, n'existant pas. Une fois cette «zone grise» traversée, M. Zemmour «a été traité conformément à tous les candidats», a conclu M. Bornstein. Alors que les auditions s'achèveront le 3 avril, après une pause du 2 au 20 mars en raison des élections municipales, on doute que la méthode du rapporteur évolue encore et permette de déboucher sur du concret. ■

AUDE DASSONVILLE

**S**on dossier dispose d'atouts qui devraient le placer d'emblée en haut de la pile. Eva (les personnes citées par un prénom ont requis l'anonymat), 26 ans, cadre supérieure depuis deux ans dans une prestigieuse administration, gagne 3 000 euros net par mois et dispose de garanties solides – des parents fonctionnaires aisés. Sa recherche d'appartement à Paris s'est pourtant « très mal passée ». « Quand j'ai commencé à gagner ma vie, et à pouvoir payer 1 000 euros de loyer, j'ai voulu vivre dans plus grand que ma chambre de bonne d'étudiante. J'ai cherché pendant cinq mois. J'ai essayé dix refus », raconte la jeune femme, qui a répondu à un appel à témoignages lancé par *Le Monde*. La faiblesse de sa candidature ? Etre contractuelle, « c'est-à-dire en CDD [contrat à durée déterminée]. Or, pour toutes les agences immobilières, la première exigence est d'être en CDI [contrat à durée indéterminée], hors période d'essai », dit Eva. Comme on est énormément à chercher un appartement, les propriétaires n'ont que l'embarras du choix ». Elle a finalement trouvé en emménageant avec une colocataire du même âge et un profil identique, mais avec le statut de fonctionnaire.

Cette nécessité d'attester d'un CDI pour louer, dans les zones tendues, peut paraître anachronique alors que 85 % des embauches sont des CDD et que le nombre d'autoentrepreneurs ne cesse de progresser – de plus de 8 % en 2024, comme en 2023. Ils représentent même désormais plus de 60 % des travailleurs indépendants. Ce décalage place d'emblée toute une frange de la population en situation de vulnérabilité.

Cette difficulté à se loger à des prix abordables est lourde de conséquences, économiques et sociétales. Selon un sondage Odoxa réalisé pour le promoteur Nexity, publié le 14 janvier, 30 % des 18-34 ans se sont résignés à ne pas candidater à un emploi faute d'avoir pu accéder à un logement correspondant à leurs besoins. Et, pour cette raison, un jeune sur cinq dit avoir renoncé à avoir « un ou d'autre enfant(s) », un sur quatre estimant que son logement « n'est pas à la bonne taille ». Déjà, dans une étude parue en juin 2022, avant même le durcissement de la crise du logement, l'Institut Paris Region indiquait que la suroccupation concernait un foyer sur cinq en Ile-de-France (22 %).

#### UNE GARANTIE

C'est dans les Alpes-Maritimes que Marie et son conjoint vivent avec leur bébé de 9 mois, dans un studio meublé de 18 mètres carrés. Elle en recherche d'emploi, lui, ingénieur, enchaîne les CDD. Depuis l'arrivée de leur nourrisson, le couple loue, en outre, un box pour stocker des affaires. « Avec le couffin, la chaise haute, la poussette, on ne savait plus quoi faire des meubles. On y a entreposé notre table, on mange sur notre lit », raconte la jeune femme de 25 ans.

« Notre dossier locatif est complet et prêt à être envoyé, avec deux garants très solides et quatre années de quittances attestant de notre sérieux », poursuit Marie. Malgré cela, faute de CDI, toutes les agences refusent notre dossier. Les particuliers aussi. » Le couple a engagé en parallèle une demande de HLM, même si Marie estime « n'avoir rien à faire dans la file d'attente pour un logement social : mon mari gagne 3 000 euros par mois et je touche le chômage. Ce qui bloque, c'est le CDI ».



YASMINE GATEAU

#### PLEIN CADRE

# Logement : la galère des locataires sans CDI

**LE TRAVAIL MORCELÉ** 2/4 Le décalage entre des propriétaires toujours plus exigeants et la précarisation croissante des emplois place toute une frange de la population en situation de vulnérabilité

Les propriétaires n'ont pas toujours été à ce point inflexibles. A la tête de l'agence immobilière L'Adresse, à Pontoise (Val-d'Oise), Julien Tourtois affirme qu'il y a encore quinze ans, « il était facile de décrocher un logement sans le sacro-saint CDI à Cergy-Pontoise ». Si l'agent immobilier avait « un bon feeling », les revenus et un garant suffisaient. « Il disait au propriétaire : « Ce sont des petits jeunes, il faut leur donner une chance », et les propriétaires y allaient », se souvient M. Tourtois, qui constate que « ce côté humain a disparu de son métier ». Les propriétaires bailleurs préfèrent désormais souscrire une garantie des loyers impayés (GLI) : en cas d'arrérés, l'assureur indemnise ; mais, en contrepartie, il pose ses conditions sur le profil des locataires. La règle est d'aligner un CDI (ou bien d'être étudiant avec une caution, commerçant ou professionnel libéral) et des revenus de trois fois le montant du loyer. « Il y a quinze ans, un propriétaire sur deux prenait la GLI. Aujourd'hui, ils la prennent tous », constate M. Tourtois. Comment s'en sortent, dès lors, ceux qui ne rentrent pas dans les critères ? « Ils tri-

chent, ils sont obligés », explique l'agent immobilier. C'est ce que fait Thomas, 40 ans, qui travaille en free-lance dans le secteur des médias et vit à Paris, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Séparé de sa compagne, père en garde alternée en quête d'un appartement, il avait fabriqué il y a deux ans un dossier avec une fausse carte d'étudiant, « car c'est un statut plus facilement accepté, il suffit d'avoir des garants. Mon père et mon frère avaient accepté de l'être », raconte-t-il. Je me suis fait prendre, l'agence a fait des contrôles, appelé l'école et constaté que je n'étais pas inscrit ». Avec des revenus de 1 700 euros par mois, allocations chômage comprises, sans CDI, il a d'abord dû dormir sur le canapé de son frère, qui a fini par l'aider à faire un faux pour décrocher son petit appartement, sombre et humide, à 800 euros par mois. « Le bail est au nom de mon frère, explique Thomas. J'aimerais déménager, mais je suis bloqué. »

Pour Caroline, cheffe de projet informatique à Lille, contractuelle de catégorie A, cette distinction entre CDD et CDI n'est par ailleurs pas pertinente. Lors d'une visite pour une petite maison à Loos (Nord), le fils du propriétaire lui a dit : « Vous êtes en CDD, vous avez quand même de grandes chances de ne pas être renouvelée. » « Or c'est faux, explique-t-elle. Mon compagnon, formateur en CDI dans une école privée, est en réalité bien plus sur la sellette que moi, et il gagne moins que moi. Malheureusement, les bailleurs ne prennent en compte que ses revenus à lui », s'agace-t-elle.

Le président de l'Union nationale des propriétaires immobi-

liers, Sylvain Grataloup, en convient. « Il n'y a certainement pas plus d'impayés chez les personnes en CDD que chez les CDI, mais comment faire ? Le bailleur se base sur des éléments objectifs, et un CDD a une fin, alors qu'un CDI n'en a pas », souligne-t-il, tout en qualifiant l'arriéré locatif de « mythe, car il n'est pas si fréquent ».

**« DÉMARCHE PLUS HUMAINE »** Une observation partagée par M. Tourtois, l'agent immobilier. « Dans mon réseau, le taux d'impayés n'excède pas 2 % à 3 %, précise-t-il. Et le problème vient surtout des arnaqueurs. Avec les locataires qui rencontrent un accident de la vie, on trouve neuf fois sur dix des solutions, en mettant en place des échéanciers. » Constatant que « des profils différents » passent aujourd'hui la porte de son agence, « plus de free-lance, de microentrepreneurs, de gens qui ont plus la bougeotte », ce professionnel a décidé de proposer un nouveau type de protection aux clients volontaires. A savoir une assurance qui n'est plus basée sur le CDI, ni sur les revenus, mais sur le scan des comptes bancaires du locataire. « Si l'algorithme constate une bonne gestion, sans incident, la garantie des loyers est accordée », résume M. Tourtois.

D'autres solutions voient le jour, à petite échelle. Louer facile est ainsi une agence immobilière atypique, lancée en 2023 en Nouvelle-Aquitaine par Frédéric Pedro, qui a lui-même rencontré des difficultés pour se loger. Quand les agences classiques misent sur la garantie des loyers impayés pour rassurer les propriétaires, celle-ci travaille avec la garantie Visale,

**Comment s'en sortent ceux qui ne rentrent pas dans les critères des assureurs ?**  
**« Ils trichent, ils sont obligés », explique un agent immobilier**

caution locative publique accordée gratuitement aux jeunes et aux salariés de la classe populaire ou en mutation professionnelle. « Nous ne demandons pas de dossier, pas de preuve de revenus, nous demandons que le candidat obtienne la garantie Visale, qui effectue donc les vérifications pour nous », détaille M. Pedro.

Venue du mouvement Habitat et humanisme, mobilisé pour l'insertion des personnes en précarité, Caroline Liby veut, quant à elle, s'appuyer sur des « propriétaires citoyens, qui veulent donner du sens à leur patrimoine ». Elle aussi a « galéré » pour trouver une location « en tant que maman solo ». « Et pourtant, j'avais les codes et le réseau », dit-elle. Elle crée en 2017 la coopérative Appart et sens, essentiellement active à Lyon, Paris et Marseille, « pour ne loger que des personnes en période d'essai, en CDD, des intermittents... Tous ceux qui ne relèvent pas du social, mais qui n'arrivent pas à se loger dans le parc privé en zone tendue ». L'agence passe par une garantie des loyers impayés travaillée avec un courtier « dans une

démarche plus humaine » et son taux d'impayés de loyer s'élève à 2 %. Cette petite structure n'a toutefois géré que 265 appartements depuis son lancement.

Pour l'essentiel de la population, le CDI reste le sésame pour décrocher une location. Il l'est aussi pour devenir propriétaire, tant les banques se montrent frileuses. Adrien, 47 ans, autoentrepreneur à Vanves (Hauts-de-Seine), atteint régulièrement le seuil de chiffre d'affaires autorisé par ce statut, soit un peu plus de 77 000 euros par an. « Et pourtant, nous ne pouvons pas emprunter assez pour acheter un appartement, malgré un apport de 100 000 euros. Les banques ne nous accordent que 250 000 euros de prêt, trop peu pour Vanves ! », témoigne-t-il.

Pour le courtier en crédit Romain De Almeida, directeur de l'agence Vousfinancer de Chambourcy (Yvelines), cette prudence varie selon les types de contrats et de statuts. « Plusieurs établissements mutualistes, comme les Caisse d'épargne ou les Banques populaires, accompagnent très bien les contractuels de la fonction publique ou les CDD longs avec de l'ancienneté. La profession du client joue aussi : pour faire court, une caissière en CDD n'obtiendra pas de crédit, mais un ingénieur en mission de six mois dans une grande entreprise se finance très bien », affirme-t-il. Un intérimaire avec cinq ans d'ancienneté peut aussi emprunter sans trop de difficulté. « Le vrai sujet aujourd'hui, ce sont les autoentrepreneurs, beaucoup plus nombreux depuis la pandémie de Covid-19 », glisse le courtier. Cette inadéquation entre le marché du logement et la précarisation du marché du travail a fini par interpeller le ministre du logement, Vincent Jeanbrun. « Faute de logements adaptés, de trop nombreux Français repoussent leur souhait de fonder une famille » et « ce « pas de logement, pas d'enfant » se ressent malheureusement à travers tout l'Hexagone », s'est-il inquiété, le 20 janvier, devant les sénateurs, après l'adoption en première lecture d'une proposition de loi visant à conforter l'offre de logements. ■

VÉRONIQUE CHOCRON

**30 % des 18-34 ans n'ont pas candidaté à un emploi faute de pouvoir accéder à un logement correspondant à leurs besoins**

Prochain épisode Les syndicats contraints de se réinventer

# Des formations bilingues pour attirer les meilleurs

Ces cursus se développent dans l'enseignement supérieur français, portés par une volonté d'internationalisation

Dans le brouhaha du restaurant universitaire de l'université Toulouse-Jean-Jaurès, Lucas Levy, 19 ans, entame sa part de tarte au chocolat en exposant son projet de vie. L'étudiant volubile est en deuxième année de licence d'histoire bilingue français-anglais. En 2027, il compte partir en Pennsylvanie, aux Etats-Unis, pour un échange d'une année pendant lequel il pourra s'initier à la recherche. Le jeune homme, originaire de Saint-Thomas (Haute-Garonne), se voit bien enseignant-chercheur en histoire du continent américain – et pourquoi pas tenir un doctorat aux Etats-Unis ?

Ces projections très internationales lui sont permises par sa licence atypique, où tous les cours d'histoire sont enseignés soit en anglais, soit en espagnol. Crées en 2012 par des professeurs motivés du département d'histoire, pour la plupart français, mais tous passés par des universités étrangères, ces licences bilingues incluent aussi une troisième année obligatoire à l'étranger, dans l'une des 50 universités partenaires du programme.

« Ces formations nous permettent d'attirer d'excellents étudiants, qui choisissent l'université au lieu de la classe prépa, en raison de cet apprentissage bilingue et du départ en mobilité en troisième année », expose Claire Judde de Larivière, professeure d'histoire du Moyen Âge en anglais et membre de l'équipe fondatrice de la licence. De fait, les élèves installés autour de la longue table de cantine viennent de toute la France, à l'inverse de ceux de la licence d'histoire classique, principalement originaires de l'académie de Toulouse.

#### Une sélection importante

« On a tous tenté Sciences Po », s'escrime Sébastien Muñoz, 19 ans, à la pause, devant le bâtiment d'histoire. La plupart de ces étudiants avaient effectivement envisagé un institut d'études politiques et sont arrivés en licence bilingue, placée en second choix pour son caractère distinctif d'une licence d'histoire plus « classique ». Ils veulent devenir professeurs, historiens, diplomates, journalistes. Comme Lucas Levy, qui était en section européenne de son lycée du Gers, Sébastien Muñoz a passé le « Bachibac », diplôme franco-espagnol de fin de lycée, qui implique de passer des épreuves d'histoire et de littérature en espagnol.

Des sections internationales, des échanges immersifs au lycée, des parents anglophones ou hispanophones, ont permis à ces jeunes d'atteindre un certain niveau de langue, les encourageant à candidater. En ce sens, ces formations peuvent constituer un « cas particulier de la même logique que les doubles licences », estime Laurent Cosnefroy, professeur émérite en sciences de l'éducation et de la formation à l'Ecole normale supérieure de Lyon. « Ce sont des cursus qui vont attirer des étudiants qui, autrement, iraient vers d'autres formations, avec, à la clé, une sélection importante pour y entrer. » Le chercheur souligne une « forme d'élitisme » des cursus internationaux, dû notamment à des compétences linguistiques « socialement marquées ». « Les classes favorisées ont en tête de favoriser l'apprentissage de l'anglais dans de très bonnes conditions chez leurs enfants. Aujourd'hui, il y a un pléthore de formations en anglais qui commencent très tôt, quasiment dès la maternelle », ajoute-t-il.

Ce genre de formation en langue étrangère, directement après le baccalauréat, illustre une tendance de long cours à l'internationalisation des formations. Le processus de Bologne, lancé en 1999, visait à créer un « espace européen de l'enseignement supérieur », encourageant la mobilité étudiante



PALM ILLUSTRATIONS

#### En France, le nombre de formations partiellement ou totalement en anglais a été multiplié par six depuis 2004, pour en compter 1706 aujourd'hui

grâce aux programmes Erasmus et une harmonisation des diplômes et des cycles d'études. En France, l'internationalisation s'est particulièrement exprimée par « une vague de développement, dans les années 2000, d'enseignements dits "internationaux", qui étaient en fait des enseignements en anglais », rappelle Christian Tremblay, président de l'Observatoire européen du plurilinguisme.

Car la majorité des enseignements en langue étrangère en France sont en réalité des programmes enseignés en intégralité dans la langue de Shakespeare. En témoignent les seuls chiffres officiels accessibles, établis par un catalogue créé en 2004 par Campus France, l'agence nationale chargée de promouvoir l'enseignement supérieur français à l'étranger. Le nombre de formations partiellement ou totalement en anglais y a été multiplié par six en vingt ans, passant de 268 programmes recensés en 2004 à 1200 en 2014, pour en compter aujourd'hui 1706. Selon les chiffres établis par Christian Tremblay à partir de ce catalogue et de l'offre totale de masters, environ 12 % des masters en France sont aujourd'hui totalement en anglais, contre environ 5 % en 2014.

L'illustration la plus claire de cette tendance se trouve dans les

écoles de management – des *business schools*. A l'EM Lyon, 77 % des enseignements sont en anglais, souvent donnés par des professeurs non francophones, et un tiers des étudiants sont internationaux. Cette proportion monte d'ailleurs à 50 % d'étrangers, si l'on ne regarde que les programmes de niveau master, comme le précise Mark Smith, doyen des programmes de l'école de management et lui-même britannique.

#### Logique de concurrence

Au moment de s'inscrire au BSc in Data Science for Responsible Business entre l'EM Lyon et l'Ecole centrale de Lyon, Victor Hautière, étudiant de deuxième année, savait qu'il pouvait miser sur ses compétences linguistiques. « Je pense que l'anglais, c'est quand même la langue la plus utile dans le monde, dès que tu sors de ton pays », estime le Français de 19 ans, qui en connaît un rayon : entre ses 7 ans et ses 16 ans, il a vécu en Russie, en Inde et au Chili, au gré des déplacements de ses parents, salariés d'une grande banque française.

Son bachelor, ouvert il y a trois ans par l'école de commerce et entièrement enseigné en anglais, est constitué – du moins dans sa classe – d'une moitié d'étudiants étrangers, et d'une autre de Fran-

cais pour la plupart bilingues. Les deux colocataires de Victor Hautière sont chinois et russe. « Ils sont là pour des raisons économiques, 10 000 euros l'année, c'est moins cher qu'en Chine ou aux Etats-Unis », explique-t-il.

Depuis plusieurs années, tous les nouveaux diplômes ouverts par l'école sont enseignés intégralement en anglais, sans exiger des étudiants internationaux de compétences en français. En vingt ans, les *english tracks*, les programmes entièrement en anglais dans les grandes écoles, sont d'ailleurs devenus le « standard », et non plus un élément de distinction, estime Mark Smith. « Aujourd'hui, pour être compétitifs, il faut donner des cours de tous niveaux en anglais, croisés avec des opportunités internationales – beaucoup d'opportunités universitaires et professionnelles à l'étranger », résume le doyen.

Cette logique de concurrence entre les établissements du supérieur est une conséquence de l'internationalisation, et s'exprime particulièrement par le développement de classements internationaux, comme ceux du *Financial Times* ou du *Times Higher Education*. « Certains étudiants regardent le top 10 du *Financial Times*, et ne postulent que dans ces établissements », décrit Mark Smith.

« Je pense que l'anglais, c'est quand même la langue la plus utile, dès que tu sors de ton pays »

VICTOR HAUTIÈRE  
19 ans, étudiant en bachelor

Dès lors s'installe ce que le professionnel estime être un « cercle vertueux » pour son école : de bons classements permettent de meilleurs partenariats internationaux, attirant de meilleurs professeurs et de meilleurs étudiants.

Dans cette même logique, mais pour les universités publiques, le classement international créé en 2003 par l'université Jiao-Tong de Shanghai – dit « classement de Shanghai » – a normalisé depuis lors un « appel à la concurrence entre les universités, s'exprimant, entre autres, par les sections en anglais » dans les pays non-anglophones, résume Christian Tremblay. Il s'agit d'attirer des étudiants et chercheurs étrangers qui permettront à l'université de développer sa recherche, particulièrement dans les disciplines scientifiques.

A la rentrée 2025, l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne a ouvert sa première licence internationale d'économie, qui accueille 250 étudiants, dont 40 % d'internationaux, d'une quarantaine de nationalités différentes. « Toutes les grandes universités européennes ont ce type de programmes de bachelor en économie, en anglais, qui peut aussi attirer un certain nombre de nos bacheliers français », constate Rémi Bazillier, vice-président du conseil d'administration de l'université, chargé des relations internationales. Il s'agit de proposer une « offre internationale de proximité » aux Français, au prix d'une licence classique, décrit le professeur d'économie, sans nier que « l'anglais puisse être une barrière de sélection sociale ».

Au-delà d'un bon positionnement de leurs formations sur la scène internationale, les grandes écoles et universités promettent à leurs étudiants un moyen de se distinguer sur un marché du travail de plus en plus globalisé. Cette année, Victor Hautière doit effectuer un stage de trois mois à l'étranger. Sa piste principale est de partir dans une banque indienne pour faire de la *data science*. Un retour aux sources : c'est à 12 ans, au lycée américain de Bombay, que le jeune homme avait appris l'anglais. ■

DIANE MERVEILLEUX

## Les consommations culturelles anglophones, un premier lien avec la langue

À 10 ANS, LOAH VINCENTI rêvait d'un superpouvoir. Pas n'importe lequel : celui de comprendre les paroles de toutes les chansons qu'elle entendait à la radio. « Je voulais être bilingue, je trouvais ça trop stylé », se souvient la Parisienne de 25 ans, fondatrice d'une boutique vintage après une licence de psychologie. La petite Loah commence alors à imprimer les paroles des tubes de ses artistes préférées – Adele, Rihanna, Katy Perry – dans leurs versions originales et traduites, pour les coller dans des carnets et les apprendre. Puis, arrivée au collège, elle découvre le YouTube anglophone : « J'étais fortement influencée par les vidéos des Américaines, les vlogs », ajoute-t-elle, se revoyant tentant de comprendre les conseils beauté de l'influenceuse Bethany Mota sans sous-titres. Plus tard, en cours de linguistique, Loah Vincenti apprend qu'un facteur de bon apprentissage des langues étrangères est le « bain linguistique » : une métaphore qui lui paraît tout à fait appropriée pour désigner son immersion précoce dans les contenus culturels anglophones, omniprésents sur Internet.

Beaucoup de répondants se sont reconnus dans le sujet, tous adeptes d'une « culture Internet » s'étant démocratisée pendant leur (pré)adolescence. Ils citent pêle-mêle le groupe britannique des One Direction, de longues discussions sur des jeux vidéo en ligne comprises grâce à Google Traduction, et des séries – *Game of Thrones*, *Pretty Little Liars*, *Vampire Diaries* –, le plus souvent téléchargées en anglais depuis leur ordinateur.

Morgane (qui n'a pas souhaité donner son nom de famille), librairie de 26 ans, regarde aussi avec tendresse cette période adolescente de « consommation massive » de pop culture. Trois mois et vingt-deux jours entiers de visionnage recensés sur l'application TV Shows. La série *Dexter*, par exemple, qu'elle avait commencé à regarder par amour pour un garçon. « C'est cette culture très juvénile, considérée assez bas dans l'échelle du capital culturel, qui m'a amenée au meilleur niveau d'anglais », soutient aujourd'hui la jeune femme.

#### Un apprentissage sans effort

Comme Loah ou Morgane, 55 % des 15-24 ans déclarent maîtriser l'anglais, contre 13 % des plus de 65 ans, constatait, en 2023, une enquête du ministère de la culture sur l'usage des langues dans les consommations culturelles en France. Celle-ci notait également une plus forte consommation de contenus en langue étrangère chez les jeunes, portée par le visionnage de séries et l'essor des pratiques numériques. « La grande transformation de la nouvelle génération, c'est un passage à l'audiovisuel. On oublie souvent le son dans "audiovisuel", alors que c'est hyper important : depuis tout petit, ils ont le son de l'anglais dans la tête », explique Sylvie Octobre, sociologue spécialisée dans les pratiques culturelles des jeunes.

Ainsi, sans même connaître de mots dans la langue, on peut reproduire plus facilement des sons compliqués, puis capter des tournures de phrase, des expressions.

Mais attention, « ce n'est pas magique », précise la sociologue. « La langue anglaise est plus présente dans le quotidien, mais ça ne veut pas dire que le niveau est meilleur. Si vous ne faites pas d'effort pour que le bain linguistique fasse sens, ça restera incompréhensible. »

Dès lors, pour expliquer que tant de jeunes déclarent maîtriser l'anglais, il faut aussi se tourner vers l'apprentissage de l'anglais à l'école. « Il y a un phénomène de mise en écho de l'anglais comme langue de consommation culturelle et de l'anglais comme langue d'apprentissage », relève Sylvie Octobre. La durée de la scolarisation a considérablement augmenté ces cinquante dernières années, et, avec elle, l'enseignement de l'anglais. A la rentrée 2020, 99,9 % des élèves du second cycle général en France l'étudiaient comme langue vivante.

C'est ce que raconte Mathilde Bourretière, 25 ans. Comme les autres, elle se remémore des heures de visionnage de vidéos anglophones sur YouTube dans sa chambre, entraînant « un apprentissage sans effort » des bases de la langue. Mais comme les autres, cela s'est accompagné de bonnes notes en anglais au collège, et d'un certain intérêt pour l'exercice. « Ce n'est pas une solution miracle, si tu veux avoir un anglais de qualité, il faut aussi en apprendre les règles », soutient la Landaise. Elle ne pourrait pas être mieux placée pour en parler, puisqu'elle a fait de sa matière préférée son métier : elle est devenue traductrice professionnelle. ■

D. ME.

Dans le livre « Nos nouveaux maîtres », qui paraît mercredi chez Albin Michel, Raphaëlle Bacqué, Damien Leloup et Alexandre Piquard, journalistes au « Monde », décryptent le nouveau rapport de force entre les Européens et les géants du numérique sous la présidence de Donald Trump



NOS NOUVEAUX MAÎTRES  
de Raphaëlle Bacqué,  
Damien Leloup  
et Alexandre Piquard  
(Albin Michel,  
240 p., 20,90 €).

## Certains en Europe imaginent désormais possible que les multinationales de la tech puissent un jour couper leurs services à l'étranger



*“paillasson” du monde*», a réitéré Donald Trump sur *[son réseau] Truth Social* fin août, pendant les négociations commerciales avec l'Union européenne.

Parmi les possibles représailles brandies en menace, outre les évidentes barrières douanières, l'administration américaine a, selon *[l'agence de presse] Reuters*, envisagé la possibilité de restreindre les visas du pays concerné. Le vice-président Vance, lui, avait évoqué en septembre 2024 l'idée de retirer le soutien des Etats-Unis à l'OTAN si l'Union européenne ne respectait pas la « *liberté d'expression* » d'un réseau social comme X. Fin août, Trump a ajouté l'idée d'utiliser directement la tech comme levier avec des « *restrictions à l'exportation sur nos technologies et nos puces électroniques hautement protégées* ». Une arme déjà utilisée par Washington contre la Chine, où l'américain Nvidia n'a pas le droit de vendre ses puces destinées à l'IA les plus avancées.

Ce nouveau rapport de force a soudain dessiné les yeux des Européens sur les implications désormais géopolitiques de la puissance des géants du numérique. De ce côté de l'Atlantique, la dépendance toujours plus grande aux plateformes américaines apparaît désormais comme une nouvelle menace. Comme si les géants du numérique, longtemps attachés à apparaître comme des acteurs globaux, avaient vu leur image « *réaméricanisée* » au contact du président populiste. Certains en Europe imaginent désormais possible l'idée – impensable, il y a encore quelques mois – que ces multinationales de la tech puissent un jour couper leurs services à l'étranger.

### Cortège diplomatique

Henri d'Agrain, ancien de la marine nationale et délégué général de l'association de grandes entreprises françaises Cigref, en a écrit un scénario – effrayant – de politique-fiction : « *Dans une escalade sans précédent, la Maison Blanche a annoncé qu'elle interdirait à toutes les entreprises américaines de la tech de continuer à fournir leurs services au Danemark*, imagine-t-il dans un post sur LinkedIn qui a beaucoup circulé dans les milieux patronaux. *Cette décision inclut des géants tels que Microsoft, Google, Amazon, Meta et Apple, dont les infrastructures, les logiciels et les plateformes sont omniprésentes dans l'économie danoise. Elle a par ailleurs annoncé que les Etats-Unis lèveront cet embargo numérique lorsque le Danemark aura accepté de leur vendre le Groenland à un prix raisonnable et conforme à l'offre d'achat formalisée en avril 2025.* »

Jugeant l'émoi suffisamment important parmi ses clients européens, Microsoft a, pour tenter de les rassurer, promis fin avril de contester « *rapidement et vigoureusement* » une demande de coupure de services, si elle était formulée par le gouvernement américain. Mais mi-mai, certains en Europe ont noté que la même entreprise avait été contrainte de suspendre l'adresse email du procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, en raison d'un décret présidentiel de Donald Trump le sanctionnant pour avoir émis un mandat d'arrêt international contre le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou.

« *Et si le prochain choc stratégique était numérique?* » s'interroge en France le patron du Medef, Patrick Martin. Le « *patron des patrons* » français juge, dans une tribune publiée en juin 2024 par *Les Echos*, « *qu'une attaque sur une chaîne logistique, une coupure de câble sous-marin, une injonction juridique extraterritoriale sur nos données critiques* » sont « *des scénarios désormais crédibles dans un monde où la technologie est devenue le théâtre invisible du pouvoir* ». Et

de plaider pour une plus grande « *souveraineté technologique européenne* ». Un discours rare jusqu'ici dans la bouche des grands groupes multinationaux, souvent clients des technologies des géants américains du numérique... Mi-avril, le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, avait déjà fait sensation en confiant ne pas se sentir « *très à l'aise* » de choisir, pour manipuler des données sensibles, des opérateurs de cloud américains, en raison des lois extraterritoriales qui permettent dans certains cas aux autorités des Etats-Unis d'accéder aux contenus stockés.

A Bruxelles, la Commission européenne théorise désormais que « *les dépendances externes dans les différentes couches technologiques de l'IA peuvent être transformées en armes par des acteurs étatiques ou non étatiques. Cela accroît le risque sur nos chaînes de production. Et rend crucial le besoin pour l'Europe de se renforcer* ». Ce constat sombre est dressé, plus précisément, par Bruxelles, le 8 octobre 2025, dans un des documents de son plan Appliquer l'IA, doté notamment de 1 milliard d'euros pour développer la technologie sur le continent européen. Le problème, c'est que les empereurs du numérique américain mobilisent, eux, des sommes colossales pour développer leurs propres infrastructures, non seulement aux Etats-Unis mais aussi à l'étranger, avec l'appui de la Maison Blanche.

Lorsque, le 13 mai 2025, Donald Trump débarque dans les pays du Golfe pour une tournée officielle de quatre jours, il emmène dans l'avion présidentiel Air Force One de nombreux patrons de la tech : [le PDG d'OpenAI] Sam Altman, Elon Musk, le PDG d'Amazon, Andy Jassy, le patron de Nvidia, Jensen Huang, le fondateur de Palantir, Alex Karp... A Riyad, le président américain présente lui-même Musk puis Altman au premier ministre d'Arabie saoudite, le prince Mohammed Ben Salman, devant l'œil des photographes et des officiels, en costume traditionnel ou militaire. Après un passage par le Qatar, l'arrêt à Abou Dhabi est l'occasion pour Donald Trump d'annoncer « *Stargate aux Emirats arabes unis* », un projet de campus de data centers géants consacrés à l'IA, miroir de celui déjà annoncé aux Etats-Unis fin janvier par les patrons d'OpenAI, Softbank et Oracle. C'est le premier centre de données du programme « *OpenAI for countries* » par lequel l'entreprise de Sam Altman prévoit de mettre en place, souvent avec un partenaire local, des infrastructures dans des pays qui veulent créer une « *IA démocratique* », dans une « *alternative aux versions autoritaires* », une allusion à peine voilée à la Chine.

Le 17 septembre 2025, le décor et les souvenirs sont différents mais de nombreux patrons de la tech font de nouveau partie du cortège diplomatique invité avec Donald Trump au dîner organisé au château de Windsor par le roi Charles III, en présence du premier ministre britannique, Keir Starmer. A l'occasion de cette visite d'Etat, OpenAI, Microsoft, Nvidia et Google annoncent plus de 30 milliards de dollars [25,3 milliards d'euros] d'investissements dans les data centers consacrés à l'IA au Royaume-Uni. Si le gouvernement britannique se réjouit de disposer de puissance de calcul pour développer cette technologie, d'autres y voient le risque de renforcer des dépendances aux géants américains. « *C'est le gouvernement des Etats-Unis qui a le plus à gagner* » dans les initiatives de soft power comme OpenAI for countries, a jugé l'ex-députée européenne Marietje Schaake dans une tribune au *Financial Times*. « *Imaginez le levier que les Etats-Unis auront s'ils peuvent couper les capacités d'IA dans divers pays du monde* », met en garde cette critique des Big Tech.

« *A la différence des autres technologies de l'ère numérique moderne qui étaient de nature extractive et entraînaient une perte économique pour l'Europe, l'IA est productive et permettra de développer l'économie locale* », argumentait de son côté OpenAI en juillet 2025. L'entreprise propose désormais d'héberger les données de ses clients dans l'Union européenne et a ouvert des centres pour ce faire en Grèce, en Norvège et en Allemagne. Microsoft rappelle de son côté son ambition d'investir en Europe pour y augmenter la capacité de ses centres de données de 40 % et étendre l'exportation à seize pays européens.

### Tensions internationales

Le nouveau rôle géopolitique des seigneurs de la tech est rarement mieux incarné que par Elon Musk. Alors que les tensions internationales et les conflits se multiplient, sa présence, désormais incontournable dans l'industrie des satellites avec Starlink, suscite des inquiétudes. « *Mon système [d'accès Internet par une constellation de satellites] est la colonne vertébrale de l'armée ukrainienne. Toute leur ligne de front s'écroulerait si je le coupais* », a-t-il froidement constaté sur X en mars 2025. Pensant que le patron de SpaceX menaçait d'interrompre la connexion, comme il l'avait fait en 2023 avant de faire machine arrière, le ministre des affaires étrangères polonais a rétorqué qu'il finançait ce matériel de connexion à hauteur de 50 millions d'euros

et pourrait, « *si SpaceX se révélait être un fournisseur non fiable* », être forcé d'en chercher un autre. « *Tais-toi, petit homme (...). Il n'y a pas d'alternative à Starlink* », lui a sèchement répondu Musk.

Depuis, le doute s'est insinué. Et pas seulement à Kiev ou à Varsovie. A Taïwan, le gouvernement a jugé prudent de passer un accord avec l'opérateur satellitaire concurrent de Starlink, le français Eutelsat OneWeb. Les officiels taïwanais se sont en effet inquiétés des déclarations de Musk sur l'annexion « *inévitable* » de l'île par la Chine et ils soupçonnent le patron de vouloir flatter Pékin pour y préserver ses usines et les ventes de ses voitures Tesla... Le possible conflit d'intérêts d'Elon Musk par rapport à la Chine a même suscité l'attention de certains faucons antichinois américains. En février 2024, Mike Gallagher, président de la commission spéciale sur les questions chinoises de la Chambre des représentants, a ainsi reproché par courrier à Starlink de « *ne pas fournir des services Internet à haut débit à Taïwan* », qui pourraient servir aux militaires américains en cas de conflit avec la Chine. Cet élu républicain a rejoint, depuis, la société Palantir.

Comme si, désormais, bien plus que les Etats ou les organisations internationales, les grands opérateurs de la tech, qui ont aujourd'hui la main sur les réseaux de communication et en partie sur la sophistication des armements nourris d'IA, étaient devenus les acteurs stratégiques les plus déterminants de la marche du monde. ■

RAPHAËLLE BACQUÉ,  
DAMIEN LELOUP  
ET ALEXANDRE PIQUARD

LA DÉPENDANCE  
TOUJOURS  
PLUS GRANDE  
AUX PLATEFORMES  
AMÉRICAINES  
APPARAÎT COMME  
UNE NOUVELLE  
MENACE

# Philippe Morillon

## Général et homme politique



A Sarajevo, en 1993. JOËL ROBINE/AFP

**E**n une phrase – « Vous êtes maintenant sous la protection des Nations unies » – prononcée en 1993 dans Srebrenica assiégée, le général français Philippe Morillon avait incarné les ambiguïtés d'une époque où l'Organisation des Nations unies (ONU) était missionnée pour tenter de régler les problèmes du monde. Commandant des casques bleus de la Force de protection des Nations unies (Forpron) en Bosnie-Herzégovine en 1992-1993, il est entré dans l'histoire comme un « général Courage » pour certains, comme un « Don Quichotte » s'illusionnant sur sa capacité à influencer le cours des événements pour d'autres. Symbole à la fois du courage et de l'impuissance.

Mort jeudi 29 janvier, à Saumur (Maine-et-Loire), à l'âge de 90 ans, Philippe Morillon, général cinq étoiles, grand officier de la Légion d'honneur, est né le 24 octobre 1935 à Casablanca (Maroc). Jeune officier durant la guerre d'Algérie, il fait carrière dans l'armée de terre, plus particulièrement dans les blindés.

Au printemps 1992, il effectue une première mission pour les Nations unies, au moment de la guerre en Croatie. L'ONU se fait surprendre par les premiers combats en Bosnie alors que le général Morillon est à Sarajevo. Sous les bombardements serbes, le départ de son convoi vers Belgrade est humiliant. Au checkpoint, à la sortie de la capitale bosnienne, quatre miliciens serbes, armés seulement de kalachnikovs et de fusils de chasse, retiennent 80 blindés durant des heures. « Ils ont fouillé mes affaires jusqu'à faire sortir le dentifrice du tube », confiait le général, amusé mais choqué. De retour à Sarajevo en septembre 1992, cette fois en tant que chef des casques bleus, il s'échigne à aider la capitale assiégée à survivre, grâce au pont aérien de l'ONU.

**« Demander pardon »**  
Le moment de vérité de son mandat arrive au printemps 1993. Dans l'enclave de Srebrenica où il se rend, il est surpris par le désespoir d'une population affamée et terrorisée à l'idée qu'entrent dans la ville les soldats du général serbe Ratko Mladić. Alors qu'il s'apprête à repartir, les gens encerclent son blindé, craignant que son départ scelle le sort de l'enclave. Philippe Morillon négocie, en vain. Il se résigne et, retournant la situation, prononce le discours qui le fait entrer dans l'histoire. « Vous êtes maintenant sous la protection des

**24 OCTOBRE 1935** Naissance à Casablanca (Maroc)  
**1984-1986** Conseiller militaire de l'Assemblée nationale  
**1992-1993** Commandant de la Forpron en Bosnie-Herzégovine  
**1999-2009** Député européen  
**29 JANVIER 2026** Mort à Saumur (Maine-et-Loire)

*Nations unies. Je ne vous abandonnerai pas*, hurle-t-il à la foule. Le général devient un assiégié. Le bras de fer dure neuf jours, des convois humanitaires finissent par entrer, et, après un vote à New York, Srebrenica devient une « zone de sécurité » des Nations unies.

Au moment de quitter son poste, en juillet 1993, l'enthousiasme est retombé. Le siège de Sarajevo est un enfer, des civils sont tués par milliers à travers le pays et les casques bleus attaqués. Un verre de whisky dans une main, un cigare dans l'autre, Philippe Morillon admettait son inquiétude. Lors d'une conversation privée, demandant qu'elle ne soit pas retranscrite afin de ne pas envenimer la situation des casques bleus, il confiait, de sa voix rocaleuse, un sourire en coin, qu'à l'aube de la guerre, il aurait peut-être dû, afin de poser l'autorité de la communauté internationale, abattre les quatre miliciens qui avaient bloqué son convoi de l'ONU et vidé son tube de dentifrice.

La suite de l'histoire est tragiquement connue. Srebrenica est conquise par l'armée serbe en juillet 1995, le bataillon néerlandais de la « zone de sécurité » de l'ONU ne réagit pas, et 8 000 hommes et garçons sont assassinés par l'armée de Ratko Mladić, lequel sera condamné par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour génocide et crimes contre l'humanité. Le militaire français a tenté une fois de retourner sur les lieux des tueries, pour « demander pardon », disait-il, à une population que la communauté internationale n'avait pas su protéger, mais des associations de survivants ont refusé sa venue.

Après sa carrière militaire, dont il a relaté l'épisode onusien dans un livre de Mémoires (*Croire et oser, chronique de Sarajevo*, Grasset, 1993), Philippe Morillon s'est engagé dans l'organisation des Journées mondiales de la jeunesse, à Paris (1997), puis, élu sous la bannière du parti de centre droit UDF, a siégé comme député au Parlement européen (1999-2009). ■

RÉMY OURDAN

## Le Monde Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)**

**soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr**

**L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.**

**carnet@mpublicite.fr**  
**https://carnet.lemonde.fr**

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Décès

Pascale Froment, sa femme, Ses amis, ont le chagrin d'annoncer la disparition de

**René BACKMANN**, ancien grand reporter au *Nouvel Observateur*, chroniqueur à Mediapart,

survenue le 29 janvier 2026, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, à 13 h 30, en la salle de la Coupole, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Paris. Sétif (Algérie).

Lalia, son épouse, Ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants Ainsi que toute la famille,

ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

**Abdelmadjid BELLIL**,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Qu'il repose en paix entouré des montagnes sétifaines.

Nous apprenons le décès de

**Jacques Bernard BREANT**,

survenu le 12 décembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Mazamet, dans le Tarn où il s'était retiré après sa retraite.

Cet enseignant, après des années à l'étranger, avait exercé pendant deux décennies dans le département des Hauts-de-Seine.

Sa probité, son humanisme mis au service de l'école républicaine ont marqué plusieurs générations d'élèves et de collègues.

M<sup>me</sup> Marion et Clara Chasles, ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Daniel CHASLES**,

survenu le 23 janvier 2026, à Luxe-Sumberraute, dans le Pays basque, à l'âge de soixante-neuf ans.

Une cérémonie aura lieu le 6 février, à 11 heures, au crématorium de Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire).

Joëlle Deheuvels Cormerais, son épouse,

France Deheuvels Lagarde, sa mère,

Fleur, Sophie, Camille et Aurore, ses filles,

David Thesmar, Rodolphe Dib, Sébastien Dequéant et Thomas Labarrère, ses gendres,

Iris, Raphaël, Joseph et Marguerite Thesmar,

Adrien, Blandine et Clotilde Dib,

Baptiste, Garance et Léonie Dequéant,

Renaud et Maël Labarrère, ses petits-enfants,

Les familles Deheuvels, Cormerais, Larroque et Naux,

ont la peine immense de faire part du décès de

**Paul DEHEUVELS**,

ancien élève de l'ENS de la rue d'Ulm, professeur émérite de l'université Pierre et Marie Curie,

membre de l'Académie des sciences,

survenu le 30 janvier 2026, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

Il sera inhumé au cimetière de Serviès (Tarn).

dejoele@gmail.com

Madeleine Dietz, son épouse, Frédéric Dietz, François Dietz et Véronique Boyer, Bertrand Dietz et Véronique Leconte, Hélène et Étienne Lafougère, ses enfants et leurs conjoint.e.s, Ses treize petits-enfants et leurs conjoint.e.s, Ses treize arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**André DIETZ**,

entouré de l'affection de ses proches.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 février 2026, au temple de l'Église protestante unie d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris 16<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

« Confie à Dieu ta route, Dieu sait ce qu'il te faut. »

Famille Dietz, 39, rue Jouvenet, 75016 Paris.

Axel, Isabelle et Geneviève Ellrodt ont la tristesse d'annoncer le décès de leur mère

**Suzanne ELLRODT**,

née JAHIER,

survenu le 17 janvier 2026.

isajaquet@yahoo.fr

La famille de

**Jacques GAUTRAT**,

Daniel MOTHÉ,

ouvrier, puis sociologue,

a la tristesse d'annoncer son décès, survenu le mardi 27 janvier 2026, à l'âge de cent un ans.

La cérémonie civile aura lieu le lundi 5 février, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>.

Bernard et Suong, Nicole et Jean-Louis, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, leurs conjoints, Son arrière-petit-fils Et toute sa famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

**François LEMPÉRIÈRE**,

expert reconnu

du monde des barrages,

survenu le 26 janvier 2026, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin de Meudon, le mercredi 4 février, à 15 heures, suivie de l'inhumation, à 16 heures, au cimetière de Trivaux.

Anne-Marie Lesage de la Haye, son épouse, Ses enfants Et ses petits-enfants, Armelle O'Rorke, sa sœur, Jean-Pierre Lesage de la Haye, son frère,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Yves LESAGE DE LA HAYE**,

survenu le 29 janvier 2026, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 5 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

Vous pouvez faire un don en sa mémoire à Handicap International.

Françoise Rosenzweig, née Leclère, son épouse, Nathalie, Arien et Anne, ses enfants, Jean-Marc et Anissa, son gendre et sa belle-fille,

Raphaëlle, Sacha, Victoire et Zeev, ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès du

**docteur**

**Aharon Josef ROSENZWEIG**,

né le 11 février 1937,

survenu le 28 janvier 2026, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le 9 février, à 14 heures, au crématorium de Beauvais et seront suivies de l'inhumation au cimetière du Tilloy, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Montpellier. Puissarguer.

Marie Jo Pastre, sa compagne, Annie et Jean Louis Malafosse

Jean Pierre Barthès et Michel Colobert,

Nicole Phalippou, ses neveux et nièces chéris,

Olivier et Cécile Phalippou, leurs filles, Axelle et Clémence,

Alexandre et Emmanuel Phalippou, leur fille, Alice,

Vincent et Sandie Malafosse, leurs enfants, Arthur et Ella,

ses petits et arrière-petits-neveux et nièces dix fois chéris,

ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

**Lucienne VIDALLER**,

survenu le 21 janvier 2026, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Des obsèques ont eu lieu le 29 janvier.

Elle était entourée de sa famille et de ses proches.

#### Anniversaire de décès

Le 4 février 2025, jour de son soixantequinzième anniversaire,

**Michel JOUBERT**

est parti pour sa dernière randonnée vers les plus hauts sommets laissant sa famille et ses amis dans une infinie tristesse.

Joëlle, son épouse, Emmanuel et Marine, ses filles,

Georges, Charlotte, Arthur, Margaux, ses petits-enfants.

#### Hommage

Le Memorial de la Shoah

a l'immense tristesse d'annoncer le décès de

**Laura FONTANA**,

# Kelly Reichardt, ou l'art de se perdre

En filmant un vol de tableaux qui tourne au fiasco, la cinéaste offre un portrait désillusionné des années 1970

## THE MASTERMIND



Les humeurs, chez Kelly Reichardt, sont quasi-toujours diffuses, brumisées. Le point, comme on dit en photo, ne semble pas souvent fait pour ses personnages, enclins à l'errance indécise, au doute, à l'anesthésie – comme les figures de son camarade de Portland (Oregon) Gus Van Sant. Leurs sentiments sont trop mêlés ou gazeux, jusqu'à contaminer la texture même de ses films, toujours saisis dans un 16 millimètres pelucheux et une palette portée sur les gris, les bruns, les beiges sableux. Ils ne sont pas très doués pour le bonheur ou la sérénité, à l'image des deux amis de jeunesse randonnant en forêt dans *Old Joy*, le deuxième film de Kelly Reichardt qui la révéla mondialement en 2007. On ne savait si «la vieille joie» du titre était originale et toujours agissante, ou si elle était purement et simplement révolue, inatteignable.

Notable exception: les héros de *First Cow* (2019), western de poche langoureux – sans doute le chef-d'œuvre à ce jour de Kelly Reichardt, avec *Certaines femmes* (2016). Dans l'Oregon encore rustre de 1820, un Américain et un Chinois nouent une étroite amitié, vraisemblablement amoureuse. L'Américain est surnommé «Cookie», car il est doué pour la cuisine et singulièrement la pâtisserie. Lorsqu'ils apprennent qu'un notable a acheté une vache, la première de la bourgade voisine, ils décident de soutirer son lait en secret, la nuit venue, pour confectionner des gâteaux qu'ils vendent au village. Les douceurs s'arrachent dans ce monde de boue. Le tandem connaît l'exaltation d'avoir trouvé une voie, un point de fuite, quitte à transmuer un vol en délice – en art aussi.

### Un Dostoïevski chloroformé

Le nouveau et neuvième long-métrage de Kelly Reichardt, *The Mastermind*, peut apparaître comme l'exakte antithèse de *First Cow*, puisqu'il tourne autour d'un vol d'art en pure perte, absurde – tel un Dostoïevski miniature et chloroformé, dans une petite ville du Massachusetts, Framingham, en 1970. Non plus de la boue qui se fait or comme dans *First Cow*, mais l'inverse.

Le film commence par une visite du musée local, durant



Kelly Reichardt lors du Festival du film de New York, en septembre 2025. DIA DIPASUPIL/GETTY IMAGES VIA AFP

laquelle son personnage principal, JB Mooney (Josh O'Connor), paraît de prime abord concentré. Mais le focus n'est que de circonsistance: le trentenaire s'avère vite plutôt veule et apathique, absent à lui-même et face à sa famille (une femme, deux garçons). La vie du foyer paraît d'autant plus éteinte que l'épouse est interprétée par Alana Haim, ici blême de lassitude, quand elle était l'héroïne mutine de l'extravagant et bigarré *Licorice Pizza* (2021), de Paul Thomas Anderson, ancré dans la même période – comme si Kelly Reichardt se chargeait de son envers, en rappelant que la fantaisie et déjà la désillusion y cohabitent.

Ancien étudiant en art, JB n'a pas persévéré, n'a pas trouvé sa voie, vivote avec de petits travaux

de menuiserie, se fait tancer par son père, juge établi. S'il ne veut pas lui ressembler, il ne rejoint pas pour autant les manifestations contre Nixon et la poursuite de la guerre du Vietnam, entrevues par éclats. Il est le désengagé par excellence.

A défaut de trouver le point de son désir, il décide une sorte de banco, un grand coup. Son attention inaugure dans le musée tenait du repérage: ayant constaté la faible surveillance du lieu, il a décidé de dérober, en plein jour, quatre tableaux d'Arthur Dove (1880-1946), pionnier de l'art abstrait outre-Atlantique, avec trois complices aussi peu expérimentés et fiables que lui, qu'il paie avec de l'argent prêté par sa mère, sous un prétexte fallacieux. Les pieds nickelés réussissent leur vol

### Le personnage principal, JB Mooney, incarné par Josh O'Connor, est le désengagé par excellence

devant de vieux gardiens assoupis, mais cela part vite en vrille.

Après avoir miré les tableaux chez lui, JB va les cacher dans une sorte de porcherie désaffectée et ne semble pas avoir de plan précis pour revendre les tableaux. L'artiste raté veut-il simplement garder les pièces pour lui? Fait-il une sorte de performance? L'un

de ses anciens condisciples trouve le coup génial. JB n'aura pas trop le temps d'hésiter: l'un de ses complices est arrêté et balance tout.

C'est désormais le temps de la cavale solitaire, dans une Amérique terne et peu accueillante. A Cincinnati (Ohio), JB falsifie ses papiers dans une chambre minable, que balaye un panoramique circulaire. Le coup n'aura pas fait le point, n'aura pas été brillant, ni lucratif. La silhouette, plus maussade que jamais, s'évapore à vue, se fond dans la grisaille environnante – le peintre Arthur Dove préférait au terme d'abstraction celui d'«extraction», qui semble bien devenu la condition de JB, désormais hors-sol et comme en implosion.

Le titre, *The Mastermind*, est énigmatique, tout au moins ironique. C'est littéralement «le cerveau» d'une opération, mais, face au fiasco, JB, à l'évidence, n'en a pas les qualités. «Mastermind» peut aussi être entendu comme une domination excessive de l'intellect et des calculs, un manque d'instinct, qui coupe des affects et de la réalité. On découvre sinon que le jeu de société Mastermind, qui consiste à deviner par déduction une combinaison de couleurs, a été créé en 1970: peut-être s'agit-il également de saisir les prémisses d'un monde qui perd son énergie vitale, se mue en un jeu cérébral, en fine arbitraire. ■

HERVÉ AUBRON  
Film américain de Kelly Reichardt.  
Avec Josh O'Connor, Alana Haim, John Magaro (1h 50).

## «Je suppose qu'il y a chez moi une peur de la sentimentalité»

Kelly Reichardt évoque la genèse de «The Mastermind», sa conception du cinéma et sa collaboration avec l'acteur Josh O'Connor

### ENTRETIEN

Trois ans après *Showing Up*, chronique du quotidien d'une artiste, Kelly Reichardt poursuit son exploration des petites choses dans *The Mastermind*, portrait enlevé d'un vol de tableaux raté, errant sur la Côte est dans les années 1970. Rencontre avec la cinéaste américaine.

#### Vous êtes née en 1964. Le film est-il nourri de vos souvenirs?

Je voulais fuir notre époque. Me revenait ce parfum d'un temps où la vie était différente: se retrouver dans une pièce sans téléphone portable, ne pas avoir accès à Internet, le temps que prenaient certaines choses, celui que l'on pouvait consacrer à des petites tâches.

#### A quels défis logistiques avez-vous été confrontée?

Nous avons tourné à Cincinnati, et dans l'Ohio, parce que les paysa-

ges n'ont pas trop changé. Nous avons tout de même recouru aux effets spéciaux pour effacer les traces de modernité. Les voitures d'époque, elles, venaient de tout le pays. Certaines sentaient encore la moisissure. C'était une sorte de fantasme. Les voitures modernes sont si moches et leurs intérieurs ne sont pas adaptés aux tournages. Là, j'avais les grandes fenêtres et de beaux angles.

Le personnage joué par Josh O'Connor s'oppose à la figure paternelle mais n'adhère pas à la contre-culture...

Oui, il rejette l'autorité de son père, son style de vie «classe moyenne», son éducation confortable, le consumérisme né dans les années 1950. Mais au tournant des années 1960 s'est terminé dans la violence et la division. C'est une période de sourire narquois. Son appartenance à la classe moyenne fait tel-

lement partie de son être qu'il ne sait pas comment fonctionner dans le monde sans ce fillet.

#### Pourquoi avoir dépeint des personnages féminins plus ancrés dans le quotidien?

Le film joue sur cet archétype de l'antihéros qui part découvrir son identité en explorant un paysage. Mais les femmes, elles, restent à la maison, élèvent les enfants. Elles n'avaient pas ce privilège de partir créer du désordre.

#### Pourquoi avez-vous choisi de travailler avec Josh O'Connor?

Je l'ai vu dans *Seule la Terre* [2017], de Francis Lee, puis – totalement différent – dans la série *The Crown* [2016-2023]. J'aime la façon dont il utilise son corps, son sens de l'humour. Et il a un visage intemporel. Le souci que l'on a eu, c'était que je voulais qu'il ait l'air un peu ridicule mais toutes les tenues lui

vont bien. J'ai dû me résoudre à le mettre en sous-vêtements.

#### Avez-vous le sentiment d'avoir créé votre propre langage?

Je ne pense pas inventer quelque chose. J'enseigne le cinéma depuis trente ans. J'en ai absorbé une grande partie. Travailler avec un écrivain, Jonathan Raymond, m'a aidé. Quand j'ai commencé, vous deviez écrire votre film, raconter votre histoire, c'était le mantra de l'époque. Or je n'écrivais pas bien. Lui m'a fait découvrir d'autres mondes. Mais pour ce film, j'ai voulu écrire seule pour essayer de fonctionner différemment.

#### Vous faites un long-métrage tous les trois ans. Avez-vous trouvé votre rythme?

J'ai eu la chance de pouvoir faire des films pas très commerciaux qui parlent d'une céramiste ou de quelqu'un qui vole du lait, en toute autonomie. Quand je tourne, j'ai

toujours ce sentiment que personne ne me laissera le refaire. Comme si c'était à chaque fois mon dernier film.

#### Pourtant, votre travail est de plus en plus reconnu...

Comme disait Peter Hutton, mon ami et collègue, si vous créez une œuvre, ils sont obligés de vous prendre en compte. Quand je commence un film, je pense que je fais quelque chose de différent, mais ce sont toujours les petites choses qui m'intéressent.

#### Une mélancolie particulière se dégage des scènes nocturnes de «The Mastermind». Les avez-vous beaucoup travaillées?

Avec mon directeur photo, Christopher Blauvelt, nous faisons beaucoup de tests pour trouver les bons objectifs, déterminer d'où vient la lumière... Mais nous avons des règles en matière de beauté. Le paysage, l'éclairage ou

la musique ne doivent pas vous dicter une émotion. Je ne veux pas filmer de coucher de soleil. Ma mère me dit toujours: «Es-tu heureuse?» Et je lui réponds que je ne vois pas de quoi elle parle. Je suppose qu'il y a chez moi une peur de la sentimentalité.

#### En matière de politique aussi, on sent que vous ne voulez pas transmettre de message...

Comme je n'ai pas les réponses, je ne veux pas en proposer. Dans le film, la politique se situe à la périphérie du cadre, comme elle se situe à la périphérie de la pensée des personnages. Mais, en filigrane, ça parle aussi de la famille, du travail. Je ne cherche pas à reproduire le monde tel qu'il est représenté dans les journaux. Avec mon cinéma, je veux proposer quelque chose qui en est exactement le contraire. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PAR BORIS BASTIDE

# Christophe Gans, retour d'un cinéaste chimérique

Figure du cinéma de genre à la française, féru d'Asie et de jeux vidéo, le réalisateur rompt douze ans d'absence

## RENCONTRE

GÉRARDMER (VOSGES) -  
envoyé spécial

**C**hristophe Gans est une chimère dans le cinéma français. D'abord parce qu'il a désiré œuvrer, sans distanciation, dans le cinéma de genre, à l'américaine ou à l'asiatique – c'était rare, en France. Ensuite parce que ses films cultivent l'hybridation : l'adaptation d'un manga hors du Japon (*Crying Freeman*, en 1996), l'alliance du film historique en costume à la française, du thriller horrifique et des arts martiaux (*Le Pacte des loups*, son grand succès, en 2001), celle du jeu vidéo et du cinéma, avec *Silent Hill* (2006) et aujourd'hui *Retour à Silent Hill*.

Une chimère, surtout, en ce que le nombre de projets qu'il a développés, et qui sont restés lettre morte, excède de loin les cinq longs-métrages qu'on lui doit. Cela fait partie de sa légende. Depuis le début des années 2000 ont été annoncées de nombreuses cathédrales ensablées, vouées à de grands mythes pop : Tarzan, Rahan, Corto Maltese, Bob Morane, Fantômas ou le capitaine Nemo, à qui il a consacré trois scénarios.

On rencontre la bête curieuse au Festival international du film fantastique de Gérardmer, où son *Retour à Silent Hill* était projeté en clôture, samedi 31 janvier, douze ans après son dernier film en date, sa version de *La Belle et la Bête* (2014). La chimère n'a rien d'ombrageux ou d'amère. Elle paraît fort tranquille et amène.

Son chemin atypique tient peut-être à son lieu de naissance : Antibes (Alpes-Maritimes), en 1960. La patronne de la principale salle de

**Quel chantier  
avorté il regrette  
le plus ?  
Sans hésiter, ses  
trois tentatives  
autour du  
capitaine Nemo**

la ville remarque le persévérant petit spectateur de 10 ans. Elle est propriétaire d'autres cinémas sur la Côte d'Azur, notamment à Cannes. Alors, elle lui fait un passe artisanal, un mot manuscrit le recommandant, et le gamin peut accéder aux projections du marché du film, au Festival de Cannes.

Première pulsion : il voit des objets bizarres dont beaucoup ne sortent pas en salle, des nanars parfois où luisent de folles fulgurances. Il lance un fanzine, *Rhesus zero*, pour en rendre compte et bricole avec ses copains des films d'action en super-8 dans les champs de lavande. A 15 ans, il découvre *Phantom of the Paradise*, de Brian De Palma (1975), le regarde durant trois séances consécutives, et rentre à la maison en pleurant : il clame à sa mère qu'il sera réalisateur.

«Avant ça, je voulais être archéologue. Je dévorais les bouquins sur l'Egypte ancienne, mais je me suis rendu compte que toutes les tombes avaient été ouvertes. Le cinéma était le dernier endroit où on ouvrait encore des tombes.» Il finit par intégrer à Paris l'Institut des hautes études cinématographiques, l'ancêtre de la Fémis, mais il est déjà ailleurs. Le bouffeur de films conseille un éditeur de VHS, Scherzo, sur des

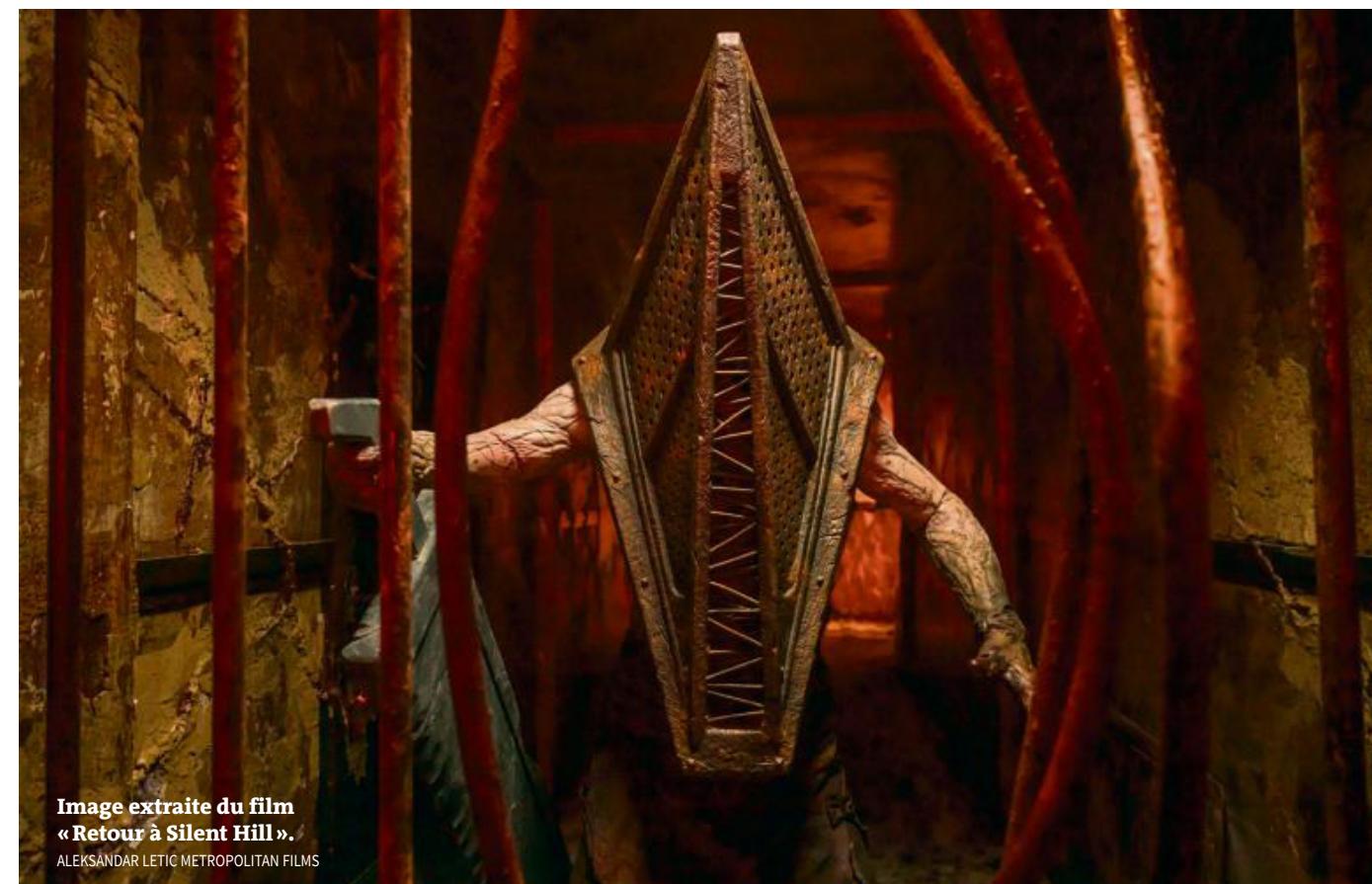


Image extraite du film  
«Retour à Silent Hill».

ALEKSANDAR LETIC METROPOLITAN FILMS

raretés de tous genres, des productions hongkongaises du studio Shaw Brothers aux classiques du porno américain. L'éditeur finance la création d'un magazine de cinéma, *Starfix*, et en donne les clés à Gans et des camarades. *Starfix*, en sept ans d'existence (1983-1990), élit des auteurs de genre encore négligés et a pour modèle le journalisme gonzo du magazine *Rolling Stone*. Il rencontre par ce biais le producteur et distri-

buteur Samuel Hadida (1953-2018), juif marocain flamboyant à la tête de Metropolitan Filmexport, caravanséral du cinéma de genre, qui sera d'un soutien indéfectible pour ses projets.

### Bruce Lee, «idole absolue»

Christophe Gans est un cinéphile boulimique à la Tarantino, et donc aussi un homme d'imprimé, ce dont témoignent ses films, imagiers au sens le plus fort, per-

clus de ralentis (tels ceux de ses maîtres Brian De Palma et Dario Argento), comme si l'écran était une rotative fixant des tableaux ou gravures. Alors qu'il est déjà passé à la réalisation, il fonde à la fin des années 1990 la revue *HK*, qui devient un label d'édition vidéo, consacré aux joyaux ignorés du cinéma asiatique de genre.

Il a beaucoup séjourné à Hong-kong, en Chine, au Japon. Pourquoi l'Asie ? «A cause de Bruce Lee.

Quand on le découvre en France, il est déjà mort. On en pleurait dans les cinémas. C'est l'idole absolue.» D'une rare érudition en la matière, Gans fourrage actuellement dans le cinéma indien, «mais celui du Sud, télougou ou tamoul, pas celui du Nord, plus "officiel". C'est un cinéma très rustique et rituel».

Il voit toujours trois ou quatre films par jour, est aussi un sérieux gameur. On s'étonne que durant les éclipses de sa filmographie il ne s'aventure pas dans la BD, le jeu vidéo ou la critique, comme autrefois. «Pourquoi pas ? Mais j'ai toujours un projet en cours, qui aboutit ou n'aboutit pas. Je n'ai jamais été au chômage.»

Quand on lui demande quel chantier avorté il regrette le plus, il répond sans hésiter que ce sont ses trois tentatives autour du capitaine Nemo. «Je me souviendrais toujours de mon père m'emmenant voir, à 5-6 ans, Vingt Mille lieues sous les mers, de Richard Fleischer [1954], avec James Mason et Kirk Douglas, qui ressortait.

C'était dans un vieux cinéma avec des rideaux rouges. Ils se sont ouverts sur une autre paire de rideaux à l'écran, qui eux-mêmes se sont levés et ont dévoilé un hublot, des reflets aquatiques. La salle de cinéma avait quelque chose de sous-marin.» Il vit aujourd'hui dans un ancien pensionnat, en Touraine : les rayonnages de son *Nautilus* débordent, aussi vaste soit-il. ■

HERVÉ AUBRON

## Une quête cauchemardesque sur les traces d'un passé perdu

### RETOUR À SILENT HILL

●●●○○

LE «VIDEO GAME» est-il la continuation du cinéma par d'autres moyens ? En reprenant l'univers du jeu créé par la société Konami, *Silent Hill*, vingt ans après la précédente transposition cinématographique, Christophe Gans tente à nouveau, et avec succès, de résoudre une équation compliquée, sinon impossible. Comment articuler une forme de discursivité, une succession d'événements débouchant sur un récit cohérent, avec l'immersion dans un univers irréel, cauchemardesque, où la stimulation d'effets angoissants semble primer sur toute logique ? Grand consommateur de jeux vidéo, amateur d'une pop culture cinéphile, dont il est un fin connaisseur, Gans réussit à marier sensation et logique.

Au fond, *Retour à Silent Hill* est un mélodrame, une histoire d'amour fou au terme de laquelle le personnage prin-

pal tente l'impossible : arrêter le temps et vaincre la mort elle-même, une mort dont il est en partie responsable, au bout d'une quête purement mentale. Le deuil et la culpabilité engendrent des monstres. Et c'est bien cette dimension symbolique qu'incarnent les entités effrayantes peuplant la ville fantôme de *Silent Hill*, bourgade nord-américaine reconstituée, pour les besoins d'une production internationale, en Serbie.

Ravagé par la mort de son ex-petite amie, Mary Crane (Hannah Emily Anderson), qu'il avait quittée plusieurs mois auparavant, James Sunderland (Jeremy Irvine) retourne dans la ville où il s'était installé avec elle. C'est désormais une localité désertée, postapocalyptique, où des bâtiments en ruine abritent toutes sortes de monstres, renvoyant chacun à une signification particulière. Dévoré par l'espoir de retrouver son amour perdu, le jeune homme suivra un périlleux cauchemardesque au cours duquel il sera me-

nacé par des créatures infernales rendues possibles par la technologie numérique (êtres sans bras ni visage, araignées géantes à face humaine...) et confronté à diverses incarnations de la femme défunte.

### Romantisme noir

*Retour à Silent Hill* fait montre d'une inventivité visuelle constante, insensée, celle que l'on devine provenir du jeu vidéo, ainsi que d'univers littéraires fondamentaux (Howard Phillips Lovecraft, bien sûr, Edgar Allan Poe, etc.) mais aussi cinématographiques. Ces réminiscences-là s'identifient, peut-être, à la mémoire du cinéaste qui, par le jeu d'une direction artistique hallucinée, est parvenu à ramener à la vie les univers brumeux et glauques des films de l'Italien Lucio Fulci (1927-1996). Mais aussi l'Hôtel Overlook, désormais délabré, comme rongé de l'intérieur, de *Shining*, de Stanley Kubrick (1980), et jusqu'aux images poétiques resurgissant de l'oubli de *La Nuit du chas-*

*seur*, de Charles Laughton (1955). La quête de la femme morte se confond ainsi avec une recherche du temps perdu, celui d'un cinéma qui incarnait une jeunesse désormais lointaine. La nôtre.

Passage du présent au passé, du monde réel à un cosmos mental, *Retour à Silent Hill* oscille entre deux univers, entre deux parcelles de temps, entre l'horreur gore et le romantisme noir, entre l'épouvante et le mélodrame. Sans doute faut-il aussi y voir un autoportrait de l'auteur, celui d'un cinéaste cinéphile dépourvu de cynisme, d'ironie surplombante ou parodique, recherchant à travers les souvenirs d'un art à la fois inquiétant et primitif, sophistiqué et tripal, brutal et frontal, une forme d'état d'enfance. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Film franco-américano-germano-britannique de Christophe Gans. Avec Jeremy Irvine, Hannah Emily Anderson, Robert Strange (1 h 45).

## La croisière s'amuse avec la bestiole bondissante de Franquin

L'acteur et réalisateur Philippe Lacheau s'empare de la célèbre créature jaune et noir, en enchaînant les gags à un rythme haletant

### MARSUPILAMI

●●●○○

**H**ouba houba. En 2012, Alain Chabat livrait, avec *Sur la piste du Marsupilami*, une première version cinématographique incluant la célèbre créature jaune aux taches noires imaginée par André Franquin. En résultait un film d'aventures familial bordélique, situé en Amérique du Sud, en pleine jungle palombienne. Fidèle à l'esprit loufoque de l'auteur de bande dessinée belge, le long-métrage faisait la part belle à l'humour absurde. Avec pour point fort l'abattage comique du duo formé par l'ex-Nul,

en journaliste télé has been, et par Jamel Debbouze, en vétérinaire et guide malicieux et un peu escroc.

Ce dernier reprend dans *Marsupilami* ses habits de Pablito Camaron. Seul rescapé du film de Chabat, il sert de trait d'union avec ce nouveau volet confié à Philippe Lacheau, dont c'est la septième réalisation. Le cinéaste interprète David, un employé de zoo contraint, pour sauver son emploi, d'embarquer avec son fils, Léo (Corentin Guillot), et son ex-femme, Tess (Elodie Fontan), à bord d'un navire de croisière en Amérique du Sud afin de rapporter un colis à Jeffrey Malone (Jean Reno), son patron.

Tentant d'assurer ses arrières, David manipule un de ses collègues peu affûté, Stéphane (Julien Arruti), pour les accompagner. Et il peut compter sur l'aide de Ricky (Tarek Boudali), ex-star de la pop tombée dans l'oubli. Mais le paquet révèle vite son contenu : un œuf de Marsupilami soudainement éclos qu'un concours de circonstances pousse David à offrir comme cadeau d'anniversaire à Léo. Sauf que la créature attise les convoitises, notamment de Pablito Camaron et de Raymond (Alban Ivanov), un douanier peu scrupuleux. A bord du bateau, une lutte s'engage pour prendre possession de l'animal.

Fidèle à une formule affinée depuis *Babysitting* (2014), Philippe Lacheau jette avec *Marsupilami* un pont entre un comique français hérité de Louis de Funès et l'humour régressif cruel et potache des comédies américaines des années 1990 – du type des frères Farrelly. Le cinéaste lorgne aussi du côté des films familiaux hollywoodiens des années 1980, multipliant les clins d'œil à *E.T.* (1982).

**Maîtrise du crescendo**  
Plus centrale à l'intrigue que chez Alain Chabat, la bestiole espiegle a quelque chose de l'extraterrestre imaginé par Steven Spielberg ou de Gizmo, le gentil animal mis

en scène par Joe Dante dans *Gremlins* (1984).

La croisière s'amuse et le spectateur avec. Philippe Lacheau enchaîne les bons mots et les gags à un rythme haletant avec une maîtrise du crescendo. Si l'ensemble est alourdi par un goût pour l'humour en dessous de la ceinture, des personnages féminins quelque peu en retrait et masculins plutôt monolithiques dans leur écriture, il faut reconnaître au film une certaine habileté dans son dosage des bons sentiments. Tout du long, le ton de *Marsupilami* reste bon enfant, mais personne n'est épargné par le traitement réservé à des corps sans

cesse malmenés : arrosés, déshabillés, mordus, corsetés, frappés, rasés... Cet acharnement irrévérencieux offre au film certaines de ses séquences les plus réussies, comme lorsque Raymond, sédaté, évolue au rythme d'un paresseux, hommage à *Zootopie* (2016). A défaut de prendre de vrais risques, ce *Marsupilami* peut se prévaloir d'une forme de sincérité à faire du cinéma un terrain de jeu régressif. ■

BORIS BASTIDE

Film français de Philippe Lacheau. Avec Philippe Lacheau, Jamel Debbouze, Elodie Fontan, Tarek Boudali (1 h 39).

## ■■■■■ À VOIR

**Les Ames bossales**

Documentaire français, haïtien de François Perlier (1 h 21). Voici des images rares sur Haïti, filmées durant sept ans, documentant la situation catastrophique du territoire (l'effondrement de l'Etat, la terreur exercée par les gangs) ainsi que l'esprit de résistance du peuple, perpétuant le combat des ancêtres – notamment Jean-Jacques Dessalines (1758-1806), esclave affranchi, qui a proclamé l'indépendance d'Haïti en 1804. Le mot « bossale », renvoyant au sauvage et au brutal, est revendiqué par ceux qui s'insurgent contre les inégalités, la corruption et le néocolonialisme. La réussite du film tient dans son rythme, mêlant de saisissantes scènes de rue et des portraits d'habitants : un chroniqueur reprenant la langue des poètes, un prêtre vaudou, mais aussi une femme défenseuse des droits humains, revenant sur les viols commis après le tremblement de terre, en 2010, sous la tente qui abritait les gens déplacés. Un fléau qui n'a fait qu'empirer sous la pression des gangs. ■ CL. F.

## Dis-moi sur quel pied tu danses

Documentaire français de Philippe Ménard (1 h 12).

C'est peut-être la première comédie musicale dans laquelle des hommes et des femmes, amputés, dansent avec leur prothèse : une jambe manquante sous le pantalon, une main articulée aussi mobile qu'une vraie... Il fallait oser, et le chorégraphe Philippe Ménard a trouvé le lieu idoine en s'immergeant dans le centre de réadaptation de Coubert (Seine-et-Marne). Ludique (et lyrique), le documentaire met en scène une équipe de soignants aux côtés des patients, lesquels réapprennent le mouvement. Devant la caméra, chacun raconte son parcours, et laisse libre cours à son imaginaire, ce qui donne lieu à des scènes dansées. On peut se croire dans un film de Jacques Demy, sauf qu'ici c'est la vraie vie, proche de l'utopie. ■ CL. F.

## ■■■■■ POURQUOI PAS

**Biscuit le chien fantastique**

Film d'animation canadien de Shea Wageman (1 h 32).

Relecture de la vie et des défis d'un super-héros en cape à l'aune d'une inimitié chien-chat, cette comédie canadienne en animation 3D ne prend pas pour autant le spectateur à rebrousse-poil. On aurait pu attendre plus de fantaisie dans la conception des péripéties d'un chien domestique vieillissant affublé tout d'un coup de pouvoirs et doué de parole. Biscuit (Artus lui prête sa voix) va apprivoiser ses capacités surnaturelles et en connaître le revers de façon tout à fait conventionnelle. Reste la touchante amitié pleine d'humour du toutou avec son jeune maître, Danny. ■ P. CR.

**N121. Bus de nuit**

Film français et belge de Morade Aïssaoui (1 h 30).

Un soir, une bande de jeunes gens se rendent à Paris fêter une bonne nouvelle, mais au moment de rentrer chez eux, une altercation dans un bus de nuit dérape. Une arme est sortie, une course-poursuite avec la police démarre, les relations se tendent entre les passagers. De cette situation, Morade Aïssaoui tire un premier essai encourageant malgré quelques limites. Caméra à l'épaule, le réalisateur parvient à créer avec très peu de choses un climat de tensions nourri d'observations sociales grâce à une galerie de personnages plutôt bien croqués. Mais le film n'arrive jamais à décoller, la faute peut-être à une ligne profondément humaniste qui l'empêche de basculer vers davantage d'intensité dramatique et de noirceur. ■ BO.B.

## ■■■■■ ON PEUT ÉVITER

**Rental Family. Dans la vie des autres**

Film américain, japonais de Hikari (1 h 43).

Mitsuyo Miyazaki, alias Hikari, née en 1977 au Japon, s'est installée dans les années 1990 aux Etats-Unis, où elle ne s'est que trop acclimatée à l'état délinquant des studios. Actrice, elle signe avec *Rental Family* son deuxième long-métrage de fiction en tant que réalisatrice. Son film raconte l'histoire de Phillip (Brendan Fraser), un acteur américain qui s'est posé à Tokyo en raison de déboires affectifs, et y végète avant de se faire recruter par une agence spécialisée comme « compagnon de location ». Faux mari engagé par une jeune femme homosexuelle ; faux journaliste loué par la fille d'un vieil acteur déclinant... Sujet formidable, donc, mais que le sentimentalisme émollient du film réduit à une litanie de simagrées et à une morale à deux sous destinées à rédimer le personnage. ■ J. MA.

**La lumière ne meurt jamais**

Film finlandais et norvégien de Lauri-Matti Parppa (1 h 48).

A l'école nordique de l'humour glacial et des conventions qui pèsent, ce premier long-métrage nous présente Pauli, un jeune homme, flûtiste classique, qui revient chez ses parents, à Rauma, en Finlande, pour se remettre d'une dépression qui a failli lui être fatal. Pauli va donc tout envoyer valdinguer et s'attacher à un groupe de musique industrialo-primitiviste agressif qui oscille entre l'anarchisme et la cause LGBT+. Le simplisme de cette intrigue, associé au blocage émotionnel du héros, finit tout de même par lasser un peu. ■ J. MA.

**LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE**

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Gourou</i>	1	609 592	595		609 592
<i>La Femme de ménage</i>	6	205 948	834	↓ -34 %	4 029 299
<i>Avatar. De feu et de cendres</i>	7	190 628	665	↓ -35 %	8 433 339
<i>L'Affaire Bojarski</i>	3	170 402	948	↓ -21 %	8 157 58
<i>Les Légendaires</i>	1	145 280	480		145 280
<i>Le Mage du Kremlin</i>	2	134 571	705	↓ -52 %	4 658 04
<i>Zootopie 2</i>	10	130 616	694	↓ -28 %	8 295 045
<i>Hamnet</i>	2	86 428	213	↓ -28 %	238 108
<i>Primate</i>	2	68 580	306	↓ -49 %	22 502 5
<i>Le Chant des forêts</i>	7	54 114	626	↓ -15 %	1 055 694

AP : Avant-première  
Source : « Écran total »

\* Estimation  
Période du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février inclus

**Les 400 coups d'un adolescent chinois**

Le premier film de Yaonan Liu capte l'urbanisme des « villages urbains » voués à être démolis

**LE GRAND PHUKET**

■■■■■

**L**es tours d'immeubles ressemblent à des géants qui auraient tout écrasé sur leur passage. Ces colosses dominent un immense terrain vague recouvert de gravats et de vestiges des anciennes habitations. C'est dans ce paysage ingrat que Li Xing (Li Rongkun), 14 ans, garçon dissipé, découvre sa liberté et se raconte des histoires. Acteur principal – et non professionnel – du premier long-métrage du Chinois Yaonan Liu, *Le Grand Phuket*, il est un peu l'Antoine Doinel des *400 Coups* (1959), de François Truffaut, en plus taiseux.

Né en 1987 à Kunming, dans le sud de la Chine, le réalisateur et scénariste s'est formé au cinéma à l'université normale de Pékin, puis à l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges, en France. Comme le héros du film, il a lui-même exploré ces zones dénommées « villages urbains », lesquelles côtoyaient l'hôpital où travaillaient ses parents. Les villageois y louaient des maisons souvent construites par eux-mêmes. Les loyers n'étaient pas très élevés, et beaucoup de gens affluaient d'autres régions, voire de pays frontaliers. Après 2010, ces habitats ont été détruits, déplacés et reconstruits ailleurs.

toyaient l'hôpital où travaillaient ses parents. Les villageois y louaient des maisons souvent construites par eux-mêmes. Les loyers n'étaient pas très élevés, et beaucoup de gens affluaient d'autres régions, voire de pays frontaliers. Après 2010, ces habitats ont été détruits, déplacés et reconstruits ailleurs.

**Déficiences de classe**

Le cinéaste évoque ce monde à part, entre paradis et chaos, dans le dossier accompagnant la sortie du film. « *Quand j'étais adolescent, il y avait une rivière nauséabonde non loin de chez moi. De l'autre côté de la rivière se trouvait un petit village. Un jour, on y a retrouvé une moto et un corps, qui semblaient comme imbuvés dans la sauce soja.* » Dévoilé à la Berlinale (section Générations), en 2025, *Le Grand Phuket* restitue cette atmosphère trouble, au milieu des ruines et des tours rutilantes. Cette œuvre brute et romanesque a le charme de ses maladresses,

avec ses acteurs recrutés dans les friches, mi-villageois, mi-urbains.

Caméra à l'épaule, le cinéaste filme le protagoniste comme un courant d'air, ne se posant réellement qu'à l'école où il s'endort en classe. Li Xing a quelque chose d'effronté et de perdu dans le regard. Il vit, ou plutôt, cohabite avec sa mère, cuisinière, et le compagnon de celle-ci – son père est mort. La maison où vit cette famille recomposée est dans son jus. Le toit fait office de terrasse où l'on étend le poisson séché, en espérant que celui-ci n'est pas imbuvé d'essence. La mère de Li Xing, qui vient de perdre son emploi, semble prête à accepter l'argent de l'Etat pour s'installer dans du neuf.

Quatorze ans, c'est l'âge où Li Xing commence à comprendre le monde. Derrière l'uniforme du collège, il y a les riches, les pauvres, les baskets à la mode et les bas de gamme. Les bons élèves iront sans doute étudier ailleurs, telle la jeune fille qui anime la radio de l'école, dont Li Xing est amoureux.

Un peu lourdingue, Li Xing apprend à lui parler. Il fantasme aussi sur la mère de son meilleur copain, qu'il croise parfois dans leur appartement. En quelques plans, à la volée, le cinéaste suggère les différences de classe, les frustrations et les destins en train de basculer.

C'est dans les friches de la ville, dans ces restes d'un urbanisme malmené, que Li Xing trouve refuge, le film glissant parfois vers l'animation. Drôle d'objet que ce *Grand Phuket*, qui allume aussi la mèche du polar, lorsque des bruits inquiétants se font entendre dans un souterrain. Le danger rôde, Li Xing cherche à percer le secret, et tout lui semble permis, jusqu'au moment où surgit un accident. Un autre chapitre s'ouvre, celui de la culpabilité, des allers-retours à l'hôpital, de la maturité aussi. ■

CLARISSE FABRE

Film hongkongais, chinois, français, allemand, belge de Yaonan Liu. Avec Li Rongkun, Yang Xuan. (1 h 38).



# La vie sous Saddam Hussein, à hauteur d'enfant

Le film de Hasan Hadi, Caméra d'or au Festival de Cannes 2025, nous plonge au cœur de l'Irak des années 1990

## LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT

**Hasan Hadi cherche moins à délivrer un message qu'à offrir le tableau complexe d'une époque révolue**

Depuis plusieurs mois, l'Irak multiplie les initiatives visant à développer son industrie cinématographique. L'Iraqi Film Fund, un fonds soutenu par le bureau du premier ministre, a été lancé pour soutenir la production locale. Des professionnels doivent aussi être formés sur place au diagnostic, à l'inventaire, à la restauration et à la numérisation des archives de films. Et un accord a été passé à l'automne avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) français pour accompagner la mise en place de son équivalent irakien.

Autant d'actions qui devraient renforcer un écosystème en plein développement, dont *Le Gâteau du président* est devenu l'un des principaux étendards sur la scène internationale. Sélectionné en mai 2025 au Festival de Cannes – un honneur inédit pour une œuvre irakienne –, le long-métrage signé Hasan Hadi est reparti avec le Prix du public à la Quinzaine des cinéastes, mais aussi avec la Caméra d'or, récompensant le meilleur premier film toutes sections confondues.

### Une longue odyssée

Pour nourrir ce récit, le réalisateur, qui a travaillé par le passé dans le journalisme, s'est replongé dans ses souvenirs d'enfance. Le film se situe fin avril, dans les années 1990, peu avant l'anniversaire de Saddam Hussein, alors président de la République depuis 1979. L'invasion du Koweït a fait basculer l'Irak dans la première guerre du Golfe. Les bombardements américains frappent le pays et l'embargo international sur toutes les importations et exportations provoque une profonde crise alimentaire et sanitaire.

Dans ce contexte politique difficile, la propagande de Saddam Hussein et son culte de la personnalité jouent à plein. Sa présence

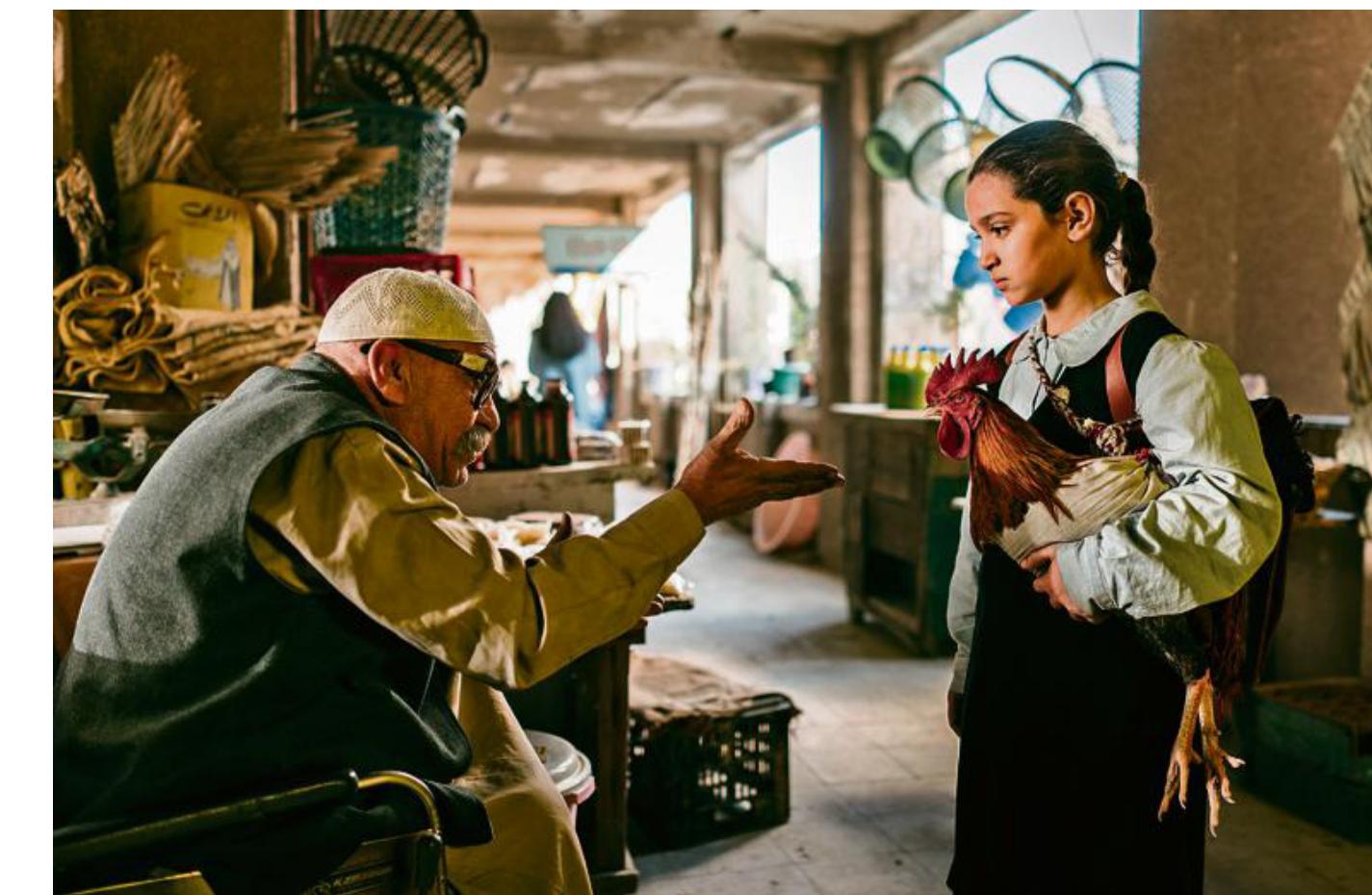
hante le film du début à la fin par le biais de portraits, fresques, chants en son honneur qui accompagnent les Irakiens au quotidien. Il sert, enfin, de moteur au film à travers ce drôle de rituel qui accompagnait son anniversaire : dans les écoles de tout le pays, plusieurs élèves par classe étaient chaque année tirés au sort, certains pour apporter des fruits, et d'autres pour confectionner un gâteau à leur professeur.

Cette année-là, dans le sud du pays, au cœur des marais de la Mésopotamie, c'est à Saeed (Sajad Mohamad Qasem) et à Lamia (Baneen Ahmad Nayyef), 9 ans, que reviennent notamment ces tâches. Sauf qu'aucune de leur famille n'a les moyens d'y pourvoir. Ne voulant pas courir le risque d'être dénoncés aux autorités et battus, Lamia et sa grand-mère, Bibi (Waheed Thabet Kheirat), décident de se rendre le lendemain en ville pendant que Saeed va à une foire avec son père.

Commence alors pour nos personnages une longue odyssée qui nous immerge au cœur de la société irakienne des années 1990. Hasan Hadi cherche moins à délivrer un message qu'à offrir le tableau complexe d'une époque révolue divisée entre l'adoration de la population pour son leader – «par notre sang, notre âme, nous nous sacrifions pour toi, Saddam», déclament chaque jour les écoliers ; des manifestations en son honneur sont organisées dans la rue – et la violence subie qui découlait de ses politiques, depuis les nombreuses privations jusqu'aux blessures des victimes de bombardements. Le tout raconté à hauteur d'enfants.

### Ambiguïté morale

Le film, à la narration elle-même coupée en deux, suit alors en parallèle les enfants sans le sou mais débrouillards en quête des ingrédients dont ils ont besoin, et Bibi, qui, de commissariats en hôpitaux, paniquée d'avoir perdu sa petite-fille, est soutenue par un facteur qui lui vient en aide pour tenter de retrouver celle-ci.



Baneen Ahmad Nayyef interprète Lamia, âgée de 9 ans, dans « Le Gâteau du président ». TANDEM

C'est par les yeux de Lamia, essentiellement, et de Saeed que l'on découvre ce monde dont ils ne maîtrisent pas bien les codes. Avec une forme d'innocence déjà abîmée par la dureté de la vie. Orpheline, Lamia fuit sa grand-mère, Bibi, quand celle-ci cherche à la confier à une nouvelle famille, ne se sentant plus à la hauteur, et retrouve Saeed.

La caméra de Hasan Hadi accompagne les personnages dans leurs mouvements. Elle est à la fois attentive à leurs gestes et à leurs émotions, cadrant les visages, les regards, et à leur environnement. Le cinéaste accorde une importance aux décors, depuis ces étonnantes paysages des marais, qui ouvrent et ferment le film où Lamia et Saeed évoluent en bateau, jusqu'à cette ville aux airs tentaculaires, explorée dans son horizontalité aussi bien que dans sa verticalité, et dans laquelle tous semblent un peu perdus. Elle apparaît comme une suite d'épreuves autant que de dédales grouillant de monde et de dangers. Si le son fouillé participe à cet effet d'immersion, le travail sur la lumière surtout, dans les scènes d'intérieur comme de nuit, apporte, lui,

### Pour Lamia et Saeed, cette journée a valeur d'initiation à la profonde ambivalence du monde

une grande beauté et une certaine sophistication à l'image.

Pour Lamia et Saeed, cette journée loin de chez eux a valeur d'initiation à la profonde ambivalence du monde. Si quelques adultes se montrent généreux avec eux, d'autres n'hésitent pas à tenter de profiter de la situation. De manière plus intéressante en-

core, acculés, les voilà confrontés à leur propre ambiguïté morale. Sans argent, faut-il avoir recours à des manœuvres illégales pour parvenir à ses fins ?

Comme si l'extrême privation à laquelle étaient réduits les Irakiens s'était révélée propice à la propagation du mal. Dans cette réalité explosive, il s'agit dès lors de ne pas fermer les yeux sur la tragédie en cours ni sur la vie qui continue malgré tout, et que Hasan Hadi tente de saisir avec cet élan de vitalité douloureuse. Au risque de sentir couler au bout du chemin quelques larmes. ■

BORIS BASTIDE

*Film irakien, qatari, américain de Hasan Hadi. Avec Baneen Ahmad Nayyef, Sajad Mohamad Qasem, Waheed Thabet Kheirat (1 h 42).*

# Gérardmer, de cannibales néo-zélandais en fantômes indonésiens

La 33<sup>e</sup> édition du Festival du film fantastique a présenté une rétrospective de Joko Anwar, cinéaste phare de l'archipel sud-asiatique

GÉRARDMER (VOSGES) -  
envoyé spécial

Chaque année, le temps d'une semaine, durant le Festival international du film fantastique, Gérardmer devient un *Twin Peaks* vosgien. L'épouvante confirme sa résilience en termes de fréquentation : le festival a ses fans fidèles et les quatre salles où il se déploie sont toujours bondées. La compétition de cette 33<sup>e</sup> édition, clôturée dimanche 1<sup>er</sup> février, n'a pas révélé de perle, mais quelques bonnes surprises. Cette section cherche à concilier convenances du cinéma indépendant «généraliste» et bizarries macabres, et il n'est pas certain que les geeks érudits du genre y trouvent leur compte.

Représentatif de cet entre-deux, *Mother's Baby*, de Johanna Moder, récompensé par le Grand Prix, se vole à la paranoïa d'une jeune mère, persuadée que son bébé n'est pas le sien. L'interaction anxiogène entre la femme et le rejeton est plutôt bien saisie. Mais l'on en reste à la toile cirée du cinéma clinique à l'autrichienne, qui ne nécessitait pas une greffe pseudo-horifique prenant trop de place.

Sortent du lot trois films. *Redux*, des frères américains Ke-

vin et Matthew McManus, cherchent à hybrider *Retour vers le futur* (1985) et *Mulholland Drive* (2001), toutes proportions gardées. Une mère, équipée d'une machine permettant de voguer entre les dimensions spatio-temporelles, assassine à répétition le meurtrier de sa fille. Le film a tendance à tourner en rond, mais il y a un peu d'idée dans cet acharnement sec.

### Parade de morts-vivants

*The Weed Eaters*, première réalisation du Néo-Zélandais Callum Devlin (Prix du jury), est un film de copains, tourné avec trois bouts de ficelle. Il tente un mix entre *Very Bad Trip* (2009) et *Massacre à la tronçonneuse* (série de films de 1974 à 2022). Deux couples de trentenaires amateurs d'herbe improvisent un réveillon de Jour de l'an en rase campagne. La location se révèle être un hangar rudimentaire. Ils tombent sur un vieux pot d'herbe qui incite à l'anthropophagie. Les cannibales défoncés et approximatifs dessinent, dans une scénographie minimale, une espèce de Feydeau (gentiment) gore, qui n'a pas oublié l'accompagnante fondamentale entre le burlesque et l'horreur.

*Junk World*, de Takahide Hori, fut la pièce de choix. Film postapoca-

lyptique tourné en stop motion (animation de figurines image par image), il fore le « monde déchet » de son titre, minéralisé, grisâtre et stérile, où cohabitent divers types d'intelligences et de mutations difformes. L'imaginaire du film est d'autant plus généreux qu'il se déploie dans un paysage aride. Le film, surtout, est d'une forte intelligence sur son usage du stop motion, qui n'est pas ici simple affaire de ludisme décoratif, mais a compris la puissance de cette technique fastidieuse, aux confins de la mystique. Il s'agit de se replonger, par le biais de poupées inertes, au plus près des 24 images par seconde, sur la ligne de crête entre fi-

### « L'Indonésie compte plus de 200 groupes ethniques, et chacun a ses personnages d'horreur folkloriques »

JOKO ANWAR  
réalisateur indonésien

gement et mouvement, et de considérer le cinéma comme une parade de morts-vivants. Takahide Hori réussit un grand écart entre l'émotivité décapée de *L'île aux chiens*, de Wes Anderson (2018), et les praticiens les plus radicaux du stop motion, portés sur la charogne (Jan Svankmajer, les frères Quay, Phil Tippett).

Le Festival a aussi été l'occasion de mesurer la méconne tradition du cinéma d'horreur indonésien, à travers une rétrospective consacrée à l'actuel réalisateur phare du genre, Joko Anwar, grand gaillard affable et juvénile, même si tout juste quinquagénaire. « L'Indonésie compte plus de 200 groupes ethniques, et chacun a ses personnages d'horreur folkloriques, résume-t-il. Même nos dirigeants croient aux fantômes. »

L'interminable règne autoritaire du président Suharto, de 1967 à 1998, a nourri la vivacité de ces films : comme souvent, l'épouvante est un sous-marin efficace pour contourner la censure. « Les films surnaturels, parfois très gory, dominent la production des années 1970-1990 », explique Joko Anwar. A l'époque, la censure interdisait le sexe, les baisers, la nudité. Mais tuer des gens, ça passait. C'était bien sûr un moyen de racon-

ter l'injustice, la corruption. Nous vivions sous une dictature et il est plus simple d'en faire la métaphore en prétendant que c'est le diable. »

Passé derrière la caméra en 2005, Joko Anwar débute avec une comédie romantique, puis un polar, mais il bifurque vers le fantastique. Il s'y révèle d'une étonnante plasticité. Il peut s'atteler à un film de super-héros (*Red Storm*, 2019), adapté d'un comics local, à la morale assez édifiante. Mais aussi inventer un jeu de massacre autour d'un bungalow de vacances dans la jungle, avec *Modus anomali. Le réveil de la proie* (2012). Ou s'aventurer dans le pandémonium des superstitions, ce train fantôme ancestral, assiégié d'esprits et de revenants : les livides *Satan's Slaves* 1 et 2 (2017 et 2022) ont été ses plus grands succès.

### Motif à la Dickens

Né en 1976 à Medan, dans le nord de Sumatra, il a grandi dans un coupe-gorge déshérité. « Je me réfugiais au cinéma où je voyais des films d'horreur et d'arts martiaux. J'ai toujours voulu être réalisateur, mais ma famille n'avait pas les moyens de m'envoyer dans une école de cinéma. Alors j'ai opté pour une université publique qui avait un club de cinéma. » Va pour

des études d'ingénierie aéronautique. Il ne travaillera jamais dans ce domaine, devient critique de cinéma pendant trois ans, avant de passer le pas.

Ses films sollicitent souvent un motif à la Dickens, celui de l'enfance sacrifiée. « J'ai toujours pensé que je ne voulais pas naître. J'étais un enfant triste, mais maintenant je suis heureux. » Il n'a pas de progéniture. « J'accepte le destin. Je suis né dans un pays appelé Indonésie. Je dois agir pour rendre cet endroit meilleur, pour tous les enfants qui n'auraient pas dû naître. »

Joko Anwar va tourner cette année une partie de son prochain film en Alsace, pour évoquer le mythe d'une épidémie, façon danse de Saint-Guy, qui aurait frappé Strasbourg au début du XVI<sup>e</sup> siècle : des habitants se seraient mis à danser jusqu'à la syncope mortelle. « Quand j'avais 11 ans, j'ai lu un livre qui rassemblait des mystères dans le monde, et qui comprenait cette histoire. » Un Indonésien dans les colombages, les vapeurs de la choucroute et de l'alsacien médiéval. L'idée intrigue, d'autant qu'Anwar confie que le deuxième volet se déroulera à Java au XVII<sup>e</sup> siècle – sans expliciter le passage secret entre les deux. ■

HERVÉ AUBRON

# Un anachorète littéraire qui lutte contre le déclassement

Bastien Bouillon incarne un homme qui voit son statut social et sa vie familiale dilapidés par l'investissement qu'il met à sa passion pour l'écriture

## À PIED D'OEUVRE



**F**ranck Courtès, la soixantaine, fut longtemps un photographe de presse réputé avant de se détourner, assez violument, de cette pratique qu'il estimait désormais galvaudée pour se convertir à la littérature en 2013. Si ce transfert de vocation fait du bien à son âme, il met à rude épreuve son porte-monnaie en dépit du succès d'estime qui entoure ses romans. Il y raconte comment il s'est inscrit sur une application de petits travaux pour devenir homme à tout faire à raison d'une dizaine d'euros par jour. C'est cette expérience de la pauvreté, en même temps sans doute que la chronique désenchantée d'une société où tout se vend à l'encan, qu'il relate dans son roman *A Pied d'œuvre* (Gallimard, 2023).

Valérie Donzelli – autrice d'une œuvre pendulaire prise entre la fantaisie légère (*La Reine des pommes*, 2010) et le tragique poisseux (*L'Amour et les Forêts*, 2023) – l'adapte aujourd'hui au cinéma dans son septième long métrage de fiction. Pour ce récit qui tient de l'épure – il s'agit, au bout du compte, de l'histoire d'un homme qui se bat avec lui-même –, on imagine bien que le choix de l'acteur principal fut délicat. Bastien Bouillon – enfant de la balle et acteur protéiforme entre cinéma d'auteur hardcore et gros succès publics – décroche ici le pompon, pour une quatrième prestation sous la direction de la réalisatrice.

### Entre deux eaux

Sous l'influence, sans doute, de quelques-unes de ses dernières apparitions en buveur de bière massif aux cheveux longs et au lâcher-prise fataliste hédoniste (*Partir un jour*, 2025; *Connemara*, 2025...), on est assez saisi, avouons-le, par sa prestation en anachorète littéraire, amaigri, à la coupe autogérée, lunettes en métal sur le nez, dans une vie de pri-



Bastien Bouillon interprète Paul Marquet. CHRISTINE TAMALET/DIAPHANA DISTRIBUTION

vation millimétrée pour pouvoir assouvir sa vocation. Les lunettes font-elles nécessairement l'écrivain ? On en doute, mais on s'habitue. Le prix du film, comme celui du roman, tient au défi stoïque auquel s'oblige le héros et au carnet de bord social qu'il tient sur cette expérience des limites.

Paul Marquet, le personnage principal de ce récit, est de fait assez chargé par le destin qu'il s'impose. Sa famille, entre le mépris de sa femme et l'indifférence de ses enfants, le quitte et va vivre sur un autre continent. Son éditrice (Virginie Ledoyen) le renvoie à sa précarité d'écrivain en même temps qu'elle lui renvoie ses manuscrits refusés pour insuffisance. Son père (André Marcon), anxieux du tour que prend la vie de son fils, passe son temps à le mettre plus bas que terre. Enfin, son statut social est dilapidé, il passe du côté des pauvres. Là-contre, Paul s'entête, s'installe dans une piaule, survit à force d'expéditions, fait front contre le déclas-

sement et l'humiliation. Il s'inscrit même sur une plateforme de travaux à domicile aux enchères où le « marché » – jardinage, bricolage, déménagement... – est toujours offert au moins-disant.

De sorte que le spectateur sera un peu entre deux eaux. Une pensée positive pour le courage qu'il faut, souvent, à choisir et à se tenir à cette vocation d'artiste et pour ce personnage auquel on finit par s'attacher. Une pensée, aussi bien, pour tous ceux qui vivent au jour le jour une précarité qu'ils n'ont pas choisie sans avoir

la consolation de se prétendre artiste. Une interrogation, par ailleurs, sur la dramaturgie du film, qui semble renchérir l'épreuve du personnage – pourquoi tomber dans une telle rumination ? Pourquoi ne pas se battre davantage pour ses enfants ? – pour mieux le rédimer à la fin par un providentiel deus ex machina.

Un constat enfin : il n'est peut-être rien de plus difficile au cinéma, décidément, que de montrer un écrivain au travail sans le réduire au bricolage, justement, de ses activités annexes. Problème chimique et consubstantiel aux deux arts, l'un passant par l'opération mentale pour représenter le monde physique, l'autre puisant dans le monde physique la construction d'une chose mentale. ■

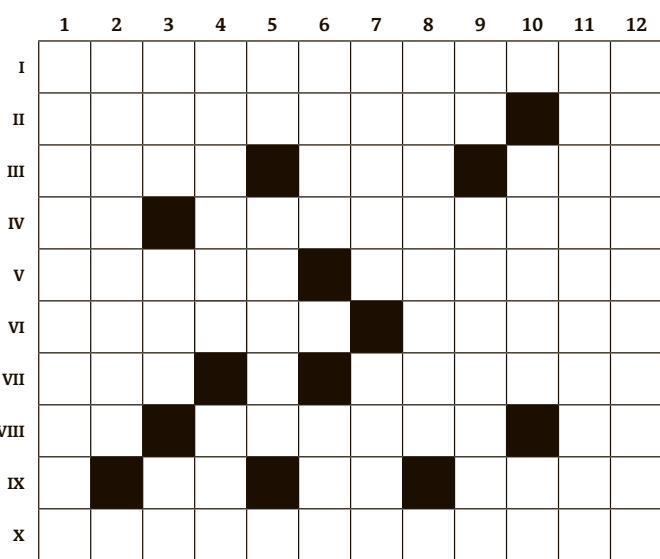
JACQUES MANDELBAUM

**On est assez saisi par la prestation de Bastien Bouillon, amaigri, dans une vie de privation millimétrée**

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 029  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 028

**HORIZONTALEMENT** 1. Pénétration. 2. Emilie. Ektas. 3. Rudimentaire. 4. Cl. Mélait. 5. Usais. Besant. 6. Tien. Air. Géo. 7. Affaissera. 8. Ni. Tri. Sarre. 9. Tee. Ils. Niet. 10. Self-services. 11. Times. Iris. 12. Réel. Asile. 13. Nabis. Sr. 14. Tétières. 15. Ikats. Rani. 16. Oti. Agaric. 17. Narine. Rée. 18. Sextolets.

### HORIZONTALEMENT

I. Animent les discussions. II. Chez lui, au pays depuis très longtemps. A sa clé. III. Dépasse les bornes.

Plaisirs gourmands. Résistants et combattants. IV. Ouvre la gamme.

Pas en mesure de résister. V. Fis mon choix. Très impressionné.

VI. Grenouille ou poulet, elle passe à table. Rois, mis en pièces. VII. Prépare les dirigeants d'affaires. Affaires douteuses. VIII. Brillant et malleable.

Rangea en bonne place. Article.

IX. Roule en piste. Bouts d'avenue. Canton du Loiret. X. Beau chanteur à la campagne.

### VERTICALEMENT

1. Sous tension, il peut se relâcher.

2. Faire barrage. 3. A préféré le vin à l'eau sur le tard. Lettres d'un indic.

Accord à Moscou. 4. Sortie obligatoire. Liaison en Ile-de-France. 5. Parti en éclats. Moquerie des autres.

6. Monstre de papier. Bon marcheur.

7. Assure la circulation. Grand vide.

8. Prisonniers des dunes. 9. Dieu rayonnant. Même minoritaire,

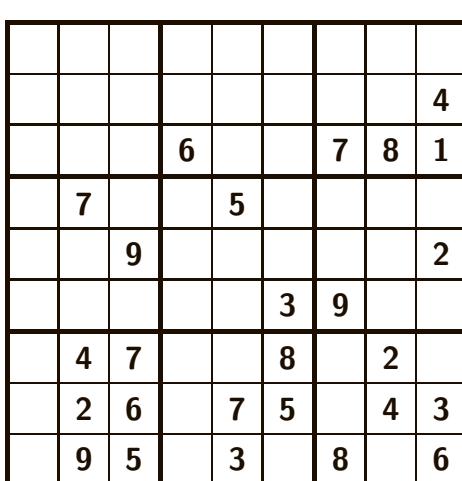
il arrête tout. 10. Piégé. Partir à la fin.

11. Finie comme une marguerite.

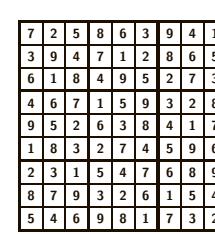
12. Frappe les esprits.

## SUDOKU

N°26-029



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



### Facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

## NOUVEAU HORS-SÉRIE

En un an à la Maison-Blanche, Donald Trump a sapé les fondements de la démocratie américaine.

Courrier international

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mérimée-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 : 33 32 28 25 71 71.

Par courrier électronique : [abonnementpapier@lemonde.fr](mailto:abonnementpapier@lemonde.fr).

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

### Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr). Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE  
ACPM

67-69, avenue  
Pierre-Mérimée-France  
75013 PARIS  
Tél. : 01-57-28-39-26  
Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,  
93290 Tremblay-en-France  
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

# La Walkyrie danoise de la copropriété

Sur Arte.tv, l'Islandais Benedikt Erlingsson met en scène l'irruption d'une agent secrète dans un immeuble de Reykjavik

## SÉRIE

**L**es voisins de la voisine danoise sont islandais. Ditte Jensen (Trine Dyrholm), dynamique quinquagénaire, a emménagé dans leur immeuble, à la périphérie de Reykjavik. Les voisins sont comme tous ceux des grandes villes, ils ne posent guère de questions. Si bien qu'ils ne sauront rien de ce qui a amené Ditte de Copenhague à Reykjavik, de son ancienne profession ou des curieux visiteurs qu'elle reçoit.

Ils ont bien assez à faire avec leurs problèmes – la mère célibataire débordée par un adolescent accro aux écrans, la famille respectable minée par l'alcoolisme de la mère, sans parler du voisin du dessus, alcoolique qui aime à pousser le volume de sa chaîne stéréo. Des problèmes assez envahissants pour que Ditte Jensen s'y intéresse avant de les régler en employant les méthodes acquises au long de sa vie professionnelle – dans le service action du renseignement danois.

directe pour s'opposer à une multinationale. Le débat sur la fin et les moyens tournait alors autour d'une grande cause d'une justesse irréfutable.

Ce que moque férolement *La Voisine danoise*, c'est la propension de son héroïne à faire de chaque contrariété une grande cause. Dans ce rôle de psychogide prête à faire le bien en dépit de tout (dont des éléments de scénario laissent à penser qu'elle souffre de troubles de stress post-traumatique), Trine Dyrholm impressionne de vigueur physique et de subtilité comique. L'actrice révélée jadis par le *Festen* (1998), de Thomas Vinterberg, fait de son personnage une espèce de Walkyrie maternelle (Ditte prend sous son aile une adolescente enceinte), dont les affects refoulés s'expriment par des gestes d'une violence peu courante dans la vie quotidienne.

Cette violence tient aussi à l'irruption des ex-employeurs de la protagoniste, les services secrets danois, soucieux de s'assurer de sa collaboration dans une entreprise de nature impérialiste visant les institutions islandaises. Ce n'est pas le moindre intérêt de *La Voisine danoise* que d'éclairer d'une lumière moqueuse l'histoire des relations intrascandinaves, à un moment où elles sont devenues un enjeu planétaire.

Mais ne faisons pas de cette série brillante un objet trop sérieux : elle est à l'image des charmantes séquences chantées et dansées (avec, en vedette, Trine Dyrholm) sur des airs de scandopop qui ouvrent et closent chaque épisode : élégante, déconcertante et drôle. ■

THOMAS SOTINEL

*La Voisine danoise*, de Benedikt Erlingsson (Is.-Fr.-All., 2025, 6 x 45 min).

Avec Trine Dyrholm, Kristin Thora Haraldsdottir, Hilmar Gudjonsson, Natalia Kristin Karlsson.

Disponible à la demande sur Arte.tv jusqu'au 28 avril, et diffusé sur Arte, les jeudis 5 et 12 février, à partir de 20 h 55.



Gambas de Palamos flambées au pastis, bisque et jus vert anisé, par le chef Anthony Raynal, du restaurant Casa Bomba. ANTHONY RAYNAL



Saint-jacques de Normandie, courge, émulsion des bardes à l'amon-tillado, par le chef Arnaud Darbas, du restaurant Agapes. RAW PRODUCTION

## Gastronomie toulousaine : quand la Ville rose ose

### REPORTAGE

TOULOUSE - envoyé spécial

C'est un paradoxe qui plombe la scène culinaire toulousaine depuis des décennies. Des produits de compétition sont à portée de panier : canard, porc de Bigorre, haricots tarbais, etc. Des spécialités locales mettent l'eau à la bouche des palais les plus endurcis : cassoulet, saucisse, magret, friandises à base de viandes de Toulouse. Le chef Michel Sarran, étoilé depuis 1991, a fait chanter son accent dans les plus grands médias. Des événements (Toulouse à table !, Festival du bien manger) célèbrent la bonne bouffe depuis plusieurs années.

Pourtant, la cité occitane peine toujours à s'imposer comme un haut lieu de la gastronomie. Pour ne donner qu'un chiffre, la quatrième ville la plus peuplée de France ne compte que cinq étoilés intra-muros contre 13 à Lyon, qui regroupe pourtant à peine plus d'habitants. Comment expliquer cette apparente contradiction ? Le Mangeur masqué a son avis sur la question. Ce critique sillonne anonymement depuis cinq ans les tables toulousaines pour des comptes rendus sans concession sur les réseaux (38 000 abonnés sur Instagram) et dans la presse (le site Actu Toulouse, la revue Boudu).

« Ici, bien manger, c'est d'abord manger beaucoup, observe-t-il. Si une assiette est bien dressée, mais avec des portions réduites, les clients vont tiquer. On a une vraie passion pour le repas, et d'ailleurs, en dehors des attrape-touristes, il y a un bon niveau de cuisine à peu près partout. Mais on n'aime pas être bousculés. Le végétal a du mal à s'imposer : de bons restos végétariens ont fermé, il n'en reste plus que trois ou quatre dans la ville. »

Toulouse est en retard sur d'autres tendances, comme la fermentation, qui rythme les repas des foodies depuis une quinzaine d'années. Elle est employée ici plutôt discrètement, en dehors de rares établissements spécialisés, comme le restaurant intimiste La Conserverie. En matière de communication, les chefs restent timides sur les réseaux sociaux, presque aucun n'a d'agent, et le seul deux-étoiles de la cité, Py-R, piloté par le chef Pierre Lamboin, ne présente aucune photo de ses plats sur Internet. « On a un manque d'ouverture, juge Le Mangeur masqué. Toulouse est une grande cité qui se conçoit parfois comme un village. »

Depuis quelques années pourtant, une nouvelle génération de talents bouscule

Haricots tarbais au beurre fumé, courge butternut au miso, carpaccio de mullet au gingembre... Avec leurs plats ancrés dans le terroir mais aux inspirations d'ailleurs, de jeunes chefs bousculent l'offre culinaire de la cité occitane



Séverin Aymard, le chef du restaurant Sarbacane, prépare un plat de veau au céleri et aux champignons. SIGO ANDRÉS

son restaurant gastronomique, Source, de la conception des plats jusqu'à la plonge. Mais son menu en six temps est aussi un exercice de diplomatie : il réussit à rassurer sa clientèle avec des valeurs sûres, comme un paleron de bœuf fondant aux petits légumes, tout en l'asticotant avec un tartare terre-mer, mélangeant du veau et de l'huître.

« Ce tartare, je l'avais créé quand je travaillais pour le restaurant local Les Fines Gueules, se souvient-il. Les clients me disaient que c'était bon mais bizarre, que ce n'était pas l'esprit de Toulouse. » Après un passage en Corse (Casadelmar, à Porto-Vecchio), puis à Lyon (Sémantème), Alexandre Bressoles assume sa bizarrie dans l'assiette, mais aussi dans les verres : en parallèle d'un accord mets-vins, il propose des boissons maison sans alcool à base de jus fermentés, reprenant souvent des ingrédients des plats.

Avec leurs mets ancrés dans le terroir, mais aux inspirations voyageuses, ces nouveaux talents créent un appel d'air pour la gastronomie toulousaine. Comme Virginie Béziaud et Arnaud Darbas, qui ont lancé leur bonne table, Agapes, en 2023. Elle, en salle, met en avant le renouveau des vins du Sud-Ouest, qui ne se résument plus aux rouges très taniques. Elle vante des domaines comme celui de Bellegarde, misant sur des jurançons blancs, très vifs en attaque. Lui, en cuisine, pioche dans son expérience aux côtés de grandes toques parisiennes, comme Jérôme Banctel, qui l'a initié aux produits japonais. Il peut travailler des poissons pêchés à moins de 20 kilomètres, comme ceux de la ferme Fermaquatic, à Belbéraud (Haute-Garonne). Mais, sur un délicat carpaccio de mullet, il ajoute du gingembre et du yuzu kosho, un condiment nippon à la fois acide et piquant qui fait tressailler les papilles.

### D'électrisantes surprises végétales

Tous ces chefs font preuve de technicité, autant que d'une dose de modestie peu commune dans le monde de la gastronomie. Cela vaut également pour la pâtissière Léa Escudié, qui a bûché sous la houlette d'Eric Trochon, à Paris, puis de Vivien Durand, à Bordeaux, avant d'ouvrir, en mars 2024, une discrète boutique au charme nippon dans une ruelle proche de la gare. Tatouage de geishas sur le biceps, elle s'est lancée dans une quête de dépaysement que l'on retrouve dans la cuisine japonaise.

« Je n'aime pas les glaçages, tous les effets nappants qui vont éclipser le goût du produit, confesse-t-elle. Je n'utilise pas de colorant, ou de gélatine dont on abuse pour assurer la tenue des entremets. » Son échoppe ne présente pas de carte des gâteaux, pour la bonne raison que tout est monté le jour même : cookies gourmands ou tarte citron à accompagner d'infusions d'hibiscus et d'orge grillée, maison.

Pour un dépaysement total d'avec les spécialités très carnées de Toulouse, il suffit de se rendre aux portes de la ville, dans la commune de Quint-Fonsegrives (Haute-Garonne). C'est ici qu'a germé, il y a quatorze ans, En pleine nature, l'établissement gastronomique étoilé de Sylvain Joffre, dont les menus s'illuminent d'électrisantes surprises végétales. « Un jour, dans une émission télé, j'ai vu un type qui courait de son jardin à la cuisine pour travailler une truite à l'ail des ours, se souvient le chef toulousain. J'ai tout de suite su que je voulais être comme lui. C'était Michel Bras. »

Après cinq ans auprès de la famille Bras, célèbre dynastie de cuisiniers de Laguiole (Aveyron), la jeune pousse revient à Toulouse creuser son propre sillon, et élit domicile dans ce gros bâtiment – une ancienne salle de sport – bordé par un jardin et à quelques encabures de la campagne. Sa cuisine change chaque jour, au gré de la cueillette et de l'émotion du matin. Le vol d'abeilles sur un potager lui inspire un plat mélant courgette, pollen, miel et reines-des-prés, dont les grosses fleurs blanches aux saveurs vanillées attirent les butineuses.

Et même si son menu contient encore de petites portions de viande et de poisson, l'émotion vient d'une « simple » courge butternut cuite à la vapeur avant d'être poêlée et laquée au miso (pâte de soja fermentée), associée à une tuile de courge. L'ensemble mêle moelleux, croquant, fondant, avec une étonnante longueur en bouche que prolonge un bouillon dans lequel ont infusé des bourgeons de sapin. On savoure, on prend une grande inspiration, et on se dit que Toulouse, même timide et mal jugée, s'impose déjà comme un haut lieu français de la gourmandise. ■

**« Je tente de pousser les amers, de créer de la percussion dans les acides, de désucre les desserts »**

ANTHONY RAYNAL  
chef de Casa Bomba

LÉO PAJON

# Anne Applebaum

« Désormais, à Washington, tout a un prix, même la politique étrangère est à vendre »

L'essayiste américaine souligne l'étendue de la corruption qui sévit à la Maison Blanche. Pour elle, Donald Trump cherche à construire un Etat kleptocratique

## ENTRETIEN

**H**istorienne et journaliste, Anne Applebaum est chercheuse en études internationales à l'université Johns-Hopkins (Maryland) et contribue au mensuel *The Atlantic*. Spécialiste de l'ex-URSS, elle est l'autrice de *Famine rouge. La guerre de Staline en Ukraine* (Grasset, 2019). Dans *Démocraties en déclin* (Grasset, 2021), elle s'est intéressée à la montée de l'illibéralisme, de la Pologne aux Etats-Unis. Son plus récent ouvrage, *Autocratie(s)* (Grasset, 2025), porte sur la « kleptocratie » (littéralement le « gouvernement des voleurs ») qui s'installe jusqu'en Occident, sous l'influence de régimes corrompus, tel celui qui sévit en Russie. La nouvelle administration américaine profite en effet largement au président, puisque le Center for American Progress, un think tank de centre gauche, estime que depuis son élection, en novembre 2024, Donald Trump, ainsi que certains membres de sa famille, ont reçu des cadeaux et des sommes d'argent pour une valeur cumulée dépassant 1,8 milliard de dollars (1,5 milliard d'euros).

Non seulement le président américain s'est enrichi depuis son retour à la Maison Blanche, mais il gouverne avec des méthodes qui se rapprochent de ce que l'on peut observer dans une kleptocratie, dites-vous. Qu'est-ce qui caractérise ce type de régime ?

La Russie de Vladimir Poutine est l'exemple parfait : on y voit la confusion entre les intérêts des dirigeants et ceux de l'Etat. Les décisions politiques y sont prises pour servir tout un système de corruption. Le président russe, un homme d'une incommensurable fortune, s'est ainsi assuré de placer à la tête de la société gazière Gazprom des hommes qui lui sont proches. Tout en enrichissant une nouvelle élite qui lui est fidèle, Poutine a pu faire de cette entreprise un véritable outil au service de ses objectifs politiques.

Aux Etats-Unis, nous n'en sommes pas au même degré de corruption, mais, depuis son retour au pouvoir, Donald Trump a pris de nombreuses décisions qui servent ses intérêts personnels, y compris en matière de politique étrangère. C'est pour cette raison que l'on peut dire qu'il travaille à la construction d'une kleptocratie en Amérique. Pour tirer profit de la fonction qu'il occupe, le président s'appuie notamment sur sa société de cryptomonnaie, la World Liberty Financial. Je vous en donne un exemple : Justin Sun, un entrepreneur chinois, a investi 30 millions de dollars dans cette entreprise en 2025 et, très rapidement par la

suite, la SEC [Securities and Exchange Commission, le gendarme boursier américain] a abandonné l'enquête lancée contre lui sous Joe Biden.

### En quoi l'évolution du régime démocratique vers une kleptocratie favorise-t-elle aussi l'essor de l'autoritarisme aux Etats-Unis ?

Jamais dans l'histoire des Etats-Unis une administration n'avait autant touché de pots-de-vin. Les grandes entreprises peuvent obtenir la levée de régulations qui les gênent, ou la signature de contrats publics, en donnant de l'argent pour financer, par exemple, la construction de la salle de bal de la Maison Blanche voulue par Donald Trump. Désormais, à Washington, tout a un prix : un rendez-vous à la Maison Blanche, un pardon présidentiel... La politique étrangère aussi est à vendre. Dans ce sens, l'administration Trump appartient déjà au monde autoritaire, qui opère en marge de l'Etat de droit, en secret, et à seule fin de s'enrichir.

### Justement, comment les tendances kleptocratiques de l'administration Trump affectent-elles les négociations en cours concernant l'Ukraine ?

Le prétendu plan de paix de Donald Trump pour l'Ukraine est une parfaite illustration de cette kleptocratie en Amérique. Steve Witkoff, un magnat de l'immobilier, et Jared Kushner, gendre de Donald Trump et l'un de ses partenaires en affaires, sont chargés de mener les négociations. Ils ont engagé des pourparlers avec Kirill Dmitriev, qui dirige le fonds souverain russe. Aucun de ces hommes n'est diplomate. Et la discussion ne cherche pas uniquement à terminer avec la guerre, mais surtout à s'entendre sur des « deals » qui permettront à des entreprises proches de Donald Trump d'accéder aux ressources minières ukrainiennes et russes. Le Kremlin en a conscience et tente d'acheter la « paix ».

Les Russes cherchent à obtenir de cette manière différentes concessions, et cela semble fonctionner, puisque les Américains demandent aux Ukrainiens de céder des territoires qu'ils contrôlent. Ce serait pour eux un énorme sacrifice, qui ne leur apporterait aucune garantie de sécurité, bien au contraire, puisque Vladimir Poutine pourrait employer les territoires acquis pour lancer une nouvelle invasion de l'Ukraine ultérieurement. L'orientation prorouzse du plan de paix est claire, le premier document produit par MM. Witkoff et Kushner, qu'ils présentaient comme le leur, avait été de manière évidente écrit en russe, avant d'être traduit en anglais.

### Qu'en est-il du Venezuela ?

Donald Trump a fait enlever Nicolas Maduro, mais sans mettre à sa place le véritable président vénézuélien, Edmundo Gonzalez Urrutia, légitimement élu en 2024. Cette opération n'a jamais été présentée par la Maison Blanche comme une intervention visant à restaurer la démocratie. C'est avant tout une affaire de pétrole. Certes, Nicolas Maduro sera traduit en justice pour narcotrafic, mais Donald Trump n'en parle jamais. Il reste fixé sur le pétrole. Un accès privilégié au pétrole vénézuélien a entre autres été accordé à la société Vitol, qui doit cette faveur à l'un de ses tradeurs, John Addison. Celui-ci a abondamment participé au financement de la campagne de Donald Trump. Et les

## L'ADMINISTRATION TRUMP APPARTIENT DÉJÀ AU MONDE AUTOCRATIQUE, QUI OPÈRE EN MARGE DE L'ÉTAT DE DROIT, EN SECRET, ET À SEULE FIN DE S'ENRICHIR



YANN LEGENDRE

premiers revenus tirés de la vente du pétrole vénézuélien sont en partie placés loin des regards dans une banque qatarie, sans aucune explication, ce qui laisse penser que la Maison Blanche veut pouvoir en disposer comme d'une caisse noire.

### Pour autant, peut-on dire que la politique étrangère américaine repose uniquement sur l'appât du gain de Donald Trump ?

Le désir de Donald Trump de s'emparer du Groenland ne semble pas provenir de sa cupidité. Le président agirait suivant une impulsion différente, mais tout aussi inquiétante. Alors qu'il n'était plus président, après son premier mandat, il a expliqué au correspondant du *New York Times* à la Maison Blanche, Peter Baker, et à sa collègue du *New Yorker* Susan B. Glasser que son intérêt pour le Groenland venait du fait que cette île occupe un large espace sur la carte du monde : « Regardez sa taille, c'est énorme, cela devrait faire partie des Etats-Unis », leur a-t-il confié. En janvier, dans un nouvel entretien accordé à Peter Baker, il a ajouté que son ambition de faire du Groenland un territoire américain était « psychologiquement important pour lui ». Redessiner la carte du monde est donc pour lui une manière d'afficher sa domination. Mais il n'est pas le seul à entretenir une telle fascination pour le Groenland, certains personnages fortunés dont il est proche regardent aussi avec appétit ce territoire.

C'est le milliardaire Ronald Lauder qui, le premier, aurait convaincu Donald Trump de s'intéresser à cette île, parce qu'il y détiendrait des investissements dans les secteurs minier et énergétique. D'autres donateurs de Trump rêvent de mettre la main sur le Groenland. C'est le cas du milliardaire Peter Thiel, dont on connaît les positions libertariennes et antidémocratiques. Le Groenland est l'un des endroits où il envisage de créer des communautés échappant à tout contrôle étatique...

### Au-delà des intérêts personnels de Donald Trump et de son entourage, l'offensive dont fait l'objet le Groenland ne s'explique-t-elle pas aussi par des visées géostratégiques ? La Maison Blanche répète que ce territoire est convoité par la Russie et la Chine...

Certes, mais cela ne justifie pas de s'en prendre à un allié. Et il y a d'autres considérations à prendre en compte. Le Groenland est un prétexte employé par certains membres de l'administration pour provoquer une crise au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord [OTAN]. Le vice-président, J. D. Vance, veut mettre fin à cette alliance, et c'est aussi le cas de Stephen Miller [le chef de cabinet adjoint de

la Maison Blanche], qui est un peu l'idéologue maison au sein de l'administration Trump. En poussant les Etats-Unis à s'en prendre à un allié, le Danemark, ils cherchent à créer des tensions avec l'Europe parce qu'ils estiment que l'immigration amène le Vieux Continent sur la voie d'un « suicide civilisationnel ». Certains membres influents du Parti républicain, comme la majorité du pays, s'opposent toutefois à l'invasion du Groenland.

### Allons-nous vers un ordre international qui ne serait plus libéral, mais défini par des logiques kleptocratiques ?

C'est déjà largement le cas. L'ancien ordre international est mort depuis un bon moment. Les Russes ont tout fait pour l'affaiblir, sans que les pays occidentaux ne réagissent. La souveraineté de nations comme la France et le Royaume-Uni n'est plus garantie. Les grandes puissances s'estiment autorisées à intervenir politiquement et économiquement où bon leur semble. C'est le cas de la Russie. La Chine mène elle aussi une politique étrangère agressive, mais tout en cherchant à se présenter comme un acteur responsable, ce qui est ridicule et trompeur. Mais voici que les Etats-Unis se détournent à leur tour de l'ordre international qu'ils ont établi après la seconde guerre mondiale. Les plus petites nations vont devoir réagir.

### Que doivent faire l'Europe et des pays comme le Royaume-Uni et le Canada ?

Les puissances moyennes devront nouer des « deals » avec différentes grandes puissances, pour éviter de se retrouver dans une situation de dépendance à l'égard de l'une d'entre elles. Surtout, ces pays vont devoir s'appuyer les uns sur les autres. L'Union européenne [UE] est à ce titre plus importante que jamais, même si les institutions existantes ne suffisent pas toujours. Nous devrons peut-être en inventer de nouvelles, notamment pour permettre un rapprochement avec le Royaume-Uni. La « coalition des volontaires » pour l'Ukraine en est un exemple. Elle ne correspond pas tout à fait à l'UE, la Hongrie n'en fait pas partie, mais le Royaume-Uni, oui. On pourrait imaginer ce même genre de coalition pour combattre le blanchiment d'argent ou le réchauffement climatique : l'Europe, le Canada, certains pays d'Amérique du Sud ou d'Asie pourraient s'entendre pour poursuivre des objectifs communs. Le cadre ne serait peut-être pas aussi exigeant que l'UE, mais le regroupement formé pourrait peser suffisamment pour amener les grandes puissances à réfléchir avant de lancer des opérations de déstabilisation. ■

# Benjamin Fiorini Le projet de loi SURE est une entreprise de démolition de la justice criminelle

**L**e 17 janvier, dans les colonnes du *Figaro*, Gérald Darmanin, garde des sceaux, a présenté les grandes lignes de son projet de loi SURE [*sanction utile, rapide et effective*], portant notamment sur la réforme de la justice criminelle, et qui devrait prochainement être soumis au Parlement. Son objectif, louable en soi, est d'accélérer le traitement des affaires criminelles pour permettre leur jugement dans des délais raisonnables, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Toutefois, en prenant connaissance des mesures annoncées, ce projet apparaît moins comme celui d'un ministre soucieux d'améliorer la qualité de la justice que comme celui d'un chef d'entreprise de démolition qui se serait donné pour but de mettre à terre les trois grands piliers sur lesquels repose notre justice criminelle. Trois garanties fondamentales, mais qui, parce qu'elles impliquent une justice qui prend le temps de bien juger, sont exclusivement perçues par la technocratie ministérielle comme une source de lenteur. Ces trois principes sont les suivants.

Premier principe : la publicité des débats, garantie essentielle permettant aux citoyens de contrôler la qualité de la justice rendue. Cette publicité serait profondément affectée par la mise en place du plaider-coupable criminel. En effet, à travers cette procédure, la culpabilité et la peine ne seraient plus déterminées à l'issue d'une audience publique, mais au terme d'une négociation opaque entre le parquet et l'accusé. Leur accord devrait ensuite être avalisé par la victime – au risque de la mettre face à des dilemmes in-

Les grands principes de la justice criminelle que sont la publicité des débats ou encore l'oralité de la procédure sont remis en cause par le projet de loi du garde des sceaux visant à accélérer le traitement des affaires criminelles, alerte le juriste

soutenables –, avant d'être homologué par un juge dans le cadre d'une audience pensée pour être brève. Le public serait ainsi privé de son droit de comprendre pleinement les tenants et aboutissants d'une condamnation, ainsi que les critères ayant déterminé le choix d'une peine.

#### Déperdition démocratique

Deuxième principe : l'intervention du jury populaire pour juger les crimes, conçu comme une garantie démocratique de nature à faire obstacle à l'arbitraire des juges et à permettre une véritable implication citoyenne pour juger les atteintes les plus graves au pacte social. Ce principe a déjà été fortement mis à mal, en 2023, par la généralisation des cours criminelles départementales, juridictions sans jurés composées de cinq magistrats qui ont remplacé les cours d'assises pour le jugement des crimes faisant encourir une peine de quinze ou vingt ans de prison, ce qui représente environ 57 % des affaires criminelles. Ce recul du jury a ensuite été amplifié par la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic, qui a confié à des cours d'assises spécialement composées – c'est-à-dire sans jury – le soin de juger tous les crimes commis en bande organisée.

Le projet de loi porté par Gérald Darmanin se propose d'accentuer cette déperdition démocratique, et cela de deux façons. D'une part, en faisant juger les crimes commis en récidive par une cour criminelle départementale, ce qui aurait pour effet de priver des accusés possibles de la réclusion criminelle à la périodicité du droit d'être jugés par leurs pairs. D'autre part, en décidant que les crimes jugés en première instance par une cour criminelle départementale ne seront plus jugés en appel par une cour d'assises comportant un jury, comme c'est le cas actuellement, mais à nou-

veau par un collège de magistrats. Il s'ensuit que, pour la première fois dans notre pays depuis 1791, des personnes accusées d'un crime de droit commun n'auront plus aucune possibilité d'être jugées par un jury !

Certes, dans une vaine tentative de sauver les apparences, le garde des sceaux prévoit de réformer la composition des cours criminelles départementales, puisque deux des cinq magistrats seront, sur le modèle des tribunaux pour enfants, remplacés par des citoyens assesseurs qualifiés, afin, dit-il, de remettre «une forme de jury populaire» dans notre justice criminelle.

#### Confusion conceptuelle

Pourtant, ces assesseurs ne présenteront aucun des traits caractéristiques des jurés populaires : ils ne seront pas tirés au sort le jour même de l'audience mais choisis en amont ; ils seront en minorité par rapport aux magistrats, qui pourront donc leur imposer leurs décisions ; ils ne seront pas pris parmi la masse des citoyens mais au sein d'un petit panel de personnes qualifiées, et n'auront de ce fait strictement rien de «populaire». L'affirmation de Gérald Darmanin est donc, en vérité, révélatrice d'une grande confusion conceptuelle.

Troisième principe : l'oralité des débats, garantie voulant que l'affaire ne soit jugée qu'à la lueur de ce qui se dit à l'audience – et non du dossier écrit –, ce qui confère à la justice criminelle une grande partie de son humanité et de sa dimension cathartique. Ce principe a déjà été altéré par l'apparition des cours criminelles départementales : la possibi-

lité donnée aux juges de consulter le dossier lors des délibérations, couplée à l'exfiltration des jurés, dont la présence obligeait l'ensemble des acteurs du procès à faire montre de pédagogie, a débouché sur des audiences plus courtes, plus techniques et moins vivantes.

Si le projet de loi SURE n'annonce pas expressément un recul de l'oralité, tel sera néanmoins son effet, puisqu'il prévoit que la direction des débats dans les cours criminelles départementales ne sera plus obligatoirement assurée, comme c'est le cas aujourd'hui, par un juge exerçant ou ayant exercé la fonction de président de cour d'assises. Or il est fort à parier que ces autres juges, non habitués à la temporalité longue des assises, mais davantage au rythme soutenu (parfois effréné) des audiences correctionnelles, seront imprégnés d'une culture professionnelle différente, les incitant à organiser des débats plus brefs et moins riches.

Gérald Darmanin a annoncé que son projet allait «diviser par deux le temps d'attente pour les audiences criminelles.» Il est surtout à craindre qu'il divise par 10 les garanties qui encadrent le procès criminel, et multiplie par 100 le sentiment d'une justice au rabais. ■

**LE PUBLIC SERAIT PRIVÉ DE SON DROIT DE COMPRENDRE PLEINEMENT LES TENANTS ET ABOUTISSANTS D'UNE CONDAMNATION**

**Benjamin Fiorini** est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Paris-VIII, et directeur de l'Institut d'études judiciaires de l'université Paris-VIII

# Philippe Bergerot Les communes sont l'échelle parfaite pour organiser la lutte contre les cancers

Le président de la Ligue contre le cancer appelle les électeurs et les candidats en vue des élections municipales à mettre en place des politiques de prévention locales, qui permettraient d'endiguer le nombre de cancers, et afin de pallier les manques de l'Etat, qui se concentre sur le curatif

**D**es progrès de la médecine aux promesses de l'innovation, les discours sur la Journée mondiale contre le cancer – le 4 février – sont désormais bien rodés. Tant et si bien que ceux de cette édition sont, en partie, connus à l'avance : ce sera l'occasion de s'enorgueillir que, désormais, six cancers sur dix se soignent, douze fois plus qu'il y a cent ans. Les avancées des traitements serviront, une fois de plus, de faire-valoir à une conclusion qui n'engage personne : «Il faut aller plus loin.» C'est en effet la marche à suivre pour les cancers que nous connaissons mieux et que nous pouvons espérer traiter tant que le soutien à la recherche suit.

Mais si la France souhaite vraiment aller plus loin dans la lutte contre la maladie, encore faudrait-il regarder là où elle ne va jamais. Non vers le cancer qui se soigne, mais vers celui qui s'évite : c'est-à-dire près de 40 % des cas que nous diagnostiquons tous les ans. Oui, chacun de ces quelque 100 000 nouveaux cancers, sur les 430 000 diagnostiqués en 2023, selon l'Institut national du cancer, relève bien d'une responsabilité collective. Car les choix individuels s'exer-

cent toujours dans un environnement donné et imposé.

Pareille assurance peut détonner dans une société où le premier réflexe est de chercher du côté de la responsabilité de chacun. Mais que faisons-nous le reste du temps, si ce n'est répéter de grandes injonctions comme «arrête de fumer», «fais du sport», «mangez bio» qui ne réussissent qu'à culpabiliser individuellement et creuser les différences d'espérance de vie, entre les plus précaires et les plus aisés ? Il faudrait aujourd'hui moins de paroles et plus d'actes. Cette seconde moitié de la lutte, il est à craindre que responsables et décideurs politiques cherchent soigneusement à la faire le 4 février. De prévention, nous avons tout à faire et pourtant nous n'avons rien à dire. Car en parler, ce serait prendre le risque d'exposer l'Etat face à son inertie. Ou plutôt sa vision court-termiste : le curatif avant le préventif, alors que la santé de demain se pense aujourd'hui.

Le diagnostic a été posé depuis longtemps. En 2018, la Ligue contre le cancer, comme d'autres institutions publiques et scientifiques, alertait déjà en convoquant les premiers Etats généraux de la prévention des cancers, un siècle

après sa fondation, comme le siège que la lutte devait investir de nouveaux champs. De l'Institut national du cancer au Conseil économique, social et environnemental, en passant par l'Académie nationale de médecine... Toutes les voix s'élevaient alors pour demander un changement de paradigme. Mais depuis ? Rien ou si peu. La prévention reste le parent pauvre des politiques publiques, parce qu'elle n'offre pas de résultats immédiats, ni de dividendes électoraux visibles.

**LE CANCER N'EST PAS UNE FATALITÉ. LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SONT DE FAIT LES SEULES OÙ L'ON DÉCIDE DIRECTEMENT DE NOTRE CADRE DE VIE**

Bannie des débats publics, la prévention est absente des budgets de l'Etat. C'est ainsi qu'elle représente, en 2024, à peine 2 % des dépenses en santé, loin de la moyenne européenne et de son score, déjà très bas, de 3,1 %. Autrement dit, nous investissons massivement une fois la maladie installée, très peu avant qu'elle n'apparaisse.

La faute est politique et collective. Elle résulte d'un choix de société, celui d'avoir misé sur le «tout-curatif», puis de chercher à récupérer les coûts ensuite, quand vient l'heure de voter le budget de la Sécurité sociale. Dans ce contexte, la prévention devient une petite révolution culturelle.

**Discours grandiloquents**  
Le cancer n'est pas une fatalité. Les élections municipales sont de fait les seules où l'on décide directement de notre cadre de vie. Nous avons donc plus de 34 000 occasions de rompre avec l'inaction. Les 15 et 22 mars, nous pouvons choisir les équipes qui gouverneront villes et villages, et mettre notre santé au cœur de leur engagement.

Avec les élections municipales, nous pouvons prendre le ser-

ment que la santé est un programme. Les plus dubitatifs suggéreront peut-être que les communes n'ont pas grand-chose à dire en matière de promotion de la santé. Que ce type de politique relève de la responsabilité de l'Etat, ainsi que le dit la loi, et que tout cela se décide entre l'Elysée, Matignon et le ministère de la santé, où l'on se contente de grandiloquents «il faut aller plus loin».

Mais c'est par exemple ce même ministère de la santé qui a décidé, en mai 2025, de sanctuariser l'interdiction du tabac aux abords des écoles, des établissements sportifs ou des arrêts de bus. Une avancée majeure ? Plutôt la généralisation de pratiques locales éprouvées : plus de 1600 communes avaient déjà, depuis 2012, de leur propre initiative, instauré ces périodes pour interdire la cigarette, en plus de ceux que la loi prévoyait alors.

Preuve que les communes sont l'échelle parfaite pour organiser la lutte contre les cancers, car ce ne sont pas des ministères en miniature, mais nos lieux de vie. A la différence des régions ou des départements que l'on a confiés dans un champ restreint de compétences, les communes

peuvent intervenir dans de très nombreux domaines dès qu'un intérêt local le justifie. Autant dire qu'en matière de santé, des intérêts locaux, il y en a bien 34 000.

De la qualité des assiettes que nous mettons sur la table de nos jeunes à la promotion du vaccin contre le papillomavirus (plus de 6 000 cancers à lui seul chaque année, garçons et filles confondus !), les moyens d'action sont connus. Et, pour une large part, déjà utilisables par les maires. Faire comme si ces leviers n'existaient pas serait une erreur, les laisser de côté, un renoncement. Aux candidats, qui auront désormais tous les chiffres en tête, et tous les moyens en main, une seule question compte : que nous proposons pour faire de notre ville ou de notre village un bastion contre le cancer ? La question n'est plus de savoir si nous pouvons agir, mais si nous choisissons de le faire. ■

**Philippe Bergerot** est président de la Ligue contre le cancer

# Entre Poutine et Trump, de troublantes ressemblances

## ANALYSE

**L**e photomontage paru le 24 janvier en couverture de l'hebdomadaire britannique *The Economist*, montrant Donald Trump chevauchant torse nu un ours polaire, se passe de sous-titre. Il renvoie sans équivoque à une autre image bien connue de Vladimir Poutine à cheval, torse nu, dans la toundra sibérienne, aussitôt détournée sur les réseaux sociaux avec un ours brun pour monture. «*Je n'ai jamais encore monté un ours, mais de telles photos existent*», affirmait, goguenard, le chef du Kremlin, sur la chaîne américaine NBC, en mars 2018. Le lien entre les deux dirigeants ne relève cependant pas que du cliché.

Dans le fond, comme dans la forme, les similitudes dans leur gouvernance sont troublantes, à commencer par une vision commune du monde partagé en sphères d'influence. Ce qui paraissait inimaginable il y a quelque temps encore est devenu concret : Donald Trump n'a pas hésité à revendiquer l'annexion du Groenland «pour des raisons de sécurité», comme Vladimir Poutine l'avait fait, avant lui, en 2014, s'agissant de la Crimée. Les deux hommes affichent un impérialisme désinhibé, sans égard pour leurs alliés ou les «peuples frères» d'hier. Les territoires qu'ils revendentiquent sont un dû.

L'Europe est pour eux une entrave, avec ses principes démocratiques, et donc un ennemi. Sidérés, les alliés de l'OTAN constatent qu'ils ne doivent plus seulement faire face à l'ingé-

rence russe, mais également à l'ingérence américaine. Toutes les agences européennes créées pour tenter de parer aux intrusions numériques étrangères hostiles, à l'instar de Viginum, placée depuis 2021, en France, sous la tutelle du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, font le même constat : la désinformation américaine, massive, s'immisce dans tous les domaines de la sphère publique, qu'il s'agisse des élections ou des débats de société. Le «choix» politique russe ou américain, en faveur de l'extrême droite européenne, est commun. Les thématiques migratoires sont instrumentalisées.

Les «valeurs traditionnelles» d'un monde chrétien, blanc, basées sur une réciproque obéissance anti-LGBT, antidiversité et viriliste, sont ainsi portées sous un double étendard, attestant d'une «collusion idéologique» entre Donald Trump, 79 ans, et Vladimir Poutine, 73 ans, pour reprendre l'expression de Thomas Gomart dans son dernier essai, *Qui contrôle qui ? Les nouveaux rapports de force mondialisés* (Tallandier, 256 pages, 20,90 euros). Le supposé risque d'un «effacement civilisationnel» fait partie d'un vocabulaire commun. Les méthodes, surtout, sont identiques.

Il n'y a qu'un seul chef au Kremlin comme à la Maison Blanche, ils sont entourés d'oligarques ou de géants de la tech alignés faisant acte d'allégeance, d'envoyés spéciaux ou de conseillers puisés dans les entourages proches. Emportés par l'hubris du pouvoir, Donald Trump et Vladimir Poutine affichent un égal mépris pour ceux qui ne jouent pas dans

leur cour. On se souvient de la séance humiliante infligée en février 2025 dans le bureau de la Maison Blanche au président ukrainien, Volodymyr Zelensky, présenté sous les traits d'un ancien comique à Moscou. Depuis plus d'un an, les prétextes négociations de paix menées sur l'Ukraine par le président des Etats-Unis n'ont mené à aucune trêve.

## Dédain, haine et révisionnisme

Les institutions – ou ce qu'il en reste en Russie – ne trouvent pas davantage grâce aux yeux des deux hommes. Le Congrès américain n'a pas été informé, avant son déclenchement, de l'opération militaire contre le Venezuela, qui a abouti, début janvier, à l'enlèvement de son dirigeant, Nicolas Maduro, en dépit de la loi de 1973, la War Powers Resolution («la loi sur les pouvoirs de guerre»). Celle-ci impose de consulter les élus avant un engagement militaire majeur. «*Ce n'était pas une guerre*», a balayé la Maison Blanche. Le Kremlin, lui, s'était affranchi de toute contrainte, en informant après coup la Douma, la Chambre basse russe, de l'invasion de l'Ukraine, en février 2022. Là encore, il ne s'agissait pas d'une guerre, mais d'une «*opération militaire spéciale*».

Les deux dirigeants affichent le même dédain pour le climat, le même révisionnisme de l'histoire, la même haine pour leurs opposants. Si le Kremlin n'hésite pas à les éliminer, la Maison Blanche joue sur la peur en déployant la garde nationale dans des villes démocratiques. Leur pouvoir s'appuie sur des mili-

ces et une sécurité aux ordres, comme le Groupe Wagner d'Evgueni Prigojine – mort dans l'explosion de son avion en août 2023 – côte russe, et déjà remplacé, ou l'ICE, la police de l'immigration, côte américain.

Le mensonge est érigé en stratégie, version soviétique pour l'un, hollywoodienne pour l'autre. On ne compte plus les énornités proférées par le président des Etats-Unis, capable de marteler depuis lors que les élections de 2020 perdues au profit de Joe Biden «ont été truquées», malgré les multiples recomptages et enquêtes. Bien avant lui, Vladimir Poutine avait déjà fait du mensonge une arme politique. Au moment où ses chars pénétraient en Ukraine, il affirmait à la télévision russe n'avoir aucune intention d'envahir son voisin. La vérité n'a aucune valeur dès lors qu'elle contrarie la volonté des deux dirigeants.

L'ordre international hérité de l'après-seconde guerre mondiale, fondé sur les droits de l'homme et des règles communes, ne convient plus ni à Vladimir Poutine ni à Donald Trump, qui privilient la force et la violence. Enfants l'un et l'autre de la guerre froide, rêvant encore d'un Yalta qui façonnait le monde et ses richesses à leur guise – ce qui n'exclut pas la rivalité, ni la volonté d'affaiblir l'autre –, ils posaient côté à côté sur la base américaine d'Anchorage, en Alaska, en août 2025. Toute la question est de savoir, désormais, si les contre-pouvoirs seront efficaces aux Etats-Unis. La principale divergence encore apparente avec la Russie de Poutine. ■

ISABELLE MANDRAUD

LE MENSONGE  
EST ÉRIGÉ EN  
STRATÉGIE, VERSION  
SOVIÉTIQUE  
POUR L'UN,  
HOLLYWOODIENNE  
POUR L'AUTRE



CHRONIQUE | PAR JULIEN BOUSSI

## L'Europe doit faire face à son passé colonial

**L'**Union européenne (UE) se cherche de nouveaux alliés. Lâchée par les Etats-Unis, méfiante à l'égard de la Chine qu'elle qualifie de «partenaire et rivale systémique» et menacée par la Russie, elle veut à tout prix forger de nouvelles alliances. En l'espace de quelques semaines, la Commission européenne a signé des accords commerciaux, qui étaient en déshérence depuis des décennies, avec plusieurs grands pays émergents, dont l'Inde et les pays du Mercosur. Dans un monde où les Etats-Unis veulent imposer la loi du plus fort et où la Chine a peu de crédibilité pour garantir le multilatéralisme, l'Europe a une carte à jouer : créer avec ses partenaires du Sud global un espace sûr, régi par des règles transparentes et équitables en matière de commerce. Or si l'Europe veut se rapprocher des pays du Sud, elle doit faire face à son passé colonial et écouter leurs revendications. S'il existe un dénominateur commun à ces pays, c'est bien leur statut d'ex-colonies. Les accords de commerce ne peuvent pas réparer les crimes du passé.

«*Les profits obscènes tirés de l'esclavage et les idéologies racistes qui soutenaient la traite sont toujours parmi nous.*» Dans un discours prononcé le 25 mars 2025, ce n'est ni un leader indépendantiste ni le président d'un ancien pays colonisé qui le dit, mais le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Il est rejoint par le président ghanéen, John Dramani Mahama, qui a affirmé, le 25 septembre 2025, à la tribune de l'ONU : «*La traite des esclaves doit être reconnue comme le plus grand crime contre l'humanité.*» De même, le premier ministre nigérien, Ali Mahamane Lamine Zeine, a réclamé, le 28 septembre à la France, qu'elle reconnaissasse les crimes commis durant la colonisation. Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, selon les chiffres des Nations unies, entre 25 millions et 30 millions d'Africains (près d'un tiers

de la population du continent à l'époque) ont été enlevés de force.

Les membres de l'Union africaine ont retenu, comme thème principal en 2025, la «*justice pour les Africains et les personnes d'origine africaine à travers les réparations*». En continuant d'ignorer la question, l'UE prend le risque de laisser des pays rivaux, au premier rang desquels la Russie, exploiter ces traumatismes pour attiser l'hostilité envers l'Occident, tout en se présentant aux Africains comme une puissance anticoloniale, ce qui ne manque pas de sel au vu de la guerre en Ukraine et de ses pratiques en Afrique.

### Les «regrets» de la Belgique

Certains pays européens se sont déjà engagés sur ce chemin de la reconnaissance. L'Espagne en a fait un vecteur de son rapprochement diplomatique avec l'Afrique, en organisant en octobre 2025, à Madrid, la conférence internationale AfroMadrid 2025, dont le thème est on ne peut plus explicite : «*Les afro-descendants, une force pour le changement social. Reconnaissance et justice réparatrice.*» Mais aucun des pays européens n'a présenté d'excuses, sauf pour certaines violences ou massacres, et tout juste exprimé-ils des «regrets», comme c'est le cas du Royaume-Uni ou de la Belgique.

«*Il est temps que la France dise enfin la nature criminelle de la colonisation, qu'elle assume enfin sa responsabilité à l'égard de ses victimes et qu'elle cherche enfin officiellement à en réparer les séquelles*», plaide Pierre-Yves Bocquet, directeur adjoint de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Ce travail ne doit pas être engagé seulement par l'Etat, mais aussi par des entreprises qui se sont enrichies grâce à la traite négrière. La Banque de France rejette ainsi toute responsabilité au motif qu'elle n'était jusqu'en 1848 «*qu'une petite banque d'escompte de Paris*» dont quelques-uns de ses fondateurs «*possédaient à titre personnel ou familial des esclaves et des navires servant à la traite*», ajoutant qu'*«elle n'a jamais été, en tant qu'institution, associée de près ou de loin à l'esclavage»*. Le CIC, qui a tiré d'immenses profits de l'écrasante dette d'Haïti, a choisi d'y faire face en finançant des travaux de recherche. En 2001, la France a au contraire reconnu la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité, sans envisager de réparations. Elle refuse toujours d'accorder ce qualificatif à la colonisation. ■

LE PREMIER MINISTRE  
NIGÉRIEN A RÉCLAMÉ  
À LA FRANCE QU'ELLE  
RECONNAISSE LES CRIMES  
COMMIS DURANT  
LA COLONISATION

## COMPRENDRE LE CHOC DU COVID-19

### LIVRE



RÉSISTER  
AU SOUFFLE  
DE L'ÉPIDÉMIE.  
DE LA PESTE NOIRE  
AU COVID

de Patrice  
Bourdelais, CNRS,  
2025, 352 p., 25 €.

**E**n 2020, l'impensable s'est produit : une épidémie meurtrière, le Covid-19, a émergé et s'est propagée, tandis que notre médecine, si développée soit-elle, n'a pas su éviter un lourd tribut humain. Encore aujourd'hui, nous en mesurons mal l'ampleur des conséquences.

Ce fut un choc psychique, un «*traumatisme*», explique l'historien et démographe Patrice Bourdelais dans son livre *Résister au souffle de l'épidémie. De la peste noire au Covid* (CNRS, 2025). Et pour cause : dans l'imaginaire collectif, les pandémies appartenait à l'histoire, celle de temps obscurs et révolus – du moins en Occident, car elles n'ont jamais cessé de ravager les pays du Sud.

Pour éclairer ses contemporains encore sonnés, le chercheur a décidé d'inscrire le Covid-19 dans une «*histoire des pandémies*». Et de se focaliser sur celles qui eurent un «*caractère explosif*», sidérant les populations de leur époque : de la peste à la fièvre jaune, en passant par le choléra et

la grippe, russe, espagnole, asiatique ou de Hongkong.

Bien sûr, à sept siècles de distance, entre le premier épisode de peste noire et le Covid-19, beaucoup de choses ont changé, explique l'historien. Preuve en est : la mortalité dont ces épidémies furent responsables a chuté drastiquement, divisée par 200 ! Derrière cette évolution : les progrès fulgurants de la science – en bactériologie, en immunologie, en virologie. Désormais, nous avons la capacité industrielle de fabriquer des sérums et des vaccins, toujours plus sophistiqués, et toujours plus vite.

### Réflexes grégaires

A ces différences de contextes médicaux s'ajoutent des transformations sociales, politiques, culturelles et religieuses. Dès lors, toute tentative de comparaison n'est-elle pas illusoire ? Non, démontre l'historien. Face à une épidémie, quelle que soit la maladie ou l'époque, les défis à relever restent similaires : comment interpréter les événements, comment gérer les alertes, comment

réagir face au danger, à une mortalité accrue et au désordre social et économique ? Et que faut-il privilier : la santé ou le commerce ?

Comme d'autres épisodes similaires par le passé, la pandémie de Covid-19 a suscité des réflexes grégaires : peur généralisée, tensions sociales, fuite, stigmatisation de boucs émissaires, diffusion de rumeurs. Comme par le passé, certains groupes sociaux et professionnels ont tenté d'exploiter l'épidémie pour renforcer leur place dans la société. Comme par le passé, les pauvres ont été davantage touchés que les riches.

Ainsi, en observant la crise liée au Covid-19 à travers le regard de l'historien, on comprend mieux les réactions humaines qu'elle a générées. D'autant plus que le panorama dressé par Patrice Bourdelais varie les angles pour mieux faire émerger les continuités et les ruptures historiques. Toutefois, l'organisation de l'ouvrage en chapitres thématiques oblige à revenir plusieurs fois sur chaque pandémie, d'où quelques redites... ■

ARIANE FERRAND

## Utopie | PAR SELÇUK



SELÇUK

FRANCE | CHRONIQUE  
PAR SOLENN DE ROYER

## Trump sature la politique française

**C'**est l'éléphant au milieu de la pièce. Plus le temps passe, plus il grossit, plus on ne voit que lui. Au rythme de ses décisions et des ses excès (chantage sur les droits de douane, visées sur le Groenland, application brutale de sa politique anti-immigration), Donald Trump sature l'espace politico-média sur la scène mondiale, y compris en France, où les enjeux domestiques apparaissent soudain dérisoires.

Un effet d'optique renforcé par la paralysie de l'exécutif, privé de majorité, et donc empêché de réformer. Le vide ici, face au trop-plein là-bas : un volontarisme musclé, accompagné de mensonges, de vociférations et de brutalités de tous ordres, orchestrés par un « génie de la captation de l'attention », selon les mots de l'essayiste Pierre-Yves Bocquet, ancienne plume de François Hollande à l'Élysée. « *Le monde est sous emprise* », observe l'ancien premier ministre Dominique de Villepin, quand les conseillers d'Emmanuel Macron notent que « *le salon des Français est devenu ovale* ».

Face aux bouleversements induits (éclatement de l'ordre mondial, remise en cause des principes démocratiques), chacun est contraint de se positionner. Les Français le font : selon le directeur général de l'IFOP, Frédéric Dabi, ils sont désormais une majorité à penser que les Etats-Unis seront pour la France une « *menace militaire* » dans les années à venir. Pour les responsables politiques, Donald Trump sert de révélateur.

## Nouvelle donne géopolitique

Jusqu'alors peu disert sur l'international, Gabriel Attal a profité de l'enlèvement de Nicolas Maduro au Venezuela, le 3 janvier, pour affirmer une doctrine : l'inanité du droit international et la nécessité de renouer avec la « *puissance* » dans un monde où s'impose la loi du plus fort. L'ancien premier ministre a été aussitôt contredit par sa prédécesseure à Matignon, Elisabeth Borne, qui a dénoncé « *l'allégeance à la force comme nouvelle norme des relations internationales* » et appelé à rester fidèle au droit. De son côté, Marine Le Pen a surpris en appelant au respect du droit international et en affirmant que la souveraineté des Etats n'était « *jamais négociable* ». Chacun est pris à contre-pied. Trump fait bouger les lignes.

C'est pour le Rassemblement national (RN) que le positionnement s'avère le plus complexe. Dimanche 1<sup>er</sup> février, dans *Le Parisien*, Jordan Bardella a pris ses distances avec Donald Trump, appelant à lui « *résister* ». Le président du parti d'extrême droite tente de faire oublier ses déclarations enthousiastes au retour du milliardaire à la Maison Blanche et la proximité idéologique entre le RN et la sphère MAGA (Make America Great Again).

Il doit aussi composer avec le fait que Washington souhaite la victoire de l'extrême droite à la présidentielle afin d'« *achever de tuer l'Union européenne* [UE] », comme l'a affirmé, le 9 janvier, l'ancien stratège de Trump, Steve Bannon, dans l'émission « *Complément d'enquête* », sur France 2.

Aujourd'hui, ceux qui se revendiquent ouvertement de Donald

C'EST POUR  
LE RN QUE LE  
POSITIONNEMENT  
S'AVÈRE LE PLUS  
COMPLEXE

## BUDGET : CLAP DE FIN, ENFIN

## ÉDITORIAL

**R**ideau. Devant un hémicycle quasi vide, lundi 2 février, les deux dernières motions de censure, déposées par le Rassemblement national et la gauche hors Parti socialiste (PS) contre le gouvernement, ont été rejetées par les députés, ouvrant la voie à l'adoption définitive du budget. C'est la fin d'un interminable et dououreux feuilleton de quatre mois et trois cent cinquante heures de débat.

Sébastien Lecornu s'est réjoui que la France ait « *enfin* » un budget, « *résultat d'un compromis, intégrant des amendements de tous les groupes* ». Mais un peu plus tôt, devant les députés, le premier ministre n'a pu s'empêcher de fustiger, excédé, la « *grande déconnexion* » de certains élus, dénonçant le climat « *politicien* » ayant empoisonné les

débats. Si chacun a fait mine de revendiquer des victoires politiques à chaque étape du marathon, notamment le PS, qui a obtenu de nombreuses concessions, et si tous sont soulagés de tourner la page, ce projet de loi de finances qui ramène le déficit à 5 % du PIB – une trajectoire jugée insuffisante par le président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici – ne satisfait personne. Pour le président du groupe Ensemble pour la République à l'Assemblée, Gabriel Attal, il est le signe que « *le quinquennat est fini* », quand les proches d'Edouard Philippe estiment qu'il incarne « *la fin du macronisme* », vidé de sa substance.

Ce sera le prix de la stabilité. M. Lecornu, qui a échappé à six motions censure, devrait désormais rester à Matignon jusqu'à la présidentielle. La pression sur le président de la République, qui se voyait sommé il y a quatre mois – y compris par son ex-premier ministre Edouard Philippe – de démissionner, s'est allégée. Le spectre de la crise politique, qui avait atteint son acmé durant l'automne 2025 avec le renversement du gouvernement de François Bayrou, suivi par la démission de Sébastien Lecornu, finalement reconduit, s'est éloigné.

Sur la méthode, le bilan est contrasté. En promettant de renoncer au 49.3 et en assumant la recherche du «  *compromis* », M. Lecornu entendait « *réhabiliter la démocratie représentative* ». S'il est parvenu à faire voter

le budget de la Sécurité sociale, il a dû utiliser trois 49.3 pour que le budget de l'Etat soit adopté, les députés ayant échoué à s'accorder. Les voies d'un parlementarisme à la française renouvelé se sont en fine montrées étroites. La présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, souhaite réformer le règlement ou les lois régissant la procédure budgétaire, afin que cet épisode ne se reproduise plus. De leur côté, les candidats à la présidentielle ne pourront pas faire l'économie d'une réflexion sur la manière dont ils entendent gouverner, alors qu'à l'heure de la tripartition politique il n'est pas acquis que le président élu se voit accorder une majorité.

Lundi, M. Lecornu a dit son souhait d'enfin « *pouvoir passer à autre chose* ». Mais sa marge de manœuvre s'avère réduite, l'équation politique restant inchangée, avec en toile de fond deux scrutins à venir, qui ne favoriseront pas le compromis. Dans ce contexte, il est peu probable que le gouvernement puisse faire œuvre « *utile* », comme l'a souhaité M. Macron lors de ses vœux aux Français. Un an et demi après le pari raté de la dissolution de l'Assemblée, qui a atomisé la scène politique, et à quatorze mois de l'élection présidentielle, c'est donc davantage à un relatif immobilisme qu'il faut s'attendre qu'à des échappées, alors que la France, submergée d'urgences à traiter, ne peut se permettre de perdre une année. Un gâchis. ■

CHAHU

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

SOLUTIONS

AVENIR

Le Monde PODCASTS  
LE TEMPS DE L'ÉCOUTE

Disponibles sur toutes les plateformes de podcasts

Design graphique: Cheeri

# science & médecine Le Monde

## Nouveau départ vers la Lune

Artemis-2, la deuxième mission du programme lunaire de la NASA, doit décoller, à partir du 6 mars, de Cap Canaveral, en Floride. Quatre astronautes seront à bord pour survoler notre satellite lors d'une mission de près de dix jours non sans risques, la première depuis plus de cinquante ans. **Dossier pages 4-5**



Les astronautes participant à la mission Artemis-2 (de gauche à droite): Reid Wiseman, Victor Glover, Christina Koch et Jeremy Hansen, le 20 septembre 2023, au Centre spatial Kennedy, en Floride. FRANK MICHAUX/NASA

## Vers un dépistage crucial des cancers du poumon

Un programme national pilote de dépistage par scanner, ciblant fumeurs et ex-fumeurs de 50 ans à 74 ans, doit débuter en mars ou en avril. Bénéfice attendu: une baisse de 21% de la mortalité par ce cancer

**FLORENCE ROSIER**

**L**e dépistage organisé du cancer du poumon pourrait sauver jusqu'à 7500 vies par an en France», souligne Sébastien Couraud, en amont de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le 4 février. Le chef du service de pneumologie des Hôpitaux civils de Lyon a de quoi se réjouir: le programme pilote national de dépistage du cancer du poumon qu'il coordonne, annoncé en mars 2025 par l'Institut national du cancer (INCa), débutera finalement en mars ou en avril.

Ce dépistage cible les fumeurs ou ex-fumeurs masculins ou féminins de 50 ans

à 74 ans, qui consomment ou ont consommé au moins l'équivalent d'un paquet de cigarettes par jour pendant vingt ans (ou deux paquets par jour pendant dix ans, 10 cigarettes par jour pendant quarante ans...). Le tabac, rappelons-le, est responsable de 85 % de ces cancers en France.

Le dépistage passe par la réalisation d'un scanner thoracique à faible dose, un examen non douloureux d'une quinzaine de minutes. Côté sécurité, «un scanner équivaut à six mois d'irradiation naturelle, un risque minime», précise Marie-Pierre Revel, cheffe du service de radiologie à l'hôpital Cochin (AP-HP) à Paris, qui coordonne aussi ce programme.

Les participants seront invités à réaliser deux scanners à un an d'intervalle, puis un tous les deux ans. Ceux qui fument toujours se verront proposer, en sus, un accompagnement au sevrage tabagique. «Combiner dépistage et arrêt du tabac permet de réduire de 38 % le risque de décès par cancer du poumon», insiste l'INCa, qui finance ce projet avec l'Assurance-maladie et les agences régionales de santé (ARS).

Nommé «Impulsion» (IMPLémentation du dépistage du cancer PULmonaire en populatION), ce programme recruterá 20 000 participants d'ici à 2027 et les suivra pendant trois ans.

→ LIRE LA SUITE PAGE 2

### La domestication des levures a diversifié leur génome

Des chercheurs ont comparé le cycle de vie des micro-organismes utilisés dans la fabrication des aliments à celui des souches sauvages

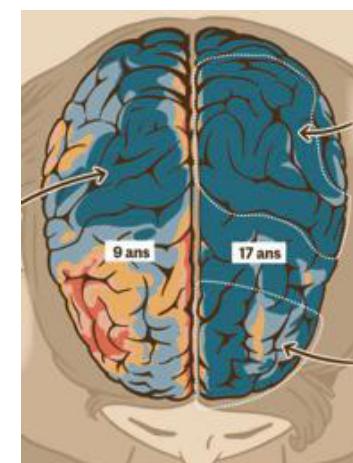
PAGE 3



### Un coléoptère imite l'odeur d'une plante

Pour la première fois dans l'étude du mimétisme, des scientifiques ont découvert qu'un insecte émettait ce type de composant volatil pour piéger des abeilles

PAGE 7



### Ce qui change sous les crânes à la puberté

Un élagage synaptique se déclenche à l'adolescence, ainsi qu'un renforcement de certains circuits neuronaux, dans un cerveau dont la maturation se termine vers 25 ans

PAGE 8

# Sauver des vies en détectant plus tôt les tumeurs au poumon

PRÉVENTION - Un programme pilote invitera les participants, fumeurs ou anciens fumeurs, à passer des scanners régulièrement

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Il débutera dans cinq régions (Île-de-France, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes), avant d'être étendu à l'ensemble du pays.

L'enjeu est de taille. Première cause de mortalité par cancer, avec 30 400 décès en 2021 en France, les cancers du poumon sont les troisièmes cancers les plus fréquents, avec 52 777 nouveaux cas en 2023. Cinq ans après le diagnostic, le taux de survie est de 20 %. « Chaque jour, en France, 80 personnes meurent d'un cancer du poumon », selon Sébastien Couraud. Soit huit fois plus que les décès par accident de la route.

« Seulement 20 % des cancers du poumon sont détectés à un stade localisé », renchérit Hugues Morel, vice-président de la Société de pneumologie de langue française (SPLF). Le but de ce dépistage est d'inverser la tendance. Car seul un diagnostic précoce permet une chirurgie curative. Or, « le scanner thoracique à faible dose permet de détecter des nodules de taille millimétrique, alors que la radiographie pulmonaire classique ne révèle que des nodules centimétriques », relève Marie-Pierre Revel. Dans 54 % à 86 % des cas, ce dépistage permet de détecter des tumeurs à un stade précoce. Et celles-ci ont pu être opérées dans 60 % à 85 % des cas, montrent les essais cliniques.

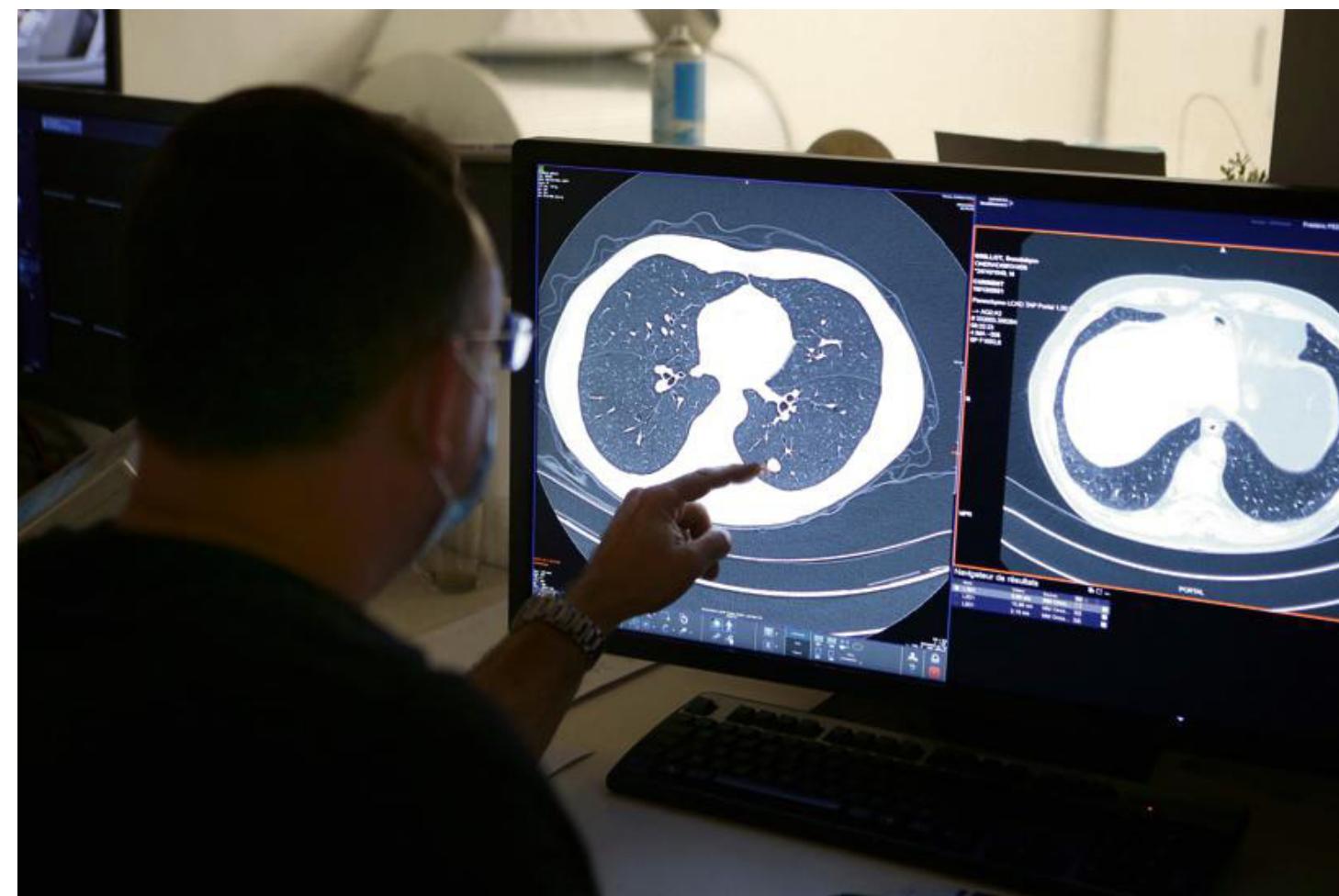
## « Servir de modèle »

En 2022, l'organisation indépendante Cochrane a publié les résultats d'une méta-analyse de huit essais randomisés menés aux Etats-Unis et en Europe, regroupant 91 122 participants. verdict : chez les plus de 40 ans exposés au tabagisme, ce dépistage a fait chuter de 21 % les décès par cancer du poumon après dix ans. Et réduit de 5 % la mortalité quelle qu'en soit la cause. Pour prévenir un décès par cancer du poumon, il faut dépister 226 personnes. Dès 2011, un essai de référence, le National Lung Screening Trial, révélait une efficacité de cette ampleur sur plus de 53 000 personnes aux Etats-Unis.

En 2016, la Haute Autorité de santé estimait que les conditions de qualité, d'efficacité et de sécurité n'étaient pas réunies pour la mise en place de ce dépistage, elle a changé d'avis en 2022, à la suite des résultats de l'étude Nelson, publiés en 2020. Aux Pays-Bas et en Belgique, cet examen faisait chuter de 24 % la mortalité par cancer du poumon chez les hommes, et de 33 % chez les femmes.

« Le niveau de preuves de l'intérêt en santé publique de ce dépistage, nous l'avons », affirme Charles-Hugo Marquette, chef du service de pneumologie du CHU de Nice. A condition, cependant, de mettre en place une filière de prise en charge en aval, ajoute-t-il. Car que faire lorsqu'une tache au scanner est détectée ? Ces nodules, des anomalies tissulaires, ne sont heureusement pas tous cancéreux. « Près de 30 % des personnes fumeuses de plus de 50 ans ont au moins un nodule », observe Nicolas Girard, directeur de l'Institut du thorax à l'Institut Curie et à l'Institut Montsouris, à Paris.

Au scanner, entre 4 % et 15 % des nodules sont jugés suspects. Dont 60 % s'avéreront cancéreux. Li-



Un radiologue montre un nodule sur le scanner pulmonaire d'un fumeur, à Ajaccio, le 16 décembre 2021. PASCAL POCHARD-CASABIANCA/AFP

miter le risque de détection de « faux positifs » est donc un enjeu de taille. « Dans la plupart des cas, il faut répéter le scanner à trois mois pour voir si la lésion a augmenté de volume, ce qui signe un cancer », explique Nicolas Girard. Un algorithme décisionnel de la procédure à suivre a été conçu par le CHU de Nice, l'Inserm et l'université Côte d'Azur.

Autre risque : la détection de cancers du poumon indolents, qui n'auraient jamais évolué ni causé de dommages à la personne. Ce risque de surdiagnostic a été estimé à 18 % dans la méta-analyse Cochrane.

D'autres pays déplacent déjà un tel dépistage : par exemple, les Etats-Unis depuis 2015 ; des pays d'Europe de l'Est, comme la Croatie, depuis 2020 ; le Royaume-Uni depuis 2023. En Chine, en Corée du Sud, à Taïwan... ce dépistage concerne aussi les non-fumeurs. Le Japon, lui, a mis en place un dépistage généralisé à la suite de l'exposition aux bombes atomiques de 1945.

L'objectif du programme français est de « calibrer le dépistage », résume Sébastien Couraud. Et de « servir de modèle pour le déploiement à grande échelle du dépistage du cancer du poumon en France, à l'horizon 2030 », espère l'INCa.

La « pierre angulaire » de ce programme, note la SPFL, sera la participation des sujets à risque.

Une expérience « en vraie vie » dans la Somme, entre 2016 et 2022, a montré grâce au scanner, sur plus de 1 300 participants, que « 71 % des cancers ont été détectés à un stade précoce », rapporte Olivier Leleu, chef du service de pneumologie du centre hospitalier d'Abbeville. Mais le taux de participation des populations éligibles, de 75 % pour le premier scanner, a chuté à 43 % au deuxième et à 31 % au troisième.

## Cibler les populations moins favorisées

Or ce dépistage repose sur la régularité des scanners. Il nécessite, par ailleurs, une évaluation du tabagisme individuel, une donnée à laquelle l'Assurance-maladie n'a pas accès. Cette dernière ne peut donc pas inviter la population cible à participer, comme pour les cancers du sein ou du côlon, où le dépistage est fondé sur le critère de l'âge.

D'où l'importance des filières de sensibilisation et de fidélisation. Campagnes de communication, plateforme numérique pour évaluer son propre risque, hotlines téléphoniques, identification des patients éligibles lors de consultations avec des médecins généralistes, pneumologues, médecins du travail, tabacologues, dentistes, pharmaciens...

Autre levier d'action, aller à la rencontre des populations moins favorisées, ayant un moindre accès au système de soins. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, un camion « Pneumomobile » circule depuis juin 2025, ciblant les populations des villages, des zones périurbaines, des usines ou des prisons. Autour de Nice, au printemps 2025, une douzaine d'opérations ont été conduites dans les centres commerciaux, sur les places des mairies, dans les grandes entreprises.

Pour Sébastien Couraud, les goulots d'étranglement pourraient venir du nombre insuffisant de manipulateurs radio et de tabacologues.

« Dans les autres pays, les modèles économiques indiquent que ce dépistage est largement bénéficiaire », relève le pneumologue lyonnais. Cet examen, par ailleurs, pourrait avoir des bénéfices collatéraux. « Il permettra de dépister des anomalies du cœur ou des artères coronaires, des maladies respiratoires, mais aussi une ostéoporose », détaille Hugues Morel. « Nous attendons maintenant le feu vert de l'INCa », confie-t-il. Un ultime accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés est en effet nécessaire, après vérification du respect de l'anonymat des participants. ■

FLORENCE ROSIER

# Les immunothérapies, une révolution qui présente des risques

ONCOLOGIE - Apparus au début des années 2010, ces traitements innovants provoquent des toxicités chez 10 % à 50 % des patients

**E**n 2022, Georges, un homme de 77 ans très actif, est pris en charge à l'hôpital Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne). Opéré trois ans plus tôt, son mélanome a métastasé aux os et aux poumons. Un chirurgien lui pose une prothèse du fémur. Puis le patient (il n'a pas souhaité donner son nom de famille) reçoit trois perfusions d'immunothérapie, cette famille de traitements qui réarme les défenses immunitaires pour qu'elles détruisent les cellules tumorales...

Georges ne recevra pas les doses suivantes prévues. « J'avais des nausées, j'ai dû être nourri par perfusion, confie-t-il. Et j'ai développé des taches rouge vif sur tout le corps... Jusqu'au jour où j'ai été pris de violents tremblements, avec une fièvre élevée, une baisse de l'oxygénation et des globules rouges... » Ce patient, en réalité, a développé une grave atteinte du foie

(hépatite) liée à l'immunothérapie. Transféré en urgence en réanimation à Gustave-Roussy, il recevra l'antidote habituel, un traitement par corticoïdes, et se rétablira en quelques semaines.

L'immunothérapie fera son effet :

il peut désormais voyager, faire de longues randonnées...

Caroline Robert, cheffe du service de dermatologie à Gustave-Roussy, se souvient avoir hésité, en 2022, à traiter Georges par une double immunothérapie. « J'ai préféré n'en utiliser qu'une seule.

A posteriori, c'était le bon choix. Il

ne faut pas toujours recourir au traitement maximal... »

Depuis leur apparition au début des années 2010, les immunothérapies ont révolutionné le pronostic de nombreux cancers. « Avant 2010, les mélanomes métastatiques étaient jugés incurables. Seulement un patient sur dix était en vie un an après le diagnostic, se

souvent Caroline Robert. Grâce à ces immunothérapies, la moitié est en vie dix ans après le diagnostic. »

Cancers de la peau, du poumon, du rein, de la vessie... les immunothérapies peuvent être utilisées à des stades précoce de ces maladies et sont souvent associées à des traitements conventionnels ou combinées entre elles. Revers de la médaille, elles « ne fonctionnent pas chez environ la moitié des personnes atteintes de mélanomes », regrette la cheffe de service.

## Excès de zèle

Ce spectaculaire progrès thérapeutique a un prix. Les immunothérapies sont des médicaments très chers. Surtout, elles peuvent provoquer, chez une proportion non négligeable de patients, une toxicité très atypique... qui, au début, a pris de court les oncologues. Cette nocivité découlle directement du mode d'action des im-

munothérapies (anticorps anti-CTLA4, anti-PD-1, anti-PD-L1, anti-LAG3...). Celles-ci, en effet, « éduquent » les défenses immunitaires à détruire les tumeurs, en levant des freins que les cellules cancéreuses actionnent pour les neutraliser. Mais le système immunitaire peut faire un excès de zèle et s'attaquer à des organes sains.

« Tous cancers confondus, 10 % des patients recevant une immunothérapie et 40 % à 50 % de ceux recevant deux immunothérapies combinées vont développer un effet indésirable grave », estime Ariane Laparra, médecine interniste. C'est la face obscure de ces traitements, initialement sous-estimée. » Les effets les plus graves sont les inflammations du cœur (myocardites) ou des poumons, mais aussi les colites, qui peuvent provoquer une perforation du tube digestif. « Un décès survient chez environ 1 % des patients sous immuno-

thérapie », précise Ariane Laparra. Les plus à risque sont ceux qui reçoivent deux immunothérapies combinées, par exemple en cas de mélanome métastatique.

Quant aux troubles de la thyroïde, chez 5 % à 15 % des patients, ils posent un autre problème : « Ces hypothyroïdies sont souvent définitives, même après l'arrêt du traitement », selon Nicolas Girard, directeur de l'Institut du thorax (Institut Curie et Institut Montsouris), à Paris. En témoignent les cas de ces femmes jeunes, atteintes d'un cancer du sein « triple négatif », le plus difficile à traiter. Depuis peu, elles peuvent bénéficier d'une immunothérapie.

« Elles sont nombreuses à développer des atteintes de la thyroïde, du pancréas ou des surrénales, témoigne Mme Laparra. Et se retrouvent à devoir prendre des traitements à vie. » Mme Laparra est la responsable du parcours « Toxicité des traite-

ments du cancer » à Gustave-Roussy. Le principe ? Proposer au patient, dès la survenue d'un effet indésirable, un rendez-vous rapide avec un spécialiste de l'organe touché, à moins qu'il ne soit hospitalisé directement. Tous les centres de lutte contre le cancer, par ailleurs, ont créé une « réunion de concertation pluridisciplinaire » consacrée à la toxicité des immunothérapies.

Administrés à temps, les corticoïdes peuvent enrayer cette toxicité, mais ils « inhibent les défenses immunitaires, ce qui n'est pas très bon pour le cancer », admet Caroline Robert. La lutte contre cette toxicité, dit-elle, n'est pas la priorité de l'industrie pharmaceutique. Des essais de désescalade thérapeutique suggèrent qu'une diminution des posologies pourrait réduire leur impact délétère tout en préservant leur efficacité. ■

FL. R.

# L'inattendu destin des levures domestiques

**BIOLOGIE** - A force d'utiliser ces micro-organismes pour la fabrication de boissons alcoolisées ou d'aliments, l'humain a contribué à modifier leur cycle de vie

**V**in, bière, pain, produits laitiers... Ces alcools et denrées alimentaires ont pour point commun d'être fabriqués grâce à l'action de levures et notamment de différentes souches de *Saccharomyces cerevisiae*. Des souches sélectionnées et inconsciemment « domestiquées » par l'humain, comme le révèle une équipe française en collaboration avec des chercheurs canadiens dans une étude parue dans la revue *PNAS*, le 8 janvier.

Cela fait des milliers d'années que *S. cerevisiae* est utilisée dans la production de nourriture et de boissons. Ce champignon microscopique unicellulaire a donc bien été sélectionné au fil du temps.

Comment cela s'est-il opéré ? Difficile de le savoir. Une chose est sûre, il a été choisi pour sa capacité à réaliser la fermentation alcoolique, soit la transformation de sucres en alcool. Même s'il n'est pas le seul à pouvoir le faire. Cette caractéristique est exploitée partout dans le monde : du Japon, pour la production de saké, au Mexique, pour la fabrication de la tequila, en passant par la France, pour la confection de vin ou encore de pain.

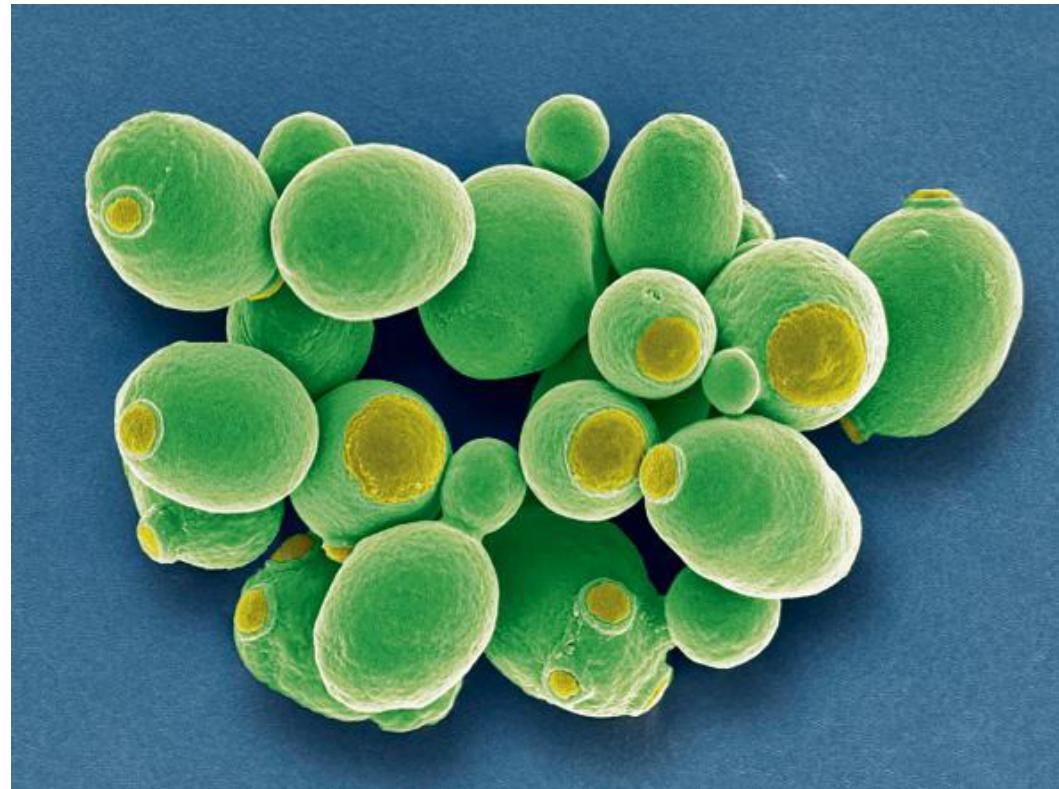
Parmi leur collection, les chercheurs ont rassemblé 771 souches de *S. cerevisiae*, certaines utilisées pour fabriquer ces denrées et boissons et d'autres dites « sauvages », provenant d'arbres, d'insectes ou même de feuilles mortes. En comparant de près ces levures, ils se sont rendu compte que l'humain avait un impact sur le cycle de vie des levures qu'elle utilise.

#### « Brassage »

Dans la nature, *S. cerevisiae* peut se reproduire de façon asexuée, par bourgeonnement, mais aussi de façon sexuée, majoritairement par autofécondation. Son but : rester à l'état diploïde, c'est-à-dire avec des paires de chromosomes, par opposition à l'état haploïde.

Dans le cas de la reproduction sexuée, la levure mère diploïde fabrique des spores haploïdes « MATa » ou « MATalpha », l'équivalent de « mâle » et de « femelle ».

Ces derniers germent et se divisent lorsque les conditions sont favorables. A ce moment-là, un phénomène particulier peut se produire : la levure peut changer



Des cellules de levure au microscope à balayage électronique, le 1<sup>er</sup> octobre 2019. STEVE GSCHMEISSNER/SCIENCE PHOTO VIA AFP

de type sexuel. « Lors de la seconde division, une cellule MATa peut « switcher » en MATalpha et se croiser avec ses cellules filles, qui, elles, sont MATa, identiques à la cellule initiale », détaille Jing Hou, la chargée de recherche de l'étude (CNRS/université de Strasbourg).

Les levures peuvent également se croiser avec des souches différentes. Cela est favorisé lorsque le gène *HO*, responsable du changement de type sexuel, subit une mutation. Dans ce cas, les cellules haploïdes MATa peuvent s'hybridier avec des cellules MATalpha d'autres souches pour former des cellules diploïdes. « Il y a donc un brassage du matériel génétique. »

NOMBREUSES sont les levures sélectionnées par l'humain à être concernées par ce phénomène. Au départ, elles sporulent et s'autofécondent, puis des mutations apparaissent dans le gène *HO*. Petit à petit, elles se conjuguent avec des partenaires du même sexe opposé. Les souches domestiquées ont donc une diversité génétique plus élevée que les sauvages. « Mais, à force de les sélectionner, les souches perdent

leur capacité à se reproduire de façon sexuée et leur génome finit par rester stable », poursuit la chercheuse. D'un côté l'hétérogénéité, de l'autre la stabilité génétique.

#### Convergence évolutive

« C'est paradoxal car les mêmes populations accumulent les deux types de modifications, qui paraissent avoir des effets inverses sur le génome, complète Jing Hou. L'hypothèse est que le brassage permet d'acquérir certains traits avantageux dans des conditions de fermentation, et qu'ensuite la perte de la reproduction sexuée permet de garder cette identité génétique avantageuse. »

« La conjugaison est inhibée par le stress, les croisements éventuels pourraient donc être défavorisés par les stress liés aux conditions industrielles », avance Hélène Martin-Yken, chargée de recherche Inrae, qui n'a pas participé à l'étude.

Les chercheurs ont également été surpris de découvrir que ces changements de cycle de vie sont survenus dans des souches de différentes lignées, dans diffé-

rents coins du monde. Un signe d'une convergence évolutive déjà engagée depuis plusieurs milliers d'années pour certaines souches de *S. cerevisiae*.

« L'ensemble des souches utilisées pour la production des produits laitiers français ont perdu la capacité de sporuler ou font des spores qui ne sont pas viables. Chez les agaves mexicains, il y a deux populations : une n'a pas encore perdu sa capacité de sporulation alors que l'autre, oui, donc le processus est encore en cours, s'étonne Jing Hou, pour qui ces phénomènes montrent une sorte de coévolution entre l'humain et les levures. En quelque sorte, les levures sont des archives génétiques de l'histoire humaine, leur génome raconte notre histoire alimentaire tout comme leur propre histoire évolutive. »

Avec sa grande collection de levures, Jing Hou espère maintenant pouvoir croiser des souches entre elles. Qui sait, peut-être qu'une souche qui sert à faire des produits laitiers sera demain utilisée pour produire du vin. ■

THOMAS VICENTE SEGADE

# Narcolepsie : des degrés en moins comptent

**MÉDECINE** - Un lien a été constaté entre température cutanée et hausse des crises chez la souris

**D**onnez un morceau de chocolat à une souris transgénique de type Hcrt-KO, et il y a de fortes chances que ce moment de bien-être la plonge momentanément dans un état de catalepsie – une soudaine perte de tonus musculaire. Ce rongeur, artificiellement privé de la capacité à produire certains neurotransmetteurs – l'hypocrétine et l'orexine –, permet d'étudier un type de narcolepsie qui, chez les humains, engendre des crises de catalepsie, souvent à la suite d'une émotion positive. La narcolepsie peut en effet prendre plusieurs formes, mais se caractérise essentiellement par des troubles du sommeil, notamment une somnolence parfois irrépressible pendant la journée.

L'animal a permis, en parallèle d'un groupe de patients, d'étudier la relation entre la température cutanée et la survenue de ces

épisodes de catalepsie très invalidants. L'étude, publiée le 28 janvier dans *Science Translational Medicine*, suggère qu'une légère baisse de la température cutanée favorise les crises de catalepsie.

Les chercheurs ont équipé six patients de capteurs de température et de mouvements et ont observé les journaux qu'ils tenaient pour mettre en évidence d'éventuels liens avec les crises. Il est apparu que, lorsque leurs extrémités étaient plus chaudes, leurs crises étaient moins nombreuses.

#### Phénomènes indépendants

Cette même relation entre température cutanée et crises a été constatée chez les souris cataleptiques. Les auteurs de l'étude ont voulu explorer le rapport du phénomène avec le sommeil dit paradoxal, qui lui aussi est caractérisé par une atonie des muscles squelettiques. La catalepsie devrait

être considérée comme une intrusion du sommeil paradoxal dans un état de veille ?

« Au final, le message important, c'est que ces deux états n'ont strictement rien à voir, ils sont presque antagonistes », répond Pierre-Hervé Luppi (Centre de recherche en neurosciences de Lyon), qui a participé à une partie des travaux. Il avait déjà été montré qu'un peptide excreté par certains neurones dits MCH présents dans l'hypothalamus, comme ceux qui produisent l'orexine, favorisait le sommeil paradoxal quand la température ambiante augmentait. Cela a été confirmé par la nouvelle étude. Mais elle montre aussi que l'augmentation des crises de catalepsie chez les souris quand la température baissait ne s'accompagnait pas d'une diminution d'activité des neurones MCH. En faisant varier le thermomètre, il est apparu que ces phénomènes étaient indé-

pendants. Exit donc la piste MCH pour expliquer seule la catalepsie, constate Pierre-Hervé Luppi.

En complément des traitements médicamenteux et des précautions comportementales prises par les patients – éviter les surprises ou l'exposition à une bonne blague, par exemple –, l'étude offre-t-elle des pistes pour anticiper et prévenir les crises, grâce à une surveillance active de la température cutanée, ou le port de gants ?

« Ces résultats sont nouveaux et l'étude est bien faite, commente Isabelle Arnulf, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris,

et responsable d'un centre de référence sur la narcolepsie. Mais je ne vois pas de conséquences particulières pour nos patients, car la chute de la température cutanée n'annonce pas forcément une catalepsie. »

Il faut aussi un déclencheur, « comme le rire », rappelle-t-elle. ■

HERVÉ MORIN

## TÉLESCOPE

### PHYSIQUE

#### Un état quantique géant

Une équipe de l'université de Vienne a fabriqué un chat de Schrödinger géant, c'est-à-dire un objet quantique qui se comporte comme une onde et non comme un objet localisé, capable d'être dans deux états à la fois, mort ou vivant, dans la terminologie habituelle du chat de Schrödinger. Les chercheurs ont manipulé un ensemble d'environ 7 000 atomes de sodium froids qu'ils ont réussi à faire interférer sur lui-même, telle une onde, sur une distance très petite d'environ 130 nanomètres. L'expérience, relatée dans *Nature* du 21 janvier, implique un objet presque sept fois plus gros que le précédent record et permet d'explorer la frontière entre le monde microscopique, par nature quantique, et le monde macroscopique, le nôtre, dans lequel ces effets ne sont pas sensibles. ▶ S. Pedalino et al., « *Nature* », 21 janvier

### ASTRONOMIE

#### Le télescope spatial James-Webb détecte la plus vieille galaxie jamais observée

Une équipe internationale d'astronomes a découvert une galaxie dont le décalage dans le rouge atteint la valeur incroyable de 14,44, ce qui signifie que sa lumière a voyagé 13,5 milliards d'années avant de nous parvenir. L'image, obtenue par l'instrument NIRSpec du télescope spatial James-Webb, montre cette galaxie, MoM-z14, telle qu'elle était seulement 280 millions d'années après le Big Bang. Des résultats qui soulèvent des questions, car elle est environ 100 fois plus lumineuse que ce que prévoient les modèles. Ces derniers peinent à expliquer comment de telles galaxies ont pu se former aussi rapidement après le Big Bang. MoM-z14 s'ajoute de fait à une longue liste de galaxies jeunes et massives qui mettent à rude épreuve le modèle cosmologique dominant. A la grande excitation des astronomes eux-mêmes. ▶ Naidu et al., « *The Open Journal of Astrophysics* », 30 janvier

### ZOOLOGIE

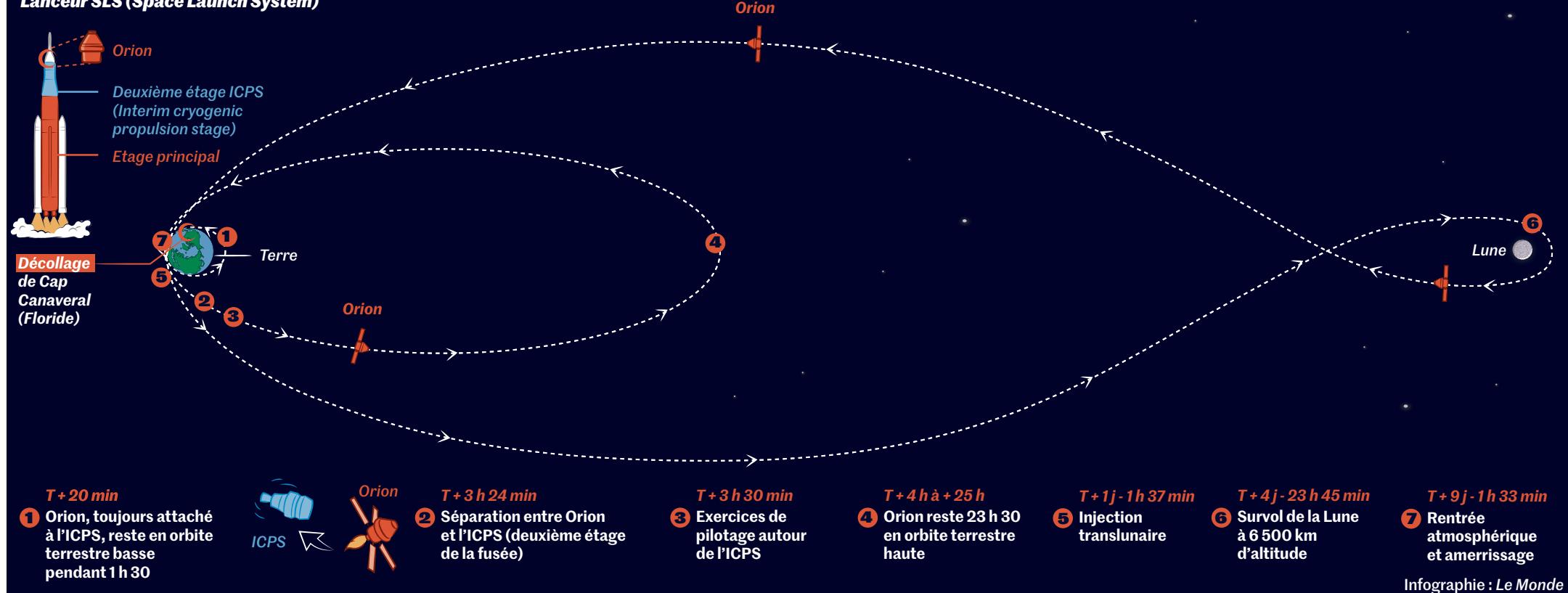
#### L'urine de lynx protège les forêts contre les ravages des chevreuils



Pour protéger les forêts des dommages causés par les chevreuils, les cerfs, les biches... des chercheurs allemands recommandent de réintroduire des lynx. Leur étude a montré qu'il suffit d'installer des plots imbibés de l'urine du félin pour voir les brouilleurs épargner les jeunes arbres alentour. Selon l'article du *Journal of Applied Ecology*, les cervidés fuient cette odeur plus encore que celle du loup. Les auteurs soulignent que la forêt allemande où ils ont réalisé l'expérience abrite des lynx depuis de longues années, avec une réintroduction du loup plus récente. ▶ Van Beek Calkoen et al., « *Journal of Applied Ecology* », 28 janvier

23 %

C'est la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui ont eu au moins une prescription de benzodiazépines (BZD) en 2022 en France, selon une enquête de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé, rendue publique en janvier. L'ordonnance concernait essentiellement des anxiolytiques ou des hypnotiques. Le pourcentage était de 28 % en 2012. De même, la proportion de prescriptions potentiellement inappropriées est à la baisse : 13 % des 14 millions de Français de 65 ans et plus en 2022, contre 17 % en 2012. Ces niveaux de consommation restent cependant problématiques, les BZD au long cours étant associées chez les personnes âgées à une augmentation des risques d'effets indésirables tels des chutes et des troubles de la mémoire.

**TRAJET TERRE-LUNE DE LA MISSION ARTEMIS-2**
**Lanceur SLS (Space Launch System)**


# Artemis-2, une mission test et des premières pour le vol spatial habité

**L**orsqu'il programme la poussée de 2 minutes et 23 secondes nécessaire au module de commande d'Apollo-17 pour s'arracher à l'attraction lunaire, ce 16 décembre 1972, Ronald Evans n'imagine peut-être pas qu'il faudra plus d'un demi-siècle aux humains pour revenir dans la banlieue de notre satellite. Le vol spatial, pensait l'opinion publique américaine, était devenu une routine, et il ne faudrait pas attendre longtemps avant que l'on y revienne. Mais l'attention du public était retombée et les exploits du programme Apollo avaient coûté cher, ce qui motiva l'administration Nixon à mettre fin aux trois dernières missions lunaires, ainsi qu'aux plans grandioses d'exploration du système solaire que la NASA avait esquissés.

Depuis, le retour sur la Lune, promis maintes fois, est devenu une arlésienne de la vie politique américaine. Le président américain George H. W. Bush avait, pour les 20 ans d'Apollo-11, en juillet 1989, promis que le programme spatial américain y reviendrait. Son fils, George W. Bush, avait marché dans ses pas et lancé, en 2004, l'ambitieux programme Constellation, qui devait réaffirmer la suprématie spatiale des Etats-Unis et permettre à des bottes américaines de foulé de nouveau le sol lunaire en 2015. Aucun de ces programmes n'aura survécu aux changements d'administration et de priorités.

En décembre 2017, Donald Trump est le troisième président à demander officiellement à la NASA de lancer un programme lunaire. La promesse est usée, et personne ou presque ne la prend pour argent comptant. Huit ans plus tard, le programme Artemis est pourtant toujours là et, à l'opposé d'Apollo, qui fut un sprinteur spectaculaire, il s'est mué en discret coureur de fond. C'est donc presque à la surprise de l'opinion publique américaine que la NASA est sur le point de matérialiser ce retour vers la Lune avec la mission Artemis-2, qui devrait décoller entre le 6 et le 11 mars du pas de tir 39B de Cap Canaveral (Floride). Cinquante-trois ans après l'ultime mission Apollo, quatre astronautes vont prendre place dans la capsule Orion pour un voyage de neuf jours et d'environ 1 million de kilomètres qui les verra survoler la Lune avant de revenir sur Terre et d'amerrir au large des côtes de San Diego (Californie).

Etape décisive de ce deuxième programme lunaire, Artemis-2 devrait emprunter la même trajectoire que la mission Artemis-1, qui avait, en novembre 2022, envoyé Orion sans équipage survoler notre compagnon gris, avant de rentrer sur Terre, en testant au passage pour la première fois l'imposante fusée SLS (Space Launch System).

Pour remplir cette mission importante, l'agence a sélectionné, en mai 2023, un équipage de quatre

## LES ASTRONAUTES DEVIENDRONT LES HUMAINS S'ETANT LE PLUS ELOIGNES DE LA TERRE, BATTANT LE RECORD D'APOLLO-13 EN 1970

astronautes qui devrait offrir beaucoup de « premières » au vol spatial habité. Désigné commandant, Reid Wiseman est un vétéran de la Navy. Ingénieur de formation, il est sélectionné comme pilote d'essai en 2003, puis entre à la NASA en 2009. Il séjourne dans la Station spatiale internationale (ISS) de mai à novembre 2014 et sert comme chef du bureau des astronautes entre 2020 et 2022, avant de démissionner pour se porter candidat... à la sélection d'Artemis-2.

Assis à ses côtés durant la mission figurera le pilote de la capsule Orion, Victor Glover. Comme Wiseman, il est un ancien pilote de chasse de la marine et pilote d'essai. Glover continue sa carrière au Sénat américain, où il travaille auprès du sénateur républicain John McCain en 2012, avant d'être sélectionné, l'année suivante,

comme astronaute dans le groupe 21 de la NASA. Au sein de l'agence spatiale, il est nommé pilote sur la mission Crew-1, le tout premier vol habité de la capsule Dragon de SpaceX. Il est le premier Afro-Américain à avoir séjourné pour une mission de longue durée dans l'espace et deviendra, à l'occasion d'Artemis-2, le premier Afro-Américain à survoler la Lune.

### Tester Orion en conditions réelles

Deux spécialistes de mission complètent l'équipe. Christina Koch, elle aussi issue de la promotion 2013 de l'agence spatiale américaine, est la plus expérimentée des quatre. Diplômée d'ingénierie électrique, Koch commence sa carrière au sein du centre Goddard de la NASA, où elle travaille sur plusieurs missions scientifiques, avant de se spécialiser, déjà, dans le travail en milieu extrême. Nommée chercheuse associée dans le programme Antarctique, Christina Koch passe un an au sein de la base américaine Amundsen-Scott, au pôle Sud, plusieurs mois à la base Palmer (toujours en Antarctique) ainsi qu'au camp de recherche Summit, au cœur du Groenland.

En tant qu'astronaute, Koch a séjourné près d'un an dans l'ISS, entre mars 2019 et février 2020, ce qui lui vaut de détenir le record du vol spatial le plus long effectué par une femme.

## LE CHEMIN DIFFICILE DE LA NASA VERS L'ALUNISSAGE

**A**pollon et Artémis avaient beau être jumeaux dans les récits de la mythologie grecque, les programmes lunaires homonymes lancés par la NASA à presque six décennies d'écart n'ont, en réalité, pas grand-chose en commun. L'un devait montrer au monde qu'il était possible de poser des hommes sur la Lune, l'autre que l'on pourra y rester. Apollo, décidé au tournant de la guerre froide, a été une course de vitesse motivée par la confrontation avec le modèle soviétique. Artémis, lui, devait être une course de fond contrainte par des budgets limités et un modèle durable d'exploration de l'astre sélène.

Ce constat, qui a conditionné l'ensemble des choix d'architecture du programme Artemis, est en train de se fissurer devant les progrès spectaculaires du programme lunaire chinois. Le test du module lunaire Lanyue le 6 août 2025, puis la seconde mise

à feu statique du lanceur lourd Longue Marche 10, quelques jours plus tard, ont convaincu Washington qu'il était de plus en plus probable que les Chinois atterrissent sur la Lune avant que les Américains n'y reviennent. Une perspective qui effraie les membres du Parti républicain, et Donald Trump au premier chef.

La rivalité sino-américaine est devenue centrale dans les débats sur l'architecture du programme Artemis, notamment à la Maison Blanche et au Congrès, où les auditions d'experts se sont multipliées sur le sujet ces derniers mois. Sénateur du Texas, Ted Cruz avait illustré ce changement de contexte politique en avril 2025, lorsqu'il avait averti qu'« un changement radical des priorités à ce stade signifierait presque certainement une Lune communiste », flanqué d'une affiche provocatrice demandant « à quoi va ressembler 2030 ? »

L'idée d'accélérer nettement le calendrier s'est progressivement imposée dans les cercles dirigeants, et jusqu'à la direction de la NASA. Mais, plus de six ans après le début du programme, un tel changement de braquet est tardif et laisse bien peu d'options sur la table à l'agence spatiale. Car, si le lanceur Space Launch System (SLS) et le vaisseau spatial Orion sont prêts, ce n'est pas le cas des autres pièces maîtresses dont Artemis-3 aura besoin avant de pouvoir déposer un équipage sur la Lune et de l'en ramener, à savoir la combinaison spatiale des astronautes d'Axiom Space ainsi que les modules lunaires de SpaceX (le Starship HLS) et de Blue Origin (le Blue Moon Mark 2).

Ces deux vaisseaux sont bien plus imposants et plus sophistiqués que ne l'était celui de l'époque d'Apollo. Même si les deux entreprises assurent travailler aussi vite que possible, les vaisseaux ne

seront pas prêts à emporter un équipage avant plusieurs années, selon plusieurs experts auditionnés par les parlementaires américains et le comité de la sûreté aérospatiale de l'agence, qui a pu visiter les installations de SpaceX en août 2025. Et, même s'ils étaient prêts, leur masse est telle que leur envoi sur la Lune dépend de leur ravitaillement en orbite, un procédé encore jamais tenté et encore hypothétique en raison de l'extrême difficulté de maintenir des ergols liquides à très basse température dans l'espace, et de les transférer d'un vaisseau à un autre.

### Accélérer le calendrier

Pour accélérer le calendrier, l'ancien administrateur de la NASA par intérim, Sean Duffy, a, en octobre, rouvert à la concurrence les contrats des modules lunaires. Plusieurs géants de l'aérospatial, comme Blue Origin et Lockheed Martin, ont présenté dans la foul-

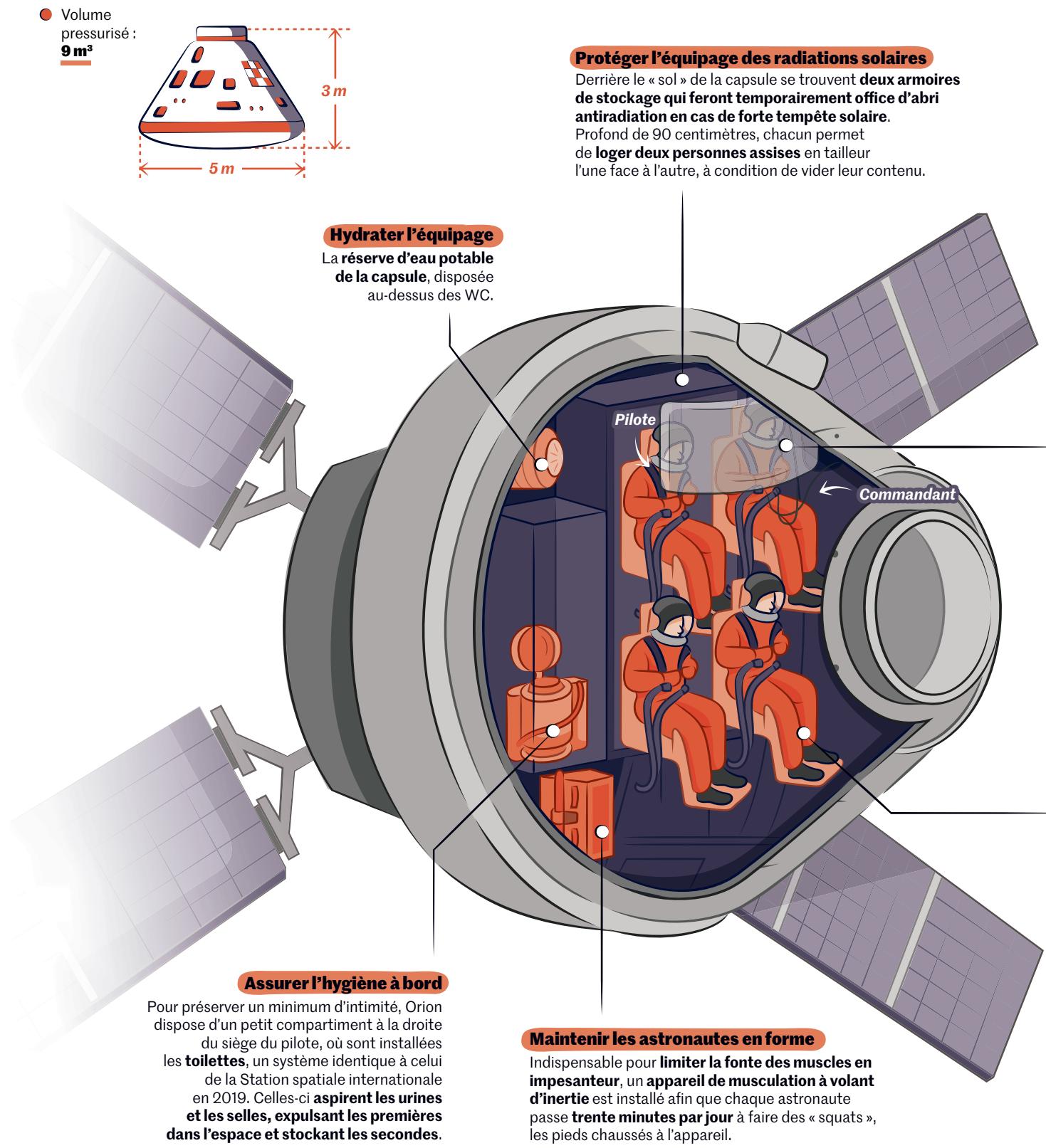
ée leurs plans pour hâter le développement du module lunaire d'Artemis-3. « Si la NASA souhaite aller plus vite, nous remuverons ciel et terre (...) pour essayer d'atteindre la Lune plus rapidement. Et je pense que nous avons quelques bonnes idées », avait déclaré Dave Limp, le PDG de Blue Origin, le 8 novembre. L'entreprise fondée par Jeff Bezos, qui a annoncé le 31 janvier mettre en pause les vols touristiques pour se concentrer sur son module lunaire, y voit une opportunité de damer le pion à SpaceX, dont le PDG, Elon Musk, a montré à plusieurs reprises un certain désintérêt pour le retour sur la Lune.

SpaceX a, elle aussi, fait des propositions à la NASA fin octobre pour développer une version « simplifiée » de son Starship lunaire. Une enquête de CNN a révélé le 1er novembre que Blue Origin projetait de fabriquer un module lunaire qui combinerait des éléments des deux versions qu'il dé-

veloppe actuellement (désignés Mark 1 et Mark 2), et qui serait poussé en orbite lunaire sans avoir besoin d'être ravitaillé en orbite basse. Lockheed Martin, de son côté, envisagerait de fabriquer un module à partir du matériel existant que possède l'entreprise, mais seulement l'étage de remontée. Pour la descente, le fabricant d'Orion devrait s'associer à une autre entreprise. Un demi-plan qui illustre l'impasse dans lequel se trouverait le programme si Washington décida de lui assigner des objectifs à court terme.

La suite n'est pas encore écrite. A l'automne 2025, la porte-parole de la NASA a fait savoir qu'un comité d'experts serait constitué pour « évaluer chaque proposition et déterminer la meilleure voie à suivre pour remporter la deuxième course à l'espace, compte tenu de l'urgence des menaces qui pèsent sur la paix (...) sur la Lune ». ■

## CAPSULE ORION



Infographie : Le Monde, Gary Dagorn, Audrey Lagadec

## LES PROFILS



REID WISEMAN

Commandant

→ 50 ans  
→ 165 jours passés dans l'espace  
→ 2 sorties extravéhiculaires



VICTOR GLOVER

Pilote

→ 49 ans  
→ 167 jours passés dans l'espace  
→ 4 sorties extravéhiculaires



CHRISTINA KOCH

Spécialiste de mission

→ 47 ans  
→ 329 jours passés dans l'espace  
→ 6 sorties extravéhiculaires



JEREMY HANSEN

Spécialiste de mission

→ 50 ans  
→ 0 jour passé dans l'espace  
→ 0 sortie extravéhiculaire

Source : NASA

Avec six sorties extravéhiculaires, c'est également l'une des astronautes les plus capées dans ce domaine difficile. Elle devrait devenir la première femme à quitter l'orbite basse pour voler dans l'espace cislunaire.

Jeremy Hansen est le quatrième membre de l'équipage. Colonel dans l'armée de l'air canadienne, Hansen est sélectionné comme astronaute par l'agence spatiale canadienne en 2009. S'il n'a pas eu la chance de voler dans l'espace jusqu'à présent, il devrait devenir le premier non-étasunien à voler vers la Lune.

Les quatre astronautes seront les premiers passagers du vaisseau spatial Orion, développé par l'américain Lockheed-Martin depuis 2006, à l'époque du programme Constellation. Représenter la tradition du programme Apollo, qui voulait que l'équipage nomme à la fois le module de commande et le module lunaire, l'équipage d'Artemis-2 a nommé « son » Orion « Integrity » (« intégrité »).

Offrant 9 mètres cubes de volume habitable, la capsule doit permettre à ses quatre occupants de remplir des missions de vingt et un jours.

L'objectif principal d'Artemis-2 est de tester Orion en conditions réelles. Le vaisseau spatial a beau avoir déjà subi tous les tests possibles et imaginables par les ingénieurs au sol, la NASA n'est jamais à court de précautions et a prévu de faire emprunter à l'équipage une orbite terrestre haute très allongée avant de l'envoyer vers la Lune. Cette technique astucieuse permet de s'assurer que les systèmes de support de vie fonctionnent bien comme prévu avant d'embarquer les astronautes pour les huit jours incompressibles que nécessite l'aller-retour de la Terre à la Lune. Si d'aventure quelque chose venait à ne pas fonctionner au point de menacer la mission, l'équipage serait ramené naturellement vers notre planète, et le centre de contrôle de la mission à Houston (Texas) n'aurait alors qu'à freiner le vaisseau pour le faire rentrer sur Terre.

Après les 23 heures et 30 minutes de cette orbite terrestre haute, pendant lesquelles l'équipage testera différents systèmes du vaisseau spatial et profitera de deux courtes périodes de sommeil, Orion reviendra au voisinage de la Terre. L'équipage profitera de la vitesse gagnée pour procéder à l'injection translunaire et allumer le moteur

d'Orion pendant quelques dizaines de minutes. Une poussée suffisante pour s'arracher définitivement à l'attraction terrestre et se mettre sur une trajectoire de rencontre avec la Lune.

Après un peu plus de trois jours de transit, Orion entrera dans la sphère d'influence gravitationnelle de la Lune, où l'attraction lunaire domine celle de la Terre. Le point d'orgue de la mission, le survol lunaire, devrait commencer au cinquième jour de la mission. Pendant trois heures, les quatre astronautes auront le privilège d'observer l'astre sélène comme jamais personne ne l'a vu auparavant : ni les astronomes depuis le sol, ni même les astronautes du programme Apollo, qui l'ont survolé à faible altitude (110 kilomètres en moyenne).

A 6 500 kilomètres des hublots du vaisseau, la Lune aura la taille d'un ballon de basketball au bout d'un bras tendu, et les quatre astronautes devraient voir de larges parties de la face cachée de la Lune, qu'aucun œil humain n'a encore directement observée. Ils deviendront, au passage, les humains s'étant le plus éloignés de la Terre, battant le record d'Apollo-13 en 1970.

### Le danger des radiations

L'équipage profitera du survol pour prendre de nombreuses photographies et tenter de tirer parti de la formation intensive en géologie qu'ils ont reçue. La NASA ayant déjà cartographié avec une grande précision l'ensemble de la surface lunaire, l'enjeu n'est pas tant de faire de nouvelles observations que de préparer les futures missions à la surface de la Lune, pendant lesquelles les astronautes devront décrire ce qu'ils observent en des termes précis pour communiquer efficacement avec les équipes de géologues au sol.

Les autres expériences scientifiques qui seront menées à bord visent principalement à suivre la santé des membres de l'équipage dans un environnement où les sources de complications ne manquent pas, mais qui n'ont pas été bien étudiées lors du programme Apollo. C'est le cas des radiations, bien plus présentes dans l'espace profond qu'en orbite basse, là où navigue l'ISS, où le champ magnétique terrestre offre une protection quasi complète. Plusieurs dosimètres installés dans Orion lors de la mission Artemis-1

### EN CAS D'ÉRUPTIONS SOLAIRES, TROIS CAPTEURS PRÉVIENDRONT L'ÉQUIPAGE, QUI AURA UNE HEURE POUR S'ABRITER DANS DEUX ESPACES ÉTROITS

ont permis aux agences spatiales américaine et européenne de collecter de précieuses données. Les résultats, publiés dans *Nature* en septembre 2024, montrent que ces radiations proviennent pour l'essentiel des rayons cosmiques, des protons hautement énergétiques émis dans notre galaxie par des événements violents (explosions d'étoiles, trous noirs, etc.).

Les deux ceintures de Van Allen autour de la Terre et que doit traverser Orion sont une autre source de radiation non négligeable, puisque c'est là que se concentrent un grand nombre de protons (pour la ceinture intérieure) et d'électrons (pour la ceinture extérieure) très énergétiques, « piégés » par les lignes du champ magnétique terrestre.

Les éruptions solaires peuvent également être une puissante source de radiations, mais elles sont fort heureusement assez rarement dirigées vers le système Terre-Lune. En août 1972, entre les missions Apollo-16 et Apollo-17, une puissante éruption solaire avait balayé l'espace entre la Terre et la Lune. Si l'une des missions s'était trouvée dans l'espace à ce moment-là, les astronautes auraient reçu une très forte dose de radiation, laquelle aurait pu être fatale.

Dans le cas où Artemis-2 serait aussi malchanceux, trois capteurs disposés dans le vaisseau préviendraient l'équipage du danger. Il aurait alors une heure au maximum pour s'abriter dans les deux espaces de stockage situés à la base de la capsule, derrière l'épais bouclier thermique, ce qui offrirait une bonne protection temporaire contre les radiations.

Après le survol, Orion devra de nouveau allumer son moteur pour se défaire de l'attraction

lunaire et entamer un voyage de quatre jours vers la Terre, avant d'entamer la phase critique de la rentrée atmosphérique à près de 40 000 kilomètres-heure, une vitesse nettement plus élevée que celle des véhicules de retour d'une orbite basse (28 000 kilomètres-heure). Le contact avec les couches denses de l'atmosphère générera un stress thermique extrême sur le bouclier thermique, qui devra résister à des températures d'environ 2760 °C.

### Doutes sur le bouclier thermique

Or les performances de cette pièce essentielle du vaisseau ont été vivement remises en cause après la mission Artemis-1. En récupérant Orion en décembre 2022, la NASA a identifié plus de 100 zones où le matériau de surface du bouclier thermique avait été arraché de manière inattendue. Un fait qui n'a été rendu public qu'un an et demi plus tard, en mai 2024, lorsque l'inspecteur général de l'agence spatiale avait publié un rapport sur l'état de préparation d'Artemis-2. Une équipe indépendante d'experts a pu formellement identifier la cause du problème et a rendu publiques ses conclusions fin 2024.

Mais modifier le bouclier d'Orion pour Artemis-2 aurait pris plusieurs années, alors l'agence spatiale a décidé de le garder en l'état et de modifier le profil de rentrée atmosphérique de la mission. En adoptant un angle de rentrée plus prononcé, les ingénieurs de vol estiment que cette phase critique sera raccourcie de quatorze à huit minutes. Les nombreux tests et modélisations menés par l'agence et révélés récemment par le média américain *Ars Technica* montrent que, même dans le scénario où les deux couches de protection thermique seraient atteintes, la structure en titane du vaisseau resterait solide.

Les conclusions des ingénieurs et responsables du programme Orion ont visiblement convaincu le nouvel administrateur de la NASA, Jared Isaacman, qui avait, dès son entrée en fonctions, en décembre 2025, souhaité prendre connaissance de ce sujet sensible. Celui-ci a salué, le 8 janvier, le travail des « ingénieurs exceptionnels » de l'agence sur le sujet, et réitéré qu'ils avaient sa « pleine confiance ». ■

GARY DAGORN

## LE LIVRE

## Un Nobel raconte ses années lumière

Récompensé en 2018 pour ses travaux sur les lasers, Gérard Mourou retrace son parcours dans une autobiographie attendue

**Q**uelle énergie! Le Français Gérard Mourou, Prix Nobel de physique 2018, continue, à 81 ans, de travailler sur des projets ambitieux, comme la réduction des déchets radioactifs, la fusion nucléaire, la destruction des débris spatiaux, la recherche de traitements contre le cancer et les maladies cardiaques... Ses armes maîtresses? Des lasers, qu'il a su rendre particulièrement puissants dans les années 1985-1986, avec sa doctorante Donna Strickland. Ce qui leur vaudra le prix Nobel. Au moins deux autres découvertes importantes liées aux lasers suivront. L'une permettra de développer des chirurgies de l'œil; l'autre de créer des sortes de paratonnerres lumineux.

Son autobiographie était donc très attendue, pour retracer le très riche parcours d'un scientifique des plus charismatiques.

Tout commence, non par la lumière, mais par l'électricité, dans une famille travaillant dans ce domaine - un grand-père, le père et un oncle. Après des études à Grenoble, puis à Paris, Gérard Mourou découvre les lasers pendant son service militaire, avant un postdoc aux Etats-Unis. Il revient en France pendant une courte période avant de prendre un poste à l'université de Rochester (New York), où il fera sa découverte la plus fameuse, après avoir été frappé par une illumination sur un télésiège. Mais celle-ci n'intéresse pas son directeur, et le Français part alors dans le Michigan pour continuer à développer ses idées. Il y démontrera l'effet paratonnerre du laser et surtout, par hasard, à la suite d'un incident de laboratoire, que ses faisceaux peuvent aussi faire des découpages précises et fines de la cornée. En 2004, retour en France, où il lance le chantier d'un gros laser, ainsi qu'un programme européen de développement d'infrastructures consacrées à ces technologies.

## Des pages pédagogiques

Tous ces succès impressionnent, mais on regrette qu'ils s'enchaînent presque trop vite, sans laisser place à des détails ou même à des réflexions qui auraient vivifié le récit. On aurait bien aimé savoir comment s'est passé son retour en France; comment il a vécu la mini-controverse après son Nobel avec la résurgence d'une vidéo promotionnelle un tantinet sexiste; ou encore ce qu'il pense des différents systèmes de recherche américains, français ou chinois. On imagine aussi que ce personnage, à l'enthousiasme débordant, ne s'est pas fait que des amis et qu'il a des anecdotes salées à raconter.

Notons tout de même, au rang des plaisirs de lecture, quelques pages pédagogiques et claires sur les principes du laser. Et, plus inattendu, un court chapitre sur l'art et la lumière, d'autant plus pertinent que Gérard Mourou a lancé, en 2024, un festival Lumière et laser dans son village d'enfance du Var, à Saint-Martin-de-Pallières, entre la fête de la science et la fête de la famille. ■

DAVID LAROUSSE

*Lumière extrême*, de Gérard Mourou (Tana Editions, 160 p., 18,90 €, numérique 13,99 €).

## LIVRAISON

## LIVRE

## «Petit Traité de physique à l'usage des geeks»

Voici un remarquable essai pour s'initier à la physique et à la chimie, grâce à la culture populaire des super-héros (Spiderman, Hulk...), des mangas (Pokémon, One Piece...), des œuvres de science-fiction (Star Wars, Dune, Star Trek...) ou des jeux vidéo (Half-Life 2). Armure, sabre laser, IA, déplacements étonnantes... sont l'occasion de parler atomes, quantique, relativité, ondes et mécanique avec humour et précision.

► De Cédric Ray et Pol Grasland-Mongrain, Albin Michel, 300 p., 21,90 €, numérique 14,99 €.

## UN SITE FOSSILIFÈRE EXCEPTIONNEL DÉCOUVERT EN CHINE

Au cambrien, il y a 513,5 millions d'années, la vie marine a connu un soubresaut, avec la disparition soudaine d'une partie de sa biodiversité. Comment l'écosystème a-t-il rebondi après cet événement dit « de Sinsk »? La découverte, dans une carrière du Hunan (Chine), d'un site fossilifère exceptionnel suggère que la crise n'a peut-être pas été dévastatrice pour la majorité de la faune. Entre 2021 et 2024, pas moins de 8681 spécimens ont été identifiés par l'équipe de Maoyan Zhu (Institut de géologie et de paléontologie de Nanjing) dans des couches datées de 512 millions d'années, et qui s'étaient formées au fond d'un océan. La récolte a livré 153 espèces animales, pour plus de la moitié inconnues. On distingue à gauche *Allonia*, ressemblant à un cactus, et, à droite, un arthropode dont l'intestin a été préservé. L'ensemble est décrit dans *Nature* daté 28 janvier. (PHOTO: HAN ZENG)



## DIX MILLE PAS ET PLUS

## LES MÉLANGES SONT BONS POUR LA SANTÉ

Par PASCALE SANTI

**M**arche rapide, jogging, musculation... Quelle que soit l'activité physique choisie, elle constitue l'un des leviers les plus efficaces pour préserver la santé et allonger l'espérance de vie. Un message martelé depuis des années dans cette chronique... qu'une nouvelle étude vient de confirmer.

Des chercheurs de l'école de santé publique de Harvard T. H. Chan (Boston) ont analysé les données de deux vastes cohortes américaines de professionnels de santé, la « Nurses' Health Study » (70 725 femmes) et la « Health Professionals Follow-Up Study » (40 742 hommes). Tous étaient initialement en bonne santé et ont été suivis pendant environ trente ans. Les participants renseignaient leur activité physique tous les deux ou trois ans, leur mode de vie, etc. Les chercheurs ont ensuite comparé ces profils aux décès (38 847 au total), en tenant compte des principaux facteurs de risque.

Résultat: chaque activité physique pratiquée de façon régulière est associée à une réduction du risque de mortalité, entre 4 % et 17 %. Trente minutes de marche chaque jour est par exemple lié à une baisse de 17 % du risque de décès, selon cette étude publiée le 20 janvier dans *BMJ Medicine*.

Les chercheurs ont aussi constaté que les sujets combinant plusieurs types d'exercices présentaient un risque de mortalité de 19 % inférieur à ceux qui

suivaient une seule activité, et cela à niveau équivalent. « La nouveauté réside dans le fait que combiner plusieurs activités potentialise les effets », explique David Hupin, médecin du sport au CHU de Saint-Etienne, qui n'a pas participé à ces travaux.

L'intérêt d'associer endurance et renforcement musculaire est déjà bien documenté: l'endurance, par exemple avec la marche rapide ou la course à pied, est bénéfique pour le cœur et le système respiratoire, tandis que la musculation tonifie le corps et contribue à la prévention des chutes. Plus largement, l'activité physique ralentit les changements physiologiques liés à l'âge. « La capacité cardio-respiratoire diminue de 5 % à 10 % par décennie à partir de 30 ans », souligne ainsi la Haute Autorité de santé.

## Jamais trop tard

« L'une des limites de cette étude est que les données sont auto-déclarées, et que les participants sont tous des professionnels de santé contraints à des modes de vie, comme le travail de nuit, inhérents à leur métier », observe Olivier Rey, maître de conférences (Aix-Marseille Université, CNRS) et porteur du projet Mou'ven santé. Mais, pour lui, c'est une évidence: « Plus l'activité physique est variée, en quantité, en volume, en intensité, en fréquence, plus les effets sur la santé et l'espérance de vie sont forts. »

Point intéressant: il n'est jamais trop tard pour s'y mettre. Une méta-analyse coordonnée par David Hupin, portant sur des personnes de plus de 60 ans,

a montré que l'équivalent d'une simple marche rapide de quinze minutes chaque jour entraîne une réduction de 22 % du risque de mortalité par rapport à des personnes inactives.

Deux études récentes vont dans ce sens. Une méta-analyse publiée le 24 janvier dans *The Lancet*, à partir de données de cohortes internationales, suggère que marcher cinq minutes de plus par jour à une intensité modérée réduirait le risque de décès d'environ 10 %. Une autre recherche parue le 13 janvier dans *eClinicalMedicine*, à partir de la cohorte britannique Biobank, met en avant que dormir sept à huit heures par jour, pratiquer au minimum quarante minutes d'activité physique modérée à intense chaque jour et avoir une alimentation équilibrée pourrait offrir jusqu'à neuf années de vie supplémentaires en bonne santé. Ce n'est pas tout: cinq minutes par jour de sommeil supplémentaire, 1,9 minute par jour d'activité physique en plus et une meilleure alimentation sont associés à un gain d'une année de vie.

« L'activité physique est l'un des piliers du bien vieillir », insiste David Hupin, pour qui, « même une activité légère, dès lors qu'elle se substitue à la sédentarité, est bénéfique ». La régularité joue selon lui un rôle-clé. Ces travaux montrent « qu'il y a une sensibilité au moindre changement. Le fait d'accroître le débit cardiaque va solliciter le système nerveux autonome, ce qui améliore la fonction vasculaire, favorise l'utilisation du glucose, active l'activité mitochondriale... », détaille Olivier Rey. Alors n'hésitons pas. ■

## L'ÉNIGME MATHS - N° 87

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer!

## CHEMINS « ANTICINÉTOSIQUES »

Une énigme classique consiste à essayer de tracer une certaine figure géométrique d'un seul trait, sans lever le crayon et sans repasser plusieurs fois sur la même ligne.

► Vous pouvez par exemple essayer avec la figure A.

Ce type de tracé est pratiqué et étudié depuis longtemps dans différentes régions du monde. Au Vanuatu, la tradition des dessins géométriques dans le sable a été classée au Patrimoine immatériel culturel de l'Unesco en 2008. En Afrique centrale, la tradition idéographique Lusona pourrait dater de plus de deux millénaires. En mathématiques, on nomme ces tracés « chemins eulériens », du nom de Leonhard Euler, mathématicien suisse qui les étudia au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais il peut y avoir un piège: certains dessins sont impossibles! En voici la raison. A chaque carrefour de la figure, il est possible de compter le nombre de chemins qui s'y rejoignent. Si ce carrefour n'est

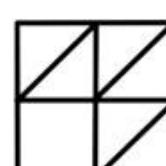


Figure A

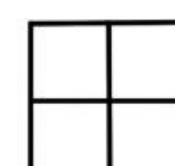


Figure B

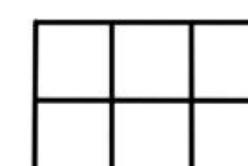


Figure C

ni le point de départ, ni le point d'arrivée du tracé, ce nombre de chemins doit être pair, puisque, à chaque passage du tracé, il faut un chemin pour y arriver et un autre pour en repartir. Ainsi, un carrefour où se rejoignent un nombre impair de chemins doit nécessairement être soit le point de départ, soit le point d'arrivée: il ne faut donc pas qu'il y en ait plus que deux! Vous pouvez ainsi démontrer qu'il est impossible de tracer les figures B et C avec cette contrainte: toutes deux comptent trop de carrefours où se rejoignent trois chemins. On peut toutefois tracer ces deux figures avec des règles alternatives, comme

celle des chemins « anticinétosiques » (néologisme construit à partir de « cinétose », désignant le mal des transports) imaginée par Sam Loyd au XIX<sup>e</sup> siècle: tracer une figure sans lever le crayon, en repassant éventuellement plusieurs fois sur la même ligne, mais en prenant le moins de virages possible!

► Quel est le nombre minimum de virages pour chacune des figures B et C?

INDICE  
.et iord engil emêm al rus siof  
sruiesulp ressaper à riva' d  
mumixam ua zetivE

## SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 86

Des quatre pièces au coin du grand carré, une est sur pile et trois sur face. Lorsque vous retournez les pièces d'une rangée ou d'une colonne, soit vous ne retournez aucune de ces quatre pièces, soit vous en retournez deux. Dans les deux cas, la parité ne change pas: il y aura toujours un nombre impair de piles et de faces. Ces quatre pièces ne seront donc jamais dans le même sens. Le raisonnement précédent s'applique également à tout groupe de quatre pièces disposées en rectangle. Lors de la deuxième chance, il faut donc commencer par retourner trois pièces pour que chaque rectangle ait un nombre pair de pièces côté pile.

Les pièces grises sont les seules le permettant. On gagne ensuite en retournant la rangée du haut et la colonne centrale.





## CARTE BLANCHE

### Des maths universelles, mais pas uniformes

Par ÉTIENNE GHYS

Début janvier, j'ai participé à un colloque de mathématiques à Washington. Ces Joint Mathematics Meetings se présentent comme le plus grand rassemblement de mathématiciens au monde. Environ 6 000 participants, des centaines de conférences, des salles fonctionnant en parallèle. Une véritable fourmilière, aux allures parfois de foire commerciale. Presque tous les participants travaillaient aux Etats-Unis.

Je m'attendais à ce que de nombreuses interventions, ou au moins des discussions informelles, abordent une question qui me semblait inévitable : l'influence de la politique actuelle des Etats-Unis sur la science. Les coupes budgétaires engagées dans plusieurs domaines, la remise en cause de certains programmes de recherche et la restriction de thèmes jugés sensibles me paraissaient devoir peser sur les esprits. Or, il n'en fut rien. Je n'ai entendu aucune allusion publique, ni explicite ni indirecte, à la politique scientifique de l'administration Trump. Plus surprenant encore, ce silence s'étendait aussi aux conversations privées. Bien sûr, je n'ai pas parlé avec les 6 000 participants, mais la faible politicisation dans un contexte pourtant lourd m'a étonné. Sidération, prudence, ou manque de solidarité avec les autres sciences ?

Je me suis demandé si cette situation ne tenait pas à l'évolution même de la recherche mathématique. Celle-ci repose désormais largement sur des contrats obtenus par des individus, parfois entourés d'un petit groupe de doctorants ou de collaborateurs. L'obtention de ces projets est devenue un critère important dans l'évaluation. La recherche devient plus fragmentée. Chacun se concentre sur son projet, le financement de celui-ci et ses échéances, et s'intéresse peut-être moins aux autres thématiques ou disciplines. Ce phénomène contraste avec une tradition plus ancienne, dans laquelle les laboratoires disposaient de financements récurrents, aujourd'hui devenus rares.

#### Impérialisme culturel

L'uniformité des présentations m'a également frappé. Bien sûr, les mathématiques sont universelles. Un théorème démontré à Paris est vrai à Washington comme à Tokyo. Mais cette universalité ne devrait pas se confondre avec l'uniformité. Or, j'ai le sentiment que, depuis quelques décennies, les mathématiques sont devenues étonnamment normées, tant dans leur mise en scène que dans le choix des thèmes abordés.

Lorsque j'étais étudiant, la diversité était pourtant évidente. Les revues soviétiques proposaient une approche radicalement différente : concision extrême, démonstrations parfois à peine esquissées, proximité constante avec la physique. A l'inverse, la littérature mathématique française, attachée à l'édition rigoureuse de vérités, procédant du général au particulier, sans toujours s'attarder sur les motivations, portait l'empreinte du groupe Bourbaki, collectif de mathématiciens fondé à la fin des années 1930. On pourrait aussi évoquer les mathématiques allemandes d'avant la première guerre mondiale, profondément marquées par les fondements et la philosophie. La diversité des questionnements en science est aussi une question de style, au sens fort, comme dans le domaine artistique.

Cette tendance à l'uniformisation ne pourrait-elle pas s'interpréter comme une forme diffuse d'impérialisme culturel, au sens où la domination de certains centres, de certains modes d'évaluation, de certaines langues, impose les mêmes critères et les mêmes formats, au risque d'éroder la diversité des styles – et peut-être aussi la diversité des questions que l'on ose poser ?

L'universalité des mathématiques est une richesse inestimable. Mais elle n'exige ni l'effacement des différences ni l'alignement des approches. Une science véritablement universelle n'a pas besoin d'être uniforme. Elle a, au contraire, tout à gagner à rester plurielle. ■

Etienne Ghys

Mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, directeur de recherche (CNRS) à l'ENS Lyon.  
etienne.ghys@ens-lyon.fr

# Défendre le langage scientifique, c'est défendre la capacité à nommer le réel

**TRIBUNE** - Pour la chercheuse en épidémiologie clinique Astrid Chevance, la liste de mots censurés par l'administration Trump ne doit faire l'objet d'aucune concession

**E**n mars 2025, le *New York Times* révélait l'existence d'une liste de près de 200 mots que l'administration fédérale américaine demandait de retirer des documents scientifiques, des appels à projets et des sites d'agences publiques. Parmi eux : « handicap », « inégalités », « diversité ». Cette liste ne cesse de s'allonger. On y voit apparaître des expressions centrales de la recherche biomédicale et clinique, comme « fondé sur les données de la science » (*evidence-based*), « à risque » ou encore « soins centrés sur les personnes » (*person-centered care*). C'est ainsi tout un langage – et, avec lui, des manières de penser, de mesurer et de soigner – qui est progressivement démantelé.

Les sites institutionnels ont rapidement été mis en conformité. Des informations et des bases de données ont été retirées du site des centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies, comme certaines pages de prévention du VIH. Certaines ne sont jamais réapparues, notamment celles consacrées à l'justice environnementale. D'autres ont été restaurées à la suite de décisions de justice, mais accompagnées d'un bandeau introductif révélateur d'une intention de réécrire les choses : « *Cette page ne reflète pas la réalité.* »

Il ne s'agit donc pas d'une querelle sémantique, mais d'une mesure politique radicale : supprimer des mots pour contrôler ce qui peut être étudié, financé, publié – et, en définitive, reconnu. Derrière les mots, ce sont en réalité des personnes qui deviennent

plus difficiles à nommer, à rendre visibles et à faire exister.

L'historien Robert Darnton a montré, dans son essai *d'histoire comparée* (*De la censure* (Gallimard, 2014)), que la censure étatique constitue une violence politique visant à contrôler – voire à éradiquer – celles et ceux qui en sont la cible. Le philologue Victor Klemperer (1881-1960) avait déjà montré, dans *LTI. La langue du III<sup>e</sup> Reich* (Albin Michel, 2023), comment la suppression de mots prépare l'effacement des réalités qu'ils désignent. Il rappelait notamment que, en Allemagne nazie, il fut interdit d'utiliser en physique le nom d'Albert Einstein et l'unité de fréquence « Hertz ». La disparition du langage était déjà une manière d'effacer symboliquement ceux qu'il incarnait.

#### Véritable scandale

Pour l'instant, le contre-pouvoir judiciaire joue encore un rôle de garde-fou. L'agence américaine de recherche médicale a assuré, en décembre 2025, que les projets gelés, retirés ou rejetés seraient réévalués équitablement. Mais on a déjà vu se mettre en place un autre mécanisme, plus insidieux : des scientifiques, pour continuer à travailler, ont commencé à retirer eux-mêmes certains mots – et parfois certains objets de recherche – de leurs réponses aux appels à projets.

Robert Darnton décrit cette dynamique d'autocensure : les censurés internalisent la logique de la censure et deviennent, ce faisant, ses agents les plus efficaces. Les censeurs placent ainsi les censurés dans une négociation

## LA DISPARITION D'UN MOT REND LA RÉALITÉ QU'IL DÉSIGNAIT PLUS DIFFICILE À PENSER, À EXPLIQUER ET À DÉFENDRE

permanente sur le sens, l'interprétation et l'acceptabilité de leurs écrits. L'autocensure devient alors, selon l'expression de [l'écrivain serbe] Danilo Kis, « *un double qui se penche sur votre épaule, vous empêche toute faute idéologique et qu'il est impossible de vaincre, car il vient de votre propre cerveau, de vos peurs et de vos cauchemars* ». ■

A l'ère des moteurs de recherche, des bases de données et des systèmes de requête par mots-clés ou par prompts, les mots sont le moyen d'accès à la connaissance. Les supprimer, c'est faire disparaître des pans entiers du savoir de l'attention collective.

Il est donc essentiel de distinguer cette censure politique d'autres évolutions du langage issues de débats démocratiques. Lorsque des termes sont remis en question parce qu'ils sont jugés stigmatisants par les personnes concernées, il s'agit d'un travail collectif visant à réduire des violences symboliques et à inclure. La censure, au contraire, est par définition imposée par le pouvoir étatique ; elle ne vise pas à réparer, mais à exclure.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse largement le monde académique. Défendre le langage scientifique n'est pas défendre un vocabulaire abstrait : c'est défendre la capacité collective à nommer le réel pour pouvoir le comprendre – et, certainement, le transformer.

Dans un éditorial du *British Journal of Psychiatry* [paru en octobre 2025], j'ai défendu l'idée qu'il ne fallait faire aucune concession à cette liste de mots censurés. En négocier le contenu détourne l'attention du véritable scandale, qui est l'existence même de ce dispositif. Victor Klemperer rappelait aussi que le langage peut être à la fois un outil d'oppression et un instrument de résistance. Dans ce contexte, la communauté scientifique – mais aussi les médias et le monde académique – porte une responsabilité particulière : continuer à employer des termes précis, créer les concepts nécessaires pour comprendre le réel et rendre visibles les mécanismes de répression à l'œuvre. Une fois que le langage autoritaire s'installe, avertissait le philologue, le contesteur devient infinité et difficile. La disparition d'un mot rend la réalité qu'il désignait plus difficile à penser, à expliquer et à défendre. Dans le champ scientifique qui est le mien, nous parlons de la vie même des personnes ciblées par la liste. ■

**Astrid Chevance**, maîtresse de conférences en santé publique à l'université Paris Cité et chercheuse en épidémiologie clinique au Centre de recherche en épidémiologie et statistiques (Cress)

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr



## ZOOLOGIE

### La ruse inédite d'un coléoptère pour piéger les abeilles

**D**ans l'art de l'imitation, le vivant présente des talents sans limites. Depuis qu'en 1862 le naturaliste britannique Henry Walter Bates a découvert qu'une espèce de papillon comestible en imitait une autre, toxique celle-là, et trompait ainsi ses prédateurs, le mimétisme n'a cessé d'étendre son empire. Des animaux imitent l'aspect, les cris ou encore l'odeur d'autres espèces pour se protéger ou, au contraire, mieux surprendre leurs proies. Des végétaux copient la livrée d'autres plantes pour se dissimuler ou pour attirer des polliniseurs et se reproduire.

Animaux et végétaux n'hésitent pas non plus à se copier les uns les autres. De nombreuses espèces d'insectes, mais aussi des reptiles (gecko à queue plate), des araignées (thomise variable) et même des oiseaux (podarge gris) prennent l'apparence de plantes pour se fondre dans le décor. Dans l'autre sens, la passiflore a développé de petites excroissances qui imitent les œufs de papillon, dissuadant l'animal de venir y pondre. Une fois encore, un végétal se distingue : les orchidées du genre *Ophrys* reproduisent l'aspect, la texture et même les phéromones sexuelles femelles de l'espèce d'insectes qu'elles souhaitent attirer. De fleur en fleur, les mâles volants enchaînent ainsi des « pseudo-copulations », pour eux infructueuses mais fertiles pour la plante.

Dans le match entre les deux rois, les animaux n'ont toutefois pas dit leur dernier mot. Une équipe de l'Institut Max-Planck, à Iéna, en Allemagne, vient ainsi de démontrer qu'un insecte pouvait imiter l'odeur d'une plante afin de parasiter... un autre insecte. Une découverte majeure, au point que l'article, encore à l'état de preprint – non revu par les pairs avant publication –, a déjà fait l'objet de recensions dans les deux revues scientifiques les plus prestigieuses, *Nature* et *Science*.

#### Cycle de reproduction unique

Le groupe des mélés n'est pourtant pas un inconnu. Dans ses souvenirs entomologiques, le grand Jean-Henri Fabre (1823-1915) réserve un long développement à « *ces disgracieux scarabées à lourde bedaine* ». Le sombre coléoptère présenté, il est vrai, des traits hors du commun. D'abord, un « *dégoûtant système de défense* », écrit Fabre : dès qu'il est menacé, il fait suinter sa lymphe hors de son corps, en une huile à la fois odorante et particulièrement urticante. En Europe centrale, le liquide fut utilisé comme poison... ou comme aphrodisiaque.

Surtout, ces coléoptères disposent d'un cycle de reproduction unique. Au printemps, mâles et femelles émergent dans la prairie, se séduisent et s'accouplent. La femelle creuse une chambre souterraine et y pond un amas de plusieurs milliers d'œufs, qui éclosent



Un mélée printanier, à Brandebourg (Allemagne), le 13 avril 2024. PATRICK PLEUL/PICTURE ALLIANCE VIA GETTY IMAGES

quelques semaines plus tard. Rien que de très normal, jusqu'ici. Sauf que les larves, loin de partir vivre une vie solitaire, restent groupées. Elles grimpent alors sur une tige de plante pour former une jolie grappe orange. A chaque passage d'un pollinisateur, des larves accrochent à l'animal leurs griffes en forme de trident, parées au décollage. Lorsque ce dernier revient au nid, le passager clandestin largue les amarres et fond sur les œufs. Le temps de bien grossir, de muer plusieurs fois... et la voilà qui sort au printemps, adulte.

Arborer forme et couleur séduisantes ne semblait toutefois pas suffisant. En 2006, des chercheurs américains ont montré que l'espèce locale, *Meloe franciscanus*, y ajoutait l'émission de phéromones semblables à celles des femelles d'une espèce d'abeilles donneuse. Mais, à Iéna, leurs cousins mélés printaniers (*M. proscarabaeus*), qui infestaient les jardins publics, semblaient attirer toutes sortes de polliniseurs. L'équipe de Tobias Köllner a voulu percer le mystère de ce mimétisme chimique. Elle a donc élevé des insectes au laboratoire, puis a identifié les composés volatils émis par les larves. Et là, surprise ! « *Il s'agissait d'un bouquet de terpènes typiques de ceux produits par les plantes* », raconte le biochimiste.

Les chercheurs ont alors synthétisé les molécules pour valider l'identité de chaque composant et déterminé leur mode de production chez le coléoptère. Enfin, ils ont présenté le bouquet synthétique à différents polliniseurs dans des expériences comportementales. Ils ont pu confirmer que ces senteurs attiraient au moins quatre espèces de polliniseurs (abeilles et bourdons), sans distinction de sexes. Un avantage majeur par rapport aux phéromones, qui n'attirent que les mâles et imposent donc un transfert vers les femelles qui vont au nid.

« *C'est une très belle découverte et un article remarquable* », réagit Riccardo Poloni, postdoctorant au Collège de France et spécialiste des coléoptères et du mimétisme. « *Il y a toutes les expériences nécessaires et seulement celles-là. Il finira dans une grande revue et de nombreux laboratoires vont reproduire le protocole avec d'autres espèces.* » Ne manque qu'une chose : l'avis de Jean-Henri Fabre. ■

NATHANIEL HERZBERG

**L'élagage synaptique**

La puberté enclenche dans le cerveau une forte diminution du nombre de synapses (zone de connexion entre deux neurones).

Ce phénomène est appelé **élagage synaptique**.



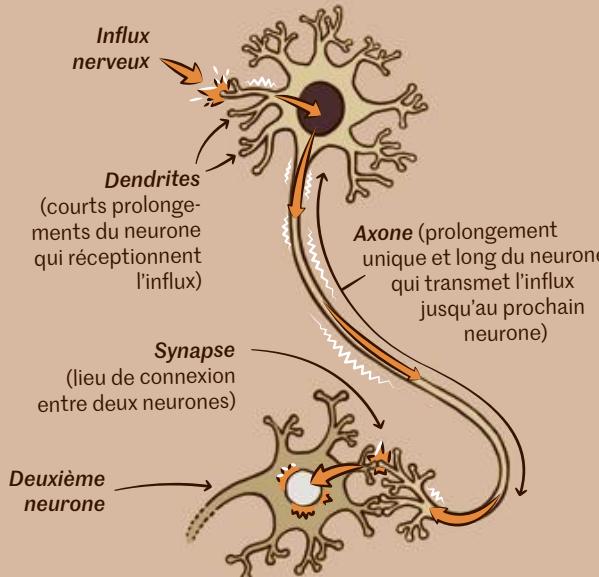
Cerveau enfant



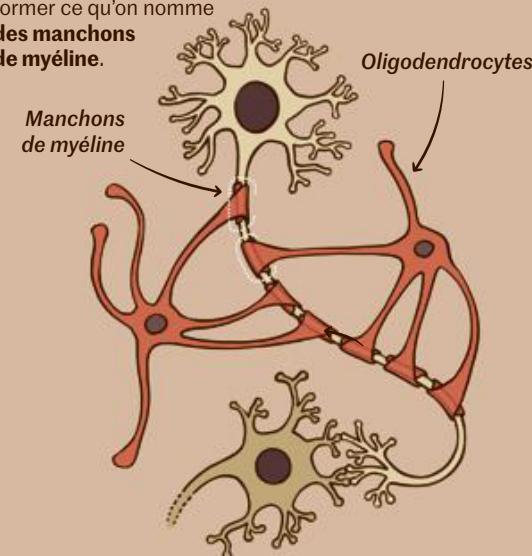
Cerveau adolescent

**Myélinisation**

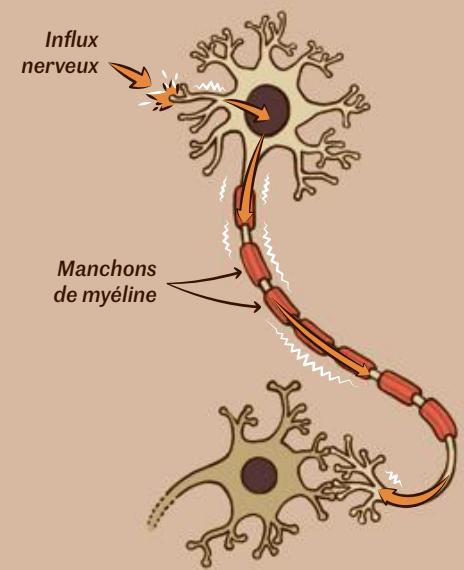
1 Le cerveau est composé de cellules appelées **neurones** qui assurent la transmission de l'**influx nerveux**.



2 Pendant l'adolescence, des cellules appelées **oligodendrocytes** émettent plusieurs prolongements qui viennent s'enrouler autour des axones des neurones adjacents pour former ce qu'on nomme **des manchons de myéline**.



3 Ces manchons de myéline **isolent électriquement les axones** et accélèrent la transmission des influx nerveux, contribuant au développement des circuits cérébraux.



# A l'adolescence, un chamboule-tout neuronal

« **PUBERTÉ, UNE VRAIE MÉTAMORPHOSE** » 212 Lors d'un processus complexe qui va durer jusqu'à 25 ans, le cerveau fait sa mue, avec l'élimination de connexions inutiles et la stabilisation de certains circuits. Cette vaste transformation explique que les adolescents peinent à contrôler leurs émotions

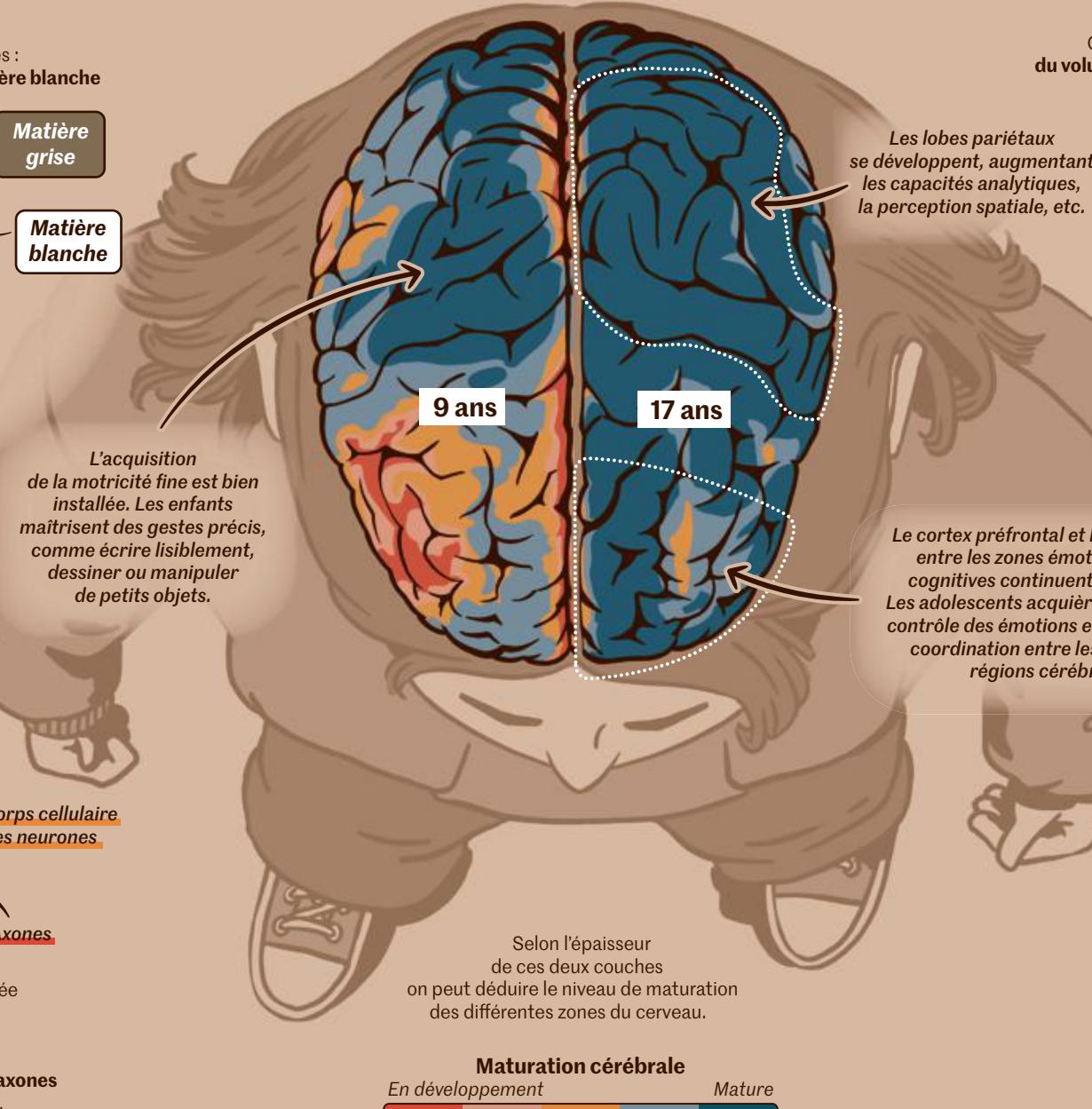
## Amincissement de la matière grise et maturation cérébrale

Le cerveau est composé de deux couches : la **matière grise** en périphérie et la **matière blanche** au centre.



La matière grise, ou cortex, est composée des **corps cellulaires des neurones**, de leurs **dendrites** et d'autres cellules.

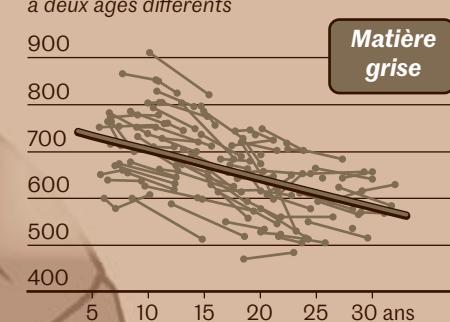
La matière blanche est constituée des **axones** reliant les différentes parties du cerveau.



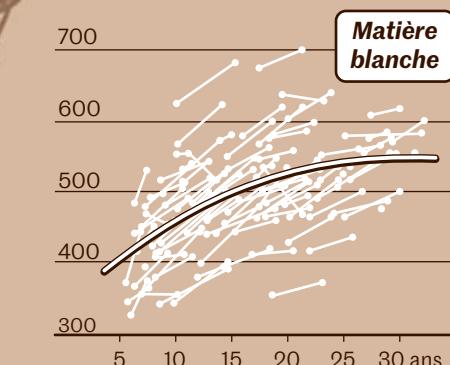
On observe pendant l'adolescence une diminution du volume de matière grise due à l'**élagage synaptique**.

### Evolution du volume cérébral en fonction de l'âge, en cm<sup>3</sup>

Images pondérées obtenues par IRM longitudinale auprès de sujets testés à deux âges différents



Parallèlement, la matière blanche **augmente**. Cela reflète la **myélinisation**, c'est-à-dire le développement de l'isolant autour des fibres nerveuses.



**L**a puberté est une période d'importants changements physiques orchestrés par les variations hormonales, comme l'a montré la première partie de cette enquête publiée dans notre édition du 28 janvier. Cette étape charnière entre l'enfance et l'âge adulte s'accompagne également de modifications profondes sur le plan psychique. Sous l'effet des hormones, mais aussi de la génétique, de l'environnement et du vécu de chacun, une vaste métamorphose du cerveau s'enclenche. Les réseaux de neurones impliqués dans la prise de décision, la régulation des émotions et les comportements sociaux se remodèlent progressivement. Ce processus complexe va bien au-delà de l'adolescence et se prolonge jusqu'à 25 ans, voire 30 ans.

La majorité des neurones est produite avant la naissance. Leur nombre et leurs connexions évoluent tout au long de la vie, on parle de « **plasticité cérébrale** ». Le début de l'enfance est mar-

qué par une surproduction spectaculaire de connexions synaptiques (les synapses permettent aux neurones de communiquer entre eux). Puis on assiste à un mécanisme d'élagage, qui élimine les connexions les moins efficaces, ce qui permet de renforcer les circuits les plus sollicités.

Parallèlement, un processus appelé « **myélinisation** » augmente la vitesse et l'efficacité des connexions restantes. Ce phénomène n'est pas linéaire ni uniforme. Des cellules appelées « **oligodendrocytes** » forment une gaine de myéline autour des axones (les fibres nerveuses), les isolant et accélérant la transmission des influx nerveux, contribuant au développement des circuits cérébraux.

Le pédopsychiatre Jean-Luc Martinot, directeur de recherche émérite (Inserm, ENS Saclay), utilise l'image du fil électrique. L'axone est comparable à un fil de cuivre conducteur de courant. La myéline correspond à la gaine isolante qui l'entoure. Pendant l'adolescence, le cerveau renforce cette gaine

par la myélinisation et élimine des connexions inutiles. Ainsi, même s'il y a moins de « fils » au total, ceux qui restent vers la vingtaine d'années sont plus efficaces, permettant au signal de circuler beaucoup plus vite et sans interférences, exactement comme un câble de haute qualité transmet mieux l'information qu'un vieux fil dénudé.

La myélinisation augmente ainsi fortement la vitesse de conduction de l'influx nerveux, qui peut être jusqu'à 50 à 100 fois plus élevée dans les axones myélinisés que dans les fibres qui ne le sont pas.

Ces transformations se traduisent par une diminution du volume de matière grise, liée à l'élagage synaptique, et par une augmentation de la matière blanche, reflet de la myélinisation. « **Ces deux processus sont distincts et non synchronisés** », notent les chercheurs Jordan Chad et Catherine Lebel, de l'université de Calgary (Canada).

Ce remodelage profond des circuits neuronaux permet aux adolescents de s'adapter peu à peu

aux exigences cognitives, sociales et émotionnelles du monde adulte. Les zones cérébrales ne matureront pas toutes en même temps et peuvent expliquer que certains adolescents aient du mal à contrôler leurs émotions à cet âge. Ainsi, le système limbique, zone du plaisir et des émotions, très sensible à la dopamine, est particulièrement actif à l'adolescence.

Concernant les différences entre filles et garçons, halte aux idées reçues et aux visions stéréotypées. Il existe une grande variabilité entre les individus, avec un fort chevauchement. Le cerveau des garçons est en moyenne 10 % plus volumineux que celui des filles, en raison de la différence de taille corporelle et de la boîte crânienne. Les capacités cognitives globales restent comparables entre les sexes, même si certaines étapes de maturation cérébrale surviennent en moyenne plus tôt chez les filles. ■

VICTORIA DENYS ET PASCALE SANTI